Arts et Spectacles : festivals de Venise et Deauville

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15426 – 7 F

JEUDI 1er SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le repli de l'armée rouge

LES cloches qui ont sonné ce mercredi 31 août, de Stuttgart à Tallin, pour fêter le départ des derniers soldats russes d'Allemagne, de Lettonie et d'Estonie marquent la fin d'une guerre qui n'a pas toujours été froide, si l'on veut bien se souvenir des interventions brutales de l'armée rouge à Berlin-Est, Budapest, ou Prague. Qui aurait pu imaginer, il y a seulement six ans, que près d'un million de soldats de l'ex-armée soviétique quitteraient ainsi les territoires de l'empire, si rapidement et, somme toute, avec si peu de difficultés ?

Certes, les négociations avec la Lettonie et l'Estonie n'ont pas toujours été faciles. Elles ont dérapé à plusieurs reprises, le Kremlin semblant retrouver, de temps à autre, les arguments et le langage des années de plomb. Certes, les Etats-Unis et surtout l'Allemagne ont payé le prix fort pour atténuer les risques de cette formidable opération de désengagement. Reste l'essentiel : les soldats russes sont partis, et ce départ n'a pas pris l'allure d'une déroute. Il fallait, avant tout, que Moscou ne perde pas la face. C'est à peu près chose faite.

UNE question se pose maintenant : que vont devenir ces centaines de milliers de militaires, notamment d'officiers, qui jouissaient d'un statut privilégié et reviennent aujourd'hui dans un pays totalement différent de celui qu'ils ont quitté et qui ne parvient pas, en dépit des efforts financiers consentis par les Occidentaux, à leur assurer un revenu minimum, voire un logement décent ?

Pour le moment, l'ex-armée rouge n'a pas connu de phénomènes comparables à celui de l'OAS, lorsque une poignée d'« officiers perdus » de l'armée française menèrent un combat sanglant et désespéré contre l'indépendance de l'Algérie. Ni de formation de bandes de demi-solde incontrôlés, à l'instar de ces soldats allemands qui, rentrés aigris après l'humiliation du traité de Versailles, fournirent très vite les troupes de choc du national-socialisme. Le danger est pourtant bien présent de voir ces nouveaux « réprouvés » grossir les rangs des partisans de tous ceux qui, d'Alexandre Routskoï à Vladimir Jirinovski (pour qui les officiers auraient voté à plus de 40 % en décembre dernier), utilisent la nostalgie de la grandeur passée de l'ex-URSS pour tenter de prendre le pouvoir à Moscou.

ON aurait tort, enfin, de croire que ce départ d'Allemagne et des pays baltes annonce un désengagement total de Moscou sur la scène internationale. Même si cette armée ne devrait plus compter bientôt que 1,5 million d'hommes – contre 4,5 millions à l'époque soviétique –, elle reste l'une des plus puissantes au monde, et la diplomatie du Kremlin, si elle n'a plus l'ambition de co-gouverner la planète, s'est recentrée rapidement sur une zone d'influence plus réduite, mais d'autant mieux protégée. Témoin, le retour des « camarades », tous issus du sérail moscovite, à la tête de nombreux pays de la CEI, et la consolidation de la présence militaire russe de l'Asie centrale au Caucase.

Lire page 3

M 0147 - 0901 - 7,00 F

Tandis que la France ferme provisoirement ses trois consulats en Algérie

Vingt des islamistes de Folembray ont été expulsés vers le Burkina

Vingt des vingt-six islamistes proches du FIS algérien assignés à résidence dans la caserne de Folembray (Aisne) ont été expulsés, mercredi 31 août, selon la procédure d'« urgence absolue », vers le Burkina. Les six autres sont assignés à résidence dans d'autres lieux du territoire français. « J'espère, a déclaré M. Pasqua à la sortie du conseil des ministres, que cela servira de leçon à ceux qui ne respectent pas les lois de la République et aussi celles de l'hospitalité. » D'autre part, en décidant de centraliser à Nantes la « fonction de délivrance des visas », la France vient de choisir de fermer ses frontières à la majorité des Algériens. Les trois consulats français d'Alger, Oran et Annaba sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Vingt des vingt-six islamistes suspectés par les autorités françaises d'être militants ou sympathisants du FIS algérien, assignés à résidence à Folembray (Aisne) durant le mois d'août, ont été expulsés, mercredi matin 31 août, selon la procédure d'« *urgence absolue* », vers le Burkina. Les six autres ont été à nouveau assignés à résidence sur le territoire français, mais non plus à Folembray. Ainsi Larbi Kechat, imam de la mosquée de la rue de Tanger à Paris (19e), aurait été assigné à résidence à Paris où, précise-t-on au ministère de l'intérieur, il serait libre de pratiquer son culte. D'autre part, deux caches d'armes de la mouvance islamiste auraient été découvertes à Aix-en-Provence et à Clichy.

En rendant publique par un communiqué la décision d'expulsion des vingt, le ministère de l'intérieur a précisé que « *les six autres feront l'objet de mesures de surveillance correspondant aux nécessités de l'ordre public* ». Selon un employé de la caserne où étaient retenus les vingt-six islamistes et qui est désormais déserte, le départ de ces derniers a eu lieu « *très tôt dans la matinée* ». Défenseur de dix-neuf d'entre eux, Me Nathalie Creuzillet nous a assuré qu'elle n'avait été « *informée de rien* » et que toutes ses demandes d'explications auprès du ministère de l'Intérieur étaient restées sans réponse.

« *Je ne sais ni combien de mes clients ont été expulsés, ni vers quel pays on les envoie, ni surtout si on leur a donné des garanties que ce ou ces pays ne les expulserait pas à leur tour vers l'Algérie* », a ajouté Me Creuzillet. L'avocat de Mohammed Benkaled, Me Salah Djemaï, a précisé que ayant assigné le ministre de l'intérieur en référé pour « *voie de fait* » (*le Monde* du 25 août), l'audience devant le tribunal de grande instance de Laon (Aisne) était programmée pour le 8 septembre. Ayant en outre contesté la régularité de l'expulsion, l'avocat venait d'être informé de la fixation d'une audience devant le tribunal administratif d'Amiens (Somme) le 15 septembre. « *Le ministre nous a pris de court* », a conclu Me Djemaï.

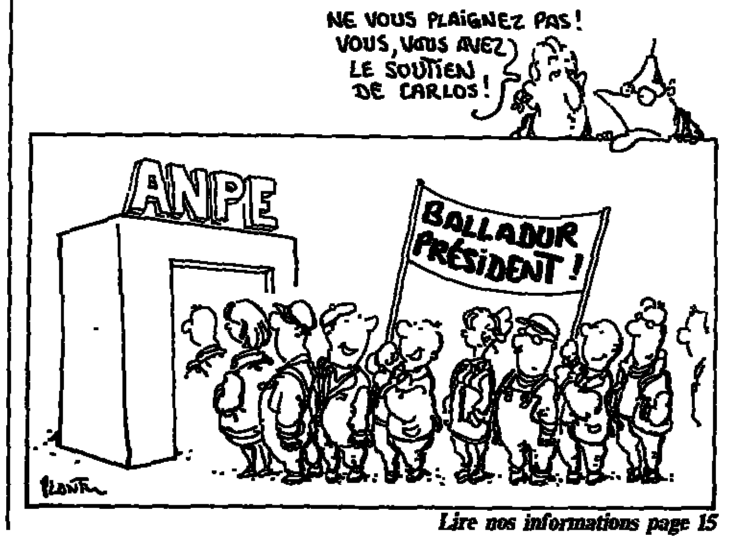
H.G.

Lire nos informations en page 4

Après avoir reculé pour la première fois en juin

Le chômage a baissé de 0,3 % en juillet

Pour le deuxième mois consécutif, le chômage a baissé en juillet. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 10 800 personnes (– 0,3 %) pour revenir à 3 322 800. Le taux de chômage demeure inchangé à 12,6 % de la population active. D'autre part, les grandes banques françaises ont annoncé, mardi 30 août, un relèvement de leur taux de base de 0,25 %, qui passe à 7,95 %. Cette décision pourrait avoir un impact négatif sur la reprise. La Bourse de Paris a baissé de 1 % à l'ouverture mercredi.



Lire nos informations page 15

L'IRA annonce un cessez-le-feu en Irlande du Nord

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé une « complète cessation de la violence » dès mercredi soir 31 août à minuit, dans un communiqué diffusé à Belfast. Ce cessez-le-feu prendrait la forme d'une trêve d'une durée indéterminée. Néanmoins, à Londres, une source gouvernementale autorisée avait affirmé mardi qu'« *il n'est pas question de changement de politique* » de la Grande-Bretagne en Irlande du Nord, « *ni de concessions à quiconque* ».

page 22

Hostilité grandissante à la conférence sur la population

La conférence internationale sur la population et le développement organisée au Caire, du 5 au 13 septembre, par les Nations unies suscite une hostilité grandissante. Après le Vatican, mobilisé dès l'origine « *pour la défense de la vie* », des milieux islamistes, en Arabie saoudite, en Iran et en Egypte en particulier, qualifient le document préparatoire à ce symposium d'« *idées subversives* ». Trois gouvernements avaient d'ores et déjà renoncé mercredi 31 août en fin de matinée à se rendre au Caire, l'Arabie saoudite, le Soudan et le Liban. D'autres pays à majorité musulmane ont exprimé des positions très réservées.

page 16
lire page 17 la suite de notre enquête « L'avenir contrasté de la population mondiale »

Bill Clinton à l'épreuve des Caraïbes

Cuba et Haïti : deux dossiers en attente d'une véritable politique américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

Il y a deux semaines, un vent de révolte a subitement soufflé sur le camp de réfugiés haïtiens à Guantanamo, la base navale américaine située à l'extrémité sud-est de Cuba. Quatre heures durant, boat-people haïtiens et soldats américains, leurs geôliers involontaires, se sont affrontés. Bilan : 45 blessés du côté des « mutins », 20 du côté des militaires. Les esprits s'étaient échauffés, ont expliqué plus tard les militaires à la presse américaine, parce que les Haïtiens, déjà passablement frustrés d'être détenus depuis juillet sur ce morceau d'île brûlant et désert, avaient appris que le camp allait accueillir aussi des réfugiés cubains : pour eux, il était évident que les Cubains auraient droit à un traitement de faveur, de meilleures conditions et une meilleure nourriture.

Les *balseros* cubains le pensaient peut-être aussi, d'ailleurs, mais à tort. Deux villes de tentes militaires, séparées par un no man's land de quelques kilomètres de broussailles, abritent 14 000 Haïtiens d'un côté, 16 000 Cubains de l'autre. Ironiquement, c'est à Guantanamo, cette survivance d'une ère coloniale révolue, que se rejoignent aujourd'hui les deux éléments du dernier casse-tête des Caraïbes pour les Etats-Unis : Cuba et Haïti, les deux pays du continent américain encore réfractaires à la démocratie, selon la définition de Bill Clinton.

Cuba et Haïti ont autre chose en commun : la dictature, sans doute, mais surtout la misère poussent leurs habitants dans une fuite désespérée par la mer. Direction : le rivage américain le plus proche, c'est-à-dire la Floride, qui estime avoir atteint le seuil de saturation en matière d'immigration. Si les Cubains et les Haïtiens n'avaient pas l'arme des réfugiés, ils n'auraient jamais réussi à retenir l'attention de leur puissant voisin, en ces temps d'après-guerre froide.

Haïti est redevenu un problème sérieux pour les Etats-Unis lorsque, en septembre 1991, une junte militaire, menée par le général Raoul Cédras, a renversé le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide, qui se réfugia ensuite à Washington. Le régime haïtien se maintient au prix d'une terrible répression et ses ressortissants s'enfuient par vagues. La plupart, repêchés par les garde-côtes américains, se retrouvent à Guantanamo.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite et nos informations page 6

ARTS ET SPECTACLES

Les nouvelles images d'Hollywood

Histoire, mise en scène, interprétation, le cinéma change. Les acteurs se métamorphosent à vue, le temps et l'espace sont à la merci d'inventions loufoques, la matière et la logique sont pliées aux rêves, les événements les plus aberrants, les plus spectaculaires sont rendus possibles grâce aux images de synthèse. Fascinante magie. Les films américains qui tiendront la vedette aux festivals de Venise et de Deauville déploient avec une ampleur toujours croissante les « puissances du faux ». Et il ne s'agit pas ici de simple perfectionnement technique des trucages traditionnels, mais d'une révolution dans le système de représentation.

Développées par le complexe militaro-industriel, les techniques de simulation en images participent au grand mouvement de « retraitement » de la réalité qui permet de tout transformer en une matière unique de données informatiques. Et de conformer ce matériau à n'importe quelle apparence, de le modifier ou de le manipuler. Ces images de synthèse incitent moins à offrir des représentations oniriques, délirantes, irréalistes, qu'à prendre les apparences de la réalité jusqu'à rendre son imitation indiscernable. Soit un tout autre « mensonge » que celui pratiqué depuis toujours par la fiction, tant qu'elle s'avouait comme telle. Un mensonge qui peut devenir dangereux : utilisé à seule fin de distraire, il concourt à abolir les barrières qui organisent la vie sociale depuis que celle-ci prétend être fondée sur la raison – y compris le système de représentation démocratique, et jusqu'à la simple distinction entre soi-même et l'autre.

Pages I à X

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

JUSTICE

L'été des faits divers

Seconde mise en examen pour les mêmes faits du docteur Garretta, placement en résidence surveillée d'islamistes algériens par de véritables lettres de cachet du ministre de l'intérieur, arrestation de Carlos couverte par le secret défense, suivie d'une bagarre politicarde de bas étage : les faits divers de l'été donnent une piètre image de la justice française et du débat public, dans l'oubli des principes fondamentaux de notre droit.

par Henri Leclerc

L'ÉTÉ 1993 avait été fort distrayant. Chaque jour, journaux, radios et télévisions accrochaient l'opinion publique, assoupie par les vacances, avec le feuilleton palpitant de l'affaire OM-Valenciennes. Bernard Tapie et quelques autres étaient au pilori. Les gardes à vue succédaient aux mises en examen. Un procureur de la République avait d'ailleurs revendiqué la nécessaire mobilisation des médias et proclamait comme juste ce que condamne l'esprit des lois : l'utilisation spectaculaire des mesures coercitives à des fins de pression sur les personnes soupçonnées. Un an après, constatons simplement que notre justice pénale, qui n'a pas, semble-t-il, manqué de moyens dans cette affaire, et malgré l'obligation impérative de juger les accusés dans un délai raisonnable, n'a toujours pas réussi à tenir devant un tribunal le débat public et contradictoire qui permet seul d'établir une culpabilité.

L'été 1994 semblait bien parti pour un remake, un Tapie 2 en quelque sorte, mais les spectateurs étaient un peu las avant que l'institution judiciaire et le ministre de l'intérieur ne donnent du nouveau grain à moudre aux médias. D'abord, il y eut la mise en examen du docteur Garretta pour empoisonnement. L'affaire du sang contaminé est sans doute un des drames les plus révélateurs de la crise de nos institutions parce qu'elle montre les conséquences d'un fonctionnement et, au-delà, d'une conception désastreuse du service public. Elle a montré aussi le rôle salutaire que peut jouer la presse lorsque, avant le tohu-bohu médiatique, des journalistes cherchent à découvrir avec obstination la vérité et la révèlent courageusement. Des responsables ont été condamnés après un procès très fortement médiatisé. Bien ou mal, la justice est passée. Mais l'opinion, tellement émue par la vague des indignations médiatiques tardives, accepte mal qu'une aussi grande horreur se termine ainsi.

Pour exorciser la grande peur de notre temps, il faut trouver des responsables. On oublie que toutes les victimes du sida sont également innocentes. Il faut des coupables : on dénonce des responsables politiques, on modifie la Constitution pour les juges, on ouvre de nouvelles informations contre des personnes que les premières poursuites avaient laissées de côté. C'est le jeu normal de nos institutions. Il faut faire confiance à la justice pour distinguer ce qui est certitude de ce qui reste douteux, pour dire le droit. Or, voilà que des hommes déjà condamnés sont mis en examen pour les mêmes faits en dehors de toutes révélations, d'éléments nouveaux dans leurs comportements ou même dans les conséquences prévisibles de leurs actes. On ne peut juger deux fois les mêmes hommes pour les mêmes faits, c'est un des principes de base de notre droit pénal. La douleur des victimes, l'émotion de l'opinion publique ne peuvent justifier ce que Jean-Denis Bredin dénonce avec raison comme un symptôme significatif du mépris du droit.

Lettres de cachet

Et puis, après le sida, ce fut le temps du terrorisme, sujet qui mobilise justement l'opinion publique. Les pouvoirs se débattent contre cette menace. M. Pasqua, en 1986, en créant une législation d'exception, ne réussit pas mieux que M. Defferre en 1982. C'est bien rarement que la répression arrête les vagues terroristes : les otages du Liban furent libérés en 1988, non par la force mais par la négociation, et il n'y a pas si longtemps le gouvernement a invoqué la raison d'Etat pour reconduire en Iran des individus qu'il détenait et que la Suisse réclamait pour des assassinats terroristes. En Algérie, la France soutient un pouvoir qui, au nom de la démocratie, se maintient contre les urnes par les pires méthodes répressives employées contre ceux qui, au nom de Dieu, massacrent sans pitié intellectuels, femmes, journalistes ou étrangers. Le FIS a tué des Français et menacé la France. Est-il pour autant nécessaire et utile en jouant sur les mots de violer les dispositions les plus fondamentales de notre droit, celles qui concernent la sûreté des individus ? Fallait-il enfermer des hommes dans une caserne par de véritables lettres de cachet du ministre de l'intérieur, sans justification du moindre acte commis, sans qu'aucun juge ne puisse examiner les charges qui justifient une telle privation de liberté ?

Faut-il ainsi, pour rassurer l'opinion publique, lui demander de faire confiance à un gouvernement qui invoque la raison d'Etat et qui multiplie les contrôles d'identité sur simple justification de cette lointaine menace sans que des actes précis n'aient été commis ? Le ministre de l'intérieur a organisé de véritables rafles chaque nuit dans Paris, destinées, chacun le sait, à contrôler et à marquer certaines catégories de populations suspectes de complicité avec le FIS en raison de leur origine ou de leur religion. Désigner des boucs émissaires pour satisfaire une opinion publique ne résout pas les problèmes, mais crée un danger pour les libertés.

Et puis, il y a eu le dernier feuilleton : l'arrestation de Carlos. Une victoire de la démocratie sur le terrorisme. Mais où est la victoire de la démocratie si elle renonce elle-même au droit, si elle ne peut montrer avec tranquillité qu'elle agit conformément à ses principes ? On ose, une nouvelle fois, se réfugier derrière le secret défense, bouclier commode de la raison d'Etat pour cacher les conditions de cette arrestation. Le citoyen doit savoir comment agit un Etat de droit face au terrorisme, avec force et sans rien emprunter de sa logique. Les ricaneurs de tout bord, les pourfendeurs de l'« humaniste naïf » ne sont au fond que d'inconscients partisans du terrorisme.

Manœuvres de diversion

Est-ce pour éviter ces questions que le spectacle s'est déplacé ? Il s'agit d'un problème de société majeur mettant en cause la force du droit opposé à la terreur. On est brusquement tombé dans un fait divers. Voilà que l'on s'intéresse non à Carlos, aux actes qu'il a commis, aux conditions dans lesquelles il doit être jugé. On s'intéresse à la nature des relations entre lui et son avocat. On met en cause ce dernier. On glisse dans la bagarre politicarde de bas étage. On s'interroge sur ces socialistes de 1982 qui auraient été des poules mouillées face à ceux qui, sciemment, s'attaquaient alors au jeune pouvoir de la gauche. Chaque jour a ses révélations. On plonge avec délice dans les poubelles des services secrets, on écoute avec attention des barbouzes réformées et haineuses de chez nous ou d'ailleurs, on fait parler les morts. On apprend incidemment, et sans que cela suscite un sursaut indigné, que le président de la République française aurait droit de vie ou de mort sur des ennemis supposés de cette République.

Chacun se précipite sur son journal ou sur son poste, sort de sa léthargie vacancière, on nage bien dans le fait divers. L'opinion publique se passionne, s'enflamme, mais s'embrouille. L'essentiel est oublié : Carlos a d'abord droit à un procès loyal. Il doit pouvoir choisir librement son avocat et conduire avec lui librement sa défense comme il l'entend et quoi qu'il en coûte aux uns et aux autres, sans que nulle considération ne donne l'impression qu'on veut l'en empêcher. Mais, simultanément, il appartient aux médias d'informer l'opinion publique et de l'aider à distinguer l'essentiel des manœuvres de diversion qui caractérisent la « défense de rupture ». Quant à la justice, il lui reste la tâche essentielle de dire le droit dans le respect des principes fondamentaux, sans chercher à donner satisfaction à un pouvoir préoccupé par les échéances électorales ou à une opinion publique déboussolée.

▶ **Avocat au barreau de Paris, Henri Leclerc est vice-président de la Ligue des droits de l'homme.**

TÉLÉVISION

Les orphelins de M. Balladur

Les promesses du RPR et de l'UDF pour l'audiovisuel ne sont pas tenues par le gouvernement d'Edouard Balladur. Ce dernier se comporte comme s'il n'avait pas compris l'importance capitale, pour l'économie française, de la vitalité des « industries » culturelles. Créateurs et producteurs français de télévision continueront de payer le prix fort cet aveuglement, à moins que le gouvernement ne se décide, enfin, à organiser une sorte de Grenelle de l'audiovisuel.

par Dominique Ambiel

EDOUARD BALLADUR se montre souvent confiant. Il a sans doute raison, mais aujourd'hui producteurs et créateurs de télévision sont devenus les orphelins du premier ministre. Comme le médecin de Fontenelle qui affirmait à son patient, au seuil du trépas, qu'il allait de mieux en mieux, et se voyait retourner cette réplique : « *Alors, docteur, je meurs guéri* », le premier ministre risque d'entendre bientôt créateurs et producteurs français de télévision lui dire, dans un dernier cri : « nous mourons guéris ». Depuis plusieurs mois, d'importantes sociétés françaises de production – de fiction, de programmes jeunesse, de dessins animés... français – déposent tour à tour leur bilan. Cela signifie des centaines de professionnels au chômage, sans compter les techniciens, auteurs, réalisateurs, comédiens ainsi privés d'une partie des productions qui les font vivre.

Aucun gouvernement français n'a jamais compris l'importance capitale, pour l'économie même de notre pays, de la vitalité et du rayonnement de nos « industries » culturelles. A l'inverse, pas un président des États-Unis ne se déplace à l'étranger sans emmener dans ses bagages le président de la MPEA, la puissante organisation professionnelle des producteurs de cinéma. Les Américains savent depuis longtemps que c'est grâce à John Wayne et à Elvis Presley qu'ils ont fait faire le tour du monde au blue-jean et au Coca-Cola.

Et pourtant... Il y a dix-huit mois, on s'était pris à espérer. Encore dans l'opposition, le RPR et l'UDF, sous la férule de Nicolas Sarkozy, aujourd'hui ministre du budget (qui devrait donc « pouvoir » beaucoup), et d'Alain Madelin (qui est aujourd'hui concerné au premier chef par les faillites des PME...), avaient organisé des Etats généraux de la communication. Durant plusieurs mois, parlementaires, professionnels, experts ont réfléchi, écouté, travaillé. Dans le « Projet de l'Union pour la France », signé le 10 février 1993 par les présidents de l'UDF et du RPR, figuraient plusieurs engagements parmi lesquels « *des moyens financiers adaptés pour le secteur public* », « *un assouplissement de la surréglementation qui aboutit souvent* – je cite – *à des résultats inverses à ceux recherchés* », enfin « *des incitations fiscales bénéficiant aux investissements dans l'œuvre audiovisuelle* ».

Des promesses non tenues

De tout cela, aujourd'hui que nos valeureux amis tiennent le gouvernail, point, nenni. Dans un courrier en date du 23 mars dernier, je demandais à M. Balladur s'il envisageait de tenir les promesses de la majorité qui l'avait porté au pouvoir. A peine un mois plus tard, j'eus l'honneur de recevoir une réponse courtoise mais dilatoire, dont le passage le plus précis était celui-ci : « *Sur le plan fiscal, j'ai bien noté la proposition qui avait été faite de mettre en œuvre un mécanisme d'incitation fiscale comme le crédit d'impôt pour la création et l'écriture de nouveaux scénarios d'œuvres audiovisuelles. Je saisis sans attendre le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, en lui demandant de me faire parvenir son sentiment sur ce point.* »

Deux mois après, le « sentiment » de M. Sarkozy demeure pour le moins négatif, lui qui pourtant avait, comme organisateur des Etats généraux de l'opposition, enteriné cette proposition. Et pourtant, l'investissement dans le développement de nouveaux projets est bien ce qui soit paralyse les entreprises qui y renoncent, soit conduit trop souvent à la fuite en avant celles qui en prennent le risque. Le financement de la fiction en France ne permet pas en effet aujourd'hui de couvrir à la fois les coûts de fabrication d'un projet qui se fait, les frais généraux et financiers de l'entreprise et les coûts de développement de programmes qu'on décide *in fine* de ne pas produire. Résultat, on produit mal, on produit trop, car une fois que l'on a développé, il n'est plus possible – financièrement – de renoncer à une production. Ce cycle infernal fait qu'aujourd'hui on produit non pas ce qui mérite de l'être, mais parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Le crédit d'impôt « création audiovisuelle » – qui pourrait aussi prendre la forme d'une « provision pour équipement » comme dans les entreprises de presse –, tel qu'il était vanté par le RPR et l'UDF d'avant M. Balladur, constituait une mesure de survie permettant aux entreprises de ce secteur de renouer avec les investissements, donc avec les profits. Cette mesure, correspondant pour l'Etat à un infime manque à gagner en recettes fiscales, aurait permis à celui-ci de redynamiser un secteur économique anémié et asphyxié et de se retrouver face à des entreprises dégageant à terme des résultats, donc en mesure de payer des impôts.

Le courage de Jacques Chirac

En 1987, c'est Jacques Chirac qui eut le courage de décider – contre l'avis de M. Balladur, ministre des finances ! – de baisser la TVA sur les disques de 33 % à 18,6 %, mesure promise depuis dix ans par tous les ministres de la communication, y compris Jack Lang, et jamais tenue ! Ainsi, le marché du disque se trouvait dynamisé et en nette reprise, générant pour l'Etat davantage de recettes, avec un taux diminué, qu'il n'en dégageait les années précédentes, avec un taux supérieur mais appliqué à un secteur en constant déclin.

Demain, Monsieur le premier ministre, il sera trop tard pour administrer un quelconque remède. Or il y va de votre arbitrage. Il est navrant de constater que ce gouvernement, qui se dit libéral et devrait donc favoriser l'initiative par des mesures d'incitation plutôt que par la multiplication des réglementations, n'a pris comme seule décision marquante dans le secteur de l'audiovisuel que l'annonce d'une chaîne publique de plus, sans, du reste, s'engager formellement sur son financement. Celui-ci viendra à coup sûr amputer le montant provenant de la redevance, contrairement à ce qu'avait demandé la commission Campet, à laquelle, avec plusieurs professionnels, nous avions consacré près de trois mois de travail pour pas grand-chose.

Avant même qu'elle n'ait remis ses conclusions, cette « commission de réflexion sur l'avenir de la télévision publique » s'était en effet vu confisquer une à une ses prérogatives sur l'étendue du service public (annonce unilatérale par M. Balladur d'une chaîne éducative), les missions de celui-ci, son financement (augmentation de 4 % de la redevance, alors que nous préconisions un accroissement fort, de 20 %). Au point que certains d'entre nous se sont demandé si le ridicule de la situation l'emportait sur l'inutilité de notre travail ou le contraire.

Quant à la « dotation supplémentaire » de 640 millions de francs accordée au printemps à France-Télévision, après une partie de cache-cache indigne, il s'agit d'une supercherie. La dotation en capital aurait permis de réduire les frais financiers de France 2 d'environ 60 millions à 25 millions de francs sur l'exercice. Encore aurait-il fallu qu'elle soit versée en début d'année. Dans le cas présent, la réduction ne sera de l'ordre que de quelques millions, et son effet est donc reporté en 1995, alors que c'est maintenant qu'il faut agir. Pour le reste, à part quelques mesures appliquées aux programmes des régions, il ne s'agit que d'un redéploiement par économies internes. Cela signifie en clair : pas un centime de plus pour les programmes.

La seule initiative dynamique du gouvernement, réunissant auteurs, créateurs, comédiens, producteurs, a été prise par Alain Carignon, ministre de la communication, dans le cadre de la bataille sur le GATT. Elle a permis une prise de conscience en profondeur et des résultats positifs, mais provisoires. En effet, rien ne sert de se protéger, d'établir des lignes Maginot si on ne se donne pas les moyens de créer des produits qui pourraient les dépasser de l'intérieur. Si rien ne se passe dans les mois à venir, nous n'aurons bientôt plus rien à protéger.

Est-il normal que les programmes de fiction, aujourd'hui plébiscités par le public, permettent aux diffuseurs d'engranger des recettes publicitaires fortes et conduisent ceux qui les fabriquent à la faillite ? Un groupe comme le nôtre, premier groupe français de production audiovisuelle avec 800 millions de francs de programmes en 1993 au travers de vingt sociétés, ne pourra continuer à laisser perdre dans ses filiales de fiction lourde et de documentaires de création (en 1993, quarante films et téléfilms, soixante films de documentaires, 300 heures de séries, 80 heures de dessins animés) ce qu'il gagne dans les programmes de flux (jeux, variétés, divertissements).

Pour un Grenelle de l'audiovisuel

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, à qui le gouvernement a demandé en décembre dernier un rapport au Parlement sur les incidences des différentes modifications réglementaires (quotas de production, de diffusion, seconde coupure) sur le PAF, et particulièrement sur la production et la création, a remis celui-ci il y a de longues semaines. Il est resté lettre morte ! Il devait pourtant donner lieu à un second projet de loi au printemps, refusé par le premier ministre. Si le gouvernement a peur de mettre en œuvre des décisions qui heurtent certains intérêts, qu'il prenne, à tout le moins, l'initiative de réunir avant l'automne des Etats généraux de la télévision, sous son égide : une sorte de Grenelle de l'audiovisuel où l'ensemble des problèmes pourront être mis à plat et faire l'objet d'une concertation interprofessionnelle réunissant créateurs, producteurs et diffuseurs.

Comme il n'y aura pas de diffuseurs performants sans producteurs forts, et pas de producteurs heureux sans diffuseurs en bonne santé, des accords sont certainement au bout du chemin. Mais au moins le gouvernement aura « fait » quelque chose. Et cela, Monsieur Balladur, ne nous coûtera rien !

▶ **Dominique Ambiel est président du groupe Expand Images.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

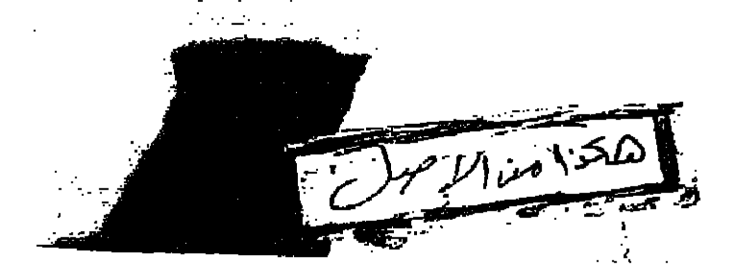
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



Le départ de l'armée rouge de Berlin et des pays baltes

Les derniers soldats russes quittent l'Allemagne

Quarante-neuf ans après que le drapeau soviétique eut été hissé sur les ruines fumantes du Reichstag l'armée russe a achevé son retrait du sol allemand

Le président russe Boris Eltsine est venu assister, mercredi 31 août à Berlin, aux cérémonies organisées pour le départ des derniers soldats de l'armée rouge encore présents en Allemagne. Ce même jour, les dernières troupes russes doivent également quitter les pays baltes.

■ SYMBOLE. Pour l'Allemagne, c'est le symbole de l'achèvement de la réunification dans ses aspects « extérieurs ». Ce départ est le résultat des accords conclus en 1990 entre les deux Allemagne et les quatre « puissances de tutelle » (Etats-Unis, Grande Bretagne, France, Russie), puis entre l'Allemagne et la Russie.

■ LECONS. Le chancelier Kohl a invité le président russe à « tirer les leçons du passé». Il a rendu hommage aux millions de Russes qui ont péri pendant la seconde guerre mondiale et a évoqué la « division douloureuse » de l'Allemagne.

■ SOULAGEMENT. Dans les Etats baltes, c'est l'aboutissement de négociations qui furent plus laborieuses et n'ont été conclues que trés récemment avec l'Estonie.

BERLIN

de notre correspondant

Le président Boris Eltsine est venu assister, mercredi 31 août à Berlin, au côté du chancelier Kohl, à une cérémonie au Schauspielhaus marquant le départ des derniers soldats russes encore stationnés en Allemagne. Puis les deux hommes se sont rendus au mémorial soviétique de l'arrondissement de Treptow pour une prise d'armes par une unité de la brigade de Berlin, la dernière unité russe présente en Allemagne.

Cette ultime cérémonie était en quelque sorte le point d'orgue de la réunification allemande. Le retrait de l'armée rouge avait été convenu dans l'accord dit « 2 + 4 » sur le règlement de la question allemande, signé en septembre 1990 entre les deux Etats allemands et leurs quatre puissances de tutelle, les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France et ce qui était encore l'Union soviétique. Le 3 octobre suivant, l'Allemagne retrouvait son unité dans ses nouvelles frontières de l'après-guerre. A peine un an avant, le 9 novembre 1989, le mur de Berlin était tombé, entraînant dans son sillage l'empire soviétique.

En quittant Moscou pour Berlin mardi soir, le président Eltsine s'était déclaré convaincu que ce départ ne pouvait que normaliser les relations entre les deux pays et que celles-ci allaient pouvoir se développer en toute quiétude. Il s'est refusé à envisager que les Allemands, enfin débarrassés de cette présence russe encombrante, puissent avoir la tentation de se montrer moins amicaux à l'égard de Moscou.

Le dernier soldat russe quittant le centre de l'Europe et rentrant au pays avec, pour solde de tout compte, une poignée de marks gagnés au marché noir, c'est aussi une page de l'histoire européenne qui est tournée. Pour l'Allemagne, malgré la discrétion observée, c'est une immense libération. La Russie de Boris Eltsine n'est sans doute pas l'Union soviétique de Staline ou de Brejnev. Mais l'armée qui s'en va était restée, pour les Allemands et, d'une certaine manière, pour les Russes eux-mêmes, l'armée rouge. Une armée qui, rien que dans l'ultime bataille de Berlin, au printemps 1945, avait encore payé du sacrifice de 72 000 des siens l'effondrement du nazisme, la capitulation de l'Allemagne, avant de devenir, aussitôt après, la soldatesque symbole de l'occupation. Dernier fleuron d'un empire disloqué, elle a quitté l'Allemagne comme une arrière-garde de miséreux dont le seul ciment avait été le mythe du communisme victorieux.

Par la petite porte

En son quartier général de Wunsdorf, à une trentaine de kilomètres au sud de Berlin, une immense statue de Lénine a jusqu'au dernier jour continué de monter la garde sur l'héritage. Et si la faucille et le marteau avaient cédé la place aux couleurs de la Russie éternelle sur les bâtiments officiels, personne n'avait pris la peine de retirer les fortes pensées des pères de l'armée rouge placardées aux murs de l'immense base, comme celle-ci : *« L'amiral Ouchakov a dit que la vie de chacun appartient à la patrie et que seul le courage lui est utile. »*

Les généraux russes auraient bien aimé être traités comme les alliés occidentaux qui, pour leur départ de Berlin, ces prochains jours, auront droit à une grande parade officielle et aux larmes de nostalgie. Ils ont fait valoir qu'ils avaient après tout appartenu à la même alliance antinazie et qu'ils étaient, eux aussi, arrivés à Berlin pour la bonne cause. Mais ni les Allemands ni les Alliés occidentaux n'ont accepté que soient traités sur le même pied ceux qui, après guerre, ont défendu la liberté de Berlin et ceux qui ont imposé à la partie est de l'Allemagne un régime communiste honni.

Les soldats russes ont dû se contenter de cérémonies plus confidentielles, comme celle qui avait été organisée en juin dans le quartier de Köpenick, dans l'est de Berlin. 1 500 hommes de la garnison de Karlshorst, la dernière à avoir officiellement fermé ses portes la semaine dernière, avaient défilé avec leurs blindés devant le bourgmestre de Berlin et quelques milliers de spectateurs dont beaucoup ne cachaient pas alors leur soulagement. Cette garnison, où les généraux soviétiques avaient reçu le 9 mai 1945 la capitulation allemande, était pour les Berlinois un autre symbole : c'est de là qu'étaient venues les unités soviétiques chargées de mater la révolte du 17 juin 1953 à Berlin-Est, de là aussi que venaient les chars qui avaient fait face aux chars américains lors de la construction du mur en 1961. Là encore que se trouvait le centre du KGB en Europe centrale.

Il a fallu de laborieuses discussions pour qu'un compromis sur le déroulement des cérémonies du 31 août puisse être entériné lors de la dernière visite de Boris Eltsine à Bonn, au mois de mai. Les Allemands avaient proposé que celles-ci se déroulent à Weimar. Les généraux russes exigeaient qu'elles aient lieu à Berlin, le symbole de leur victoire sur le nazisme. Mais ils n'ont pas obtenu la dernière parade qu'ils souhaitaient. Ils quittent l'Allemagne par la petite porte, en ayant respecté scrupuleusement les délais qui leur étaient impartis.

Leur départ a été réglé, par un accord signé le 12 octobre 1990, qui fixait le rythme du retrait des troupes, des armements, les conditions du stationnement des forces russes pendant la période transitoire, les engagements financiers de l'Allemagne. Initialement prévue pour la fin de l'année, la date ultime du retrait a été avancée de quatre mois lors de la visite que le chancelier Kohl a effectuée à Moscou en décembre 1992, en échange d'un engagement financier supplémentaire de Bonn. Au total, ce retrait lui aura coûté 15 milliards de deutschemarks. La moitié pour les frais d'entretien et de transport, l'autre moitié pour un programme de construction de logements en faveur des militaires russes dans leurs régions d'origine.

Lors de sa dernière réunion, le 28 juillet à Teupitz, la commission mixte chargée de veiller aux opérations de retrait a mis fin à sa mission en se félicitant de l'esprit de coopération dans lequel tout s'était passé. En 1990, les Russes étaient encore 546 000 en RDA (338 800 personnels militaires et les membres de leurs familles). Il leur a fallu ramener par bateau, par train, par avion une liste impressionnante de matériel : 4 209 chars, 6 208 véhicules blindés, 3 682 pièces d'artillerie, 691 avions, 683 hélicoptères, 2,7 millions de tonnes de matériels divers, dont 677 032 tonnes de munition.

Une présence devenue insupportable

Les Allemands ont récupéré un millier de casernes, de terrains de manœuvres, de bases aériennes occupés depuis la guerre par la garnison russe sur tout le territoire de l'ex-Allemagne de l'Est. Au total, cela représente une superficie de 240 000 hectares, un espace plus grand que l'ensemble de la région parisienne, l'équivalent de la Sarre. Une petite partie de ces terrains et bâtiments seront utilisés par l'armée allemande ; d'autres, à proximité des villes, serviront à des lotissements, à des zones d'activité économique. Certaines zones de manœuvres doivent devenir des réserves naturelles. Bien souvent, les frais de réhabilitation sont énormes.

Certaines garnisons, comme le quartier général de Wunsdorf, implanté dans une forêt de pins et de bouleaux, étaient tenues dans un ordre impeccable. Mais beaucoup d'autres ressemblaient à des dépotoirs de ferrailles et d'objets hétéroclites. De nombreux casernements sont dans un état de vétusté tel qu'ils ne peuvent être que rasés. Un peu partout aux alentours des villes de l'ex-RDA, au hasard de bois ou de terrains vagues, des bâtiments attendent aux quatre vents, portes béantes, fenêtres arrachées, qu'il soit statué sur leur sort. Les populations locales se sont fait un plaisir de récupérer ce qui pouvait encore l'être, petite vengeance après quarante ans de présence militaire devenue insupportable au moment de la chute du régime communiste.

C'est presque un miracle que ce retrait se soit passé avec aussi peu d'incidents. Dans les premiers mois, le pire a parfois été évité de justesse. Des bandes de jeunes ont voulu s'en prendre à des garnisons ; il y eut quelques bagarres dans les rues. Les Russes, comme les Allemands, redoutaient des désertions massives, et il y eut des problèmes, vite étouffés au début, avec des officiers déserteurs dont le commandement russe réclamait la restitution. A la recherche de marks, beaucoup de soldats russes étaient prêts à vendre n'importe quoi, et il était à craindre de voir apparaître un important trafic d'armes. Le général Matveï Burlakov, qui a remplacé au pied levé le général Snetkov en 1991, a su apparemment prendre les mesures nécessaires pour rétablir la discipline dans ses troupes et faire en sorte qu'elles soient plus discrètes.

Sauf pour le troc. Les alentours des casernes se sont transformés au fil des mois en petits marchés de plein air où les officiers et leurs familles venaient compléter leur ordinaire. Personne ne connaîtra jamais sans doute l'ampleur des trafics qui se sont déroulés, et la part qu'y ont pris les responsables militaires eux-mêmes. Cela aura eu au moins pour résultat que les allées et venues entre les casernes et les villes allemandes se sont intensifiées. Au fil des mois, on a fini par s'habituer. On s'est côtoyé, à défaut de dialoguer vraiment ; car si le russe avait été langue étrangère obligatoire à l'école pour les Allemands de RDA, ils s'efforçaient de l'oublier aussi vite que possible.

HENRI DE BRESSON

La fin de cinquante ans d'occupation des Etats baltes

En vertu des accords conclus entre Moscou et les trois Etats baltes, tous les soldats russes doivent aussi avoir quitté ces petites Républiques ce mercredi 31 août.

Après plus de cinquante ans d'occupation soviétique, le départ des 150 000 soldats russes des trois pays baltes semblait inéluctable aussitôt l'indépendance de ces derniers reconnue par Moscou, quelques semaines après le coup d'Etat manqué d'août 1991. Il aura pourtant fallu attendre la fin juillet 1994 et l'intervention de Bill Clinton et d'Helmut Kohl _ pas moins _ pour que les négociations entre la Russie et l'Estonie aboutissent à un protocole d'accord. Outre des questions stratégiques, en fait mineures, la principale difficulté concernait le sort à réserver à l'importante communauté russophone vivant dans les pays baltes, et plus particulièrement aux militaires retraités et à leurs familles résidant depuis parfois plusieurs dizaines d'années dans ces pays.

La communauté russophone étant la moins nombreuse en Lituanie, il n'est donc pas paradoxal que ce soit avec Vilnius, pourtant en pointe dans les combats pour l'indépendance, que Moscou soit arrivé le plus rapidement à un accord. Ainsi, dès août 1993, le départ des soldats russes était acquis. Les discussions furent plus ardues avec les Lettons puisqu'elles durèrent jusqu'au 30 avril 1994. L'arrivée au pouvoir, à l'issue des élections générales de juin 1993, d'anciens dirigeants du Parti communiste ne fut sans doute pas étrangère à l'aboutissement des discussions. Riga accepta ainsi d'octroyer des garanties sociales et une aide au rapatriement pour les retraités militaires russes vivant en Lettonie ainsi que le droit pour Moscou d'utiliser le radar de Skrunda jusqu'en 1998. Les pourparlers avec l'Estonie furent les plus difficiles puisqu'il fallut attendre le 26 juillet 1994, et plus de cinq heures de discussions épineuses entre Boris Eltsine et son homologue Lennart Meri, pour que Moscou accepte de retirer ses troupes avant le 1 septembre, en contrepartie de garanties offertes aux retraités militaires russes et une location de la base navale de Paldiski.

Tout n'est pas réglé pour autant. Des conflits frontaliers enveniment toujours les relations entre Moscou et Tallin, et les importantes minorités russophones en Estonie et en Lettonie s'estiment toujours victimes de ségrégation de la part des autorités en place.

J.-A. F.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Sarajevo évalue les dangers d'une levée de l'embargo sur les armes

Alors que Washington a l'intention de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour obtenir la levée de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques si les Serbes de Bosnie n'ont pas signé le plan de paix international d'ici le 15 octobre, les autorités de Sarajevo évaluent les risques d'une telle décision. Le chef du gouvernement bosniaque, Haris Silajdzic, a certes renouvelé mardi 30 août sa demande de levée de l'embargo sur la livraison de matériel militaire mais, dans un entretien au quotidien de Sarajevo *Oslobodjenje*, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a pour sa part estimé que cette mesure constituait une arme a double tranchant. *« Obtenir des armes supplémentaires ne doit pas nécessairement être lié à la levée de l'embargo. Ce serait la méthode la plus simple mais cela créerait un ensemble d'autres problèmes »*, a-t-il indiqué.

Dans les chancelleries occidentales comme à Sarajevo, on redoute que la levée de l'embargo ne fournisse aux Serbes le prétexte d'une offensive massive, tandis que les livraisons d'armes mettraient plusieurs semaines à se réaliser. Le risque est d'autant plus grand que cette levée de l'embargo entraînerait vraisemblablement le retrait des « casques bleus » sur le terrain. *« Un retrait facilitera l'offensive serbe. Si les «casques bleus» se retirent, ils seront complices du projet de création de la Grande Serbie »*, a mis en garde, mardi, M. Silajdzic. De nombreux responsables bosniaques estiment aujourd'hui qu'il vaudrait mieux continuer d'équiper l'armée avec des armes de contrebande et maintenir la présence des soldats de l'ONU. *« L'armée gouvernementale a amélioré sa capacité de combat mais a toujours besoin de blindés et d'artillerie pour défaire les Serbes »*, a toutefois souligné M. Izetbegovic.

M. Silajdzic a, par ailleurs, exclu toute possibilité de renégocier les cartes de la Bosnie prévues par le plan de paix international, comme l'avait suggéré la veille le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev. *« Nous avons accepté les cartes, la question est donc close »*, a-t-il précisé. _ *(AFP, Reuter.)*

MACÉDOINE : incidents meurtriers à la frontière avec la Serbie.- Deux ressortissants de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont été tués au cours des dix derniers jours par des gardes-frontières macédoniens. Belgrade a *« vigoureusement condamné»* la *« provocation »* tandis que la Macédoine a dénoncé l'incursion fréquente de contrebandiers sur son territoire. Un millier de « casques bleus » dont des éléments américains sont chargés en Macédoine de la prévention de l'extension du conflit ex-yougoslave. *(AFP.)*

DANEMARK

Les sociaux-démocrates sont en position favorable pour l'emporter aux élections

COPENHAGUE

de notre correspondant en Europe du nord

En décidant, lundi 29 août, de convoquer des élections générales pour le 21 septembre (*le Monde* du 30 août), le premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a, semble-t-il, pris de court ses adversaires, qui s'attendaient à un scrutin début novembre ou décembre. Le moment ne pouvait être plus propice : rarement, en effet, l'économie danoise ne s'était aussi bien portée, au point d'être classée parmi les plus performantes d'Europe. Le modèle danois n'est-il pas cité en exemple par le gouvernement conservateur suédois ? *« La situation n'est pas magnifique, mais le Danemark va mieux ! »* constate, modestement, M. Rasmussen, arrivé au pouvoir fin janvier 1993 après la démission de son prédécesseur conservateur Poul Schulter, éclaboussé par un scandale politique.

Réconforté par l'accueil positif réservé récemment au projet de budget par les syndicats et les organisations patronales, M. Rasmussen sait, en outre, qu'il a d'excellentes cartes politiques en main pour se maintenir au pouvoir ; Il pourra ainsi s'appuyer, en cas de besoin, sur les socialistes du peuple (communistes dissidents), au cas où, comme le prédisent les sondages, les deux petits partis de la coalition gouvernementale, les chrétiens et les centristes-démocrates (les deux autres partenaires sont les sociaux-démocrates et les radicaux), ne parviennent pas à se maintenir au Parlement.

« Notre objectif est de poursuivre la politique menée jusqu'à présent par les quatre partis », a affirmé M. Rasmussen, comme pour rassurer ses alliés sur sa fidélité. Un sondage, paru lundi, a fait apparaître l'existence d'une majorité de centre gauche _ composée de sociaux-démocrates, de radicaux et de socialistes du peuple _ créditée de 94 sièges sur 179.

L'opposition de droite a vite fait de dénoncer *« le péril rouge»* : pour elle, ces élections constituent un choix entre le « bloc rouge » et le « bloc bleu » (conservateurs, libéraux et progressistes d'extrême droite). Rarement la polarisation droite-gauche aura été aussi forte dans un pays traditionnellement tourné vers le compromis.

La droite classique (au pouvoir de 1982 à janvier 1993) s'est ouverte au Parti du progrès (extrême droite) pour assurer à tout prix son retour aux affaires. Mais, sans candidat unique pour le poste de premier ministre, désarmée par le succès économique du gouvernement, face auquel elle n'a pu proposer que des mesures d'austérité, elle a perdu l'avance dont elle disposait sur la social-démocratie. *« Dire oui aux bourgeois, c'est dire oui à ceux qui veulent détruire l'Etat-providence »* a averti de son côté M. Rasmussen. _ *(Intérim.)*

AFRIQUE

La tension entre Alger et Rabat et l'expulsion de vingt islamistes internés à Folembray dans l'Aisne

Les autorités marocaines évoquent des « mesures d'assouplissement » à l'égard des Algériens

Selon l'agence officielle marocaine MAP, il n'y aura *« aucun changement d'attitude »* à l'égard des ressortissants algériens ou d'origine algérienne régulièrement installés au Maroc. Ceux-ci continueront à *« jouir pleinement des garanties de la convention d'établissement »*, a indiqué, mardi 30 août, une dépêche citant le ministère de l'intérieur et intitulée *« Mesures d'assouplissement prises par les autorités marocaines »*.

L'agence algérienne de presse APS a, pour sa part, indiqué que 10 200 personnes ont passé la frontière terrestre entre l'Algérie et le Maroc depuis la décision prise vendredi par Rabat d'imposer un visa d'entrée aux ressortissants de nationalité et d'origine algériennes. Selon l'APS, la décision de l'Algérie de fermer dans son intégralité sa frontière avec le Maroc à partir de lundi est *« effectivement entrée en vigueur »* au niveau des quatre postes d'Akid-Lotfi, Akid-Abbas, Boukanoun et Béni-Ounif. A la suite de cette décision, plus de 100 Marocains qui devaient regagner leur pays en traversant l'Algérie se trouvent bloqués en Tunisie.

Mardi, la gare centrale de Rabat a été fermée pendant près de trois heures à la suite d'une alerte à la bombe. Le bureau de l'AFP à Rabat avait reçu un coup de téléphone anonyme d'un homme indiquant : *« Tant que nos copains de La Courneuve* [allusion aux auteurs présumés du double assassinat de Marrakech, la semaine dernière] *ne seront pas libérés, tant qu'on continuera à arrêter des Algériens, nous massacrerons des Marocains. »*

Le Front islamique du salut (FIS-dissous) a mis en garde le Maroc *« contre les mauvais traitements que subissent* [ses] *compatriotes »* dans ce pays, à la suite de l'instauration d'un visa d'entrée sur son territoire pour les Algériens. *« Le FIS et les Moudjahidines* [combattants] *rendent les autorités marocaines responsables de la sécurité de la communauté algérienne installée dans le pays et les mettent en garde contre les mauvais traitements que subissent nos compatriotes »*, a déclaré mardi Cheikh Abdelbaki Sahraoui, membre fondateur du FIS et imam de la mosquée de l'avenue Myrrha à Paris, dans un communiqué.

Le quotidien algérien *El Hiwar* a rapporté mardi qu'un responsable du FIS, Othmane Aissani, a été remis en liberté provisoire dimanche, après dix-huit mois de détention à la prison de Serkadji (ex-Barberousse) d'Alger. M. Aissani était membre de l'instance suprême du mouvement islamiste, le Majlis Ech Choura (conseil consultatif), et vice-président de son bureau exécutif provisoire. Il est le troisième dirigeant du FIS a être libéré depuis le mois de février. – *(AFP.)*

Rabat demande la coopération judiciaire française par le biais d'Interpol

Une semaine après la fusillade de l'hôtel Atlas-Asni, qui fit deux morts le 24 août à Marrakech, les autorités marocaines ont adressé à la France, mardi 30 août, une demande de renseignements visant plusieurs Français d'origine maghrébine et Maghrébins résidant en France. Transitant par le biais d'Interpol, cette demande de coopération judiciaire indique, par son contenu, que Rabat privilégie la thèse d'un réseau venu de l'étranger pour commettre une série d'attaques à main armée sur son territoire.

La demande de coopération concerne notamment les quatre jeunes gens interpellés par la police marocaine, dans des conditions demeurant assez floues. Il s'agit d'abord de Stéphane Aït-Idir, un Français d'origine algérienne âgé de vingt-deux ans, et de Redouane Hammadi, un Français d'origine marocaine âgé de vingt-quatre ans. Tous deux domiciliés à la cité des 4 000 de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ils sont connus du commissariat local pour des actes de petite délinquance – des coups et blessures aux vols sans envergure –, sans jamais avoir été condamnés. Lui aussi arrêté après le meurtre des deux touristes espagnols à Marrakech, Kamal Benackha, un Français d'origine algérienne demeurant à Orléans, est également connu pour des actes de petite délinquance. Enfin, Abdesslam Guerouaz, un Marocain de vingt-six ans résidant à Paris, n'était pas connu de la police française. Ces quatre jeunes gens n'étaient pas connus, selon les Renseignements généraux, pour avoir participé à des activités islamistes en France. Mais les autorités marocaines semblent s'intéresser aux contacts qu'auraient pu avoir, dans l'Hexagone, les personnes recherchées avec des responsables islamistes.

E. In.

La France ferme ses frontières à la majorité des Algériens

« Au vu des récents événements (...), nous avons décidé de transférer l'essentiel de la fonction de délivrance des visas en France » : cette petite phrase d'Alain Juppé, prononcée le 24 août, à Paris, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de son audition par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, était passée inaperçue. A tort.

Le chef de la diplomatie française ne précisait pas, il est vrai, à quelle date ni dans quelles conditions cette décision allait être mise en œuvre. Or, depuis le début de la semaine, les Algériens le savent : les trois consulats de France en Algérie (Alger, Oran, Annaba) n'offrent plus, désormais, qu'une porte désespérément close. Au téléphone, ce sont les gardes de sécurité qui répondent. *« Il n'y a plus personne, madame, le consulat est fermé depuis hier. Tout a été déménagé »*, nous a courtoisement expliqué, mardi après-midi 30 août, l'un des plantons du consulat général de France à Alger.

Fermé... mais jusqu'à quand ? *« Oh ! Au moins jusqu'à la fin septembre ! Essayez de rappeler début octobre »*, suggère gentiment le fonctionnaire. Peut-on, en attendant, adresser un courrier quelque part, faire une demande de visa par voie postale ? *« Je ne peux rien vous dire de plus »*, ajoute l'agent de sécurité, *« sincèrement désolé »*.

Privée *de facto* de visa français, l'immense majorité des Algériens sont donc implicitement priés de faire preuve de patience – *« ... Ou d'aller se faire voir ailleurs ! »*, comme le résume crûment une jeune Algéroise, visiblement bouleversée. *« Il ne faut pas se plaindre ! La France ferme ses frontières, le Maroc fait de même, mais il nous reste la Tunisie ou, pourquoi pas, la Libye ou le Niger ! »*, commente avec ironie un fonctionnaire algérien des Nations unies. Lui-même dit avoir fait *« deux heures de queue »* devant l'entrée de l'ambassade de France à Alger, avant de pouvoir remettre son dossier de demande de visa *« à un simple gendarme »*. La suite ? *« Le gendarme m'a dit qu'on me contacterait, qu'il suffisait d'attendre. »*

De source diplomatique française, on confirme que, jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe consulaire soit installée à Nantes – siège du service mondial des visas, récemment délocalisé –, seuls les Algériens « recommandés » pourraient prétendre à l'obtention du précieux coup de tampon. Cette nouvelle procédure devrait être annoncée mercredi 31 août par le Quai d'Orsay, le système nantais devenant opérationnel *« dans les prochains jours »*.

Autrement dit, quelle que soit la formulation diplomatique utilisée, la France a bel et bien décidé, sinon de fermer ses frontières aux Algériens, du moins de les rendre de plus en plus hermétiques _ étanches pour le *« vulgum pecus »*, ouvertes pour les seuls *« pistonnés »*, comme on le confie avec élégance dans les couloirs du Quai d'Orsay, loin des précautions d'usage.

A une semaine de la rentrée scolaire, alors que les groupes islamistes menacent de frapper à nouveau (plus de 400 établissements scolaires ont déjà été entièrement ou partiellement détruits depuis l'année dernière) et que le feu croisé des violences – terroristes et militaires – attise l'angoisse d'une population déjà fort éprouvée, la décision française sonne comme un abandon. Communément considérée comme une *poudrière*, l'Algérie devient pour nombre de ses citoyens une souricière.

CATHERINE SIMON

La répression contre les fondamentalistes musulmans

Quatre semaines d'assignation à résidence

Au lendemain de l'attentat d'Alger qui avait coûté, le 3 août, la vie à cinq Français, la police française avait multiplié les interpellations de présumés militants islamistes et entrepris de les regrouper à Folembray (Aisne). Le 4 août, six sympathisants islamistes, placés depuis plusieurs semaines sous surveillance policière dans des hôtels, étaient regroupés sur le site de la caserne Général-Gaston-Billotte, désaffectée depuis un an. Parmi les personnes transférées figurait notamment Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), consigné au château de Benac (Ariège) depuis l'opération « Chrysanthème » lancée le 9 novembre contre les milieux islamistes.

Le 5 août, ces « suspects » étaient rejoints à Folembray par dix présumés militants et sympathisants islamistes, interpellés dans la région parisienne et dans plusieurs villes de province par les renseignements généraux (RG) et la direction de la surveillance du territoire (DST). *« Des mesures de sécurité nécessaires pour faire face à la situation créée par l'attentat perpétré le mercredi 3 août en Algérie ont été prises »*, expliquait le ministère de l'intérieur pour commenter le regroupement. Les seize Algériens interpellés étaient alors assignés à résidence dans la bourgade rurale de l'Aisne.

Ces assignés, parmi lesquels un épicier, deux imams, des étudiants, etc., étaient *« tous sous le coup d'un arrêté d'expulsion »*, annonçait Charles Pasqua. De source policière, on mettait en cause l'influence intellectuelle et le poids politique de la plupart des interpellés, sans les présenter comme des activistes. *« Ce sont des gens qui n'ont pas respecté les règles élémentaires de L'hospitalité et ils ont l'air d'être mécontents chez nous. Mais qu'ils s'en aillent ! »*, commentait M. Pasqua le 5 août. Le ministre avait cependant précisé que ces seize personnes ne seraient pas expulsées vers l'Algérie, où leur vie serait en danger. *« Nous ne tolérons pas que sur notre sol s'organisent ou se développent des réseaux de soutien au terrorisme et nous continuerons ce type d'action chaque fois que cela sera nécessaire »*, ajoutait le ministre de l'intérieur.

Le nombre des personnes retenues allait peu à peu s'accroître. Un Algérien interpellé en possession de tracts du FIS, à Annonay (Ardèche), était à son tour transféré. Puis, le 10 août, six hommes de nationalité algérienne étaient eux aussi conduits à Folembray. Dans le même temps, le ministère de l'intérieur multipliait les *« Opérations de sécurisation »* consistant à faire contrôler par les policiers et les gendarmes les identités de « suspects », parmi lesquels les présumés étrangers en situation irrégulière étaient particulièrement visés. Le 18 août, un ressortissant marocain était à son tour conduit à la caserne.

L'Armée islamique du salut (AIS), bras armé du FIS en Algérie, menaçait alors la France de représailles.

Les conditions de « détention »

« Camp de concentration de Folembray », avaient affiché les détenus sur une banderole accrochée à la façade de la caserne. Les avocats de treize des assignés de Folembray avaient déposé, le 12 août, devant le tribunal administratif d'Amiens, un recours afin de surseoir à l'exécution de l'arrêté ministériel d'expulsion. Ils demandaient aussi l'établissement d'un constat d'urgence sur les conditions d'assignation de leurs clients. Enfin, le ministère de l'intérieur était assigné en référé pour voie de fait à l'encontre de Mohamed Benkaled, le 22 août, devant le tribunal de grande instance de Laon. L'audience était prévue pour le 8 septembre.

L'un des Algériens assignés à Folembray, Saïd Magri, cessait de s'alimenter à partir de la mi-août et était hospitalisé le 23 août. Reconduit, mardi 30 août, contre sa volonté, à la caserne de Folembray, il était de nouveau hospitalisé à la demande du préfet de l'Aisne, qui avait reçu des certificats médicaux concernant l'état de santé de cet homme âgé de vingt-neuf ans. Pour sa part, Edouard Balladur déclarait, mardi, sur Europe 1 : *« Nous ne pouvons pas accepter que sur le sol de la France soient menées des actions qui peuvent porter atteinte ou à la tolérance ou aux droits de l'homme.* [Les vingt-six intégristes détenus à Folembray] *le sont en vertu de nos règles et de nos principes. »*

E. In.

« Urgence absolue »

Dans son communiqué annonçant, mercredi 31 août, l'expulsion des islamistes, le ministère de l'intérieur précise que certains des assignés de Folembray ont été *« signalés par les services de police comme se livrant à des activités susceptibles de présenter des dangers pour la sécurité de nos compatriotes »*. S'appuyant sur ce constat, la Place Beauvau a expulsé vingt des vingt-six étrangers en se fondant sur l'article 26 de l'ordonnance de 1945 relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Cet article précise que, en cas *« d'urgence absolue »*, une expulsion peut être prononcée *« lorsqu'elle constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou pour la sécurité publique »*.

Cette disposition permet au ministère de l'intérieur d'échapper aux restrictions applicables aux étrangers dits *« protégés »*. En effet, lorsqu'un étranger est enraciné en France, la législation le protège afin d'éviter qu'il soit victime d'éloignements abusifs. C'est notamment le cas pour les étrangers mariés à des Françaises ou pour les parents d'enfants français. C'est également le cas des étrangers résidant régulièrement en France sous couvert de l'un des titres de séjour prévus par l'ordonnance de 1945 ou les conventions internationales lorsqu'ils n'ont pas été condamnés définitivement à une peine au moins égale à un an d'emprisonnement sans sursis.

Deux des assignés de Folembray s'étaient vus refuser le renouvellement de leurs titres de séjour au mois de novembre 1993. Ils étaient donc sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière qui pouvait être exécuté à tout moment. Tous les autres, selon leurs avocats, étaient en situation régulière et aucun d'entre eux n'a été condamné à une peine de prison de plus d'un an avec sursis. Il était donc impossible de les expulser selon les procédures classiques puisqu'ils faisaient partie des étrangers protégés par l'ordonnance de 1945. Le ministère de l'intérieur a donc eu recours à une expulsion en *« urgence absolue »*.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du juge administratif, puis du Conseil d'Etat. La juridiction administrative est chargée d'examiner les charges réunies par le ministère de l'intérieur et d'apprécier si la Place Beauvau a commis une *« erreur manifeste d'appréciation »* en considérant que ces charges constituent une *« nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »*.

A. C.

Au Maroc, des islamistes sous surveillance

Ils sont de plus en plus influents à travers différents partis ou organisations mais préfèrent rester dans la légalité

RABAT

correspondance

L'organisation El Chabiba el Islamiya (la Jeunesse islamique) et son chef, Abdelkrim Moti, restent liés à l'assassinat, en 1975, d'Omar Benjelloun, une des figures de proue de la gauche. Quelques individus ont été condamnés à de très lourdes peines, à la fin des années 70 et au début des années 80, pour avoir manifesté violemment contre le régime marocain, le chah d'Iran ou Israël. Mais les mouvements ou courants islamistes marocains ont presque toujours hésité, jusqu'à maintenant, à prôner la violence et – surtout – à la pratiquer.

En fait, de l'avis unanime, c'est le 3 février 1991, à Rabat, que l'on a pris conscience de leur importance. Ce jour-là, les partis de gauche et d'opposition avaient organisé une marche de solidarité avec l'Irak, et plusieurs milliers d'islamistes, remarquablement disciplinés, avaient rejoint le cortège. Depuis, les « barbus » marocains ont surtout fait parler d'eux à l'université, au cours de violents affrontements avec des étudiants de gauche et d'extrême gauche. De longues peines de prison ont souvent sanctionné les uns et les autres – la plupart ayant recouvré la liberté lors de la récente amnistie générale.

Leur activisme, l'espèce de terrorisme intellectuel qu'ils font subir aux autres étudiants, mais aussi leur action sociale, leur ont permis d'exercer une influence prépondérante dans ces milieux, même si la majorité des étudiants n'épousent pas leurs thèses. Cette forte présence sur les campus a été, il est vrai, grandement facilitée par l'étonnante politique de la chaise vide pratiquée par les organisations de gauche. En dehors de l'université, les islamistes seraient également très présents dans l'enseignement secondaire : la Confédération démocratique du travail (CDT), affiliée à l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition de gauche), compterait dans ses rangs de nombreux militants islamistes.

Dans certains quartiers populaires des grandes villes, à travers des œuvres de bienfaisance, ces réseaux religieux se constituent lentement une clientèle. Ainsi, à Casablanca, plusieurs dizaines de malades sous dialyse issus de milieux pauvres ne survivraient, selon certaines sources, que grâce à la générosité des *« frères »*.

Alcool et antennes paraboliques

Parmi les grands partis politiques traditionnels, c'est l'Istiqlal (opposition nationaliste) qui exprimerait le mieux leur sensibilité. Des propositions de loi contre la vente et la consommation d'alcool ou contre les antennes paraboliques – accusées de véhiculer « les idées et les images décadentes de l'Occident » – ont fait l'objet de discussions au sein de l'Istiqlal. Mais certains courants de l'USFP ne seraient pas insensibles, eux non plus, aux sirènes islamistes. Seul le Parti du progrès et du socialisme (PPS, pro-communiste) s'est toujours montré extrêmement ferme dans son rejet total des islamistes.

Dans un numéro spécial consacré, en janvier dernier, au *« casse-tête intégriste »*, l'hebdomadaire *Maroc Hebdo* recensait *« vingt-neuf principaux groupes »* islamistes. Si l'on y ajoute les formations plus réduites – dont l'immense majorité reste, au demeurant, tout à fait pacifique –, on pourrait multiplier ce chiffre par deux ou trois. Parmi les personnalités les plus connues figure, en tête de liste, Abdesslam Yassine, placé en résidence surveillée à Salé (près de Rabat) depuis cinq ans, après plusieurs passages en prison.

Son organisation, Al Adl Wal Ihsane (Justice et bienfaisance), a été créée en 1979 et jouit d'un certain prestige, sans doute du fait de la personnalité de son chef. Doté d'une vive intelligence, connu pour son honnêteté et jouissant d'un charisme certain, il est aussi un adversaire déclaré de la violence, estimant, à l'instar d'autres islamistes marocains, que celle-ci a toujours desservi leur cause. Critique à l'égard de la politique du gouvernement, il n'a cependant jamais remis fondamentalement en cause les institutions. Une modération que partage le courant d'Abdelilah Benkirane, leader d'Al Djamaa el Islamiya (assemblée islamique). La question est toutefois de savoir combien de temps la « vieille garde » réussira à maintenir ce cap légaliste.

On ne peut toutefois comparer les islamistes algériens à leurs cousins marocains, même si des problèmes économiques ou sociaux semblables – chômage, pauvreté, par exemple – peuvent induire les mêmes effets. Le Maroc est en effet un vieux pays, animé et cimenté par une foi et une culture religieuses profondes. C'est dans un islam tolérant et ouvert, parfois pystique, que les Marocains ont été éduqués. En outre, le roi Hassan II, « commandeur des croyants » (Amir al Mouminine), occupe une place importante dans l'espace religieux.

A ces atouts, hérités de l'Histoire, s'ajoute une vigilance policière de tous les instants. Le ministère de l'intérieur exerce un contrôle très strict sur les mosquées et surveille très attentivement les prêches du vendredi. Depuis une quinzaine d'années, ce même ministère a recruté, fort habilement, des diplômés de la faculté des sciences religieuses, chargés de suivre de près l'évolution des fidèles.

Tout le monde se demande évidemment si le Maroc peut, un jour, connaître la situation dramatique de son voisin ou la situation difficile de pays comme l'Egypte. Jusqu'à présent, en optant pour un certain pluri partisme, en faisant de bons choix économiques – notamment en agriculture –, en renforçant lentement l'Etat de droit, le royaume a évité le pire. Mais il lui faudra probablement faire beaucoup plus – avec l'aide des Européens – sur le plan social pour se garantir contre une vague islamiste.

MOUNA EL BANNA

…ray dans l'Aisne

…majorité des Algériens

CATHERINE SIMON

…listes musulmans

…tion à résidence

…gence absolue »

AFRIQUE

RWANDA

Le nouveau pouvoir recrute des soldats de l'ancien régime

Les fonctionnaires du nouveau gouvernement ont commencé à s'implanter dans la Zone humanitaire sûre (ZHS), anciennement contrôlée par la France au sud-ouest du pays, et ont ouvert des bureaux de recrutement pour les soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR, hutues), a *annoncé l'ONU mardi 30 août.* Les forces de la nouvelle Armée patriotique rwandaise (APR) prendront progressivement position près de quelques objectifs sensibles comme les centrales électriques, a précisé l'émissaire de l'ONU, au Rwanda, Shahargar Khan.

Lors d'une conférence de presse à Kigali, ce dernier a indiqué que des administrateurs civils, tels les préfets, les magistrats et les responsables de l'immigration allaient prendre leurs fonctions. Une dizaine de responsables de l'immigration, et des douanes sont déjà à pied d'œuvre aux points de passage le long de la frontière sud-ouest avec le Zaïre, a précisé le commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le général Tousignant.

Selon Shahargar Khan, des dizaines de soldats hutus des ex-FAR font défection chaque jour et rejoignent le Front patriotique du Rwanda (FPR), aujourd'hui au pouvoir ; 114 d'entre eux, dont trois commandants, se sont présentés lundi aux Nations unies, qui les recensent avant de les envoyer auprès du FPR.

Le Rwanda a retrouvé mardi son siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, après une absence d'un mois et demi liée au changement de pouvoir, en juillet, à Kigali. A Bruxelles, une mission de parlementaires européens qui s'étaient rendus le mois dernier au Rwanda a demandé la reconnaissance officielle du nouveau gouvernement rwandais par l'Union européenne. Selon cette délégation, dirigée par le conservateur britannique Lord Henri Plumb, et dont faisait partie Bernard Kouchner, une telle reconnaissance pourrait *« restaurer une certaine confiance »* chez les réfugiés réticents à rentrer au Rwanda. *« Nous n'avons pas de certitude,* a expliqué M. Kouchner, *mais une vraie volonté d'ouverture, de démocratie, et de respect des droits de l'homme nous a été proposée* [par les membres du nouveau gouvernement] ». – (*AFP, Reuter.*)

AMÉRIQUES

HAÏTI

Une intervention américaine est à nouveau à l'ordre du jour

La perspective d'une invasion américaine d'Haïti, qui s'était éloignée ces dernières semaines, paraît de nouveau d'actualité : des pays caraïbes ont en effet accepté de participer à l'opération et Londres a annoncé mercredi 31 août qu'elle fournira une frégate et un petit contingent de conseillers militaires.

WASHINGTON

de notre correspondante

Ce n'est pas parce que les militaires et les diplomates américains sont occupés avec la crise cubaine qu'ils ont renoncé à agir en Haïti : tel est le message que Washington a cherché à faire passer lundi 29 et mardi 30 août.

L'assassinat dimanche à Port-au-Prince du père Vincent, un proche du président Aristide, renversé en septembre 1991, a été perçu ici comme une nouvelle et grave provocation. Mardi, des responsables accompagnant le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott et le numéro deux du département de la défense John Deutch, à Kingston (Jamaïque), où ils participaient à une réunion de la Communauté caraïbe (CARICOM), ont confié à la presse que *« l'on se dirigeait à vive allure »* vers une invasion américaine pour rétablir la démocratie.

« Nous sommes très près d'avoir épuisé toutes les voies pacifiques », a ajouté l'un des responsables, tandis qu'un autre fournissait une évaluation chiffrée des troupes nécessaires pour mener à bien une invasion : de l'ordre de 10 000 hommes. M. Deutch a aussi déclaré que *« la force multinationale »* (trois pays des Caraïbes _ Jamaïque, Barbade et Trinidad _ et Belize ont accepté d'y engager 266 hommes) allait commencer à s'entraîner *« immédiatement »* à Puerto Rico.

Ultime tentative manquée de l'ONU

Parallèlement, à New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, rendait compte au Conseil de sécurité de l'échec d'une énième mission d'approche des militaires putschistes haïtiens pour les convaincre de quitter le pouvoir : ces derniers n'ont même pas voulu recevoir l'émissaire du secrétaire général, le diplomate suédois Rolf Knutsson. M. Boutros-Ghali en a donc conclu que les Etats-Unis avaient désormais la voie libre pour appliquer la résolution 940 du Conseil de sécurité, adoptée le 31 juillet, qui autorise l'usage de la force pour ramener le président Aristide à Port-au-Prince.

Un autre haut fonctionnaire américain, Brian Atwood, qui dirige l'Agence pour le développement international (AID), a rappelé mardi, lors d'un entretien avec quelques journalistes, dont la correspondante du *Monde*, que l'échéance d'octobre _ fixée cet été par Bill Gray, le représentant du président Clinton pour Haïti pour le départ de la junte _ tenait toujours. *« Ces trois pantins auront quitté le pouvoir d'ici au 1er octobre »*, avait dit M. Gray. Il est clair aujourd'hui, a ajouté M. Atwood, *« que nous nous dirigeons à toute vapeur vers la solution de ce problème »*. L'administration américaine a même déjà commencé à travailler sur la reconstruction d'Haïti après le rétablissement de la démocratie, en particulier lors d'entretiens, la semaine dernière à Paris, avec d'autres bailleurs de fonds, auxquels a participé le président Aristide.

Les Etats-Unis ont beaucoup travaillé cet été pour obtenir le soutien *actif d'autres pays des Caraïbes*, mais les résultats ne sont pas spectaculaires. L'apport de 266 soldats, annoncé mardi, reste mineur. Et, surtout, la question de la composition de la « force-relai », supposée relever sur place les troupes américaines après le départ de la junte, n'est toujours pas réglée. Cet aspect est important dans la mesure où les Américains veulent repartir de Port-au-Prince très vite après être intervenus. Enfin, peu d'efforts ont encore été faits pour préparer l'opinion publique _ traumatisée par le massacre, en octobre, de dix-huit soldats américains en Somalie _ à une éventuelle nouvelle opération à l'étranger. L'affaire, donc, se précise, mais n'est pas encore entièrement bouclée.

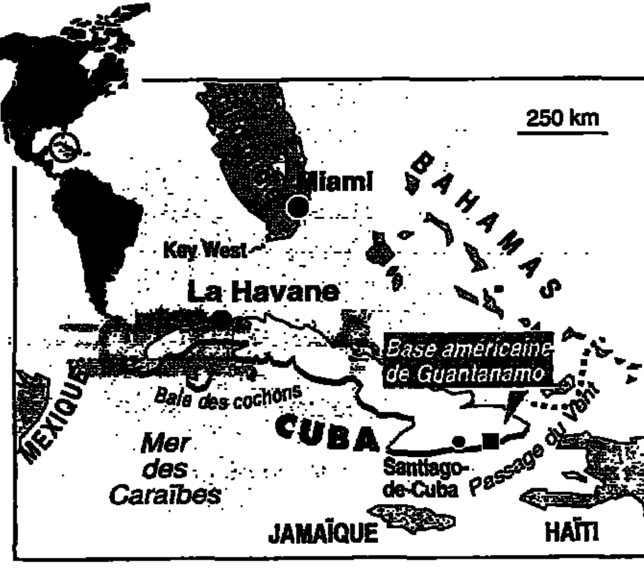
SYLVIE KAUFFMANN

Bill Clinton à l'épreuve des Caraïbes

Suite de la première page

Tout en promettant de restaurer la démocratie à Port-au-Prince, l'administration Bush finit par rapatrier tous ces réfugiés, sans plus de formalités. Au cours de la campagne électorale de 1992, le candidat démocrate Bill Clinton avait dénoncé cette politique inhumaine, à laquelle il avait promis de mettre fin. Mais une fois président, sensible aux amicales pressions des démocrates de Floride notamment, il continue de renvoyer les boat-people haïtiens chez eux. Depuis le début de son mandat, l'administration Clinton tâtonne, hésite, tergiverse sur les moyens de ramener la démocratie en Haïti, au point de se laisser humilier publiquement par la junte militaire lorsque, en octobre dernier, un bâtiment de la marine américaine le *Harlan-County*, transportant des instructeurs militaires, rebrousse chemin en apercevant sur les quais de Port-au-Prince une bande de voyous armés dépêchés par le général Cédras.

Cet incident porte un coup fatal à la crédibilité américaine. Pressé par les élus noirs au Congrès de trouver une solution, le président Clinton décide, en juin 1994, d'assouplir le traitement réservé aux réfugiés haïtiens : désormais, *ceux repêchés en mer seront*



emmenés dans un centre de transit ; là, ceux qui peuvent prétendre à l'asile politique seront envoyés dans divers pays d'accueil de la région ; les autres seront rapatriés. Cet assouplissement déclenche *une nouvelle vague de départs* : 11 000 Haïtiens sont recueillis en trois semaines... et envoyés à Guantanamo, faute de pays prêts à les accueillir. Parallèlement, Washington commence à multiplier les menaces d'une intervention militaire et s'en fait donner le mandat par le Conseil de sécurité de l'ONU, le 31 juillet dernier.

Le renvoi des « balseros »

De par leur statut de fugitifs d'un pays communiste, les Cubains bénéficiaient traditionnellement, eux, d'un régime spécial de la part des Etats-Unis, qui les accueillaient quasi automatiquement ; Fidel Castro le sait et s'en sert, de temps à autre, comme moyen de pression. Début août, confronté à un mouvement de mécontentement populaire, il décide d'ouvrir une soupape et laisse les plus désespérés prendre la mer. Ils le font aussitôt par milliers, sur de misérables radeaux faits de chambres à air et de chiffons, les *balsas*. Affolé par cet afflux à moins de trois mois d'une difficile élection, le gouverneur démocrate de Floride supplie Bill Clinton de résister. A la mi-août, la Maison Blanche annonce un revirement total : les boat-people cubains seront désormais traités comme leurs voisins haïtiens, qu'ils vont rejoindre à Guantanamo.

Les comparaisons s'arrêtent là. Cuba est une crise bilatérale, alors que les Etats-Unis ont impliqué la communauté internationale dans le problème haïtien. En Haïti, les Américains ont une solution de rechange au régime en place, le président Aristide ; à Cuba, l'alternative est beaucoup moins évidente. Avec Cuba, le dialogue est possible – il s'ouvre jeudi à New York. Avec Haïti, il ne l'est plus, *le secrétaire général de l'ONU*, Boutros Boutros-Ghali l'a confirmé, mardi 30 août : après l'échec d'un ultime émissaire que les putschistes n'ont même pas daigné recevoir, les voies pacifiques sont épuisées. Bref, plus que jamais depuis le putsch de septembre 1991, une intervention militaire américaine paraît être la seule solution. Et plus que jamais depuis l'effondrement de l'Union soviétique, les Etats-Unis ont peut-être l'occasion d'influer pacifiquement sur le cours des évènements à Cuba.

Agir plutôt que réagir

Pour l'instant, le président Clinton a agi plus finement sur Cuba que sur Haïti. Son refus de céder au « chantage aux réfugiés » tenté par Fidel Castro a été bien accueilli par ses compatriotes, sans pour autant provoquer de réactions trop brutales dans la communauté cubano-américaine. Mais l'épreuve est loin d'être terminée : avec le retour du beau *temps, les départs des balseros* s'accélèrent à nouveau depuis mardi, et le président Castro saura sans nul doute utiliser la pression pour chercher à obtenir des concessions des Américains, notamment sur l'embargo économique.

Les nouvelles sanctions décrétées par M. Clinton à l'encontre de Cuba peuvent servir de monnaie d'échange dans une éventuelle négociation, mais elles peuvent aussi se révéler contre-productives, en poussant de plus en plus de Cubains au départ. Il faut surtout, répètent les détracteurs du président américain, arrêter une stratégie, fixer des objectifs et les faire comprendre à l'opinion. Il lui faut agir plutôt que d'être sur la défensive, comme il l'a été sur Haïti, mener une véritable politique étrangère, sans être uniquement guidé par des impératifs intérieurs.

A mi-mandat, Bill Clinton a besoin d'un second souffle ; son chantier législatif ne progresse que lentement, sa popularité est au plus bas, il n'arrive pas, de son propre aveu, à *« faire passer son message »* dans la population et les media. Et, *en dépit de résultats* tout à fait honorables sur le Proche-Orient, la Russie, le commerce, ou de progrès sur la Corée du Nord, il s'est forgé une mauvaise réputation en matière de politique étrangère. Une intervention rapide et réussie pour ramener la démocratie en Haïti ainsi qu'*une ouverture* à Cuba seraient les bienvenues pour redresser cette image.

Souvent cette année, l'entourage de Bill Clinton a minimisé ses errements sur la crise haïtienne en soulignant qu'elle n'était pas une priorité pour sa diplomatie. Mais l'irruption du problème cubain a bouleversé les données. Cinquante bâtiments de l'US Navy et au moins 10 000 hommes de l'armée américaine sont déjà directement mobilisés sur le seul problème des réfugiés. Et la base navale de Guantanamo prend de bien étranges allures.

S. K.

CANADA

Le parti indépendantiste est donné vainqueur des prochaines élections provinciales au Québec

La campagne électorale pour les élections provinciales du 12 septembre au Québec est entrée dans une phase décisive, après le débat télévisé entre les chefs des deux principaux partis, lundi 29 août. Le face-à-face entre le chef des indépendantistes, Jacques Parizeau, et celui du Parti libéral, Daniel Johnson, a ravivé l'intérêt pour une campagne jusque-là sans éclat, mais sans modifier, semble-t-il, l'avance du Parti québécois.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Ce débat télévisé était pour les libéraux la dernière occasion de renverser une tendance qui leur est défavorable. Depuis l'ouverture *de la campagne électorale*, le Parti québécois de Jacques Parizeau, qui a promis d'organiser un référendum sur l'indépendance dans l'année suivant son accession au pouvoir, devance son adversaire de quatre à cinq points dans les sondages et s'achemine vers la victoire. Les libéraux, au pouvoir depuis près de neuf ans, avaient tout à gagner à un tel duel à l'approche des élections, d'autant que leur chef Daniel Johnson jouit d'une plus grande popularité personnelle que son adversaire.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Johnson, fédéraliste convaincu, a adressé aux Québécois un plaidoyer pour l'union canadienne, tout en attaquant le programme économique de M. Parizeau, selon lui *« d'un protectionnisme et d'un interventionnisme dépassé. »* M. Parizeau a quant à lui dressé la liste des *« échecs flagrants des politiques économique et sociale »* du gouvernement libéral, citant l'endettement du Québec (66 milliards de dollars canadiens, environ 257 milliards de francs), et le taux de chômage (12 % de la population active).

« L'égalité des chances »

M. Parizeau n'a pu éviter au cours du débat la question de la séparation du Québec, objectif fondamental du programme de son parti. Cette option ne recueille pas l'adhésion d'une majorité de Québécois : les plus récents sondages situent à 37 % la cote de l'indépendance dans la population.

C'est sur ce terrain que l'on attendait surtout les deux hommes, qui se sont livrés à une querelle de chiffres sur les présumés coûts de l'indépendance du Québec. Pour Jacques Parizeau, *« se débarrasser d'un gouvernement* (celui d'Ottawa) *qui est de trop »* ferait économiser 3 milliards de dollars par an aux Québécois. Pour Daniel Johnson, l'union canadienne est mieux à même de permettre le développement économique du Québec et de *« relever le défi de l'emploi »*.

Que ferait le Parti québécois si, *remportant les prochaines élections*, il se heurtait à un nouveau refus des Québécois d'entériner l'indépendance, comme ce fut déjà le cas au référendum de 1980 ? Serait-il temps alors d'oublier définitivement cet idéal ? *« Absolument pas,* a répliqué M. Parizeau. *La souveraineté du Québec va se faire, elle est nécessaire pour assurer l'égalité des chances et le plein emploi. »*

Dès son arrivée au pouvoir, le Parti québécois compte faire adopter par l'Assemblée nationale du Québec une déclaration solennelle affirmant la volonté de la province d'accéder à sa pleine souveraineté. Il prévoit d'entamer la rédaction d'un projet de Constitution d'un Québec indépendant. Cette démarche, qui serait amorcée avant la tenue d'un référendum, ne fait pas l'unanimité dans le camp indépendantiste. Le chef de l'opposition au Parlement fédéral, Lucien Bouchard, un fervent indépendantiste québécois lui aussi, a déclaré qu'il ne partageait pas les vues de M. Parizeau sur ce calendrier et sur les modalités d'accession à l'indépendance.

Le débat de lundi soir – le premier du genre au Québec depuis trente-deux ans –, ne semble pas avoir été de nature à faire basculer l'opinion. A propos de Daniel Johnson et de Jacques Parizeau, le quotidien montréalais *le Devoir* titrait : *« L'un est sympathique* (M. Johnson), *l'autre incarne le changement* (M. Parizeau) », résumant ainsi les sentiments qu'inspirent aux Québécois les deux aspirants au poste de premier ministre de la province. Bien que M. Johnson ait regagné un peu de terrain sur son adversaire au cours de la campagne, il ne dispose pas d'appuis suffisants dans toutes les circonscriptions de la province pour espérer remporter la majorité des 125 sièges qui forment l'Assemblée nationale du Québec.

SYLVIANE TRAMIER

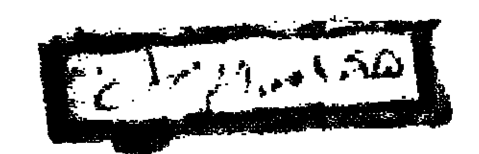
EN BREF

ANGOLA : soixante-dix personnes enlevées. – Les médias angolais ont indiqué, mardi 30 août, que soixante-dix personnes ont été enlevées vendredi par des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), près de la ville portuaire de Port-Amboin, à 250 kilomètres au sud de Luanda. Selon le *Jornal de Angola* (proche du gouvernement), la route reliant Luanda à Porto-Amboin est bloquée par des rebelles qui multiplient les attaques. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE : dénonciation d'« exécutions sommaires ». – Le Conseil éthiopien des droits de l'homme (EHRCO) a recensé dans son dernier rapport, publié mardi 30 août à Addis-Abeba, soixante-huit *« exécutions sommaires »* d'opposants présumés, commises par les forces gouvernementales entre décembre 1993 et juin 1994. Selon l'organisation, ces personnes sont mortes soit de torture en prison, soit après avoir été *« arrachées à leur cellule pour être exécutées sans procès »*. – *(AFP.)*

PÉROU : découverte de centaines de cadavres d'Indiens. – L'armée péruvienne a découvert, la semaine dernière en Amazonie, le long du fleuve Ene, à environ 450 kilomètres à l'est de Lima, des fosses communes contenant les restes de centaines d'Indiens Ashaninkas, a indiqué, mardi 30 août, une source militaire. Les victimes sont présumées avoir été tuées par les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : non-lieu pour les deux principaux chefs de l'opposition. – Les deux principaux dirigeants de l'opposition sénégalaise, Abdoulaye Wade et Landing Savané, qui comparaissaient, mardi 30 août, devant la chambre d'accusation du tribunal de Dakar dans l'affaire des sanglantes émeutes du 16 février, ont bénéficié d'un non-lieu. En revanche, vingt-cinq autres prévenus, membres des Moustarchidines (mouvement de jeunes musulmans), ont été renvoyés devant la cour d'assises. – *(AFP.)*



ASIE

CAMBODGE

Les Khmers rouges enlèvent des Vietnamiens

Des Khmers rouges ont enlevé, samedi 27 août, quatre pêcheurs vietnamiens à l'embouchure du lac Tonlé-Sap, au centre du Cambodge, a annoncé, mercredi 31 août, l'ambassade de Hanoï à Phnom Penh, citant des résidents de la région. L'ambassade a *« condamné... les Khmers rouges pour cet acte terroriste »*. Elle a aussi appelé Phnom-Penh à *« prendre des mesures efficaces pour protéger l'existence normale des résidents vietnamiens au Cambodge »*. La semaine passée, l'Assemblée avait adopté une loi sur l'immigration très restrictive pour les Vietnamiens, accusés d'affluer dans le pays voisin pour y travailler.

Trois Vietnamiens avaient, déjà, été kidnappés le 26 juillet dans la région de Kampot, au sud-ouest du pays, en compagnie de Cambodgiens et de trois Occidentaux lors d'une attaque des Khmers rouges contre un train. Il est probable que les Vietnamiens, dont on est sans nouvelles, ont été tués.

Par ailleurs, les otages occidentaux – un Australien, un Britannique et le Français Jean-Michel Braquet, vingt-sept ans – sont toujours aux mains des Khmers rouges, qui avaient annoncé qu'ils ne répondraient plus de leur sécurité à partir du 30 août. Un responsable cambodgien, le général Nhek Bun Chhay, négociateur en chef de l'armée, a déclaré, à ce propos, être toujours en contact avec les ravisseurs. Les Khmers rouges demandent pour prix de la libération de ces hommes que les pays occidentaux annoncent la fin de leur aide militaire à Phnom-Penh.

Enfin, le prince Chakrapong, accusé d'être un des artisans d'un coup d'Etat manqué du 2 juillet à Phnom-Penh, est arrivé mardi à Montpellier, *via* Helsinki et Paris. Demi-frère et rival du prince Ranariddh – actuel cochef du gouvernement de Phnom-Penh –, Chakrapong avait quitté le Cambodge pour la Thaïlande après les événements de juillet. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Le président Jiang Zemin demande à Paris de limiter ses contacts avec Taïwan

PÉKIN

de notre correspondant

Il existe, estime le chef en titre du régime de Pékin, Jiang Zemin, une *« forte complémentarité »* des économies française et chinoise, qui permet de contempler *« de belles perspectives »* dans les relations entre les deux pays. Paris, toutefois, doit mettre un bémol à ses rapports avec l'île de Taïwan, cette *« partie inaliénable »* du territoire chinois. Ces relations, dit-il, ne peuvent être envisagées qu'au niveau de liens économiques et commerciaux *« purement populaires »* – c'est à dire non gouvernementaux.

Tels ont été les points concernant la France, formulés sans autre précision lors d'une entrevue accordée, mardi 30 août, aux correspondants des journaux français à Pékin par le chef de l'Etat chinois, à la veille de son départ pour une tournée qui le mènera en visite d'Etat à Paris du 8 au 12 septembre, après un séjour en Russie et en Ukraine.

Interrogé sur les relations que Pékin souhaite entretenir avec l'Europe, M. Jiang est d'avis qu'elles se poursuivent de manière *« parallèle »* avec chacun des Etats membres et avec la structure unifiée de Bruxelles. La Chine, traditionnellement, préfère traiter avec chaque gouvernement, afin de faire jouer rivalités et concurrence, pour acquérir la technologie dont elle a besoin aux meilleurs prix et conditions.

Au chapitre asiatique, enfin, M. Jiang n'a pas fourni d'éclaircissements particuliers quant à l'influence que la Chine pourrait être amenée à exercer sur Pyongyang en vue d'aider à désamorcer la crise nucléaire coréenne. Il s'est borné à évoquer le rôle *« positif, et non pas négatif »* qu'elle a, à l'en croire, *« toujours joué »* dans cette affaire, et son souhait de voir la péninsule coréenne dénucléarisée.

Les quatre questions soumises au dauphin désigné de Deng Xiaoping avaient dû être filtrées par le ministère des affaires étrangères, à l'initiative duquel cette « interview » de quinze minutes était réalisée. Une question, jugée *« peu gentille »*, sur les rapports entre la Chine et les Etats-Unis avait été éliminée. M. Jiang, qui devra faire face à une succession délicate après la disparition de M. Deng, sera-t-il plus disert lors de ses interventions publiques en France ?

FRANCIS DERON

JAPON

Tokyo finance un programme de recherche asiatique sur la seconde guerre mondiale

De retour d'une visite dans quatre pays d'Asie du Sud-Est, le premier ministre japonais, M. Murayama, a annoncé, mercredi 31 oût, que son pays entendait lancer, à l'occasion, en 1995, du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre du Pacifique, un « Programme pour la paix, l'amitié et les échanges », doté d'un financement de 100 milliards de yens (1) sur dix ans.

TOKYO

de notre correspondant

Le « programme pour la paix » annoncé, mercredi 31 août, par le premier ministre Murayama devrait favoriser les recherches historiques sur la période de la seconde guerre mondiale, ainsi que les échanges de chercheurs sur ce sujet. Il pourrait donner naissance à un centre de documentation sur l'Asie. Exprimant son *« profond remord »* pour les *« actes d'agression »* du passé, M. Murayama a déclaré qu'il était impératif pour le Japon d'examiner son histoire en coopération avec les autres pays de la région. *« Il est essentiel*, a-t-il ajouté, *que, en cette période de paix et d'abondance, nous réfléchissions sur les erreurs de notre histoire, et que nous informions les futures générations, de ce que furent les horreurs d'une guerre qui causa de nombreuses victimes. »*

En dépit d'une initiative qui tend à marquer la volonté du pays d'assumer davantage ses responsabilités historiques, la visite que vient d'effectuer le premier chef de gouvernement japonais appartenant au Parti socialiste en Asie du Sud-Est _ une région où le poids du Japon se fait fort sentir, mais où son action passée a laissé des cicatrices _ a surtout été placée sous le signe de la continuité. Sur le passé, M. Murayama n'a pas adopté une position plus nette que ses prédécesseurs conservateurs, dont il s'est borné à reprendre les formulations. *« Il s'est comporté dans les limites fixées par les affaires étrangères »*, écrit le journal *Mainichi*.

Les différences d'approche entre les Japonais et leurs interlocuteurs tant en ce qui concerne le passé que l'avenir des relations entre Tokyo et la région, conjuguées à la faible marge de manœuvre d'un premier ministre tenu « en laisse » par les libéraux-démocrates du PLD, incitent les journaux à dresser un bilan peu positif de la visite de M. Murayama aux Philippines, au Vietnam, en Malaisie et à Singapour.

Assumer ses responsabilités

Le premier ministre a promis des aides, en particulier au Vietnam (pour 60 milliards de yens). Il a aussi souligné la nécessité de renforcer les *« liens de confiance »* entre Tokyo et les capitales du Sud-Est asiatique. Mais il est resté évasif sur le rôle politique du Japon dans la région, et aussi sur la scène internationale : ce fut en particulier le cas lorsque le premier ministre de Malaisie, M. Mahatir, a pressé M. Murayama de poser la candidature de Tokyo au Conseil de sécurité. Il a en outre relancé l'idée d'une conférence économique d'Asie orientale, excluant les puissances occidentales. Adoptant une attitude plus directe que ses homologues, M. Mahatir a dit en substance à M. Murayama que le Japon devait cesser de présenter ses excuses et assumer une fois pour toutes ses responsabilités pour se tourner vers l'avenir.

L'étape du Vietnam était la plus significative du voyage : c'était la première fois qu'un premier ministre japonais se rendait à Hanoï depuis la réunification du nord et du sud du pays. Le dialogue politique n'a guère été approfondi. Il a porté essentiellement sur les questions économiques. Le Japon entend faire bénéficier ce pays de ses systèmes d'assurances officielles pour le commerce et les investissements. Seule la France a déjà accordé de tels avantages au Vietnam.

PHILIPPE PONS

(1) Un yen égale 5,3 centimes.

CORRESPONDANCE

Le rôle et la nature de la Soka Gakkai

Nous avons reçu de Kazuya Morita, administrateur général de la Soka Gakkai (Tokyo), la lettre suivante :

Dans l'article paru dans le journal *le Monde* du 21 juin 1994, intitulé « Guerre des sectes au Japon » et sous-titré « La Soka Gakkai, présente au gouvernement par l'entremise du parti Komeito, se heurte à l'opposition de ses rivales », notre association a été gravement mise en cause par M. Philippe Pons, sur la base d'informations pour les unes erronées et pour les autres constituant des rapprochements hâtifs aboutissant à des conclusions détournées.

Nous estimons que cette présentation porte atteinte à l'honneur et à la considération non seulement de notre association mais encore de toutes les personnes qui nous connaissent et respectent notre idéal au Japon, en France et dans le monde entier.

Il est tout à fait regrettable de constater qu'un journal comme *le Monde* puisse réduire l'information de ses lecteurs à une compilation d'informations déjà parues au Japon dans la presse à scandales de ce pays et qui ont toutes été démenties.

C'est la raison pour laquelle nous tenons à apporter des précisions et à rectifier plusieurs points.

1) Par rapport au titre et au sous-titre de la première page : nos activités ne sont pas celles d'une « secte », surtout pas dans le sens qu'a ce terme aujourd'hui en France.

Notre mouvement est un mouvement bouddhiste dont les fondements sont les enseignements du bouddhisme de Nichiren Daishonin (1222-1282). Il est reconnu par ses actions et son idéal depuis de nombreuses années en tant que membre ONG de l'ONU et de l'UNESCO. De nombreuses publications le présentent et expliquent parfaitement son objet depuis plus de soixante ans au Japon.

Notre quotidien, le *Seikyo Shinbun*, tire à 5 500 000 exemplaires par jour et il est lu par plus de dix millions de personnes ; il relate notamment les entretiens et contacts que peut avoir M. Ikeda avec les personnalités du monde entier et exprime très clairement les idéaux de la Soka Gakkai.

La Soka Gakkai n'a pas de rôle politique et, contrairement à ce qui est écrit, elle n'est pas *« présente au gouvernement par l'entremise du parti Komeito »*, ni ne *« se heurte à l'opposition de ses rivales »*.

La Soka Gakkai ne pratique pas un *« prosélytisme militant »* et n'a rien à voir avec l'organisation Moon. La note de bas de page 5 mentionnant la méthode de cette organisation pour obtenir de la part de ses fidèles des dons en exerçant *« la menace de la foudre du Ciel »* est totalement déplacée en ce qui nous concerne.

2) M. Daisaku Ikeda est président honoraire de notre mouvement et respecté commme tel par des millions de personnes. Ce n'est nullement *« un personnage controversé »*.

3) Quant aux soupçons d'évasion fiscale et implication de scandales financiers, sur ce point, les rumeurs se sont avérées depuis longtemps sans fondement et aucune poursuite judiciaire n'a été diligentée.

4) M. Daisaku Ikeda n'a jamais eu *« la connaissance de la composition du cabinet Hosokawa un jour avant sa formation »*. La Soka Gakkai n'a jamais *« fourni 3 milliards de yens lors des législatives de juillet dernier »*. Le premier ministre japonais n'a jamais été *« porteur d'une demande d'audience au pape de la part de M. Daisaku Ikeda »*.

5) Le Komeito n'est nullement *« le bras séculier »* de la Soka Gakkai. Les membres du parti Komeito sont élus par le peuple japonais au cours d'élections démocratiques comme en France.

Par rapport aux informations et analyses que le journal *le Monde* peut faire sur la Soka Gakkai, nous souhaiterions rappeler aux lecteurs de ce journal que le premier président de notre mouvement, M. Makiguchi, est mort en prison le 18 novembre 1944 pour s'être opposé au régime militaire et impérialiste de l'époque, et défendre son idéal de dignité de la vie et de respect de l'homme.

Depuis cette date, notre objet n'a pas changé et c'est sur ces mêmes bases que le mouvement de la Soka Gakkai poursuit aujourd'hui ses activités au Japon et dans le monde.

[En dépit de sa proclamation en 1970 du respect du principe de séparation de la religion et de la politique, les liens de la Soka Gakkai avec le parti Komeito, qu'elle a créé, sont loin d'être transparents : *« Nous ne pouvons qu'être préoccupés par les liens peu clairs existant entre le Komeito et la Soka Gakkai (...) Le Komeito et la Soka Gakkai mènent les campagnes électorales la main dans la main. »* Presse à scandale ? Pas vraiment : éditorial du 9 décembre 1993 du quotidien libéral *Asahi Shinbun* (tirage 9 millions d'exemplaires).

En septembre de la même année, l'ensemble de la presse s'était fait d'autre part l'écho des propos du vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de l'époque, Michio Watanabe, dénonçant *« l'emprise de la Soka Gakkai sur le gouvernement de coalition »*. *« La Soka Gakkai exerce un rôle non négligeable sur le monde politique japonais »*, peut-on enfin lire dans le *Dictionnaire des religions*, ouvrage dirigé par Mgr Poupard (PUF, p. 1601).

Quant au zèle insistant que déploie la Soka Gakkai pour recruter ses nouveaux membres, il est au Japon de notoriété publique. *« Ses méthodes de propagande et sa nature exclusiviste, entre autres, ont fait de ce mouvement l'un des plus discutables de la société actuelle »* (Dictionnaire des religions). – Ph. P.]

REPÈRES

AFGHANISTAN

Cinq morts à Kaboul lors de tirs de roquettes

Les forces opposées à l'ex-président Rabbani ont, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 août, tiré des roquettes sur des quartiers résidentiels de Kaboul. Ces tirs ont fait cinq morts et quatre blessés, a rapporté Radio Kaboul (contrôlée par le camp présidentiel), qui a imputé la responsabilité des bombardements aux troupes du général ouzbek Dostom, alliées à celles de l'ancien premier ministre Hekmatyar. Par ailleurs le maire de la capitale afghane, Fazil Karim Aimaq, a demandé 4 millions de dollars lors d'une réunion, mardi, avec des agences humanitaires, afin, a-t-il expliqué, de réparer les services essentiels de la ville. M. Aimaq a rappelé à ses interlocuteurs que la guerre civile a déjà provoqué la destruction d'équipements de travaux publics pour une valeur de 2,7 millions de dollars. Les Kaboulis manquent aussi d'eau potable, de vêtements et de nourriture. – *(AFP.)*

ITALIE

Controverse avec la Slovénie

L'Italie a accueilli avec *« surprise et amertume »*, mardi 30 août, les accusations de violations de traités bilatéraux portées à son encontre la veille par la Slovénie, à propos d'une loi italienne de 1992 qui permet aux résidents des anciens territoires italiens rattachés à la Yougoslavie en 1947 de retrouver la nationalité italienne sans renoncer à leur nationalité slovène. Le ministère italien des affaires étrangères estime que cette loi n'est pas en contradiction avec la pratique internationale, y compris slovène, et remarque que *« jamais jusqu'à maintenant le gouvernement slovène n'avait protesté contre cette loi (...) en vigueur depuis deux ans »*. La Slovénie avait fait part de son inquiétude, estimant qu'il pouvait s'agir d'un préambule à de futures revendications territoriales de l'Italie – *(AFP.)*

LIBÉRIA

L'ONU s'inquiète de la « détérioration » de la situation

Le Conseil de sécurité s'est déclaré préoccupé, mardi 30 août, par la *« sérieuse détérioration »* de la situation au Liberia, et *« attend avec intérêt »* un nouveau rapport du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, sur une mission dans la région. Le Conseil s'est inquiété en particulier de l'absence de progrès dans le domaine du désarmement et dans l'organisation d'élections. Une rencontre, prévue mardi 30 août à Accra, capitale du Ghana, entre les chefs des trois principales factions armées libériennes a été annulée sans explication. D'autre part, le coordinateur du Programme alimentaire mondial (PAM) à Monrovia, capitale du Liberia, a annoncé que la distribution de l'aide humanitaire était de nouveau gravement perturbée par des combats. Jimmy Carter a entrepris mardi une nouvelle visite dans le pays. L'ancien président américain entend rencontrer les chefs des factions et intervenir devant la conférence « nationale » réunie depuis le 25 août à Monrovia pour tenter de relancer le processus de paix. Cette réunion est boycottée par les chefs de guerre. – *(AFP.)*

EN BREF

BANGLADESH : manifestation de fondamentalistes musulmans. – Environ sept mille fondamentalistes musulmans armés de bâtons ont manifesté, mardi 30 août, contre le gouvernement du premier ministre, Mme Zia, et contre le Parlement, qu'ils ont accusé de faiblesse dans l'affaire de la romancière Taslima Nasreen. Les protestataires réclamaient l'adoption d'une loi punissant de mort toute personne qui, à l'instar, selon eux, de Mme Nasreen, a proféré des blasphèmes. L'écrivain, qui s'est réfugiée en Suède, est menacée de mort par les extrémistes pour avoir critiqué le Coran. – *(AFP.)*

PAKISTAN : expulsion d'un diplomate indien. – Le Pakistan a ordonné, mardi 30 août, l'expulsion du consul indién à Karachi, l'accusant d'espionnage. Cette mesure survient un mois après que les deux pays ont, mutuellement, expulsé chacun deux diplomates du pays voisin. Le consul indien, J. J. Singh, a une semaine pour quitter le Pakistan, Les deux capitales, qui se sont livrées trois guerres depuis 1948, s'accusent fréquemment d'espionnage. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Vive polémique sur l'implantation de réfugiés palestiniens

BEYROUTH

de notre correspondant

Est-ce un acte politique ou humanitaire ? La polémique s'envenime au Liban au sujet du relogement des Palestiniens chassés en 1976 de l'ancien « réduit chrétien », ainsi que du camp de Nabatiyé, dans le sud du pays. Walid Joumblatt, ministre des personnes déplacées, a décidé de les réinstaller entre l'Iqlim el Kharroub et la ville de Saïda, chef-lieu du Liban sud. Il a annoncé avoir acquis pour cela, aux frais de l'État, un terrain de plus de cent hectares dans la localité de Krayé, à une quarantaine de kilomètres au sud de Beyrouth.

La décision de M. Joumblatt a provoqué une levée de boucliers, non seulement de la part des dirigeants chrétiens qui s'insurgent contre ce qu'ils appellent *« l'implantation »* des Palestiniens au Liban, mais aussi par des dirigeants musulmans, et non des moindres, tel Omar Karamé, ancien président du conseil. D'autres se retranchent dans un mutisme embarrassé.

Le débat est si grave qu'on se demande si le gouvernement, profondément divisé, pourra survivre. M. Joumblatt dispose de l'appui déclaré du premier ministre, Rafic Hariri, et, affirme-t-il, du président de la République, Elias Hraoui, lequel ne s'est pas publiquement prononcé jusqu'à présent.

Trois mille familles prévues

L'affaire du relogement des Palestiniens prend sa véritable dimension dans la perspective d'un règlement de paix global au Proche-Orient et d'une solution définitive du problème des réfugiés palestiniens. *« Ce n'est pas le relogement des trois mille familles palestiniennes de Tall Zaatar et des autres camps ayant squatté des bâtiments à Beyrouth et ailleurs qui y changera quelque chose*, déclare Walid Joumblatt. *Mais il faut se rendre à l'évidence : l'implantation est en marche. »*

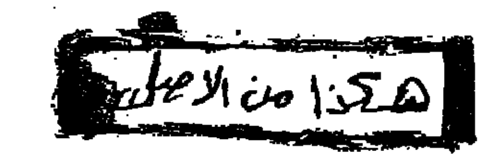
Ses détracteurs lui reprochent un abus de pouvoir. Une décision de ce calibre, plaident-ils, ne peut être prise par un ministre seul, même avec la caution du président du conseil. En outre, ajoutent-ils, le ministre a pour mission de reloger les Libanais chassés de leur maison par la guerre et non les étrangers. Les adversaires du ministre lui reprochent enfin d'avoir brisé le consensus qui s'était créé au Liban contre *« l'implantation »* des Palestiniens.

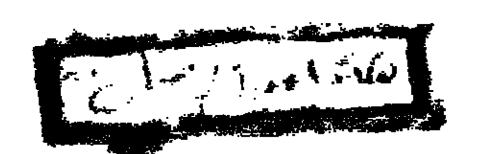
Le terrain acquis par le ministre est bien trop vaste pour les trois mille familles prévues, ce qui laisse supposer qu'il servira à un bien plus grand nombre. L'Agence des Nations unies pour l'assistance aux réfugiés palestiniens *(UNRWA)* se proposerait d'y construire des maisons en dur. Des fonds internationaux, brusquement disponibles, complètent l'image d'une vaste opération liée aux accords de paix avec l'aval des grandes puissances.

La position de la Syrie, sans qui une décision aussi importante ne saurait être prise, demeure ambigüe. Ses alliés au Liban sont dans les deux camps opposés.

LUCIEN GEORGES

Encouragement palestinien pour M. Joumblatt. – Le chef du département politique (Affaires étrangères) de l'OLP a salué, lundi 29 août, le projet de M. Joumblatt de reloger convenablement des Palestiniens. Toutefois, souligne-t-il dans un communiqué, *« la seule solution »* à long terme du problème des réfugiés palestiniens *« réside dans leur retour dans les foyers de Palestine dont ils avaient été expulsés »*. – *(AFP.)*





Valéry Giscard d'Estaing, qui avait été à l'origine de la création de l'Union pour la démocratie française (UDF) en 1978 et qui la préside depuis 1988, n'a pas réussi à rassembler les composantes de la confédération libérale et centriste, cette année, comme il l'avait fait à l'automne de 1993. A un mois et demi de la remise en jeu de son mandat de président, l'ancien chef de l'Etat paraît isolé, alors que le Parti républicain et le Parti radical ne dissimulent guère leur inclination en faveur de la candidature d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle.

■ EMBARRAS CENTRISTES. Au CDS, qui a décidé de différer son choix pour l'échéance d'avril prochain, le débat se concentre sur la présidence du parti. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, s'est mis sur les rangs, mardi 30 août, troublant ainsi les arrangements prévus entre Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, titulaire de la fonction, et Bernard Bosson, ministre de l'équipement et secrétaire général du CDS, candidat à la succession.

L'UDF face à l'échéance présidentielle

L'isolement de M. Giscard d'Estaing

C'était à Toulouse, il y a un an. Valéry Giscard d'Estaing venait de réussir un de ses tours de prestidigitateur dont il a longtemps été coutumier. Alors qu'Edouard Balladur glissait irrésistiblement, au grand plaisir du CDS et du PR, du statut de premier ministre par devoir à celui de présidentiable fort présentable, le président de l'UDF avait réussi à regrouper les principaux responsables de sa confédération.

Ne manquaient à l'appel que Raymond Barre, en voyage, et François Léotard, déjà irrécupérablement rétif à l'ancien président de la République. En transformant l'université d'été des adhérents directs de l'UDF, prévue en Haute-Garonne, en réunion de rentrée de la confédération, M. Giscard d'Estaing avait, une fois encore, *maintenu l'illusion d'une formation* unie et rassemblée autour de sa personne.

En ce début d'automne crucial, à huit mois d'une élection à laquelle il ne cesse de penser, l'ancien président de la République se retrouve, au contraire, bien seul. André Rossinot, qui ouvrait avec le Parti radical la ronde fastidieuse des universités d'été de la droite, s'est, en effet, bien gardé de l'inviter. Il a préféré la compagnie de François Léotard et celle de Gérard Longuet, patron du Parti républicain, pour réaffirmer son attachement au système des « primaires » et à une candidature unique de la droite. Cette perspective paraît, aujourd'hui, faite sur mesure pour le premier ministre, qui séduit toujours autant les cadres de l'UDF.

L'isolement de M. Giscard d'Estaing, qui n'est pas vraiment une nouveauté, ne serait pas trop grave pour lui sans trois autres éléments propres à entamer les volontés les mieux trempées.

Le prestige personnel qu'il avait pu retirer de sa prestation lors des élections européennes de juin a été amoindri par la polémique ouverte avec Pierre Mauroy sur son attitude face au terrorisme durant son septennat. A l'accusation de laxisme proférée par l'ancien président de la République, l'ancien premier ministre socialiste n'a pas manqué, en effet, d'opposer le rappel des expulsions accommodantes pratiquées entre 1974 et 1981.

Les résultats engrangés ces dernières semaines par le gouvernement dans le domaine de l'économie et de l'emploi ont également atténué la portée des critiques vigoureusement administrées par le président de l'UDF. M. Rossinot, lors de l'université d'été du Parti radical, n'a pas manqué de souligner combien *« l'autre politique »* demandée par le président de l'UDF lui semblait aujourd'hui hors de propos.

Dernier rendez-vous

Enfin, la bonne santé du premier ministre auprès de l'opinion publique a jeté bas un calcul inspiré tant par l'intuition que par l'expérience. M. Giscard d'Estaing a *longtemps estimé que la gestion* gouvernementale serait fatale à M. Balladur et qu'au besoin le président du RPR, Jacques Chirac, qui apparaissait, en mars 1993, comme le candidat naturel à l'élection présidentielle, saurait débarrasser le centre droit de ce néogaulliste inclassable, venu camper sans vergogne sur les terres de l'UDF pour lui porter ombrage. Dans le schéma idéal de l'ancien président de la République, une fois le premier ministre à terre, il lui aurait été relativement plus facile de distancer M. Chirac.

Incapable, à ce jour, de provoquer une dynamique qui lui soit propre, en raison de l'usure de son image, sans véritable réseau partisan, M. Giscard d'Estaing doit, une *fois de plus*, s'en remettre, pour l'essentiel, aux circonstances.

Observer, tout d'abord, l'issue de l'affrontement entre les deux « présidentiables » du RPR. *« Le pronostic est évidemment favorable au premier ministre »*, constate, beau joueur, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, ajoutant : *« Les parlementaires, la Rue de Lille* [siège du RPR] *aura du mal à les retenir autour de M. Chirac. »* Dans cette affaire, il semble urgent de ne pas intervenir, la guérilla entre néogaullistes étant évidemment le meilleur carburant pour lancer l'ancien chef de l'Etat.

Toutefois, l'attente pouvant, à terme, se révéler fatale, M. Giscard d'Estaing dispose de deux modestes leviers qu'il entend utiliser au maximum : la publication, en premier lieu, d'un document – *« explicatif, prospectif et pédagogique »*, selon M. Raffarin – sur la lutte contre le chômage, dont les meilleurs extraits seront obligeamment communiqués à la presse à la mi-septembre. Quels que soient les succès remportés, à ce moment-là, par le gouvernement sur le front de l'emploi, le président de l'UDF espère, au minimum, que s'ouvre un débat qui trancherait avec la guerre de positions du RPR.

En second lieu, M. Giscard d'Estaing pourrait peut-être profiter du renouvellement statutaire des instances de l'UDF pour retrouver son image de rassembleur, si superficielle soit-elle, à la faveur d'une réélection à la présidence mi-octobre. Il pourrait se heurter, cependant, au Parti radical et au Parti républicain, qui traînent les pieds depuis longtemps. Les deux formations demeurent, pour l'instant, incapables de s'entendre avec le CDS pour parvenir à une solution de rechange. L'ancien président de la République aura fort à faire pour convaincre ses « amis » qu'en l'absence d'une candidature propre de l'UDF, l'élection présidentielle de 1995 risque de prendre pour la confédération, créée en 1978, des allures de dernier rendez-vous.

GILLES PARIS

Organe officiel du RPR

« La lettre de la Nation » juge que la popularité de M. Balladur est « un élément positif »

Dans son numéro de rentrée du mardi 30 août, *la Lettre de la nation*, organe officiel du RPR, explique que le dernier indice de popularité du premier ministre, établi par l'IFOP (63 %), *« constitue un élément nettement positif pour l'ensemble de la majorité ». « N'a-t-elle pas soutenu, en effet, par ses votes, l'action intérieure et extérieure du gouvernement ? »* s'interroge l'éditorialiste de *la Lettre*, Georges Broussine, ajoutant que cette majorité *« a su exercer une influence particulièrement discrète, en ce qui concerne Jacques Chirac, pour aider le gouvernement à infléchir ses positions lorsque le besoin s'en est fait sentir ».*

« Par ailleurs, ajoute le bulletin néogaulliste, *il ne faut pas s'y tromper. C'est en tant que premier ministre qu'Edouard Balladur a atteint un score aussi remarquable dans les sondages d'opinion. »* Reprenant l'analyse développée à la Réunion par un membre de l'état-major du RPR (*le Monde* du 31 août), *la Lettre de la nation* ajoute que le jugement des Français *« ne porte cependant pas sur le candidat à la présidence de la République que serait éventuellement M. Balladur* (voir *« Dans la presse »* page 13). »

« Entre le statut de chef de gouvernement et celui de candidat à la présidence de la République, continue Georges Broussine, *il existe une différence que personne ne peut faire disparaître comme par enchantement. (...) Il ne fait aucun doute que le premier ministre serait à la hauteur de la haute fonction qu'il pourrait être conduit à solliciter en se fondant sur sa gestion, durant deux ans, des affaires publiques. Il est pourtant probable que la volonté de renouveau exprimée par Jacques Chirac (...) pourrait bien correspondre, plus qu'on ne le croit aujourd'hui, à l'aspiration profonde des Français. »*

EUROPE : M. Balladur a reçu M. Baudis. – Dominique Baudis, *député européen* et maire (UDF-CDS) de Toulouse, chef de file de la liste UDF-RPR aux élections européennes de juin, a été reçu, mardi 30 août, par Edouard Balladur pour un déjeuner consacré essentiellement aux questions européennes. Il a expliqué qu'il avait abordé avec le premier ministre le dossier de la réforme des institutions européennes en 1996 et *« évoqué les échéances politiques importantes pour notre pays et pour l'Europe dans les années à venir ».*

Après les déclarations du premier ministre

M. Glavany (PS) qualifie M. Balladur de « grand manipulateur »

Réagissant aux déclarations d'Edouard Balladur dans *le Figaro* du mardi 30 août et, le même jour, sur Europe 1 (*le Monde* du 31 août), Jean Glavany, porte-parole du PS, a déclaré que le premier ministre est *« un grand communicateur, qui s'exprime tout le temps, partout, mais, aussi, un grand manipulateur ».* Interrogé mardi sur Europe 1, M. Glavany a déclaré qu'il avait *« vu un candidat qui commence à faire sa campagne et à caricaturer le choix qui va se présenter ». « Pour quelqu'un qui se dit non-candidat, commencer à définir l'enjeu de l'élection présidentielle d'une manière aussi précise et aussi caricaturale, c'est la contradiction la plus formelle »*, a-t-il conclu.

Invité, mardi, sur France 2, Laurent Fabius a déclaré que M. Balladur *« est un politicien habile, qui fait un pas en avant, mais qui recule dès qu'il y a un problème ». « Ce n'est pas,* a-t-il ajouté, *une espèce de style néolibéral consensuel mou qui nous permettra d'affronter les grands problèmes. »* A propos de l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre a déclaré que Jacques Delors reste, pour les socialistes, *« le candidat le mieux placé »*, mais que *« ce serait une grave erreur de reposer cette question toutes les semaines ».* Interrogé sur l'affaire du sang contaminé, M. Fabius a émis le souhait que *« la justice fasse toute la clarté »* et qu'*« on aille au fond de l'affaire, car* [il n'a] *rien à cacher ».*

M. Emmanuelli est « candidat à la mobilisation de la gauche ». – Interrogé, mercredi 31 août, sur Europe 1, sur l'hypothèse de sa candidature à l'élection présidentielle émise, le 28 août, par Jean Glavany, porte-parole du PS (*le Monde* du 30 août), Henri Emmanuelli a répondu qu'il est *« candidat à la mobilisation du PS et à la mobilisation de la gauche ». « La présidentielle n'est pas mon obsession, je suis plutôt branché sur la rentrée scolaire »*, a affirmé le premier secrétaire du PS. *« On ne va pas passer l'automne pour savoir si Jacques Delors est ou n'est pas candidat »*, a-t-il ajouté.

Dans un entretien à « l'Humanité-dimanche »

M. Hue confirme que le PCF présentera un candidat pour l'Élysée

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, affirme, dans un entretien à paraître dans *l'Humanité-dimanche* du 1er septembre, qu'il y aura *« un candidat présenté par le Parti communiste à l'élection présidentielle ».* M. Hue rappelle que les communistes *« n'approuvent pas le mode actuel d'élection du président de la République »,* mais, ajoute-t-il, *« pour que le débat existe, il faut que les partis représentant différentes sensibilités jouent leur rôle, expriment cette diversité, permettent aux citoyens d'être informés et de se prononcer en toute connaissance de cause ».*

En affirmant que le PCF aura un candidat à l'élection présidentielle, M. Hue ne fait que confirmer ce qu'il avait déjà déclaré, le 1er mai, lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1. Cependant, cette déclaration intervient au moment où certains, au Parti socialiste, rêvent d'une candidature unique de la gauche dès le premier tour de scrutin. La procédure de désignation du candidat communiste sera lancée, du reste, dès le 20 septembre prochain, lors d'une réunion du comité national du PCF, et elle s'achèvera vers la mi-novembre par une conférence nationale qui ratifiera le choix du candidat. Il ne fait guère de doute que celui-ci sera M. Hue lui-même.

Alors que M. Méhaignerie envisage de retarder le congrès

Les ambitions de M. Bayrou raniment la guerre de succession au CDS

LE PRADET (Var)

de notre envoyé spécial

Le CDS ne manque pas de ressources. La dix-neuvième université d'été des jeunes démocrates-sociaux, qui s'est ouverte le 29 août au Pradet (Var), en apporte la preuve. Sur le front de l'élection présidentielle, certes, tout est calme : la ligne arrêtée au bureau politique avant l'été – attendre que la situation se décante au RPR avant de se prononcer pour le candidat susceptible de l'emporter – est toujours d'actualité.

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et des finances, s'est d'ailleurs contenté d'indiquer, mardi 30 août, que *« pour l'heure »*, Edouard Balladur *« est l'homme de la situation ».* François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, a exprimé, pour sa part, le souhait que le CDS *« ne se laisse pas embarquer trop tôt dans cette affaire ».* Cette ligne, les jeunes du CDS la partagent et, fait notable, la perspective d'une candidature de Jacques Delors ne semble pas les troubler outre mesure.

« Si le centre existait... »

Au CDS, cependant, un débat présidentiel chasse l'autre. Il s'agit de la succession annoncée, à la tête du parti, de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, qui prolonge depuis plus d'un an un mandat guigné par Bernard Bosson, son secrétaire général, et qu'il aurait dû remettre en jeu il y a un an. L'affaire semblait réglée depuis l'accord survenu, en avril, entre les deux hommes pour un report au mois de décembre 1994 du passage du témoin. Erreur. Pour M. Bosson, la journée de mardi a été celle des catastrophes. Au début de la matinée, M. Méhaignerie, sur France-Inter, a tout d'abord fait savoir que le congrès *« peut parfaitement se tenir en décembre s'il n'handicape pas la campagne présidentielle »*, mais que *« si ce n'était pas le cas, il vaudrait mieux le reporter au mois de juin »* 1995.

En fin d'après-midi, au Pradet, *devant des jeunes démocrates-sociaux* fort attentifs et qui, eux, n'ont eu aucun mal à renouveler leurs instances après avoir vainement attendu que leurs aînés fassent de même (1), M. Bayrou a clairement indiqué qu'il entend disputer à M. Bosson une couronne que le ministre de l'équipement se croyait promise.

Le ministre de l'éducation nationale n'a pas mâché ses mots. Partant du constat de la perte d'influence du CDS sur la vie politique française (*« Nous n'ouvrons plus les voies ni les chemins »*, a-t-il regretté), M. Bayrou a invité le CDS à passer *« de l'esprit de gestion à l'esprit de conquête ».* Tous les arguments ont semblé bon pour celui à qui l'on reproche encore d'être plus préoccupé par l'UDF que par le parti-démocrate social : la dénonciation sur « l'arrangement » survenu entre M. Bosson et M. Méhaignerie, au mépris des statuts et des échéances, la promesse de moyens réels pour les fédérations, et jusqu'au rappel de son rôle à venir dans la négociation des investitures pour les prochaines élections municipales. *« Un jour ou l'autre il faudra que le centre doive accepter d'exister. S'il existait, il gouvernerait la France ! »* a conclu, lyrique, M. Bayrou, qui s'est montré tout disposé à abandonner son mandat de secrétaire général de l'UDF pour se consacrer au CDS.

Pour M. Bosson, qui devait s'exprimer jeudi devant les JDS, *l'irruption de M. Bayrou est* lourde de menaces : le ministre de l'éducation nationale est désormais le seul à pouvoir se réclamer du respect des statuts. Si M. Méhaignerie, auquel M. Bayrou a lourdement rendu hommage, décide de lui opposer sa force d'inertie pour repousser après l'élection présidentielle le congrès (en espérant négocier à son meilleur profit le soutien du CDS au « présidentiable » qu'il aura choisi), le secrétaire général du CDS trouvera-t-il les ressources nécessaires pour résister à un atermoiement qui risque, alors, de lui être fatal ?

G. P.

(1) Le nouveau président des JDS est Christian Bartholmé, qui préside les JDS d'Alsace. Le nouveau secrétaire général est Jean-Christophe Lagarde, conseiller *municipal de Drancy.*

M. de Villiers affirme que ses idées « seront représentées » en 1995

Philippe de Villiers entend bien que l'élection présidentielle lui donne l'occasion de défendre ses idées. Dans des déclarations reproduites par *le Figaro* du mercredi 31 août, il dit souhaiter, en effet, que ses *« idées soient prises en compte »* par les représentants de la majorité dans la campagne présidentielle. *« Sinon,* ajoute-t-il, *il faudra qu'elles soient représentées ».* Pour que tout soit clair, il précise : *« Je veux faire gagner mon camp, mais aussi mes idées. »* Aussi, s'il y a finalement des primaires, comme le souhaite Charles Pasqua, le président du conseil général de Vendée a bien l'intention de s'y présenter.

Celui qui, à la tête de la liste « la Majorité pour l'autre Europe », a obtenu 12,33 % des suffrages exprimés lors des élections européennes du mois de juin dernier, estime que ce capital lui permet de se faire entendre des dirigeants de la droite. Il tient, notamment, à ce que soit remis en cause, dans le programme de celle-ci, le traité de Maastricht. Il estime donc que *« s'il devait y avoir des candidatures multiples de la majorité à la présidentielle, il serait dommage qu'il n'y ait en présence que des candidats maastrichtiens ».*

Réagissant à ces déclarations, Gérard Longuet, président du PR, a affirmé mercredi, au micro de France Inter, que M. de Villiers « n'est plus au Parti républicain et n'est plus à l'UDF ». Le ministre de l'industrie a ajouté : *« Dès lors qu'il a, en décembre dernier, voté contre la confiance au gouvernement, comment voulez-vous être à l'intérieur d'une formation, l'UDF, d'un parti, le Parti républicain, qui soutiennent le gouvernement ? »*

JUSTICE

Après une première audition de cinq heures devant le juge Philippe Courroye

Alain Carignon sera à nouveau entendu dans une dizaine de jours sur l'affaire « Dauphiné News »

Cinq semaines après avoir été mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » et « complicité d'abus de biens sociaux », Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, a été entendu pendant cinq heures, mardi 30 août, par le juge lyonnais Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier *Dauphiné News* (*le Monde* du 27 juillet). Cette première audition sur le fond a été l'occasion pour l'ancien ministre de la communication de s'expliquer sur la genèse de ces publications.

LYON

de notre bureau régional

« Cela s'est globalement bien passé, nous avons pu nous expliquer longuement et aller au fond des choses, point par point, comme je le souhaitais... » Après son interrogatoire par le magistrat instructeur, l'ancien ministre de la communication affichait un sourire serein au moment d'affronter la foule des journalistes massés devant le palais de justice de Lyon. En professionnel de la communication, le maire de Grenoble pouvait presque laisser penser qu'il conservait l'initiative dans l'instruction judiciaire dont il est désormais le personnage principal.

Il était 14 h 30, l'interrogatoire avait commencé à 9 h 30. Au terme de ces cinq heures d'audition, les avocats de M. Carignon indiquaient que le juge avait été *« poli et aimable »*, mais qu'une nouvelle audition, peut-être aussi dense, aurait lieu d'ici une dizaine de jours. De fait, l'ancien ministre d'Édouard Balladur a commencé à jouer une partie serrée en se maintenant sur une ligne de défense qui paraît fort étroite. Selon l'un de ses conseils, Me Guy Danet, ancien bâtonnier de Paris, le maire de Grenoble maintient en effet que le mensuel *Dauphiné News*, lancé en octobre 1988, comme les bihebdomadaires gratuits *News mardi* et *News vendredi*, tirés à 150 000 exemplaires et lancés trois mois plus tard – trois titres qui avaient disparu juste après la réélection de M. Carignon –, étaient des magazines *« indépendants et autonomes »*. Et que c'est *« à titre personnel »* que Frédérick Mougeolle, à l'époque rédacteur en chef salarié du journal municipal *Grenoble mensuel*, aurait pris la direction de ces publications.

L'essentiel de l'audition ayant porté sur les magazines, M. Carignon a sans doute dû s'expliquer sur les deux longues notes rédigées de sa main et datées du 19 octobre et du 31 décembre 1988, qui ont été versées au dossier. Ces deux documents, destinés à M. Mougeolle, constituent des recommandations très précises sur les sujets à traiter, les angles à privilégier, le ton à adopter, les personnalités à interviewer, voire les propos à faire tenir à celles-ci (*le Monde* du 19 juillet), et font ainsi apparaître le maire-candidat comme le rédacteur en chef occulte des gazettes quadrichromiques. Il aura aussi sans doute dû fournir des explications sur le fait que plusieurs personnalités ostensiblement mises en vedette par les *News* à la demande de M. Carignon – Guy Névache, Bernard Betto, Jeannie Longo, Haroun Tazieff, notamment – occupèrent, après les élections municipales, des fonctions d'adjoint ou de conseiller auprès du maire.

En persistant à se déclarer *« non concerné »* par les *News*, *dont les sociétés éditrices furent renflouées, après coup, par le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, à hauteur de 5,3 millions de francs, Alain Carignon cherche à récuser le soupçon de recel d'abus de biens sociaux qui pèse sur lui. Un délit qui supposerait la mise en évidence d'une contrepartie. Aussi, lors de prochaines auditions, le président du conseil général de l'Isère s'attend-il probablement à être interrogé sur les circonstances de la privatisation de la gestion de l'eau à Grenoble, en juillet 1989, confiée précisément à des filiales de la Lyonnaise des eaux, dont le PDG, Jérôme Monod, a fait l'objet d'une longue audition comme témoin (le Monde* daté 27-28 février) tandis que deux de ses dirigeants étaient mis en examen, le 17 mars, pour « abus de biens sociaux ».

ROBERT BELLERET

Selon « le Canard enchaîné »

Le système de « surfacturation » d'Alcatel-CIT aux dépens de France Télécom remonte à 1977

Le système de « surfacturation » mis en place par Alcatel-CIT aux dépens de France Télécom durait depuis *« au moins »* 1977, révèle *le Canard enchaîné*, qui évoque également, dans son édition du mercredi 31 août, l'existence d'une *« caisse noire »* au sein du groupe industriel français

Selon l'hebdomadaire, Paul Hegly, un ancien responsable du contrôle des prix à Alcatel-CIT, aurait déclaré à Jean-Marie d'Huy, le juge d'instruction chargé du dossier à Evry, que lors de sa prise de fonction, en 1977, toute vente à France Télécom donnait lieu à l'établissement d'une double comptabilité remise à jour tous les mois. *« On majorait les heures de travail pour obtenir le résultat souhaité »*, aurait précisé M. Hegly.

Le Canard enchaîné rappelle que José Corral, un ancien cadre d'Alcatel-CIT déjà mis en examen pour escroquerie, avait indiqué que le système de « surfacturation » aurait continué jusqu'en 1992, précisant que les profits réalisés au détriment de France Télécom se montaient à 134 millions de francs pour les seules années 1987 et 1988. *« Un autre responsable d'Alcatel-CIT, encore en fonction,* précise l'hebdomadaire, *est venu confirmer devant le magistrat [...] l'existence d'une caisse noire destinée – entre autres – à rémunérer discrètement certains directeurs méritants. »* Le juge aurait déjà recensé plus de deux millions de francs ayant transité par cette caisse entre 1987 et 1991.

L'affaire Alcatel a conduit, ces derniers mois, à la mise en examen pour escroquerie de Pierre Guichet, directeur général d'Alcatel-CIT, et de Jacques Imbert, directeur général adjoint d'Alcatel-Alsthom (*le Monde* du 17 mai). Pierre Suard, PDG du groupe, a été, quant à lui, mis en examen pour faux et usage de faux, escroquerie et corruption (*le Monde* du 6 juillet). Il lui est reproché d'avoir fait exécuter en 1986, à son domicile de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), des travaux aux frais de sociétés travaillant pour le groupe, en échange de marchés passés avec celui-ci.

Alcatel-Alsthom a réagi aux informations publiées dans *le Canard Enchaîné* en affirmant que, pour les années 1988-89, le groupe souhaite que toute la lumière soit faite sur les conditions de vente à France Telecom. Alcatel-Alsthom précise avoir demandé un complément d'expertise au juge chargé du dossier en raison de divergences d'appréciation sur les coûts d'études entre les experts judiciaires et les experts du groupe. Quant à une «caisse noire» découverte à l'établissement de Nozay (Essonne), Alcatel indique avoir découvert, après le départ de José Corral, l'existence de *«prélèvements occultes effectués au détriment de la société»*, faits que le groupe affirme avoir dénoncé au juge d'instruction il y a plus d'un an.

Une enquête administrative est ouverte après la publication d'un « témoignage » de Carlos

La publication, mardi 30 août, par le quotidien *InfoMatin*, d'un prétendu « témoignage » de Carlos (*le Monde* du 31 août) a provoqué de nombreuses réactions. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a déclaré sur France Inter qu'il serait *« choqué que ce soit une interview »*. *« Il semble que ce sont des propos rapportés, seulement rapportés »*, a-t-il souligné, précisant qu'il ne savait pas par qui, mais qu'il avait des soupçons. Pour sa part, la direction de l'administration pénitentiaire a indiqué qu'une enquête administrative avait été ouverte suite à la publication de ses propos. Un porte-parole du ministère de la justice a précisé que le terroriste étant *« à l'isolement et au secret »*, il n'a pu communiquer avec l'extérieur *que « par l'intermédiaire de surveillants, ce qui est illégal, ou de ses avocats, ce qui est légal »*.

FAITS DIVERS

En Corse

Quatorzième braquage en trois ans

Cible privilégiée des « braqueurs », l'agence de la Société générale de Moriani (Haute-Corse) a fait l'objet, lundi 29 août, d'une nouvelle attaque à main armée, la quatorzième en trois ans. Cette fois, les voleurs s'étaient fait passer pour des inspecteurs du SRPJ de Bastia enquêtant sur le précédent hold-up, survenu le 25 juillet dernier. Après avoir raflé le contenu du coffre, ils ont pris brièvement le directeur en otage pour protéger leur fuite. Les malfaiteurs du 25 uillet, après avoir dérobé 900 000 rancs, avaient agi exactement de la même manière. Le « vrai » SRPJ de Bastia a été chargé de l'enquête.

ENVIRONNEMENT

Au conseil des ministres

La réglementation antibruit des logements sera renforcée

Le bruit est une des « bêtes noires » des Français. Quand on les interroge sur leurs motifs d'insatisfaction dans leur logement, ils le citent en premier, dans 31 % des cas. Elaborée il y a vingt-cinq ans, la réglementation acoustique en vigueur dans le bâtiment se devait d'être améliorée car, depuis, les technologies et les exigences des occupants ont évolué.

Le ministre du logement, Hervé de Charette, a donc présenté, mercredi 31 août au conseil des ministres, les principales mesures resserrant la réglementation. Elles seront applicables aux constructions dont le permis de construire sera déposé à partir du 1er janvier 1996.

Ces dispositions nouvelles devraient entraîner une diminution de 3 à 9 décibels des bruits perçus à l'intérieur des logements, qu'ils proviennent des voisins (voix, télévision, pas, etc.), des parties communes (halls, cages d'escalier, etc.), des équipements (chaudières, ventilation) ou de l'extérieur. Un isolement minimal des façades est introduit pour protéger les résidences des bruits extérieurs. En application de la loi anti bruit (31 décembre 1992), seront complétées dans le courant de l'automne pour renforcer l'isolation des logements situés à proximité d'infrastructures de transport bruyantes (TGV, autoroutes...).

Financièrement, cela devrait renchérir de 1 % le coût des logements, selon les simulations du ministère fondées sur les produits aujourd'hui disponibles sur le marché. Dans l'attente des progrès techniques qui permettront d'abaisser ce surcoût et pour éviter de pénaliser encore un secteur en crise profonde, la nouvelle réglementation sera appliquée progressivement, de 1996 à 1999.

Par ailleurs, la prochaine loi de finances étendra à un certain nombre de travaux améliorant le confort acoustique des logements existants la réduction d'impôt accordée aux particuliers au titre des dépenses de grosses réparations. Cette disposition ne sera précisée qu'une fois terminés les travaux budgétaires.

FRANÇOISE VAYSSE

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Introduit à partir de janvier 1995

Le « dossier médical » sera réservé à des malades de plus de soixante-dix ans

A compter de janvier 1995, les malades âgés de plus de soixante-dix ans et atteints d'au moins deux pathologies nécessitant un traitement supérieur à six mois feront l'objet d'un suivi systématique par le biais d'un « dossier médical ». Cette innovation, qui devra progressivement se généraliser à l'ensemble de la population, est à la fois destinée à faciliter une véritable coordination des soins et à dissuader la multiplication inutile d'actes médicaux.

Introduit dans le cadre de la convention médicale négociée en début d'année entre les caisses nationales d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins, le dossier médical concernera dans un premier temps une population potentielle de 4,7 millions de personnes. Les patients de plus de soixante-dix ans présentant deux affections exigeant des soins continus pendant plus de six mois désigneront un médecin généraliste. Celui-ci assurera le suivi de leur dossier médical, ainsi que *« la synthèse de l'ensemble des informations recueillies »* sur le patient.

Au malade sera remis un carnet de santé – sorte de « reflet » du dossier médical – sur lequel les autres professionnels de santé feront figurer les informations qu'ils auront jugées nécessaires. Outre le généraliste choisi par le patient, seuls les praticiens appelés à donner des soins ainsi que le médecin-conseil de la Sécurité sociale pourront prendre connaissance du dossier médical. Cependant, le malade pourra exiger que certaines informations confidentielles n'y figurent pas. Pour sa part, et conformément au code de déontologie, le médecin sera habilité à ne pas faire figurer sur ce document des données qu'il ne souhaite pas révéler au patient.

Limiter le nomadisme

A compter du 1er janvier 1996, au terme d'une période de mise en place d'un an, le remboursement par les organismes d'assurance-maladie ne sera possible que si l'assuré présente effectivement son carnet de santé au médecin. En mars 1997, un premier bilan sera réalisé avant d'envisager la généralisation progressive du dispositif.

Le dossier médical, bien que mis en place très prudemment – il avait d'abord été question d'appliquer le dossier médical à l'ensemble des assurés sociaux dépassant un certain âge –, introduit en douceur plusieurs innovations dont la portée n'a rien de négligeable. Bien qu'en théorie cette réforme n'interdise nullement au malade de consulter le nombre de médecins qu'il souhaite, elle devrait toutefois limiter le « nomadisme médical » puisque consultations et visites seront obligatoirement signalées sur le carnet de santé. De même, le seul fait de transmettre systématiquement des informations entre praticiens ne peut que réduire les risques de prescriptions inutiles, car redondantes, voire d'interactions médicamenteuses nuisibles à la santé du malade. Un médecin hospitalier sera, par exemple, informé des examens récemment subis par un patient dans le secteur libéral et pourra donc éviter de les prescrire de nouveau.

Dès lors, les pouvoirs publics considèrent que cette réforme devrait, par effet induit, réduire certaines dépenses. Dans l'immédiat, la rémunération du généraliste chargé du suivi du dossier médical (égale à deux consultations au tarif conventionnel, soit 220 francs par malade et par an) se soldera par une dépense supplémentaire de 1 milliard de francs au maximum.

JEAN-MICHEL NORMAND

Néophytes de l'action humanitaire

Les Japonais se passionnent pour Médecins sans frontières

La timidité des autorités japonaises en matière d'action humanitaire contraste avec un réel engouement de l'opinion publique pour cette nouvelle forme d'engagement. En témoigne la réserve de l'accueil officiel à Médecins sans frontières (MSF), dont l'antenne, ouverte avec un succès inattendu en 1992, a déjà envoyé plusieurs missions au Sri-Lanka, en Bosnie et au Rwanda.

TOKYO

de notre correspondant

En dépit de l'image négative du Japon en matière d'action humanitaire, Médecins sans frontières (MSF) décidait en 1992 d'installer une antenne à Tokyo. Dès la première année, les recettes ont dépassé les dépenses (1 million de francs), puis un premier médecin est parti en mission. Et, au cours des six derniers mois, après la chaîne nationale NHK, la chaîne privée Asahi a consacré à l'association deux émissions aux heures de plus forte écoute. La presse écrite n'est pas en reste, avec cent cinquante articles publiés en douze mois. A Nagoya, Kyoto et bientôt en Hokkaido, bourgeonnent des associations de soutien.

Ce succès est le signe d'une évolution des mentalités. De retour du Sri-Lanka, où elle a passé six mois dans un camp de réfugiés, le docteur Tomoko Kanto expliquait justement : *« Au départ, j'étais pessimiste et cynique, mais mon expérience m'a rendue plus confiante dans l'humanité. »* Comme le docteur Kanto, beaucoup de Japonais découvrent l'action humanitaire.

« Aujourd'hui, les Japonais semblent réceptifs à un message plus universaliste », estime Dominique Leguillier, directeur de MSF dans l'archipel. Ainsi la réaction du père du jeune volontaire tué l'année dernière au Cambodge est symptomatique : en dépit de l'opposition qu'avait suscitée la participation de troupes nippones aux missions de paix des Nations unies, celui-ci a déclaré qu'il était *« fier de* [son] *fils »* en annonçant qu'il allait se consacrer à la même cause.

Une soixantaine de personnes

A une plus grande ouverture du pays aux réalités extérieures, s'ajoute dans les jeunes générations – largement dépolitisées comme ailleurs – un besoin de s'investir, de reconstituer des appartenances. La société japonaise aspire à un renouvellement d'une vie associative, traditionnellement riche. Le réseau de groupements volontaires compte en effet quelque six mille *« mouvements de citoyens »*, qui furent puissants dans les grandes batailles contre la pollution des années 70.

Les contributions volontaires à des aides humanitaires sont notamment drainées depuis 1991 par un prélèvement sur les comptes postaux (la plus importante épargne au Japon : 14 000 milliards de dollars). Résultat : le budget des organisations non gouvernementales (ONG) a pu être multiplié par deux, ou parfois quatre. D'ici un à deux ans, une fiscalité incitatrice pour les actions humanitaires pourrait être mise en place.

Pour MSF, qui est constitué au Japon d'un noyau d'une soixantaine de personnes issues des milieux les plus divers, la majorité des fonds recueillis provient du public. Des entreprises (une douzaine) l'aident également à grandir et pourraient contribuer à la création d'une Fondation MSF. L'un des freins auquel se heurte MSF est le cursus médical nippon, qui a tendance à faire du médecin qui part pendant plusieurs mois une sorte de « déserteur » qui aura perdu à son retour toute chance de promotion. *« La présence à la présidence honoraire de MSF Japon du vice-président de l'ordre des médecins est un message pour les médecins et les infirmières que les choses peuvent évoluer »*, estime Dominique Leguillier.

PHILIPPE PONS

DÉFENSE

Pour faciliter la vente de sous-marins

La France livrera des avions de patrouille maritime au Pakistan

La France va céder trois avions Breguet-Atlantic-1 de patrouille maritime au Pakistan. Ces appareils – la marine pakistanaise en dispose déjà de trois – devraient être livrés à Islamabad pour être utilisés, dès la fin de cette année, comme magasins de pièces de rechange. La France a accepté de mener à bien cette transaction pour faciliter la vente – déjà en discussions avancées – au Pakistan de trois sous-marins d'attaque à propulsion diesel-électrique.

Ces Breguet-Atlantic-1 font partie d'un parc d'une quarantaine d'appareils de ce type que l'aéronavale française met en ligne depuis 1965 pour la lutte anti-sous-marine, le combat antisurface et la surveillance des espaces maritimes. Aujourd'hui, après une trentaine d'années de service, il reste seize avions en parc et, en principe, les Breguet-Atlantic-1 devraient disparaître après 1997 pour être progressivement remplacés par des Atlantique-2 plus modernes et commandés à vingt-huit exemplaires (dont dix-sept sont déjà livrés).

En 1974, la marine du Pakistan a acheté à la France trois Breguet-Atlantic-1, qui lui ont été livrés en 1976. Elle a aujourd'hui besoin d'un stock de pièces détachées et de rechanges pour continuer à maintenir en ligne ses avions.

Le Pakistan a choisi de s'adresser de nouveau à la France pour disposer de trois Breguet-Atlantic-1 d'occasion, qui lui serviront de magasins de pièces de rechange. Ces appareils seront démontés, c'est-à-dire débarrassés de leur informatique embarquée, dans les ateliers spécialisés de Cuers (Var), puis acheminés par voie aérienne au Pakistan à la fin de l'année.

Depuis 1992, les deux pays discutent de la livraison de trois sous-marins d'attaque à propulsion classique pour un montant supérieur à 3 milliards de francs. Il s'agit de sous-marins de la classe Agosta 90B et déplaçant quelque 1 700 tonnes en plongée, qui seraient fabriqués à Cherbourg. La France se heurte à une forte concurrence de la Grande-Bretagne et de la Suède. La fourniture des Breguet-Atlantic-1 peut accélérer la conclusion du contrat, qui bute sur la difficulté de monter l'opération financière (*le Monde* du 17 mai).

Le Pakistan souhaite, dans le même temps, acheter une quarantaine d'avions de combat Mirage-2000, suite à la décision des Etats-Unis de ne pas lui livrer trente-deux appareils F-16 qui ont déjà été payés. Cet embargo porte sur un montant équivalent à 3,6 milliards de francs. Il a été décrété par Washington, qui s'inquiète des velléités du Pakistan en matière de prolifération nucléaire et balistique.

J. I.

SPORTS

Après le souhait émis par le premier ministre

Les Jeux olympiques ne pourraient pas être organisés en France avant 2008

Le souhait d'Edouard Balladur de voir la France organiser des Jeux olympiques au début du siècle prochain n'a guère soulevé l'enthousiasme du mouvement sportif, qui repousse à 2008 une telle possibilité. Entre-temps, la France devra en effet assumer, en 1998, l'organisation de la Coupe du monde de football qui, déjà, risque d'être financièrement coûteuse.

D'habitude, les dirigeants sportifs rêvent à haute voix et les politiques tempèrent. En émettant le souhait que la France *« ait la volonté d'accueillir, au début du siècle prochain, les Jeux olympiques d'été »*, Edouard Balladur a inversé les rôles. Au premier ministre la perspective floue d'une compétition planétaire censée *mobiliser le pays et assurer* quelques gains immédiats de popularité à celui qui lance l'idée. Au mouvement sportif la réalité crue des comptes et des dates.

« Se précipiter doucement »

Passée l'*« agréable surprise »* de l'effet d'annonce, Henri Sérandour, président du Comité national olympique du sport français (CNOSF), ne répond qu'un timide « oui mais » à la proposition de M. Balladur. *« Il convient de réfléchir et de se précipiter doucement,* dit-il. *Il faut surtout tirer tous les enseignements financiers de l'organisation en France de la Coupe du monde de football en 1998. »* M. Sérandour sait que ce seul événement risque de coûter cher au mouvement sportif. De plus, il est déjà engagé dans un débat avec les pouvoirs publics au sujet du Fonds de développement *pour le sport (FNDS), dont il* refuse l'amputation d'une partie de ses 850 millions de francs annuels en faveur de la Coupe du monde. *« On ne peut pas hypothéquer la pratique sportive du plus grand nombre, financée par le FNDS, en organisant deux événements de grande ampleur d'affilée,* insiste M. Sérandour. *A compétitions exceptionnelles il faut des budgets exceptionnels, dont les déclarations d'intention ne donnent pour l'instant aucune garantie. »*

Une ville, pas un pays

Pour le président du CNOSF, la proximité de la Coupe du monde de football repousse donc la date éventuelle d'organisation de Jeux olympiques français à 2008. D'autant plus que plusieurs candidats – Le Cap, Istanbul, Rio-de-Janeiro et San-Juan de Porto-Rico – se sont déjà lancés dans la course aux Jeux de 2004, qui seront attribués en 1997. Pékin, favori défait de la compétition pour les Jeux de l'an 2000, pourrait à nouveau entrer dans la danse. *« Un dossier de candidature coûte trop cher pour courir le risque supplémentaire d'un retard sur la concurrence »*, dit M. Sérandour.

L'autre question est celle du lieu, une candidature aux Jeux ne pouvant être déposée que par une ville. Le CNOSF avait été approché officieusement, il y a un an, par des décideurs du Nord, qui proposaient l'idée d'une organisation conjointe de Lille et Bruxelles. La région Rhône-Alpes lui a également fait savoir qu'elle travaillait depuis quelques mois à un dossier de candidature. Mais, au-delà de ces deux possibilités, dont la première, au moins, semble irréalisable, tous les regards se tournent vers la ville de Paris, seule capable *a priori* de conduire un tel projet.

Dans l'entourage de Jacques Chirac, on se sent effectivement directement concerné par le souhait du premier ministre. Tout en tenant à préciser qu'il n'y a eu aucune concertation préalable au lancement de cette idée, on indique à l'Hôtel de Ville qu'il n'y a pas pour autant de rivalité entre M. Balladur et le maire. Du reste, celui-ci avait demandé à ses conseillers sportifs, Guy Drut et Jean-François Lamour, de profiter du congrès du centenaire du CIO, qui a lieu actuellement à la Défense, pour étudier discrètement auprès des personnalités présentes la faisabilité de JO à Paris. Dans la tête de Jacques Chirac, cette idée n'est donc pas évanouie.

On rappelle cependant que Paris avait déjà été candidat en 1986 et qu'une nouvelle candidature ne serait possible que si elle avait de bonnes chances de l'emporter. Pour la capitale, il ne serait pas convenable qu'il en soit autrement. On souligne que Paris pourra miser sur l'atout supplémentaire du Grand Stade, qui sera achevé pour la Coupe du monde de football et pourra accueillir des compétitions d'athlétisme. On note en outre avec satisfaction que si Paris se décidait, la ville serait d'ores et déjà assurée de l'appui du gouvernement.

« Une haie après l'autre »

Mais on ne va pas au-delà car la capitale, elle aussi, doit d'abord relever le défi de l'organisation de la Coupe du monde de football. Si l'Ile-de-France faisait alors la preuve de ses capacités et de la fiabilité du Grand Stade, une seconde étape, celle des J.O., pourrait être envisagée. Là encore, plutôt en vue des Jeux de 2008. Dans cette affaire, Jacques Chirac fait donc sienne la formule chère à Guy Drut : *« Une haie après l'autre. »*

J. Fe. et M.-A. R.

SPORTS

AUTOMOBILISME

En attendant l'examen de deux autres affaires concernant l'écurie de formule 1 Benetton

La suspension de Michael Schumacher pour deux Grands Prix a été confirmée

Le tribunal d'appel de la Fédération internationale automobile (FIA) a confirmé, mardi 30 août, la suspension pour deux Grands Prix qui avait été prononcée le 26 juillet à l'encontre du pilote allemand Michael Schumacher pour non-respect du drapeau noir au Grand Prix de Silverstone. Le leader du championnat du monde de formule 1 perd aussi définitivement les six points de sa deuxième place en Grande-Bretagne. Il ne pourra disputer le Grand Prix d'Italie, le 11 septembre, et celui du Portugal, le 25 septembre. Il reprendra la compétition au Grand Prix d'Europe, le 16 octobre à Jerez (Espagne). Le tribunal d'appel a maintenu les sanctions prises à l'encontre de l'écurie Benetton, soit 500 000 dollars d'amende.

La journée avait commencé par un retour. Nigel Mansell, qui avait déjà participé au Grand Prix de France, en juillet, reviendra au sein de l'écurie Williams-Renault, le 16 octobre lors du Grand Prix de Jerez, jusqu'à la fin de la saison. En Espagne, il retrouvera donc Michael Schumacher, qui aura passé six semaines à ronger son frein, privé des Grands Prix d'Italie et du Portugal.

Pour le pilote allemand, le titre de champion du monde qui lui tendait les bras il y a deux mois, est remis en cause. Après sa disqualification du Grand Prix de Spa, il possédait vingt et un points d'avance sur Damon Hill. Si celui-ci gagne à Monza et Estoril, il talonnera son rival d'un point. Il resterait alors trois Grands Prix aux deux hommes pour en découdre. Et voilà qu'un troisième larron, non des moindres, viendra se mêler aux débats.

Haute surveillance

Nigel Mansell pourra peut-être consoler Schumacher, en lui rappelant qu'il n'est pas le premier à être « victime » d'une Fédération internationale de l'automobile (FIA) prompte à jongler sur le tapis vert avec l'arithmétique des points perdus et gagnés. Pour le même non-respect au drapeau noir, lors du Grand Prix du Portugal en 1989, Mansell avait été suspendu pour un Grand Prix, perdant ainsi l'occasion d'aller à la poursuite d'Alain Prost, futur champion du monde. La même année, Ayrton Senna, lui, avait perdu toutes ses chances de conserver son titre au Grand Prix du Japon, ayant été déclassé de sa première place pour un accrochage délibéré avec Prost.

En 1993, lors du Grand Prix de Monaco, Alain Prost avait lui aussi été puni pour un départ anticipé : contraint à un arrêt au stand de dix secondes, il avait terminé quatrième. Senna vainqueur, l'intérêt du championnat du monde se pimentait...

Risque d'exclusion

Les as du volant sont placés sous haute surveillance. Pour la Fédération internationale, les champions devraient donner l'exemple. En confirmant les sanctions prononcées le 26 juillet par le Conseil mondial du sport automobile, le tribunal d'appel de la FIA a voulu rappeler qu'il ne faut pas jouer au chat et à la souris avec le règlement.

Les ennuis de Schumacher pourraient ne pas s'arrêter là. Les instances internationales sont en effet courroucées par l'attitude de Benetton, écurie de Michael Schumacher, et de son directeur Flavio Briatore, qui est soupçonné de prendre des libertés avec le règlement. Deux affaires Benetton restent en suspens.

La première concerne la disqualification de Michael Schumacher du Grand Prix de Belgique _ pour non-conformité de la voiture _ contre laquelle l'écurie a fait appel (*le Monde* du 30 août). La FIA rendra son verdict le 6 septembre, à la veille de statuer sur la seconde : l'incendie de la voiture de Jos Verstappen à Hockenheim. La FIA accuse Benetton d'être responsable du sinistre, un filtre du réservoir de la monoplace du pilote néerlandais ayant été ôté pour accélérer le ravitaillement.

Pour cette faute, Benetton risque d'être exclu du championnat du monde des constructeurs. Michael Schumacher perdrait ainsi toute chance de devenir champion du monde. Il pourrait alors porter plainte contre son écurie... et aller chercher fortune dans un autre baquet.

BÉNÉDICTE MATHIEU

FOOTBALL

Zinedine Zidane rappelé pour Slovaquie-France. – Le Bordelais Zinedine Zidane, auteur de deux buts contre la République tchèque le 17 août (2-2), a été rappelé en équipe de France par le sélectionneur Aimé Jacquet pour rencontrer la Slovaquie, le 7 septembre à Bratislava, lors du premier match des éliminatoires du championnat d'Europe 1996 de football. Les 18 joueurs retenus ont tous déjà été appelés en équipe de France. La composition du groupe est la suivante : Fabien Barthez (Marseille), Bernard Lama (Paris-SG) ; Jocelyn Angloma (Torino), Laurent Blanc (Saint-Etienne), Marcel Desailly (Milan AC), Eric Di Méco (Monaco), Christian Karembeu (Nantes), Alain Roche (Paris-SG) ; Didier Deschamps (Juventus de Turin), Youri Djorkaeff (Monaco), Paul Le Guen (Paris-SG), Bixente Lizarazu (Bordeaux), Zinedine Zidane (Bordeaux) ; Eric Cantona (Manchester United), David Ginola (Paris-SG), Patrice Loko (Nantes), Jean-Pierre Papin (Bayern Munich), Reynald Pedros (Nantes).

PREMIÈRE DIVISION : victoire de Cannes contre Auxerre (3-1). – L'AS Cannes, vainqueur à Bordeaux lors de la journée précédente, a continué sur sa lancée en battant l'AJ Auxerre, 3-1, mardi 30 août, en match avancé de la septième journée du championnat de France de première division. Les buts cannois ont été inscrits par Adrian Kozniku (20e), Christophe Delmotte (52e) et Franck Durix (59e). Auxerre a marqué par Franck Silvestre (47e).

TENNIS

Les Internationaux des Etats-Unis

Pioline et Forget se qualifient pour le deuxième tour

Guillaume Raoux a bien failli créer la sensation, mardi 30 août, lors des Internationaux de tennis des Etats-Unis, face à la tête de série nº 9, l'Américain Todd Martin. Le Français, après avoir mené deux sets à rien et obtenu trois balles de match, s'est finalement incliné au cinquième set (6-7, 4-6, 6-3, 6-4, 7-6). Cédric Pioline, finaliste 1993, et Guy Forget ont, eux, réussi leur entrée. Ils ont respectivement éliminé l'Allemand Oliver Gross – qui remplaçait Petr Korda, forfait – (6-2, 7-5, 4-6, 6-4), et le Suédois Mats Wilander (7-5, 6-1, 6-4). Olivier Delaitre a été logiquement défait face à l'Allemand Michael Stich (7-6, 6-3, 6-3). L'éloignement des courts et un petit coup de blues passager au début de la campagne américaine, il y a un mois, ont visiblement profité à Jim Courier (nº 11). L'ancien numéro un mondial s'est imposé devant Aaron Krickstein (6-3, 6-4, 6-4).

Chez les dames, la surprise est venue d'une jeune Russe émigrée en Israël. Anna Smashnova a battu l'Américaine Lori McNeil (nº13), demi-finaliste à Wimbledon. Incertaine pour une blessure au dos, l'Allemande Steffi Graf tenante du titre (nº1) s'est rassurée sur son sort en éliminant, en trois quarts d'heure, l'Américaine Anne Mall (6-2, 6-1). – (*AFP.*)

Les résultats du mardi 30 août

PREMIER TOUR

SIMPLE MESSIEURS

Premier quart du tableau

H. Holm (Suè.) b. G. Rusedski (Can.) 6-3, 6-2, 3-6, 7-5 ; R. Smith (Bah.) b. D. Nargiso (Ita.) 7-6, 6-4, 6-0 ; R. Gilbert (Fra.) b. M. Hadad (Col.) 6-4, 6-2, 6-7, 2-6, 7-6 ; C. Pioline (Fra.) b. O. Gross (All.) 6-2, 7-5, 4-6, 6-4 ; V. Spadea (EU) b T. El Sawy (Egy.) 7-6, 4-6, 6-4, 6-2 ; J. Frana (Arg.) b. M. Merklein (EU) 6-4, 1-6, 4-6, 7-6, 6-0 ; T. Woodbridge (Aus.) b. P. Kilderry (Aus.) 6-2, 7-5, 6-2.

Deuxième quart du tableau

M. Stich (All., nº 4) b. O. Delaitre (Fra.) 7-6, 6-3, 6-3 ; C. Costa (Esp.) b. N. Pereira (Ven.) 4-6, 7-6, 6-4, 5-7, 6-4 ; J. Courier (EU, nº 11) b. A. Krickstein (EU) 6-3, 6-4, 6-4 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. A. Chang (Can) 7-6, 6-1, 7-6 ; S. Bryan (EU) b. F. Davin (Arg.) 6-0, 6-1, 6-1 ; R. Krajicek (PB) b. J. Siemerink (PB) 7-6, 6-4, 6-7, 6-7, 6-4 ; J. Tarango (EU) b. L. Wahlgren (Suè.) 4-6, 7-5, 6-4, 3-6, 6-3 ; S. Edberg (Suè., n o5) b. L. Jonsson (Suè.) 7-5, 6-1, 6-1.

Troisième quart du tableau

G. Forget (Fra.) b. M. Wilander (Suè.) 7-5, 6-1, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. A. Corretja (Esp.) 4-6, 6-3, 6-4, 6-7, 6-1.

Quatrième quart du tableau

P. Rafter (Aus.) b. D. Rikl (Rép. tch.) 6-4, 6-1, 6-4 ; J. Apell (Suè.) b. S. Pescosolido (Ita.) 3-6, 6-3, 6-4, 6-4 ; A. Chesnokov (Rus.) b. J. Sanchez (Esp.) 6-3, 2-6, 7-6, 6-2 ; T. Martin (EU, nº 9) b. G. Raoux (Fra.) 6-7, 4-6, 6-3, 6-4, 7-6 ; M. Rosset (Sui., nº 15) b. M. Woodforde (Aus.) 4-6, 1-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; N. Kulti (Suè.) b. C. Adams (EU) 7-6, 2-6, 3-6, 6-4, 6-4 ; G. Pozzi (Ita.) b. R. Furlan (Ita.) 6-2, 6-2, 6-4 ; A. Mansdorf (Isr.) b. E. Sanchez (Esp.) 6-4, 6-4, 3-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

S. Graf (All., nº 1) b. A. Mall (EU) 6-2, 6-1 ; S. Cacic (EU) b. M.-A. Montolio (Esp.) 7-5, 6-3 ; N. Bradtke (Aus.) b. J. Watanabe (EU) 6-3, 6-4 ; R. Bobkova (Rép. Tch.) b. K. Po (EU) 3-6, 7-5, 7-6 ; A. Dechaume-Balleret (Fra.) b. M. Oremans (PB) 6-4, 6-3 ; P. Suarez (Arg.) b. J. Steven (EU) 7-6, 6-2 ; E. Maniokova (Rus.) b. H. Kelesi (Can.) 4-6, 6-2, 2-0 ab. ; Z. Garrison-Jackson (EU, nº 10) b. K. Radford (Aus.) 6-3, 6-4 ; A. Coetzer (RSA, nº 11) b. P. Ritter (Aut.) 6-1, 7-6 ; M. Werdel (EU) b. L. Richterova (RCA) 6-3, 2-6, 6-4 ; M. de Swardt (RSA) b. Y. Basuki (Indo.) 6-3, 6-4 ; J. Halard (Fra.) b. P. Langrova (Rép. tch.) 6-1, 3-6, 6-2 ; M. Endo (Jap.) b. Tami Whitlinger-Jones (EU) 6-4, 7-6 ; P. Shriver (EU) b. b. Reinstadler (Aut.) 7-6, 6-4 ; L. Davenport (EU, n o6) b. M. Grossi (Ita.) 6-1, 6-1.

Deuxième quart du tableau

C. Kuhlman (EU) b. S. Frankl (All) 6-3, 6-1 ; J. Wiesner (Aut.) b. R. Tedjakusuma (Indo.) 6-2, 6-0 ; N. Muns-Jagerman (PB) b. J. Husarova (Rép. Slo.) 7-5, 6-1 ; A. Smashnova (Isr.) b. L. McNeil (EU, nº 13) 6-2, 6-4 ; M. Maleeva (Bul, nº 15) b. C. Rubin (EU) 6-3, 6-3 ; R. Dragomir (Rou.) bat K. Boogert (PB) 7-5 6-2 ; L. Harvey-Wild (EU) b. L. Serra-Zanetti (Ita.) 6-0 ; 6-4 ; S. Stafford (EU) b. N. Sawamatsu (Jap.) 2-6, 7-6, 6-4 ; J. Novotna (Rép. tch., nº 7) b. E. Makarova (Rus.) 7-5, 7-5.

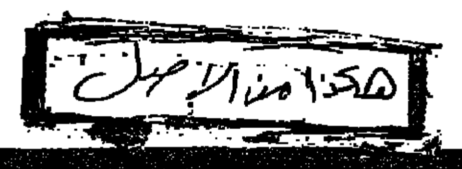
Troisième quart du tableau

G. Sabatini (Arg., nº 8) b. L. Neiland (Let.) 6-0, 6-1 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. S. Dopfer (Aut.) 6-1, 6-3 ; N. Arendt (EU) b. C. Wood (GB) 6-2, 7-6.

Quatrième quart du tableau

K. Date (Jap., nº 5) b. R. Hiraki (Jap.) 6-0, 6-2 ; B. Rittner (All.) b. M. Bollegraf (PB) 6-2, 6-1 ; A. Huber (All., nº 14) b. I. Spirlea (Rou.) 6-4, 6-2 ; P. Fendick (EU) b. K. Adams (EU) 6-7, 6-4, 6-3 ; A. Grossman (EU) b. C. Singer (All.) 6-3, 6-4 ; K. Maleeva (Bul.) b. M. Kochta (All.) 6-1, 6-2 ; S. Cecchini (Ita.) b. S. Meier (All.) 6-3, 6-1.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.)



ARTS

LE SACRE D'HENRI IV à Chartres

L'envers du Galant

CHARTRES
de notre envoyé spécial

Les cinéphiles risquent une légère déception à Chartres, devant un superbe tableau de Clouet : les traits de la reine Margot sont, hélas, très différents de ceux d'Isabelle Adjani. Pour l'amateur, ce n'est pas la moindre découverte de l'exposition consacrée au sacre d'Henri IV. Celui-ci eut lieu à Chartres, le dimanche 27 février 1594. Pourquoi Chartres ? D'abord parce que Reims est aux mains des Ligueurs. La ville est, de plus, un point stratégique entre Paris et les alliés anglais du Bourbon. Elle est surtout la patrie de la belle Gabrielle d'Estrée, *une jeunesse pour* laquelle le Vert-Galant fit quelques folies.

Il lui a fallu cinq ans pour en arriver là : Henri III est mort le 2 août 1589, sous le couteau du dominicain Jacques Clément. Henri de Bourbon-Vendôme, roi de Navarre, est son seul successeur. Mais la France est déchirée par les guerres de religions, et le nouveau roi est protestant. Pis : hérétique relaps, et excommunié depuis 1585, ce qui dispense ses sujets catholiques de lui jurer obéissance. Henri a les idées larges : il l'a prouvé dès l'âge de treize ans, après le siège de Saint-Jean-Pied-de-Port, en déclarant aux habitants réunis qu'il *« ne les forcerait en religion »*. Il se reconvertit, à Saint-Denis, le 25 juillet 1593.

Une époque sanglante

Reste le problème du Sacre : les objets rituels ont disparu. On les refait. Le saint chrême est à Reims, on en trouve (miraculeusement) un autre à l'abbaye de Marmoûtier : il n'en coûte au roi que 100 écus et un ciboire d'argent. Enfin, faute d'archevêque, on se rabat sur des évêques compréhensifs.

L'exposition montre cela, et bien d'autres choses encore. Elle témoigne du caractère sanglant d'une époque où fleurissent des tableaux comme le *Massacre des triumvirs*, par Antoine Caron, (vers 1562, dix ans avant la Saint-Barthélemy) : dans une ville à l'architecture classique et sereine, on écorche et on étripe gaillardement, alignant une impressionnante théorie de têtes tranchées sur les balustrades de marbre. Elle montre la difficile ascension du roitelet d'une toute petite Navarre, logée *« comme un pou entre deux singes »*, selon le mot d'Henri II d'Albret (traduisez, entre la France et l'Espagne), la première couronne d'Henri. Malgré le Béarn et la Guyenne, il n'était rien face au pouvoir des Guise ou des Montmorency. Rien, mais héritier présomptif du trône. A travers les tableaux, les gravures, les objets et les documents, on assiste à cette lutte contre les grands féodaux et on révise certains poncifs : ainsi, les « mignons » d'Henri III, les Joyeuse, les d'Epernon, n'étaient pas tant élevés pour *leurs mérites*, réels, que pour diluer le pouvoir et rabaisser la superbe des grands feudataires.

Un propagandiste habile

Paris reste à prendre, Paris est prise. Les troupes espagnoles, envoyées par le très catholique Philippe II, rentrent chez elles, et l'on retrouve les rassurantes illustrations de nos manuels d'histoire, le roi débonnaire et l'ennemi courbé sous la porte Saint-Denis devenue leurs fourches Caudines. C'est précisément là que commence le mythe. Car si le bon *roi Henri* est d'autant plus populaire qu'à un âge de fer va succéder une longue période de prospérité, c'est aussi un propagandiste habile. Des gravures vont circuler jusqu'en Allemagne, qui représentent l'assassinat d'Henri III et la transmission de la couronne à Henri IV (auxquelles les Ligueurs répondent par d'autres estampes glorifiant Jacques Clément et ridiculisant Navarre). Mais la meilleure publicité, c'est la monnaie : les doubles tournois, frappés à partir de 1601, diffusent l'image du roi dans tout le pays. Ils resteront en circulation jusqu'au règne de Louis XIV, voire, dans certains cas, jusqu'à la Révolution.

Et Henri demeure longtemps sympathique aux Français : en 1792, la section révolutionnaire du Pont-Neuf doit presque s'excuser d'avoir mis bas sa statue. La Restauration s'empare du mythe pour mieux conforter les Bourbon sur le trône. On le représente en Hercule, en Mars dieu de la guerre, en roi *David dans* la crèche, jouant de la harpe, ou chez le meunier dont Concini convoite la fille ; il est glorifié en buste, en pied, à cheval, en chansons de geste et en refrains populaires. L'image d'Epinal est proche. Henri IV n'y échappe pas. Quatre cents ans après son sacre, l'exposition de Chartres peut enfin l'en faire sortir.

HARRY BELLET

▶ *1594. Le Sacre d'Henri IV à Chartres.* Musée des beaux-arts, 29 cloître Notre-Dame, 28000 Chartres. Tél. : (16) 37-36-41-39. Jusqu'au 31 octobre. L'exposition sera également présentée au Musée national du château de Pau, *du 15 novembre au 31 décembre.* Catalogue, 434 pages, 290 francs.

CINÉMA

Eté record pour les écrans américains

Hollywood a connu la saison la plus fructueuse de son histoire, avec plus de 2,2 milliards de dollars en treize semaines depuis le Memorial Day (le 30 mai), qui lance traditionnellement la période estivale, la plus fréquentée. Le record de cette année n'est pas imputable à un seul « super-triomphe », comparable au raz-de-marée *Jurassic Park* l'an dernier. Il repose sur la réussite de sept films, qui auront franchi la barre des cent millions de dollars de recettes d'ici au 4 septembre (Labor Day), qui marque la clôture de la saison. Ces sept films sont *Lion King*, le dessin animé de chez Disney et *Forrest Gump* de Robert Zemeckis, qui dépassent tous deux les 200 millions de dollars au box-office. *Flintstones*, *True Lies* avec Arnold Schwarzenegger, *Speed*, *The Mask* avec la star montante Jim Carrey et *Danger immédiat* avec Harrison Ford. Le prix des billets étant resté stationnaire, l'augmentation des recettes correspond à une croissance équivalente du public, qui devrait approcher les 530 millions d'entrées à la fin de la saison. Le succès de ces films a été tel qu'il a convaincu les « majors » de reporter la sortie d'autres titres présumés porteurs, pour éviter un « embouteillage » sur les affiches.

MUSIQUES

Alors qu'un syndicat de musiciens annonce un préavis de grève

La guérilla judiciaire se poursuit entre Myung Whun Chung et la direction de l'Opéra de Paris

Après l'interdiction de pénétrer dans le studio de répétition de l'Opéra-Bastille, signifiée mardi 30 août, par son directeur, Jean-Paul Cluzel, à Myung Whun Chung, la guérilla judiciaire se poursuit. En sortant de l'Opéra, Me Monique Pelletier, ancien ministre et avocat du chef d'orchestre, a déclaré qu'elle allait saisir le juge des référés de cet incident, *« le jugement du lundi 30 août étant exécutoire »* (*le Monde* du 31 août). Une audience contradictoire qui doit réunir, autour du juge, les protagonistes de « l'affaire » est effectivement fixée mercredi 31 août à 16 heures. Par ailleurs, M. Benedetti, musicien de l'orchestre de l'Opéra, représentant du syndicat FO, qui assistait à l'incident, a déclaré pour sa part que son syndicat allait lancer un préavis de grève pour le 5 septembre, si la première répétition de l'opéra de Verdi, *Simon Boccanegra*, qui doit ouvrir la saison, n'était pas dirigée par M. Chung.

Programmée pour le 13 décembre

La « télévision du savoir » au milieu du gué

Le nom, le profil – une télévision généraliste, populaire, d'éducation –, la structure et la grille, les bureaux... La Cinquième a fait la moitié du chemin. Reste à nourrir les équipes et les « cases », à convaincre le ministre de la communication que tout peut démarrer le 13 décembre, de 7 heures à 19 heures, sur le canal occupé en soirée par ARTE. Et à faire mentir les sceptiques.

Un immeuble discret et lisse, au 44 de l'avenue George-V, dans le huitième arrondissement de Paris. L'installation est provisoire : à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), l'emménagement de La Cinquième se prépare très discrètement. Au standard, après le joyeux *« Télévision de la connaissance »*, on a ajouté depuis peu *« La Cinquième »* – patronyme choisi par le publicitaire Daniel Robert, également chargé par André Rousselet de la prochaine campagne d'*InfoMatin*. La Cinquième ? Etrange nom, jugent certains, le titre rappelant les paillettes de Canale Cinque, la chaîne de Berlusconi, ou l'échec de La Cinq. Choix lumineux, répondent d'autres, qui voient dans ce nom *« simplissime »* une manière de pousser ARTE du coude et de *« préempter »* symboliquement ce canal hertzien où, nuit après jour, jour après nuit, vont cohabiter, à la mi-décembre, les deux chaînes publiques.

On sait de la nouvelle chaîne *deux ou trois choses*. *« Chaîne de la citoyenneté »*, *« expression du terrain »*, grâce à *« l'externalisation des segments de fabrication d'antenne »*, *« service populaire de préparation à l'avenir »* : le lyrisme de Jean-Marie Cavada, un tantinet mythificateur, garde au projet sa part d'ombre. Rompu aux ruses du métier, le président de la chaîne cultive aussi volontairement les flous. La besogne est immense, l'enjeu énorme, les ratés possibles. Pour avoir travaillé pendant deux ans avec Philippe Ramon sur le projet de télévision privée du groupe Hersant, TVES, Jean-Marie Cavada sait que créer une chaîne de toutes pièces, publique de surcroît, demande de *« la sérénité et du temps »*.

Pour ce grand œuvre, le « patron » a réuni autour de lui une équipe réduite. Etrange équipe, baroque en diable, avec ses *« crocodiles »* de la télévision et ses jeunes gens *« ébouriffés »*, commente, amusé, un proche observateur. Ex-patron de FR3 Rennes puis de France 3 Bretagne, praticien expérimenté du local et champion de la « diplomatie régionale », Jean-Pol Guguen est directeur adjoint de la chaîne. Claude Lemoine, ancien directeur général de FR3, « conseille » le président. Directeur-adjoint aux programmes, Cyril Viguier, ancien producteur-présentateur de « Planète-show » (France 3), est le jeunot de la bande. Comme lui, les nouvelles recrues devront *« avoir trente ans »* et parler couramment *trois langues* : c'est le souhait du « patron ».

A trois mois et demi de son lancement officiel, La Cinquième est au milieu du gué. Les grandes lignes sont tracées. La Cinquième, comprend-on, n'est pas seulement parisienne, mais régionale ; pas seulement une télévision, mais une structure plus vaste dont elle serait le centre. Sept grands groupes de régions ont été dessinés, à la tête desquels des délégués sont chargés *« d'entretenir des rapports avec les milieux de l'éducation, de la culture, de nous signaler ce qui s'y passe »*, un autre délégué s'est installé sur le continent américain. Pour faire travailler les maisons de production de province, certaines unités sont décentralisées à Toulouse, Nancy, Nice, etc. L'idée, c'est que chacun puisse avoir accès à toutes les informations de la Chaîne _ qui s'interroge sur l'opportunité de s'abonner à Internet. Jean-Marie Cavada cite en exemple la banque de télé-accueil du Centre national d'enseignement à distance de Poitiers, et a annoncé, à Hourtin (Gironde), la mise en place d'un réseau de 24 « vidéostations » (une caméra, un poste de réception, un micro-ordinateur) disséminées dans toute la France, notamment dans les collèges et les lycées, pour permettre aux utilisateurs, comme lors de l'expérience de *Télé-Emploi* au printemps, d'interroger les données rassemblées par la chaîne.

C'est apparemment la stratégie choisie par la maison : d'abord, dessiner les structures, régler le « technique ». Pas étonnant que, ici et là, les maisons de production s'inquiètent que leurs dossiers s'entassent chez Jean Mino, le directeur de l'antenne. Les projets n'entreront pas en production avant trois semaines, explique-t-on à la chaîne.

Première évidence : résolument « populaire », la grille – dont la maquette finale vient d'être bouclée – veut être généraliste. Fictions et documentaires, donc, mais aussi information (dont des émissions d'explication, de *« décorticage »*), jeux (interactifs) et, plus étonnant, « sit-coms ». Mais la chaîne offrira aussi des programmes particuliers à *« picorer »* dans des niches (*le Monde* du 19 août) : emploi, formation, santé, éducation... Le tout présenté de la manière la plus agréable possible, *« avec l'apparence visuelle de Canal Plus ou de M 6 »*, et organisé autour de l'unité de base de treize minutes et de ses multiples (26, pour des magazines, 52 pour des fictions et des documentaires). *« Une bonne manière d'obliger la chaîne à proposer des choses rythmées, concentrées »*, justifie un proche de Jean Mino. *« Il ne faut pas confondre le média et le support : une chaîne hertzienne s'offrant à tous ne peut se découper en tranches »*, juge, sceptique, un programmateur concurrent.

Une « philosophie du mariage »

Autre certitude : la chaîne de la connaissance ne produira presque rien. Les programmes seront proposés par les traditionnels acteurs des milieux socio-éducatifs, d'une part, et des maisons de production habituées à travailler avec les télévisions, d'autre part. Celles qui avaient collaboré à l'expérience de la chaîne de l'emploi sont évidemment bien placées. *« Les maisons de production qui possèdent des structures lourdes capables de produire des moules quotidiens ou hebdomadaires sont privilégiées »*, commente un producteur. Une demi-douzaine négocient, dont AB Productions (Hélène et les garçons), Capa, Point du Jour, etc.

Les faveurs de la chaîne vont d'abord aux projets qui proposent une déclinaison du « produit antenne » (cassettes audio ou vidéo, CD-Rom, service Minitel, livres, etc) et à ceux qui associent un producteur à une chaîne de télévision ou à un partenaire apportant un soutien financier (les collectivités locales, par exemple), un savoir-faire ou une image (la presse quotidienne régionale, par exemple). *« La Cinquième a la philosophie du mariage »*, estime un producteur. Aucun « module » n'est encore en production, même si on parle de projets plus avancés, notamment avec le navigateur Titouan Lamazou, l'écrivain Philippe Djian, ou encore Rony Brauman, ex-président de Médecins sans frontières (MSF), que Jean-Marie Cavada a convié dans son comité des programmes (*le Monde* du 21 mai).

Le défi est ardu. Jean-Marie Cavada, candidat malheureux à la présidence de France-Télévision, dispose d'un fort crédit que la présentation de « La marche du siècle » a transformé en succès populaire. Le fait que le président de La Cinquième ne soit pas nommé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui laisse les coudées franches. Mais Jean-Marie Cavada doit compter avec plusieurs inconnues. En annonçant, à Hourtin, de nécessaires *« synergies »* entre ARTE et La Cinquième, le ministre du budget et de la communication, Nicolas Sarkozy, a dévoilé (*le Monde* du 30 août) son souhait de rationaliser les coûts de production, et notamment de réduire les frais généraux. Prévue depuis quelques semaines par Jean-Marie Cavada, qui a accueilli ce discours *« sans surprise »*, une réunion entre les cadres des deux chaînes publiques, secteur par secteur (technique, diffusion, production), doit avoir lieu jeudi 8 septembre. Serein, M. Cavada cite l'exemple de TV-Ontario, la chaîne éducative canadienne *« sur laquelle cohabitent le mieux du monde deux chaînes, nocturne et diurne »*. Enfin, la prochaine discussion parlementaire sur le budget de l'audiovisuel devrait être l'occasion de joutes plus violentes. Des parlementaires RPR affûtent leurs critiques. A l'évidence, M. Sarkozy est de ceux qui, comme François Bayrou, auraient choisi d'installer La Cinquième sur le câble. Soucieux d'assumer l'héritage de ses prédécesseurs, M. Sarkozy suivra *personnellement le lancement de* La Cinquième – quitte à reculer la date de son démarrage. Studieux, appliqué, Jean-Marie Cavada jure que ce ne sera pas nécessaire. Il estime que *« si les pouvoirs publics lancent quelque chose pour le détruire le lendemain, c'est triste »*. Et fustige *« tous ceux qui jugent déjà la chaîne, alors qu'ils n'en auront pas besoin »*.

ARIANE CHEMIN

La 15e université d'Hourtin

Les satisfactions de François Bayrou

HOURTIN
de notre envoyé spécial

Deuxième ministre invité par la quinzième université de la communication d'Hourtin (Gironde) après Nicolas Sarkozy, ministre du budget et chargé du ministère de la communication, et avant Jacques Toubon, ministre de la culture, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'est exprimé mardi 30 août devant un large parterre de spécialistes des médias et d'enseignants.

Le ministre de l'éducation a fait part de sa *« double satisfaction »* au vu des *« promesse faites il y a un an, réalisées ou en cours de réalisation »*. Ouvrant son discours par un hommage au petit écran – *« existe ce qui est sur l'écran, n'existe pas ce qui n'y est pas »* –, qui frisait le paradoxe de la part d'un ministre de l'éducation nationale, l'autosatisfaction affichée par M. Bayrou porte d'abord sur La Cinquième. *« Cette chaîne dédiée au savoir, à laquelle participe le ministère puisque des inspecteurs généraux de l'éducation nationale seront en son sein »*, devrait se concrétiser *« dès le début de l'an prochain »*, a annoncé le ministre, qui semblait ainsi négliger le fait que Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième, avait prévu les débuts de la nouvelle télévision du savoir, de la formation et de la connaissance pour le 13 décembre.

La seconde satisfaction de M. Bayrou est due à l'introduction – souhaitée – des outils multimédias dans *« tous les écoles, les collèges et les lycées »*, à la rentrée 1995. Les élèves auront ainsi *« quotidiennement accès à une éducation aux langues vivantes, à la musique et à la syntaxe de l'image »*, les outils nouveaux du multimédia (sans précisions sur les matériels ou le budget) étant ainsi mis *« au service de l'égalité des chances »* et *« de la cohésion sociale »*.

Cette déclinaison *« moderniste »* du plan Langevin-Wallon de 1945 permettra, selon le ministre de l'éducation nationale, *« de faire que la justice ne soit pas une invocation mais une réalité »* et *« que la France continue à avoir quelque chose à dire au monde, ce que nous allons faire n'étant fait par aucun autre pays »*. Les pays en voie de développement pourraient notamment en bénéficier, dont la demande de formation ne peut être satisfaite par les *« outils classiques de l'enseignement »*, notamment en raison d'un *« manque de formateurs »*.

Sachant qu'il parlait devant de nombreux enseignants, le ministre n'a pas oublié les *« formateurs »* en poste dans l'Hexagone. Il a donc précisé que *« les outils ne devaient pas figurer avant les contenus et avant les hommes »* et que *« l'acte d'enseignement demeurait premier »*. La satisfaction d'une partie de l'auditoire à l'ouïe de cette profession de foi, a pu ainsi faire écho à celle du ministre de l'éducation nationale...

YVES-MARIE LABÉ

DANS LA PRESSE

La rentrée d'Edouard Balladur

La Tribune (Didier Pourquery) : « Edouard Balladur prépare son bilan. Ainsi que le ferait un comptable raisonnable, il ne veut pas que son bilan soit trop bon, ou trop mauvais. Juste bien. Quelques provisions (mais pas trop), quelques réserves... un mot important dans la France balladurienne : les réserves, la réserve... (...) Les Français n'ont pas envie qu'on leur fasse peur, ils veulent simplement que ça aille mieux. Un peu mieux. Si c'est possible. Eperdus de reconnaissance, ils tournent et retournent leur béret entre leurs mains en écoutant le premier ministre leur expliquer qu'il ne leur promet rien... »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « C'est sans doute le principal bénéfice qu'il aura su tirer de son paisible été montagnard : la campagne pour la présidentielle est ouverte, mais pas les hostilités. Tout dans la stratégie du premier ministre a été soupesé pour conserver la maîtrise du calendrier. (...) L'horloge est si bien réglée qu'elle étouffe les oppositions de droite et de gauche avant même qu'elles aient pu s'exprimer. Balladur vit son été indien. »

Libération (Gilles Bresson) : « *[De l'effacement du président de la République]*, le premier ministre tente aujourd'hui de tirer parti pour essayer de se montrer à son avantage dans le domaine de la politique étrangère, où ses voyages ratés en Arabie saoudite et en Chine avaient montré qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Quand son adversaire principal à gauche risque d'être un Jacques Delors qu'il « connaît depuis longtemps », c'est un domaine à ne pas négliger. »

La Croix (Michel Feltin) : « La conjoncture sert donc Edouard Balladur. Un François Mitterrand plus pugnace n'aurait pas manqué de jouer des déclarations contradictoires de Charles Pasqua et d'Alain Juppé sur l'Algérie ou de rappeler le peu de succès rencontré par son premier ministre en Chine et en Arabie saoudite. Il est vrai que la chance est, aussi, une donnée politique. Le premier ministre en a et sait en user. »

L'Humanité (Charles Silvestre) : « On dit M. Balladur sur un nuage et déjà, par sondage, président de « fait »... Mais alors, pourquoi cette intervention permanente qui tourne à la fébrilité et que l'AFP qualifie d'« omniprésence » ? M. Balladur sait qu'il faut se méfier de l'eau qui dort. »

RTL (Christine Clerc) : « Rappelez-vous la première cohabitation. Balladur, alors ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, siège sous les ors et les pourpres du Louvre. On l'appelle « le Grand Vizir ». (...) De cet épisode pénible, Balladur a su tirer la leçon. En passant ses vacances à Chamonix plutôt qu'à Deauville, il a changé son image. Mais surtout, qu'il s'agisse d'Air France ou du SMIC jeunes, il a préféré reculer et passer pour un homme de dialogue que pour un homme dur. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Il n'y a pas tellement à être surpris de cette stratégie-là, parce que c'est très exactement celle qu'*[Édouard Balladur]* avait appliquée avant de devenir premier ministre. Il était, avant de devenir premier ministre, le premier ministre d'évidence. Il essaie maintenant – ça ne veut pas dire qu'il y arrivera – d'être le prochain président d'évidence aussi. »

Signe avant-coureur de la fin de la baisse du loyer de l'argent en Europe

Le relèvement inattendu du taux de base bancaire est mal accueilli par les marchés financiers

Pour la première fois depuis décembre 1992, le taux de base bancaire (TBB) va remonter de 7,70 % à 7,95 %, ont annoncé, mardi 30 août en fin de journée, la plupart des grandes banques françaises (BNP, Crédit lyonnais, Société générale, CCF, CIC, Crédit du Nord). La mesure s'appliquera à partir du 1er septembre.

On ne pouvait imaginer plus mauvais moment. Alors que se multiplient depuis quelques semaines les signes favorables de reprise de la croissance et de relative amélioration de la situation de l'emploi, les banques françaises ont annoncé, mardi 30 août en fin de journée, à la surprise générale, un relèvement de leur taux de base. Au ministère de l'économie, on tente de minimiser l'impact sur l'économie française. Mais le symbole est fort. Il semble, en effet, comme le redoutent tant les marchés financiers, anticiper la fin du mouvement de baisse des taux à court terme en Europe.

La surprise a été d'autant plus grande que l'évolution du TBB semblait dictée jusqu'à aujourd'hui par celle des taux directeurs de la Banque de France. Le TBB, qui sert de référence pour le calcul d'environ 15 % des crédits accordés aux entreprises et d'une petite partie de ceux octroyés aux particuliers (« les découverts »), n'a cessé de décroître depuis seize mois dans le sillage de la baisse des taux à court terme en Europe. Entre le 15 avril 1993 et le 24 mai 1994, il est revenu de 10 % à 7,70 %.

Mais depuis la fin du mois de mai, la situation sur les marchés a beaucoup évolué. Ce que les banques appellent dans leur jargon *« le coût de la ressource »*, c'est-à-dire le prix auquel elles se procurent des fonds, n'a cessé de se dégrader. Depuis trois mois, les taux à six mois, un an et deux ans se sont brutalement renchéris. Ils ont augmenté de 0,25 % (5,90 %) à six mois, de 0,70 % (6,30 %) à un an et de 1,10 % (6,80 %) à deux ans *(voir graphique)*. *« La situation devenait intolérable parce que près de 80 % des prêts calculés sur le TBB concernent des crédits de trésorerie accordés aux petites et moyennes entreprises à un an ; on s'est seulement remis à niveau »* explique un dirigeant d'une grande banque française. L'analyse est en tous points semblable à Bercy. *« Il fallait s'y attendre car c'est là le résultat d'un ajustement mécanique qui est le fruit d'une évolution passée »*, a expliqué mardi 30 août en fin de journée, dans un communiqué, Edmond Alphandéry, ministre de l'Economie.

Les pouvoirs publics soulignent ensuite que l'impact d'une hausse de 0,25 % sur 15 % des crédits aux entreprises (400 milliards de francs sur un total de 3 000 milliards de concours aux entreprises) est marginal. D'autant que le relèvement du TBB intervient après dix baisses consécutives.

Effet d'annonce

Voilà pour les justifications. Car l'évolution des marchés de taux a été plus contrastée au cours des derniers mois. D'abord, la Banque de France a encore pu abaisser le 28 juillet de 5,10 % à 5 % l'un de ses taux directeurs, celui des appels d'offres. Ensuite, les taux d'intérêt à trois mois qui correspondent, à en croire les chefs d'entreprise, à l'essentiel des crédits de trésorerie, n'ont pas augmenté depuis mai et ont même légèrement baissé de 5,70 % à 5,60 %. Et si dans les faits, les conséquences sur l'économie française de la hausse du TBB seront faibles, le symbole est non négligeable.

La psychologie des chefs d'entreprise, et plus particulièrement de PME qui sont concernés au premier chef par l'évolution du TBB, est fragile. Tout comme celle du consommateur. Ce dernier vient déjà de subir une remontée des taux du crédit à l'immobilier et à la consommation d'un quart à un demi-point pour la première fois depuis février 1993. Des évolutions qui illustrent le handicap que constitue pour la reprise la remontée brutale des taux d'intérêt depuis février. Même si on ne peut pas aujourd'hui en mesurer les conséquences. Mais après s'être félicité bruyamment de chaque baisse du taux de base des banques, les pouvoirs publics ne peuvent pas aujourd'hui lui nier toute importance.

La volonté des banques de faire évoluer leur taux de base comme ceux du marché souligne également leur situation difficile. Celle-ci a été masquée en partie, l'an dernier, par les performances réalisées sur les marchés. Mais cette année, alors que la distribution de crédit est quasi-stagnante, que les marchés financiers ne sont pas au mieux et qu'il leur faut encore subir les conséquences de la crise de l'immobilier et des défaillances d'entreprises de 1993, les banques font feu de tout bois pour redresser des marges érodées par la concurrence. *« Les entreprises que l'on voudrait bien financer ont des trésoreries pléthoriques et pour les autres, la concurrence nous oblige à avoir des marges trop faibles pour couvrir les risques »* souligne un banquier. Le système bancaire français est d'autant plus attentif au coût de la ressource qu'il subit depuis plusieurs mois un abaissement presque continu des appréciations sur sa solidité faites par les agences de notations. Or, des notes plus faibles signifient des financements plus chers sur les marchés. Un cercle vicieux.

Anticipation sur la Bundesbank

Enfin, la hausse du taux de base a une dernière signification, peut-être plus lourde de conséquences. Elle indique clairement que les banques françaises ne croient plus à une baisse prochaine des taux courts en Europe, et notamment à une diminution de son loyer de l'argent par la Bundesbank, jeudi 1er septembre, lors de la réunion de son conseil central. Car la baisse des taux directeurs permet aux établissements de crédit de se refinancer à moindre coût auprès des banques centrales. On imagine mal les établissements français revenir dans quelques jours sur leur décision et abaisser leur taux, si la Bundesbank, et dans la foulée la Banque de France, desserrent un peu leur politique.

Les marchés ont d'ailleurs mal réagi à l'annonce du relèvement du TBB. Mardi soir, le franc s'est légèrement affaibli, le mark est repassé au-dessus de 3,4240 francs contre 3,4220 auparavant. Sur le MATIF, le notionnel septembre perdait 48 centièmes à 113,40. Mercredi 31 août en début de matinée, il perdait encore un peu de terrain à 113,22 et par effet de contagion les Bunds allemands étaient également en baisse. Enfin, la Bourse de Paris entamait la journée sur un recul de 1 %.

ÉRIC LESER

La hausse des taux courts en France depuis trois mois

Les deux courbes de taux du graphique décrivent le coût de l'argent sur les marchés financiers pour des échéances allant de deux mois à deux ans, le 20 mai et le 24 août 1994. Sur les échéances à partir de six mois, le renchérissement du loyer de l'argent est manifeste.

EN BREF

ÉTATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs américains a fortement baissé en août. – L'indice de confiance des consommateurs américains (sur les conditions présentes et les perspectives de l'économie) a baissé de plus de deux points en août pour s'établir à 89, a annoncé, mardi 30 août, le Conference Board (ministère du commerce). L'indice s'était établi à 91,3 en juillet. Il s'agit du plus faible niveau depuis le mois de mai où l'indice s'établissait à 88,9. Sur les perspectives de l'économie américaine, le nombre d'optimistes est deux fois supérieur aux pessimistes.

FINANCES : la BERD a perdu 40 millions de francs au premier semestre. – La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a subi une perte nette de 6,12 millions d'écus (40 millions de francs) au premier semestre de cette année, à la suite essentiellement de déboires sur les marchés financiers, a annoncé la banque, mardi 30 août. Les résultats de l'établissement ont été affectés, entre autres, par une *« révision des positions sur le marché des changes »*, perturbé par la baisse du dollar depuis le début de l'année. En 1993, la BERD a réalisé son premier bénéfice net (4,1 millions d'écus) et disposait, au 31 décembre, de milliards d'écus de liquidités, placées sur les marchés financiers.

L'avenir des industries d'armement

La fusion Lockheed-Martin Marietta annonce d'autres restructurations aux Etats-Unis et en Europe

Wall Street a réagi très favorablement à l'annonce, mardi 30 août, de la fusion entre les deux grands groupes américains de matériels militaires Lockheed et Martin Marietta (*le Monde* du 31 août). Cette opération devrait accélérer les restructurations en cours dans ce secteur – aux Etats-Unis et en Europe – et conduire à de nouvelles suppressions d'emplois.

NEW-YORK

de notre correspondant

La fusion entre les deux groupes américains de matériels militaires Lockheed et Martin Marietta, annoncée mardi 30 août à New-York, devrait être approuvée sans problème par les actionnaires des deux sociétés et, après un certain délai, par les autorités fédérales chargées de vérifier qu'elle n'enfreint pas les lois anti-trusts. Donnant naissance au numéro un mondial de l'armement et à la quartozième entreprise américaine, ce mariage va se traduire par de nouvelles réductions d'effectifs dans les industries de l'armement. Il devrait aussi accélérer les restructurations en cours dans ce secteur aux Etats-Unis et en Europe. Telles étaient, mardi 30, les conséquences que les analystes de Wall Street retenaient de l'accord annoncé dans la matinée par les numéros deux et trois de la défense américaine.

A la Bourse de New-York, les actionnaires des deux sociétés concernées ont d'ores et déjà donné leur bénédiction à la fusion entre les deux grands américains de l'armement. Mardi, l'action de Lockheed a fortement augmenté (+ 16 %), celle de Martin Marietta plus modestement (+1 %). Les autorités fédérales chargées de surveiller le respect des lois anti-trusts n'ont, naturellement, pas réagi avec une telle célérité. Anne Bingaman, ministre adjoint de la justice chargée des questions de concurrence, a indiqué qu'elle allait regarder de très près cet accord.

De Kingston, en Jamaïque, John Deutch, secrétaire adjoint à la défense, a confirmé que Washington mettrait plusieurs semaines pour étudier le cas. Dans cette *« fusion très large, il y a des points très sérieux qu'il nous faudra examiner »*, a déclaré le ministre, ajoutant que cet accord s'inscrivait dans *« un développement souhaité par le gouvernement et que celui-ci a d'une certaine manière favorisé »*.

Une nouvelle conception de la concurrence

Les dirigeants des deux groupes concernés ont insisté sur ce dernier aspect, mardi, en présentant leur projet. Cette alliance va permettre au nouveau groupe *« de réduire les coûts pour le gouvernement américain et nos autres clients, et de préserver les éléments essentiels de notre base industrielle militaire »*, a expliqué Daniel Tellep, PDG de Lockheed. C'est un accord qui va donner naissance à un *« compétiteur global formidable »*.

En fait, les experts estiment qu'il pourrait y avoir des difficultés dans certains secteurs très particuliers (comme les activités de lanceurs) mais qu'elles ne devraient pas empêcher la fusion. Selon Jay Bebuncik, analyste de NatWest Securities, une banque d'investissement, l'administration américaine a révisé récemment sa philosophie en matière de concurrence dans le secteur de l'armement. Un groupe de travail composé de représentants du Pentagone, du ministère de la justice et de la commission fédérale pour le commerce (FTC) a redéfini récemment les critères en vigueur. *« C'est la capacité des entreprises à fournir des produits de qualité et à bas prix qui sera désormais prise en compte dans l'évaluation des fusions »*, estime-t-il. Dans cette perspective, le rapprochement entre Lookheed et Martin ne devrait guère poser de problème.

La hausse, mardi à Wall Street, de la plupart des titres des sociétés de défense confirme enfin que le mariage entre Lockheed et Martin Marietta est perçu par les marchés comme un nouveau coup d'accélérateur aux restructurations en cours et qu'il pourrait conduire à de nouvelles fusions ou acquisitions. *« Tout le monde discute avec tout le monde »*, entend-on en permanence dans les commentaires. Les géants Boeing et McDonnel Douglas pourraient procéder rapidement à des achats. Les conglomérats ayant dans leur portefeuille des activités militaires – c'est le cas d'ITT, de TRW, de Raytheon... – sont amenés à envisager des cessions ou des alliances.

Conséquence de cette accélération des restructurations, les suppressions d'emplois devraient elles aussi croître rapidement. Les vingt premiers groupes du secteur ont réduit leurs effectifs de 177 000 entre 1991 et 1993. Ils devraient encore supprimer au moins 49 000 emplois cette année. La Californie est à nouveau l'Etat le plus inquiet. Il sait déjà qu'il va perdre le siège d'une grande société de l'armement, Lockheed. Daniel Tellep, de Lockheed, et Norman Augustine, de Martin Marietta, ont en effet décidé que l'état-major du nouveau groupe s'installera à Bethesda, sur la côte Est, chez Martin Marietta.

ERIK IZRAELEWICZ

« Une vraie leçon pour les Douze »

« C'est un signal très fort pour tous les industriels du secteur, et en particulier pour les Européens. » Tombé dans la nuit de lundi 29 à mardi 30 août, le projet de fusion annoncé par Martin Marietta et Lockheed était accueilli avec une stupeur mêlée d'admiration par les professionnels. *« C'est une vraie surprise »*, expliquait-on au GIFAS (groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), dont les membres, parmi lesquels l'Aérospatiale ou de Dassault, vont se retrouver dans la ligne de mire du nouveau géant mondial de l'espace et de la défense.

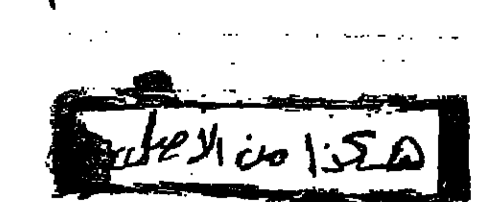
« Une transaction pareille ! Négociée en cinq mois ! Si le projet se concrétise, c'est une vraie leçon. Ici, cela prendrait plusieurs années », confiait-on chez Matra. *« L'industrie européenne de la défense et de l'espace va devoir enclencher la vitesse supérieure. Les Américains ont décidé de prendre une part prépondérante sur le marché mondial. Ils s'en donnent les moyens. Il ne faut plus tergiverser. Le bricolage est terminé ! »* Thomson-CSF s'interdisait, pour sa part, tout commentaire officiel, en renvoyant aux pouvoirs publics.

Chez ces derniers, l'analyse est partout identique. *« Le rapprochement entre Lockheed et Martin Marietta a du bon. Il va accélérer les négociations en cours entre industriels européens »*. Pas de fusion, mais une accélération des alliances. *« Il serait injuste de dire que rien ne bouge sur le Vieux Continent. Les projets existent. Les discussions ont lieu. Et maintenant, il y a un vrai catalyseur ! »*

Le partenariat entre le français Aérospatiale et l'allemand DASA fait figure de modèle. *« On peut espérer qu'entre ces deux groupes se multiplient les associations à 50/50 du type Eurocopter. Dans l'espace, Aérospatiale et DASA viennent d'être rejoints par Alcatel. Et, dans les missiles, le mariage franco-allemand devrait être très rapidement concrétisé. »*

Les milieux de la défense s'interrogent par ailleurs sur les réactions des concurrents américains de Martin Marietta et de Lockheed : *« Que feront des groupes comme Hughes ou Northrop ? »* La concentration des industries de l'espace et de la défense a franchi, mardi 30 août, un palier supplémentaire.

C. M.



Le taux de sans-emploi à 12,6 %

Le chômage baisse pour le deuxième mois consécutif

Pour le deuxième mois consécutif, le chômage a baissé de 0,3 % à la fin du mois de juillet, a indiqué, mercredi 31 août, le ministère du travail. En données corrigées, il y avait 10 800 chômeurs de moins, pour un total de 3 322 800. Inchangé, le taux de chômage par rapport à la population active, selon les critères du Bureau international du travail, est fixé à 12,6 %, en augmentation de 0,8 point sur un an.

Un retour à la normale plutôt qu'une amélioration

La rumeur, savamment entretenue par les milieux gouvernementaux ces derniers jours, était donc juste. Alors qu'il n'avait cessé d'augmenter au fil des mois depuis septembre 1992, le chômage recule en juin (_ 0,4 %) et en juillet (_ 0,3 %). S'ajoutant à l'augmentation des effectifs salariés qui serait intervenue au premier semestre 1994, où 92 000 emplois supplémentaires auraient été créés, cette diminution accrédite la thèse de la reprise.

Dans l'avalanche de chiffres différents – données corrigées, données brutes, chômeurs au sens du BIT – et avec, maintenant, le nouveau calcul qui ramène le nombre de chômeurs à 3 076 800, en excluant les 246 000 personnes qui ont exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois (voir encadré), il ne faudrait pourtant pas tirer de conclusions trop hâtives du mouvement qui s'opère. *Pour l'instant, plus* qu'une amélioration du chômage qui reste encore à confirmer, il s'agit d'un retour à une évolution normale. En effet, et sur dix ans, c'est l'aggravation constante de l'année 1993 qui constitue une exception, toutes les autres saisons d'été ayant régulièrement enregistré une ou deux (en 1992 et en 1990) baisses mensuelles entre juin et septembre. A mi-parcours, quand le flux précédent des jeunes sortis du système scolaire est absorbé, une pause intervient chaque année avant que ne déferle la nouvelle vague. Sauf en 1993, marquée par une récession qui ne s'était pas produite depuis 1975.

Du mieux pour les cadres

Signe avant-coureur d'une tendance plus conforme à l'habitude, le chômage en données brutes se remet à monter. Les 3 241 300 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE correspondent à une augmentation de 72 100 en un mois (+2,2 %, +4,2 % en un an), soit une hausse moyenne par rapport aux années précédentes qui n'annoncerait pas de vraie rupture. Ce qui ne serait pas étonnant : entre la reprise et l'effet sur l'emploi, un certain délai s'écoule. *De même qu'un autre,* plus long, s'étale entre l'augmentation des effectifs salariés et la chute progressive du chômage.

Deux indicateurs montrent à l'évidence que la situation reste mauvaise. D'une part, le « noyau dur » du salariat, constitué par les hommes et les femmes âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans, voit son chômage continuer d'augmenter plus vite que la moyenne. De 6,2 % et de 9,1 %, respectivement, sur un an, preuve que le marché du travail, qui privilégiait cette catégorie, est durablement détérioré. D'autre part, le chômage de longue durée n'en finit pas de s'alourdir. L'ancienneté moyenne d'inscription à l'ANPE s'établit à 389 jours, en augmentation de 33 jours en un an. Actuellement, 1 182 400 personnes sont au chômage depuis plus d'un an, en données corrigées, soit 20,8 % de plus que l'année dernière.

Mais quelques signes d'éclaircie préparent peut-être un avenir plus rassurant. Victimes d'une forte hausse du chômage qui les avait traumatisés, les cadres sont en position stable (0 % en un an) et, mieux, l'APEC assure que les offres d'emploi ont progressé de 23 % entre le premier semestre 1994 et le premier semestre 1993. Prometteur, aussi, les régions économiquement les plus dynamiques, telles que l'Ile de France ou Rhône-Alpes, retrouvent des évolutions inférieures à la moyenne nationale. Comme si, plus timidement qu'il n'est proclamé, les choses bougeaient.

ALAIN LEBAUBE

Double chiffrage : la fin d'une convention

Pour se conformer à l'arrêt du Conseil d'Etat, le ministère du travail est désormais conduit à publier deux chiffres mensuels du chômage (*le Monde* du 27 juillet). L'un, qui poursuit la série habituelle, comprend tous les demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste salarié à temps plein et à durée indéterminée. *L'autre retranche de ce* comptage les chômeurs qui, au cours du mois précédent, ont travaillé plus de 78 heures au titre de la facilité d'exercer une *« activité réduite »*, accordée par le régime d'assurance-chômage afin de favoriser la réinsertion dans le travail des chômeurs de longue durée.

En tout état de cause, ce nouveau mode de présentation ne change rien aux droits éventuels des personnes inscrites à l'ANPE. La divergence entre les deux chiffres est due à l'application de l'accord UNEDIC entre les partenaires *sociaux du 5 décembre 1991*, qui a fait passer de 47 % à 80 % du salaire mensuel de référence le seuil de cumul entre la rémunération d'activité réduite et les allocations d'assurance-chômage et a eu logiquement pour effet d'augmenter le nombre de chô*meurs susceptibles d'être tou*jours indemnisés. Ainsi, de juin 1992 à juin 1994, ceux qui ont eu une activité réduite ont-ils augmenté de 80 % et ils étaient 265 500 dans ce cas, en données brutes, à la fin juillet.

Techniquement, la mesure n'est pas discutable. Elle permet en outre de se rapprocher des critères du BIT (Bureau international du travail), selon lesquels peut être considéré comme chômeur un actif à la recherche d'un emploi, disponible immédiatement, et n'ayant pas travaillé une heure au cours de la semaine précédente (*le Monde* du 4 août). Sur le fond, en revanche, elle pose plus de questions qu'elle ne paraît en résoudre.

Depuis des lustres, le comptage des chômeurs fait l'objet d'une convention sur un mode relatif d'évaluation, certes discutable, mais qui a pour lui l'avantage de la continuité. C'est cette convention qui se trouve aujourd'hui contestée, et le nombre de chômeurs en données corrigées ramené de 3 322 800 à 3 076 800 à la fin du mois de juillet. De la sorte, avec une baisse artificielle, la série peut *être interrompue à l'avenir*, et les comparaisons pourraient devenir délicates. De la même manière, de plus, il faudrait s'interroger sur la présence d'autres *« scories »* : la dispense de recherche d'emploi permet d'extraire 286 844 personnes – contre 249 446 en juillet 1993 – du chiffrage officiel au prétexte que ces chômeurs-là sont trop âgés pour remplir efficacement un poste de travail.

A. Le.

Le rapport 1994 de la CNUCED

Les multinationales emploient 73 millions de salariés dans le monde

Selon le rapport 1994 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), publié mercredi 31 août, 37 000 sociétés transnationales contrôlent 20 000 filiales à l'étranger et emploient 73 millions de salariés dans le monde. Leur poids dans le domaine social et dans l'emploi ne peut plus être ignoré des gouvernements, estiment les experts.

Les gouvernements et les syndicats doivent tenir compte du poids accru des sociétés transnationales pour résoudre les problèmes de l'emploi. C'est ce que préconise le rapport 1994 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), publié mercredi 31 août et consacré aux sociétés transnationales, à l'emploi et aux conditions de travail.

Dans les années 80, les multinationales ont connu un développement important avec l'essor des investissements directs à l'étranger, constatent les experts. On en dénombre aujourd'hui 37 000 qui contrôlent 200 000 filiales à travers le monde, employant au total 73 millions de salariés. Mais, avec la récession du début des années 90, le montant des investissements directs a régressé : il est passé de 232 milliards de dollars (1 253 milliards de francs) en 1990, à 171 milliards en 1992 pour remonter à 195 milliards l'an dernier. Les pays en développement en attirent 40 % avec, pour principaux bénéficiaires, les pays d'Asie et, en particulier, la Chine (26 milliards de dollars). L'Afrique, de son côté, n'a capté que 3 milliards de dollars d'investissements. Les Etats-Unis, premiers bénéficiaires, sont également les premiers investisseurs à l'étranger (33 milliards de dollars en 1992), suivis de la France, du Japon et de l'Allemagne.

Ces investissements se développent de plus en plus dans le secteur tertiaire (services, banques, etc.), et ils se régionalisent, avec la formation de blocs – l'Union européenne, l'Association de libre-échange nord-américain (ALENA). Les investissements des entreprises françaises à l'étranger sont ainsi concentrés à 70 % dans les pays de l'Union européenne. Au total, les entreprises transnationales, qui contrôlent un tiers de la production mondiale, réalisent, aujourd'hui, 4 800 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit un montant supérieur à celui du commerce mondial.

Elément majeur de l'internationalisation de l'économie, ces sociétés influencent la quantité et la qualité des emplois dans le monde. Les études réalisées par la CNUCED révèlent que, si, dans *l'ensemble, le niveau de l'emploi* des multinationales stagne depuis 1985 dans leur pays d'origine, il s'est au contraire fortement accru dans leurs filiales à l'étranger. Entre 1985 et 1990, les effectifs des filiales japonaises hors de l'archipel ont ainsi plus que doublé. Autre constatation : les salariés de ces filiales sont en général mieux payés et disposent de meilleures conditions de travail et d'une couverture sociale plus avantageuse que ceux qui travaillent dans les firmes du pays d'accueil.

L'implantation de filiales étrangères peut être un atout pour le pays d'accueil, relève par ailleurs la CNUCED. Car, dans l'ensemble, ce sont les entreprises les plus performantes qui investissent hors de leur pays d'origine, ce qui entraîne un transfert de savoir-faire, de nouvelles méthodes de gestion et de technologie. Cela ne veut pas dire pour autant que ces implantations à l'étranger n'engendrent pas de difficultés. Il existe en effet un risque de marginalisation de certaines régions ou de catégories de personnel. Mais, selon les experts, l'impact à long terme, en matière d'emploi, du développement des sociétés transnationales est globalement positif. Ces entreprises ont donc une responsabilité sociale importante, note le rapport et se doivent de *« promouvoir »* certaines règles, en matière de conditions de travail notamment.

A. Pu.

L'avenir du parc de loisirs de Marne-la-Vallée

Le PDG d'Euro Disney juge certaines critiques « inéquitables »

Après être tombée à son plus bas niveau historique à 7,55 francs, l'action Euro Disney s'est redressée le 30 août et a terminé à 9,10 francs après une volte-face spectaculaire. L'importance des fluctuations a obligé les autorités boursières à suspendre les cotations à quatre reprises.

Une tempête médiatique et boursière s'est abattue sur Euro Disney depuis le 29 août, après qu'un analyste financier britannique de Paribas Capital Market, Nigel Reed, eut estimé que l'action du parc d'attractions ne valait pas 10 francs mais 1,60 franc, notamment en raison d'une fréquentation du parc insuffisante. Ce coup de tabac n'entame pas l'enthousiasme du PDG d'Euro Disneyland, Philippe Bourguignon, un ancien du groupe hôtelier Accor, qui croit comme jamais à la tâche de redressement qu'il mène depuis deux ans.

Certes, il s'étonne du remue-ménage suscité par M. Reed. *« Le marché avait entériné le prix de 10 francs pour une action à l'occasion de l'augmentation de capital close le 12 juillet*, déclare-t-il. *A cette occasion, nous avions annoncé, tout comme la Commission des opérations de Bourse, que la fréquentation d'Euro Disneyland avait reculé de 6 % du 1er octobre 1993 au 31 mars 1994, que nous réaliserions un déficit pendant cette période et qu'il ne fallait pas attendre de bénéfices avant l'exercice 1996. C'était clair et net. »*

Objectif 1996

Quelle mouche a piqué l'analyste financier alors qu'aucun élément nouveau n'est intervenu depuis ? *« Il fait son boulot, mais pourquoi n'est-il pas venu nous voir, comme le veut l'usage qui amène les financiers à confronter leurs appréciations avec nos services ? Et pourquoi la note confirmant sa position traditionnelle de défiance à l'égard de notre société s'est-elle trouvée affichée sur Reuter en pleine cotation ? »*

Le patron du parc trouve irrationnel de juger de la santé d'une entreprise sur des rumeurs portant sur deux ou trois mois. « Aujourd'hui, 30 août, 40 000 personnes se trouvent chez nous et il n'y a aucune place de libre dans les 5 700 chambres de nos hôtels. Nous faisons tous les jours mieux que le Parc des Princes. Pourtant, nous savons et nous disons que nous terminerons l'année un peu plus bas que l'an dernier ».

L'important est dans l'effort collectif fourni pour tirer Euro Disney, et ses 25 milliards de francs d'investissements, de la mauvaise passe où l'ont mis la conjoncture et des erreurs de positionnement. Philippe Bourguignon est fier de la tâche accomplie. *« Nous avons amorcé une révolution : la réduction de 20 % des effectifs sans porter atteinte à la qualité du service ; l'apurement du passif immobilier ; la réorientation du marketing ; les changements d'équipes, etc. »*

Première tâche de la nouvelle direction : donner initiative et responsabilités à un personnel qui devait jusqu'à présent en référer à un superviseur pour offrir à boire à un enfant. Les responsables des boutiques ne connaissaient ni leurs coûts de main-d'œuvre, ni leur chiffre d'affaires. Les hôtels n'étaient pas responsables des notes impayées. *« Un tel changement de culture a nécessité une formation des hommes, mais aussi l'élaboration des outils de leurs responsabilités nouvelles »* et cela ne se fait pas en une nuit. Il juge donc *« très grave de stimuler l'impatience »* des actionnaires et du personnel, car cela distrait ce dernier du vrai travail. Il promet qu'il ne se laissera pas prendre dans cette agitation et qu'il se consacrera à son seul objectif : reconquérir le marché et parvenir en 1996 à des bénéfices.

« Qu'il y ait un manque de lisibilité sur le titre Euro Disney, c'est un fait, reconnaît-il ; *mais l'intérêt de notre actionnaire se trouve dans l'application de notre plan et non dans des déclarations tonitruantes à propos des fluctuations de fréquentation ! Evidemment, nous ne pouvons nous enfermer dans une tour d'ivoire, car notre produit est particulièrement médiatique. C'est la règle du jeu et j'apprécie les critiques car elles empêchent de s'endormir. Là où je les trouve inéquitables, c'est lorsque leurs auteurs ne reconnaissent pas les étapes que nous avons franchies... »*.

ALAIN FAUJAS

Avant la réunion des Nations unies

Des pays musulmans se mobilisent contre la conférence du Caire

L'approche de la conférence du Caire sur la population et le développement continue d'agiter les milieux musulmans. Aux décisions prises par les gouvernements soudanais, saoudien et libanais de ne pas participer à ce symposium s'ajoutent d'autres réactions. En Iran, notamment, pays chiite, les médias et une partie du clergé ont accusé les organisateurs de la conférence de s'apprêter, *« sous la pression des Etats-Unis, à libéraliser l'avortement, les relations sexuelles prémaritales et l'homosexualité »*.

On les accuse déjà d'être des extrémistes obtus, fermés au progrès et ennemis de la liberté, des femmes notamment. La levée de boucliers de certains musulmans – pas tous extrémistes, contrairement à ce que l'on croit – contre la conférence des Nations unies sur la population et le développement sera une nouvelle pièce qui sera versée à leur dossier pour aggraver leur « cas ».

On aura vite oublié que le « la » aura été donné par le Vatican, et non par l'Iran, considéré comme le centre du rigorisme islamiste et qui, aussi paradoxal que cela puisse paraître, assistera à la conférence du Caire, même si c'est, officiellement, pour tenter d'*« infléchir le document final dans le sens de l'éthique religieuse »*.

La position du pape, qui a voulu voir dans le projet de document final de la conférence un encouragement à l'avortement et à une politique *« autoritaire »* de contrôle des naissances, se sera répandue comme une traînée de poudre et suscité des réactions extrêmement négatives à travers tout le monde musulman.

Or que dit le projet de résolution ? Que les pays devront veiller *« à la fourniture d'une gamme complète de moyens de contraception et veiller à ce que l'avortement n'y soit plus pratiqué comme un moyen de régulation des naissances, comme c'est trop souvent le cas actuellement »*, et que *« chaque fois que possible »*, il faudra s'assurer *« que les femmes qui ont eu recours à l'avortement soient traitées en humanité et bénéficient d'une assistance socio-psychologique »*.

Mais il n'y a pas que de la désinformation. Tous ceux qui, en tant qu'autorité en la matière, tel les muftis d'Arabie saoudite ou d'Egypte, ou l'université El Azhar, la plus haute instance de l'islam sunnite (orthodoxe), ont condamné le projet de résolution, voire invité les Etats musulmans à refuser de participer à la conférence, ont certainement pris connaissance du document et défini leur position en conséquence.

A l'avortement – que l'islam n'accepte qu'en cas de danger pour la vie de la mère –, sur lequel se sont focalisées l'ensemble des protestations suscitées par le projet de résolution, El Azhar ajoute notamment deux autres reproches : l'évocation d'une pluralité de formes pour la famille, ce qui pourrait impliquer l'acceptation de l'homosexualité, l'appel à la généralisation de l'éducation sexuelle, qui pourrait favoriser les relations sexuelles en dehors du mariage.

« La conférence doit être désavouée et elle est incompatible avec [les enseignements] *de la religion musulmane »*, a déclaré le mufti d'Arabie saoudite, Cheikh Abdel Aziz Ben Baz, selon lequel la Ligue du monde musulman, qui regroupe les oulémas de la majorité des pays musulmans, doit se réunir samedi 3 septembre en Arabie saoudite pour dénoncer la conférence.

On pourra toujours dire qu'il allait de soi que le Soudan, qui se veut le champion d'un Islam pur et dur, refuse de participer à la conférence et que c'était pour la junte militaro-islamiste au pouvoir depuis 1989 une occasion de plus de s'en prendre à l'Occident, en particulier aux Etats-Unis. Il ne s'est effectivement pas privé de le faire et a également annoncé un *djihad* médiatique contre les résolutions de la conférence.

« Modérés » et extrémistes trouvent à redire

Mais l'Arabie saoudite, dont le monarque est gardien des lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, et dont les Occidentaux oublient souvent qu'elle est l'incarnation de l'une des formes les plus rigoristes de l'islam, le wahabisme, a elle aussi annoncé qu'elle *« avait le regret »* de s'abstenir. Le Liban, dont une bonne moitié au moins de la population est musulmane, a annoncé, mercredi, qu'il serait absent. Il ne faut pas exclure qu'avant l'ouverture des travaux, lundi 5 septembre, d'autres désistements musulmans soient annoncés.

Pour l'heure, certains chefs d'Etat ont renoncé à se rendre au Caire même si leur pays y sera représenté. La « défection » annoncée mardi 30 août seulement de Mme Tansu Ciller, officiellement pour des raisons de calendrier, est plus vraisemblablement dictée, estime-t-on à Ankara, par un souci de ne pas heurter la sensibilité musulmane.

Le Koweït a prévenu qu'il participerait mais qu'il formulerait *« des réserves sur toute mesure qui serait contraire à la charia et à la constitution koweïtienne »*. Le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, elle aussi très fréquentable par les Occidentaux, estime quant à lui que *« plusieurs points du projet de résolution de la conférence du Caire sont contraires à la charia »* (loi islamique). Hamid Algabid réclame que *« tous ces points soient supprimés du projet de résolution »*.

Cela n'empêchera certes pas la conférence de se réunir, pas plus d'ailleurs que les menaces de mort adressées aux participants par la Djamaa islamiya, le mouvement intégriste le plus radical en Egypte. Mardi soir, au Caire, on annonçait la participation de 150 pays. Les mesures de sécurité prises par les autorités égyptiennes sont telles qu'elles devraient dissuader les trublions. Cela n'a pas empêché le département d'Etat américain de demander à tous les Américains désireux d'assister à la conférence de rester en contact avec leur ambassade et de demeurer vigilants.

D'autres mouvements, généralement considérés comme plus « modérés », telle la confrérie des Frères musulmans, ont appelé les pays musulmans à former un *« front uni »* durant la conférence *« pour s'opposer fermement aux idées subversives que l'on peut imposer aux musulmans »*. Un groupe d'avocats islamistes a même engagé une action en justice pour tenter d'interdire la réunion. Mais la Cour administrative du Caire a estimé être incompétente en la matière. Et si l'Iran officiel, qui pratique le planning familial, participe, la presse et de nombreux dirigeants religieux ne se sont pas privés de dénoncer la conférence du Caire.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a tenté de dédramatiser mardi toutes ces critiques, estimant que ce n'était *« ni la première ni la dernière fois »* qu'une telle contestation aurait lieu. Mais à force de dédramatiser, ne laisse-t-on pas certaines querelles s'envenimer pour ne se réveiller que trop tard ?

MOUNA NAÏM

La « sainte alliance » du Vatican et de l'islam

« La prochaine guerre opposera les religieux aux matérialistes » : cette formule d'un ministre iranien, rapportée en août par la presse de Téhéran, a fait le tour du monde, provoquant des commentaires sur une « sainte alliance » des religions, qui menaçerait tout à la fois l'émancipation de la femme, le contrôle des naissances, le divorce, l'interruption volontaire de grossesse, etc.

Cette description apocalyptique est née de prises de position présentées comme communes entre le Vatican et certains milieux islamistes, à la veille de la conférence du Caire. Sur ces sujets, les traditions religieuses monothéistes revendiquent naturellement une part de compétence et un droit d'expression. Mais quant à l'éventualité d'un *« pacte »* qui lierait le Saint-Siège, c'est-à-dire le « gouvernement » de l'Eglise catholique – dont la délégation au Caire ne comptera pas moins de seize personnes –, et certains pays islamiques, elle relève surtout du fantasme.

Quand le pape, en mars dernier, fait part de sa *« douloureuse surprise »* à la lecture du projet de Programme d'action des Nations unies pour la population, nul ne prévoit alors qu'il donne le coup d'envoi de l'une des offensives les plus énergiques menées depuis le début de son pontificat, il y a seize ans. La polémique proprement dite commence le 18 mars quand, recevant au Vatican Mme Nafdis Sadik, secrétaire général de la conférence du Caire, le pape lui remet un mémorandum lourd de remontrances. Il y dénonce la *« propagande »* et la *« désinformation »* qui accompagnent, selon lui, les efforts préconisés de planification démographique.

Une nouvelle « ligne Maginot »

Ce n'est pas une saute d'humeur. Dès le lendemain, Jean-Paul II adresse une lettre à tous les chefs d'Etat et au secrétaire général des Nations unies, dans laquelle il renouvelle ses craintes et ses griefs. Le document préparatoire de la conférence du Caire ouvre la porte, dit-il, à un nouveau malthusianisme, à une extension de l'avortement, à une politique *« autoritaire »* de contrôle des naissances, à la promotion d'un style de vie qui *« détruit »* les valeurs familiales, ne défend pas l'institution du mariage et met sur le même plan toutes les formes d'*« union »* (cohabitation extra-conjugale, famille monoparentale, couple d'homosexuels, etc.). Il se répand en propos fort peu charitables pour les Nations unies : *« L'année de la famille est en train de devenir une année contre la famille*, proteste-t-il. *Nous ne pouvons aller vers l'avenir avec des projets de mort systématique d'enfants non nés »* (*le Monde* du 19 avril). Il demande à ses fidèles de faire de la défense de la famille une nouvelle *« ligne Maginot »*.

Après le pape, c'est au tour du cardinal Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, de mettre en garde le corps diplomatique attaché au Saint-Siège. Les épiscopats nationaux et continentaux sont invités à donner de la voix et à intervenir auprès des autorités locales, comme le fait Mgr Duval, président de la conférence des évêques de France, dans un mémorandum à Edouard Balladur, premier ministre (*le Monde* du 25 août). Enfin, les nonces apostoliques sont priés de présenter la position du Saint-Siège avant la conférence du Caire dans tous les pays où ils sont en poste. Partout, c'est le même discours : une politique de contrôle des naissances ne saurait être contraignante ni directement, ni indirectement.

Mais une telle campagne comporte des risques, ceux de la manipulation et de la récupération par des régimes islamiques durs. Ainsi, quand Mgr Jean-Louis Tauran, « ministre des affaires étrangères » de Jean-Paul II, se rend en Libye – où se trouve la communauté chrétienne la plus nombreuse du Maghreb – pour examiner les conséquences de l'embargo contre ce pays (après l'attentat de la Pan Am et la catastrophe de Lockerbie), l'agence officielle Jana fait dire qu'elle a le soutien du pape dans son différend avec la communauté internationale et dans sa condamnation du document du Caire. De même, quand Mgr Romeo Panciroli, nonce apostolique à Téhéran, informe les autorités iraniennes de la position du Saint-Siège, la presse du pays se répand en commentaires sur le *« plein accord »* du pape pour condamner le document de l'ONU qui offenserait gravement l'islam. De retour de leur synode romain, en mai dernier, les évêques d'Afrique font aussi une ardente campagne auprès des responsables musulmans de leur pays, accréditant ainsi les rumeurs d'alliance des religions pour faire échouer la conférence du Caire.

Au même moment, l'université Al Azhar du Caire publie à son tour un document reprenant presque mot pour mot les critiques des autorités catholiques. Elle condamne *« les expressions ambiguës, les termes abstraits, le jargon novateur »* du document préparatoire des Nations unies, cachant les véritables intentions d'une conférence qui sont *« à l'opposé des principes de base de l'islam »*. Réprouvant l'avortement, l'homosexualité, les relations extraconjugales, ces docteurs d'Al Azhar, repris par des islamistes radicaux en Egypte, en Tunisie, en Algérie, en Arabie saoudite, reprochent aux promoteurs de la conférence du Caire de vouloir *« défendre les relations sexuelles entre membres du même sexe ou entre des sexes différents en dehors du mariage légal »*. C'est une conception de la sexualité, disent-ils, qui *« détruit les valeurs auxquelles aspirent toutes les religions révélées »*.

L'effort proposé par les organisateurs de la conférence du Caire porte principalement sur le libre accès des femmes au planning familial, en vue de prévenir les grossesses non désirées et les risques de mortalité. Des millions de femmes dans le monde, en effet, n'ont aucun accès aux moyens de contraception. Chaque année, un demi-million d'entre elles meurent des suites de grossesse ou d'accouchement et le nombre des avortements serait d'environ 50 millions par an.



Mme Nafdis Sadik va répétant que le sujet de la conférence du Caire, dont elle est la cheville ouvrière, n'est pas l'avortement (son document préconise la lutte contre les avortements clandestins) mais, par l'éducation, par l'accès aux soins et aux moyens de contraception, une maîtrise plus efficace et moins coûteuse de la fécondité.

Mais le désaccord de l'Eglise catholique porte sur le postulat même de cette conférence, à savoir l'ardente obligation d'un nouveau ralentissement de la croissance démographique. Elle refuse, dit-on au Vatican, de tomber dans le panneau des *« slogans alarmistes »* sur la *« bombe démographique »*, la croissance *« galopante »*, l'*« explosion »* d'une planète surpeuplée. Elle conteste le lien ainsi fait entre croissance démographique et sous-développement ou dégradation de l'environnement. Les grandes pénuries alimentaires seraient dues à des guerres civiles, à des gestions désastreuses, plus qu'au nombre de bouches à nourrir. Quant aux désastres écologiques, ils seraient autant la conséquence de modèles de production et de consommation que d'un surpeuplement de la planète. Dans le projet de document du Caire, tranche le Conseil pontifical pour la famille, s'exprime *« une idéologie de la peur de l'avenir et de méfiance de l'homme »* (1).

La critique du Vatican porte moins sur la justification d'une régulation des naissances que sur ses moyens. Tous ne sont pas bons, répète-t-il sur tous les tons, citant dans son réquisitoire les campagnes de stérilisation, le marchandage proposé aux pays pauvres – des aides financières contre l'adoption de programmes de planning familial –, les campagnes contraceptives ou abortives dont les trusts pharmaceutiques seraient les premiers bénéficiaires.

« Toute politique démographique autoritaire, soumoise ou déclarée, est inacceptable », dit-on à Rome, où l'on redoute la fin du consensus manifesté à Mexico il y a dix ans, lors de la précédente conférence mondiale, qui avait permis l'adoption du principe suivant : *« En aucun cas, l'avortement ne doit être promu comme méthode de planification familiale. »* L'Eglise catholique craint, cette année, une régression avec la reconnaissance, pour la femme, d'un *« droit à la reproduction et au libre choix de la procréation »*. Cette notion neuve, maintenue dans la dernière mouture du Programme d'action de l'ONU, servirait de nouvelle justification à la banalisation des interruptions de grossesse, y compris à leur financement public.

Aussi argumenté soit-il, ce réquisitoire ne fait toutefois pas l'unanimité, y compris au sein de l'Eglise. L'éthique, en effet, peut-elle faire oublier la statistique ? La question est posée par certains experts catholiques, qui s'étonnent de voir les problèmes de maîtrise de la fécondité traités par le Vatican selon des normes et des critères de morale sexuelle individuelle, pas assez en fonction des données socio-économiques. Est-il possible de continuer à soutenir que l'explosion démographique est un mythe ? Au contraire, déclare la commission française Justice et paix, *« il faut s'y prendre dès maintenant pour maîtriser la fécondité, car les avenirs invivables pour les générations futures prennent plus de vraisemblance à chaque retard pris »* (2).

S'il est vrai que la planète pourrait globalement nourrir tout le monde, on ne peut pas rester aveugle sur l'inégale répartition des ressources, sur les phénomènes migratoires qui en découlent et sur la concentration urbaine elle-même porteuse de *« destructurations familiales »* considérables. L'Eglise se voit ainsi reprocher de reléguer au second plan sa propre doctrine sociale pour ne retenir que la seule défense de la famille et de la vie selon les critères moraux défendus de longue date par le magistère catholique.

Un islam nataliste

Dans l'islam, la difficulté vient plutôt du nombre des interprètes et du décalage entre la réalité des textes, la législation, et la pratique des pays islamiques. Sur ces questions de natalité et de famille, des zones de convergence avec l'Eglise catholique sont nombreuses, mais des fossés demeurent infranchissables. Ainsi la famille est-elle également, d'une certaine façon, un « pilier » de l'islam. *« Elle est la fondation de la société et le mariage en est la base. La société et l'Etat protégeront la famille »*, affirme même la Déclaration des droits de l'homme en islam de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) adoptée le 4 août 1990 au Caire. Presque vingt ans plus tôt, en 1971, un sommet de théologiens, médecins, sociologues et démographes musulmans, réuni à Rabat (Maroc), avait déclaré que *« la loi islamique ne laisse aucune place à l'intervention de facteurs éventuels qui dissoudraient ou affaibliraient la famille »*.

Le mariage, dans l'islam, a aussi vocation à l'indissolubilité, notamment dans l'islam sunnite, alors que l'islam chiite autorise des mariages conclus pour une période déterminée, dit *« mariage de jouissance »*. Mais la comparaison s'arrête là avec l'Eglise catholique, car si la législation moderne des pays islamiques s'efforce d'en réduire les excès, la répudiation (dissolution du mariage par la volonté unilatérale du mari) et la polygamie sont toujours tolérées. Leurs règles figurent même dans le Coran et la sunna (tradition), qui punissent sévèrement l'adultère, l'homosexualité ou toutes les formes dite « déviantes » de relations hors mariage.

A propos du contrôle des naissances et de l'avortement, les positions divergent aussi entre l'islam et le magistère catholique. Si l'islam paraît également nataliste et encourage les femmes mariées à être toujours plus fécondes, il se montre relativement libéral en matière de planning familial. *« La loi islamique autorise la famille musulmane à être plus clairvoyante envers elle-même en matière de natalité*, affirmait la déclaration finale de Rabat en 1971. *Elle lui reconnaît le droit de traiter de manière adéquate le problème de la stérilité et de régulariser l'espacement des grossesses en recourant pour cela à tous les moyens reconnus par la loi et assurant toute garantie. »* Ces moyens sont la pilule contraceptive, le stérilet, mais l'islam refuse toute espèce de stérilisation contrainte, équivalente à une mutilation.

Les interprétations divergent à propos de l'avortement, qui n'est généralement pas considéré en islam comme un péché capital, surtout pendant les quatre premiers mois de la grossesse. Le texte coranique est ambigu quant au moment précis de l'animation du fœtus : dès la conception ou au terme de trois-quatre mois.

Selon les époques et selon les pays, le droit pénal en islam a souvent varié dans son attitude à l'égard des responsables d'un avortement. La déclaration de Rabat de 1971 estime ainsi que *« l'avortement est religieusement interdit après le quatrième mois, sauf en cas de nécessité extrême, c'est-à-dire pour sauver la vie de la mère »*. Quoi qu'il en soit, pour une conscience religieuse musulmane, l'avortement n'est jamais un moyen de contrôler la démographie. Pour l'islam aussi, la vie est sacrée depuis le début de la grossesse jusqu'au dernier souffle, et l'euthanasie y est également condamnée.

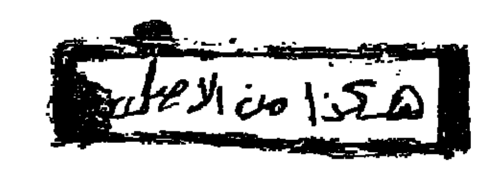
On ne peut pas préjuger de l'attitude qu'observeront la délégation du Saint-Siège et celles des pays islamiques à la conférence du Caire. La première défendra explicitement la position catholique, mais du côté des délégations islamiques, la situation est plus floue. Car si la référence à l'islam est inscrite dans la plupart des Constitutions des pays à majorité musulmane, elle n'a jamais empêché nombre de pays islamiques de mener une politique volontariste de planning familial et de promotion de la femme, avec des moyens qui ne relèvent pas tous de la plus pure orthodoxie.

« Sainte alliance », « pacte » ? Au Vatican, ces soupçons ont provoqué des sourires et des haussements d'épaule. Et les islamistes les plus radicaux savent eux-mêmes à quoi s'en tenir. L'une des constantes de leur propagande, en Afrique noire ou en Asie, n'est-elle pas de dénoncer, au contraire, ce pape, son alliance avec les Etats-Unis et son esprit de *« croisade »* ?

HENRI TINCQ

(1) *Evolutions démographiques. Dimensions éthiques et pastorales.* Document du Conseil pontifical pour la famille, préfacé par le Père Philippe Laurent. Juin 1994. le Cerf. 110 pages. 35 F.

2) *Réflexions sur la maîtrise de la fécondité mondiale.* commission française Justice et paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs. 75006 Paris.



sur la démographie

L'avenir contrasté de la population mondiale

II. – Asie du Sud-Est : des « tigres » et des pauvres

Après l'Inde, (*le Monde* du 31 août), qui commence, au moins dans une partie des Etats, à mieux maîtriser sa croissance démographique, et où le gonflement des métropoles semble aujourd'hui s'assagir, *le Monde* présente aujourd'hui la situation en Asie du Sud-Est, où développement économique et contrôle de la fécondité vont de pair.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'enseignement primaire singapourien a été débordé, cette année, par un afflux d'enfants nés en 1988, sous le signe du Dragon, considéré par les Chinois comme éminemment favorable. A cette péripétie près, Singapour, dont 85 % des trois millions de nationaux sont d'origine chinoise, maîtrise sa croissance démographique (1 % par an, un taux presque digne d'un pays industrialisé). L'Ile-Etat compte d'ailleurs sur un doublement de son revenu annuel par tête, évalué à dix-sept mille dollars, pour rattraper dans une quinzaine d'années le niveau de vie du Japon et des Etats-Unis (qui tourneront, en 2010, autour de trente-six mille dollars *per capita*).

Mais dans la même région, à l'autre bout de l'échelle, on trouve fatalement le Cambodge. Neuf années de guerres et de massacres, de 1970 jusqu'à l'expulsion des Khmers rouges du pouvoir par l'armée vietnamienne en 1978-1979, y avaient provoqué un net déficit démographique, notamment parmi les hommes ; on évalue à au moins 1,6 million le nombre des victimes pendant cette période, dont un million sous le joug des Khmers rouges, de 1975 à 1978. Mais, depuis 1980 et, surtout, ces cinq dernières années, le Cambodge semble la proie d'une démographie galopante, comme en témoigne le nombre d'enfants présents dans les villages et plus encore dans les villes. Dans un pays où le revenu par tête est évalué, au mieux, à deux cents dollars par an, la pyramide des âges disposerait d'un énorme socle : les moins de seize ans formeraient la moitié d'une population de quelque dix millions d'habitants.

Ces deux exemples extrêmes – celui d'une place financière régionale face à celui d'un pays qui n'est pas encore sorti d'un quart de siècle de conflit – soulignent l'extrême diversité des situations dans une région qui conserve encore un pied dans le tiers-monde. Singapour la riche, l'un des quatre « tigres » asiatiques, en est au point d'encourager la reconstitution de familles nombreuses, surtout parmi les cadres de la société. Peu peuplé (trois cent mille habitants) et assis sur un puits d'or noir, le petit sultanat de Brunei présente un cas à part : il a les moyens de s'offrir une expansion démographique de 2,8 %.

Au-dessous, on retrouve deux « bébés tigres », la Malaisie et la Thaïlande, dont la croissance économique, depuis 1985-1986, flirte chaque année avec les deux chiffres. Avec la mise en place d'un tissu médical et scolaire (le primaire), le planning familial a été l'un des succès de la Thaïlande préindustrielle. Une mortalité infantile encore relativement élevée (24 pour 1000) contribue aussi à ramener la croissance démographique au-dessous de 1,5 %. Il est encore tôt, il est vrai, pour mesurer les effets du début d'une épidémie de sida qui y fait déjà deux victimes tous les trois jours (sur une population de près de soixante millions de personnes). Mais dans ce pays de culture bouddhiste et aux classes moyennes émergentes (le revenu annuel par habitant se situe sans doute plus près de trois mille dollars que des deux mille dollars cités par des organisations internationales), la croissance de la population a clairement été maîtrisée.

Le cas de la Malaisie, où le revenu par tête est de 50 % supérieur à celui des Thaïlandais, est encore différent. Dans cette société multiraciale, en effet, les Bumiputras musulmans (« fils du sol » ou Malais), moins favorisés, qui forment près de la moitié de la population, souhaitent devenir majoritaires face aux Chinois (un tiers de la population) et aux autres minorités. Pendant vingt ans, de 1970 à 1990, les Malais ont bénéficié d'une politique de promotion, dans les affaires comme dans l'éducation.

Au sein de cette fédération, où la mortalité infantile est très raisonnable (16 pour mille naissances, alors qu'elle est de 7 pour mille en Europe occidentale) et où les traditions restent ancrées, surtout en milieu musulman, la population augmente encore assez vite (moins de 2,6 % par an). Mais, avec moins de vingt millions d'habitants, la Malaisie reste un pays peu peuplé, surtout dans ses Etats non péninsulaires de l'île de Bornéo, ceux du Sabah et de Sarawak. Elle a les moyens de son expansion démographique actuelle comme elle aura demain, si elle le souhaite, ceux d'y mettre un frein.

Protestations de la hiérarchie religieuse

Dans l'archipel indonésien, dont la population dépasse les 190 millions d'habitants – ce qui en fait le quatrième « poids lourd » du monde sur le plan démographique, après la Chine, l'Inde, et les Etats-Unis –, l'un des grands succès de l'ère Suharto, avec la généralisation de l'enseignement primaire, a été le planning familial, d'autant que 85 % des gens s'y réclament d'un islam même modéré. Dans ce pays qui n'est pas encore un « bébé tigre » mais dont l'expansion économique est soutenue, à défaut d'être exceptionnelle (6,8 % en moyenne annuelle pendant vingt-cinq ans), la croissance démographique a été ramenée à 1,7 % (avec, il est vrai, un taux de mortalité infantile de 66 pour mille, encore trop élevé). Le contrôle des naissances paraît y être entré dans les mœurs.

Malgré un niveau de vie à peu près identique à celui de l'Indonésie (un revenu annuel par tête qui se situe dans une fourchette de 600 à 700 dollars), les très chrétiennes Philippines sont encore le théâtre d'un vif débat entre une Eglise qui refuse la contraception et un pouvoir qui voudrait ramener, d'ici à 1998, de 2,3 % à 1,9 % l'augmentation annuelle de la population. La bataille bat son plein et plusieurs villes ont encore été le théâtre, en août, de manifestations de protestation organisées par la hiérarchie religieuse. Pour le président Fidel Ramos, un protestant, la légère reprise économique amorcée depuis un an ne doit pas être annulée par une forte croissance démographique. Mais, dans un pays qui compte 87,5 % de chrétiens, héritage de la colonisation espagnole, le cardinal Jaime Sin entend bien contraindre le chef de l'Etat à faire marche arrière.

Cette divergence illustre, quoi qu'il en soit, à quel point l'opinion publique n'est pas encore prête à faire prévaloir l'impératif économique sur le principe religieux. Entre-temps, au rythme actuel, les Philippines compteront 69 millions d'habitants l'an prochain et atteindraient 121 millions en 2030.

Le Vietnam n'en est pas là. Avant leur victoire militaire de 1975, les autorités avaient réussi, au moins dans les villes du Nord, à imposer un certain degré de planning familial. Mais elles ont eu moins de succès dans les campagnes. Dans le Sud, une famille de six à huit enfants demeure la norme souhaitée. Dans ce pays dont les deltas, surtout celui du Fleuve rouge, sont surpeuplés, le gouvernement a dû reconnaître récemment que la croissance de la population, un moment évaluée à 1,9 % par an, tournait autour de 2,3 %. Selon certains experts, elle pourrait même être sensiblement plus forte. Seule une élévation sensible du niveau de vie (le revenu annuel par tête n'est encore estimé qu'à 250 dollars) et une meilleure couverture sanitaire du pays pourraient modifier les mentalités, surtout en secteur rural, où vivent 80 % d'une population qui franchit, cette année, le cap des 74 millions.

Dans une Asie du Sud-Est où l'on retrouve, donc, tous les cas de figure, la coïncidence entre niveau de développement et contrôle des naissances est patente. Ce que l'on sait de la Birmanie, l'un des pays les plus pauvres et les plus fermés de la région, le confirme : taux officiel de croissance démographique, 2,1 % par an ; mortalité infantile, 86 pour mille naissances ; revenu annuel par tête, environ 200 dollars. Le cas du Laos, moins fermé et sous-peuplé, mais au niveau de vie identique, semble même plus sérieux : une croissance démographique annuelle de 2,9 %, une mortalité infantile de 96 pour mille. Parmi les facteurs du décollage économique figure souvent en bonne place la maîtrise de la croissance démographique, sans attendre l'émergence de classes moyennes, souvent urbaines et moins prolifiques.

Mais même les Etats qui dominent leur démographie ont parfois eu moins de succès avec l'urbanisation, ainsi que le soulignent la surpopulation et les engorgements de métropoles comme Djakarta ou Bangkok.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Prochain article :

Egypte : la manne des expatriés

Des Thaïlandais en Israël

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-est

A la suite de la guerre du Golfe, une sombre affaire de bijoux volés à la famille royale d'Arabie saoudite, dans laquelle des Thaïlandais sont impliqués et qui n'a toujours pas été entièrement élucidée, empoisonne les relations entre Ryad et Bangkok. Des dizaines de milliers de travailleurs thaïlandais n'ont donc toujours pas repris le chemin des chantiers ou des hôtels d'Arabie. Mais une autre possibilité leur est désormais offerte avec la volonté des fermiers israéliens de se passer des services de saisonniers palestiniens. Depuis avril, cinq mille Thaïlandais ont ainsi obtenu des autorisations de travail et certains souhaitent prolonger leur séjour en Israël.

J.-C. P.

Des migrants par millions

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Des centaines de milliers d'Indochinois ont transité, de 1970 à 1989, par la Thaïlande pour émigrer vers d'autres pays ou, sur le tard, regagner leurs pays d'origine. 370 000 Khmers ont, notamment, été rapatriés en 1992 et 1993 sous l'égide du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU. Ces faits sont connus. Ce qui l'est moins, en revanche, est la présence en Thaïlande de plus de trois cent mille Birmans, dans leur immense majorité des immigrants illégaux, qui constituent une main-d'œuvre sans qualification et, donc, à très bon marché et qui doivent, en outre, s'en remettre au bon plaisir de leurs employeurs. En dépit d'une légère reprise ces trois dernières années, la Birmanie demeure, sous la férule de militaires, l'un des pays les plus pauvres de la planète alors que l'économie thaïlandaise bénéficie, surtout depuis 1986-1987, d'une très forte croissance.

Connus pour avoir été, dans les années 80, les principaux centres de transit de réfugiés indochinois, plusieurs pays du Sud-Est asiatique sont devenus, plus récemment, le théâtre de flux de populations liés à la forte expansion de certaines économies de la région. A Singapour, la force de travail, évaluée à 1,5 million de gens, inclut deux cent mille travailleurs immigrés légaux. Sur plus de 91 000 personnes employées par les entreprises américaines, environ vingt mille sont des étrangers, non compris l'encadrement américain (1 % du total). Afin de réduire les tensions sur le marché du travail, en accroissant l'offre, le Parlement de Singapour a même voté, en avril 1993, le report progressif, sur dix ans, de l'âge de la retraite (de cinquante-cinq ans au départ, à soixante-sept ans en l'an 2003).

L'Indonésie principal exportateur

Avec la quatrième population du monde depuis l'éclatement de l'Union soviétique, l'Indonésie est le principal exportateur de main-d'œuvre de la région. En dépit d'une expansion économique soutenue, le niveau de vie y reste, en effet, nettemment inférieur à ceux de Singapour ou de la Malaisie, et le « sous-emploi » important pour une une main-d'œuvre estimée, en novembre 1993, à 81,3 millions d'individus. En outre, environ 2,5 millions de jeunes entrent sur le marché du travail chaque année.

La Malaisie, où une forte croissance économique favorise, au contraire, une situation de quasi-plein emploi, a fini par enregistrer et légaliser, en 1993, la présence de quelque 450 000 travailleurs illégaux, en majorité venus de l'île indonésienne voisine de Sumatra. Mais des organisations privées pensent que le nombre des immigrés illégaux en Malaisie a franchi le seuil des 2 millions (pour 18 millions d'habitants au total). Dans le seul Etat de Sabah, (sur l'île de Bornéo), on évalue à un 1,5 million les « illégaux » arrivés d'Indonesie et des Philippines.

Kuala-Lumpur envisage d'« importer » légalement 1 million de travailleurs indonésiens, sans qu'on sache encore si ce chiffre inclut ou non ceux qui sont déjà sur place et recevraient alors des permis de travail. Ces tentatives de contrôle des immigrés peuvent d'ailleurs mettre à mal les relations avec des alliés de la région. En avril, les autorités de Kuala-Lumpur ont exprimé leurs « regrets » au gouvernement de Manille à la suite de l'interpellation, à la sortie de la messe de Pâques, de quelque 1 200 employées de maison philippines.

Le Cambodge constitue aussi un déversoir pour les chômeurs du Sud vietnamien. Malgré les sévices auxquels ils ont étaient parfois soumis, ces Vietnamiens pourraient être au nombre de 200 000 ou 300 000. Une partie d'entre eux avaient été « régularisés » sous le précédent régime. Mais un projet de loi sur la nationalité n'a pas encore été soumis au Parlement sorti des urnes en mai 1993, et le sort des immigrés vietnamiens n'a donc pas été réglé. Quelques dizaines de milliers de Thaïlandais travailleraient aussi au Cambodge depuis deux ans.

Des transferts internes

Par ailleurs, d'importants transferts internes de population ont été encouragés dans au moins deux pays, le Vietnam et l'Indonésie. Djakarta tente de décongestionner l'île Java (110 millions d'habitants, 760 habitants par kilomètre carré) par la réinstallation de Javanais dans d'autres îles de l'archipel, notamment Sumatra, Kalimantan et Sulawesi. Ainsi, dans le cadre d'une politique officielle, le rythme des départs de Java est passé de 250 000 ménages (lors du premier plan, 1974-1979) à 750 000 (quatrième plan, 1984-1989), permettant de limiter à 1,5 % la croissance annuelle de la population sur l'île.

Au Vietnam (73 millions d'habitants), le plus sérieux problème est la densité dans le delta du Fleuve rouge (plus de 1 000 habitants au kilomètre carré). Depuis la victoire communiste de 1975, plusieurs mouvements de population ont ainsi eu lieu du nord vers le sud. Les Vietnamiens s'intéressent d'autant plus à la politique de « transmigrasi » de l'Indonésie que les écarts déjà sensibles de niveau de vie entre le sud du pays et le nord, plus pauvre et surpeuplé, risquent de s'aggraver avec la libéralisation de l'économie. D'autres déplacements, mais de moindre ampleur, ont été encouragés des plaines et deltas vers les hauts plateaux et la moyenne région.

Dans ces flux, les réfugiés, politiques ou économiques, comptent donc moins. Sur les 250 000 Rohingyas, des musulmans birmans minoritaires, réfugiés au Bangladesh début 1992 à la suite d'une brutale répression, 670 000 auraient été rapatriés depuis l'an dernier. De 50 000 à 70 000 personnes, appartenant le plus souvent à des minorités ethniques, ont aussi trouvé un refuge très précaire du côté thaïlandais de la frontière avec la Birmanie. En outre, toujours en Thaïlande, dans les camps de transit réservés aux réfugiés indochinois, il reste 18 000 Laotiens et 11 000 Vietnamiens, destinés à être rapatriés dans leur immense majorité. Les gros flux de population sont donc, de nos jours, avant tout liés à des considérations économiques.

J.-C. P.

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés de la distribution européenne aux Etats-Unis

Les Galeries Lafayette ferment leur magasin new-yorkais

Les Galeries Lafayette ont annoncé, mardi 30 août, la fermeture, d'ici au 1er novembre, de leur magasin de New-York, leur unique implantation aux Etats-Unis, ouverte il y a trois ans, sur la Ve Avenue. Ce retrait est un nouvel échec de la distribution française aux Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

Décidément, les grands distributeurs français ont bien du mal à s'implanter aux Etats-Unis. Après Carrefour, Auchan, Leclerc et Le Printemps, ce sont les Galeries Lafayette qui jettent l'éponge. Le groupe que préside Georges Meyer a annoncé, mardi 30 août, la fermeture de son unique magasin américain, ouvert il y a trois ans à New-York dans la Trump Tower, sur la Ve Avenue. Malgré des comptes en redressement en 1993, le magasin était toujours lourdement déficitaire et la perspective de dégager des profits *« trop éloignée dans le futur »*, selon George Graf, PDG des Galeries Lafayette USA.

En ouvrant, en septembre 1991, un magasin sur la Ve Avenue, M. Meyer avait expliqué que son objectif était de créer *« une vitrine permanente* [pour sa marque] *sur le marché américain »*. Installé dans un quartier prestigieux, il devait aussi être un lieu de promotion des produits français. Près de 80 % de l'assortiment était d'ailleurs d'origine française. M. Meyer avait alors indiqué que le groupe accepterait de supporter, pendant plusieurs années, des pertes. En 1992, pour des ventes de 20,7 millions de dollars (environ 110 millions de francs), le magasin avait perdu 17,9 millions de dollars ! En 1993, le chiffre d'affaires passait à 25 millions de dollars et les pertes à 15 millions de dollars (environ 80 millions de francs). Le rétablissement a été jugé trop lent.

L'échec des Galeries Lafayette à New-York n'est pas seulement le fruit de ces circonstances malheureuses. Il est aussi la conséquence de décisions contestables. La période choisie n'était pas la meilleure. Le magasin de luxe a été ouvert en septembre 1991, alors que l'économie américaine traversait une profonde récession et que les grands magasins commençaient à souffrir de la concurrence de nouveaux distributeurs. Comble de malchance, la crise a duré plus longtemps à New-York qu'ailleurs.

De graves problèmes financiers

En s'installant dans la luxueuse Trump Tower, M. Meyer choisissait *« un endroit maudit »*, selon l'expression d'un observateur, prenant la place d'un grand distributeur, Bonwit Teller, parti pour cause de faillite. L'espace s'avérait peu pratique (des plafonds bas, de multiples petites mezzanines), *« très froid, très rigide et finalement peu conforme à l'image, romantique, des Français »*, constate Marie-Aude Barilley, directrice des achats. Malgré cela, le loyer payé au propriétaire, Donald Trump, était extrêmement élevé.

Un premier positionnement du magasin, très haut de gamme, a rapidement conduit à de graves difficultés financières. Ce n'est qu'au milieu de 1993 que le groupe décidait de changer de stratégie, et d'équipe de direction. Un plan de réduction des coûts, de redéfinition de l'image et de repositionnement commercial avait alors été engagé.

Dès le 31 août, les Galeries Lafayette de New-York vont donc se couvrir – comme de vulgaires revendeurs de matériels électroniques – de ces énormes affiches annonçant la liquidation de ses stocks avant fermeture. A l'instar de ses concurrents américains, le groupe français cassera ses prix de 50 % à 70 %. Et le 1er novembre, la France perdra à New-York l'un de ses porte-drapeaux – au propre comme au figuré.

E. I.

The Body Shop victime de son image

Les critiques de la revue économique américaine *Business Ethics* envers la chaîne de produits de beauté « naturels » The Body Shop ont entraîné une grave crise de confiance des investisseurs institutionnels, aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne. Cette défiance illustre les déboires à répétition des distributeurs britanniques outre-Atlantique.

LONDRES

correspondance

A en croire un article qui doit être publié le 1er septembre par la revue économique américaine *Business Ethics*, et dont la presse britannique a publié les principaux extraits, The Body Shop, compagnie fondée en 1986 par Anita Roddick, n'est pas restée fidèle aux principes écologiques et non conformistes sur lesquels reposait son succès (« le Monde-l'Economie » du 8 juin 1993). La compagnie de Littlehampton (Sussex), qui a lancé le programme « Trade not Aid » (« le commerce plutôt que l'aide »), achèterait ainsi la quasi-totalité des ingrédients naturels incorporés à ses produits sur le marché mondial au lieu de s'approvisionner dans le tiers-monde.

Pionnière en matière de refus des tests sur les animaux, la société aurait aussi utilisé un produit provenant d'abattoirs pour confectionner un bain moussant. Enfin, saisie par une partie de ses soixante-cinq « franchisés », mécontents de leur contrat, la commission fédérale américaine du commerce a ouvert une enquête sur l'organisation du réseau de distribution de Body Shop, implanté outre-Atlantique depuis 1988.

Des investisseurs institutionnels spécialisés dans les placements « écologiques » se sont immédiatement séparés des titres Body Shop, ou ont recommandé à leurs clients d'en faire autant, provoquant une chute abrupte du cours en Bourse. Les appels au calme lancés par Gordon Roddick, son président, conjugués à l'optimisme affiché des principaux analystes de la City quant aux perspectives de profit du groupe, n'ont pas permis jusqu'à présent d'endiguer le reflux de l'action.

Croisade morale

A l'instar de nombreuses compagnies de distribution britanniques (Marks & Spencer, Tie Rack, Habitat...), The Body Shop, grisée par la course au gigantisme des années 80, s'est fait piéger par le « rêve américain ». La langue commune (l'anglais), le culte de la libre entreprise et l'importance du marché justifiaient pour ces firmes les énormes investissements nécessaires pour s'implanter aux Etats-Unis.

« A part quelques exceptions, le concept national de distribution s'exporte mal outre-Atlantique, malgré le savoir-faire des groupes britanniques très expérimentés », explique Richard Eassie, directeur de Verdict Research, une société londonienne spécialiste de la vente au détail. Au royaume du mouvement *« Political Correctness »* (« la correction politique »), on ne badine pas avec la défense de l'environnement, devenue une véritable croisade morale dont bien des revues et des lettres confidentielles font leur pain quotidien. Par ailleurs, l'effet de toute contre-performance à New-York est amplifié à Londres par l'énorme influence des analystes des maisons de courtage américaines de la City.

Enfin, The Body Shop a été victime de sa propre culture d'entreprise, qui bannit la publicité dans les journaux ou par affiches pour ne pas encourager la destruction des forêts. Cet interdit l'a empêchée de répondre à ses accusateurs comme l'auraient fait des compagnies plus conventionnelles.

MARC ROCHE

REPÈRES

ASSURANCES

Patrick Peugeot quitte la présidence de la SCOR

Patrick Peugeot, président-directeur général de la SCOR, va quitter ses fonctions après avoir passé onze ans à la tête du groupe, a indiqué, mardi 30 août, le premier réassureur français dans un communiqué. Il sera remplacé par Jacques Blondeau, jusqu'ici administrateur directeur général. A la tête depuis 1983 de la SCOR, dont l'Union des assurances de Paris (UAP) détient directement ou indirectement 35 % du capital, M. Peugeot, cinquante-sept ans, polytechnicien, avait opéré une diversification des activités de la société avec notamment son rapprochement en 1989 avec UAP Ré, par le biais d'un holding SCOR SA, dont il est président. M. Peugeot sera, à partir du 1er septembre, vice-président de la Mondiale.

HABILLEMENT

Le groupe Bidermann en procès avec Daniel Hechter

Les négociations pour la reprise du groupe Bidermann s'accélèrent autour de la partie européenne du groupe (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires sur un total de 4 milliards). Intéressé depuis de longs mois par les chaînes d'habillement du groupe (Armand Thiéry et Class Affaires), Celio est désormais en *« compétition »* avec le groupe textile Deveaux, ainsi qu'avec deux anciens du groupe Bidermann : Jacques Canet et Alain Nemarcq, appuyés par Léon Gros (groupe Montagut) et Léon Cligman (Devanlay). Grâce à d'importants apports de trésorerie en 1993, Maurice Bidermann avait pu jusqu'ici opposer, sans trop de dommage, des fins de non-recevoir aux propositions qui lui étaient faites (*le Monde* du 30 septembre). Le procès que lui fait Daniel Hechter, dont il est le « licencié » depuis 1977 pour le prêt-à-porter masculin, pour n'avoir pas payé 5 millions de francs de royalties exigibles en juin, pourrait rendre sa situation plus fragile.

La cour d'appel de Paris doit rendre sa décision, vendredi 2 septembre, après que le tribunal de commerce a placé sous séquestre les sommes en litige.

INFORMATIQUE

Bull prévoit un résultat d'exploitation positif

Le constructeur informatique français Bull affichera pour 1994 un résultat d'exploitation positif et pourrait dégager un bénéfice net d'ici la mi-1995, a déclaré son PDG, Jean-Marie Descarpentries, au quotidien économique britannique *The Financial Times* daté mardi 30 août. Le 29 juillet, lors de la publication des chiffres semestriels du groupe, M. Descarpentries avait indiqué que le résultat d'exploitation serait équilibré à la fin de l'exercice. A propos de l'ouverture du capital de Bull à d'autres actionnaires au côté du japonais NEC, M. Descarpentries a indiqué que tout nouveau partenaire devrait être leader dans l'une des principales activités du groupe français. Il a également affirmé qu'il recherchait des partenaires industriels et que les noms des deux premiers seraient annoncés début septembre.

TRANSPORTS ROUTIERS

Les négociations reprennent sur le temps de travail

Les représentants des transporteurs routiers et de leurs salariés devaient ouvrir, mercredi 31 août, une négociation paritaire sur les conditions de travail et de rémunération des chauffeurs routiers. Après quelque 90 heures de pourparlers de la fin juin à la fin juillet, les négociateurs avaient abouti à un schéma d'accord fixant la durée maximale du temps de service (conduite mais aussi chargement, déchargement, formalités...) à 240 heures par mois – ou 60 heures par semaine isolée – à compter du 1er janvier 1996, puis à 230 heures par mois – 56 heures par semaine – à partir du début 1997. En juillet 1992, à la suite du conflit des chauffeurs routiers, un protocole d'accord avait été conclu sans aboutir à un accord définitif.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 août ↓ Prises de bénéfices

Après cinq séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris était victime, mardi 30 août, de prises de bénéfices dans un marché animé par la dégringolade et le redressement du titre Euro Disney. En recul de 0,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en fin de journée une perte de 0,72 % à 2 060,37 points. Le montant des échanges a atteint 2,3 milliards de francs. Le MATIF, qui avait franchi le niveau des 114 points lundi, s'est également replié pour revenir à 113,88 (– 0,18 %). Le « Bund » allemand reculait de 0,14 %, selon les milieux boursiers.

La question du dollar reste une des préoccupations majeures sur les marchés obligataires et des actions. Or, mardi, le billet vert a été hésitant après plusieurs séances de hausse. Selon le conjoncturiste de la Caisse centrale des banques populaires, les taux à long terme sont trop élevés d'environ un point. *« Pour que les marchés financiers rejoignent les données macroéconomiques, un verrou doit sauter »*, indique cet expert. Il faut que le dollar se raffermisse surtout contre le yen, entraînant ainsi un retour des capitaux nippons sur les marchés financiers américains, poursuit-il.

Pour arriver à ce résultat, il est indispensable que la balance commerciale américaine arrête de se dégrader et que les relations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis s'améliorent, conclut l'expert, qui estime que cette double évolution favorable est possible à l'horizon des prochaines semaines.

Après plusieurs suspensions de cotation, une première fois à la baisse puis trois fois à la hausse, l'action Euro Disney a terminé en tête sur la liste des hausses avec un gain de 8,33 %. Des rachats de vendeurs à découvert expliquent cette remontée, qui faisait suite à une dégringolade la veille de 11,6 %.

NEW-YORK, 30 août ↑ Au-dessus des 3 900 points

Wall Street a clôturé, mardi 30 août, au-dessus des 3 900 points pour la première fois depuis le 22 février (3 911,66), grâce à des achats de couverture et à une baisse des taux d'intérêt à long terme après l'annonce d'une baisse inattendue de la confiance des consommateurs en août.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 917,30 en hausse de 18,45 points (+ 0,47 %). Il s'agit du niveau le plus élevé depuis le 17 février (3 922,64). Quelque 294 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de plus de trois contre deux : 1 275 contre 836. 744 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,46 % contre 7,49 % après l'annonce d'une baisse à 89 % de l'indice de confiance en août contre 91,3 % en juillet, alors que les analystes prévoyaient une hausse à 92 %.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Alcoa	81 7/8	83 3/8
Allied Signal Inc.	37 5/8	37 7/8
American Express	28 3/8	28 1/2
ATT	55 3/8	56 1/4
Bethlehem Steel	22 3/8	23 3/8
Boeing	45 1/8	45 1/8
Caterpillar Inc.	115 5/8	115 1/4
Chevron	42 1/2	42 7/8
Coca-Cola	46 1/8	46 1/4
Disney Corp.	42 3/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	61	61 1/8
Eastman Kodak	50 5/8	50 3/8
Exxon	59 3/4	59 5/8
General Electric	50 1/4	50
General Motors	51 3/8	52
Goodyear Tire	35	34 3/4
IBM	69 1/2	69 1/2
International Paper	74 5/8	76 5/8
Morgan (J.P.)	65	65 5/8
McDonnell Douglas	117 1/8	118 7/8
Merck and Co.	34	33 7/8
Minnesota Mining	55 1/8	55
Philip Morris	58 3/8	58 1/2
Procter & Gamble	59 7/8	60 1/4
Sears Roeb. and Co.	46 7/8	48 5/8
Texaco	62 1/4	62 1/2
Union Carbide	33 3/4	34 1/2
United Tech.	63 3/8	64
Westinghouse El.	13 1/2	13 3/4
Woolworth	15 7/8	16 1/2

LONDRES, 30 août ↓ Dégagements

Les valeurs ont perdu du terrain, mardi 30 août, au Stock Exchange après le week-end prolongé, influencées par la baisse des marchés à terme et obligataire. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 15,5 points (- 0,47 %) à 3 249,6 points. Le marché a été soutenu avec 544,8 millions de titres échangés contre 580,3 millions la veille.

SmithKline Beecham, qui a annoncé lundi 29 août le rachat pour 1,9 milliard de livres de Sterling Winthrop (médicaments sans ordonnance) à Eastman Kodak, a gagné 6,5 pence à 465,5. Glaxo a baissé de 9,5 pence à 649 et Zeneca de 7 pence à 845 dans la crainte d'une intensification de la concurrence. Euro Disney a réduit ses pertes d'ouverture qui avaient atteint 25 pence, clôturant en baisse de 7 pence à 110 pence.

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 30 août
Allied Lyons	6,32	6,28
BP	4,13	4,15
BTR	3,86	3,92
Cadbury	4,81	4,86
Glaxo	6,57	6,50
GUS	5,95	5,92
ICI	8,37	8,33
Reuters	5,25	5,13
RTZ	8,71	8,81
Shell	7,37	7,46
Unilever	11,63	11,43

TOKYO, 31 août ↑ Faible évolution

Le marché a clôturé sans grand changement au cours d'une séance maussade, mercredi 31 août. L'indice Nikkei a gagné 36,41 points, soit 0,18 %, à 20 628,53. En l'absence d'éléments et en raison de l'incertitude sur les marchés des changes, les investisseurs ont recherché des valeurs de sociétés présentant des perspectives favorables en matière de résultats. Plusieurs statistiques ont été publiées mercredi sans entraîner de réaction spéciale : la production industrielle a baissé de 1,7 % en juillet par rapport à juin, ce qui est nettement moins mauvais que prévu. Pour le quatrième mois consécutif, les mises en chantier de logements ont progressé. Quelque 145 373 logements ont été commencés au Japon en juillet, soit une augmentation de 5,8 % par rapport au même mois de 1993.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 1er sept.
Bridgestone	1 580	1 590
Canon	1 740	1 750
Fuji Bank	2 230	2 240
Honda Motors	1 640	1 640
Matsushita Electric	1 750	1 760
Mitsubishi Heavy	779	781
Sony Corp.	6 020	6 040
Toyota Motors	2 140	2 140

CHANGES

Dollar : 5,3980 ↓

Mercredi 31 août, à 10 h, le dollar était en repli sur le marché des changes parisien à 5,3980 francs, contre 5,4170 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4252 francs, contre 3,4220 francs mardi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	30 août	31 août
Dollar (en DM)	1,5800	1,5766

TOKYO	30 août	31 août
Dollar (en yens)	99,72	99,57

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (31 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (30 août) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	29 août	30 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 075,27	2 060.37
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 427,54	1 419,45
Indice SBF 250	1 380,84	1 373,97

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	29 août	30 août
Industrielles	3 818,85	3 916,98

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	29 août	30 août
100 valeurs	close	3 249,60
30 valeurs	close	2 539,90

FRANCFORT

	29 août	30 août
Dax	2 193,19	2 210,85

TOKYO

	30 août	1er sept.
Nikkei Dow Jones	20 592,12	20 628,53
Indice général	1 637,37	1 636,71

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3995	5,4015	5,4083	5,4118
Yen (100)	5,4157	5,4232	5,4602	5,4696
Ecu	6,5306	6,5359	6,5255	6,5338
Deutschemark	3,4265	3,4300	3,4312	3,4364
Franc suisse	4,0613	4,0659	4,0740	4,0805
Lire italienne (1000)	3,4012	3,4047	3,3751	3,3802
Livre sterling	8,2785	8,2843	8,2806	8,2899
Peseta (100)	4,1164	4,1211	4,0921	4,0986

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/2	8 3/4	9 1/4	9 1/2
Livre sterling	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,33 % (2053,51)

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/06/94	EDF-GDF 3%	6160	—	—
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1018	1020	+0,10
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1046	+0,19
24/10/93	Renault (T.P.)	2382	2380	−0,09
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2350	—	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1890	1880	−0,92

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
12/07/94	Accor 1	683	681	−0,29
01/07/94	Air Liquide 1	842	837	−0,59
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	605	597	−1,32
10/08/94	Alcatel Cable 1	627	621	−0,96
28/08/94	Alspi 1	358	360	+0,56
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	230,30	225	−2,30
27/07/94	Axa 1	261,50	262	+0,19
12/07/94	Bail Invest. 1	915	915	—
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	512	511	−0,20
15/06/90	Bque Colbert C2#	131	129,10	−1,45
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	694	700	+0,86
15/09/93	Berger (M) 2	1207	1210	+0,25
21/12/93	Bertrand Faure 2	564	—	—
18/07/94	BIC 1	1300	1302	+0,15
01/07/92	BIS 1	361	360	−0,28
09/08/94	B.N.P. 1	247,10	246,10	−0,40
15/07/92	Bollore Techno.1	382,50	380	−0,65
17/05/94	Bongrain 1	3045	3100	+1,81
04/07/94	Bon Marche (Au) 1	790	772	−2,28
29/07/94	Bouygues 1	676	676	—
18/08/94	Canal + 1	911	915	+0,44
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	182,50	180,20	−1,26
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	172,10	171,70	−0,23
26/04/94	Carrefour 1	2167	2160	−0,32
10/06/94	Casino Guichard 1	162,10	160,50	−0,99
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	120,90	122	+0,91
20/06/94	Castorama Dl (Li)1	759	759	—
05/07/94	Caumartin Part(M)2	414	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	223	221	−0,90
30/06/91	CCMC-Managia(Ly) 2	71,50	71,50	—
28/05/94	Cegid (Ly) 1	520	510	−1,92
—	Centrest SDR (Ny)2	23	—	—
01/08/94	CEP Communication1	526	530	+0,76
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	117,90	117	−0,76
30/03/94	Cetelem 1	1222	1229	+0,57
15/06/94	CGIP 1	1215	1217	+0,16
27/06/94	Chargeurs 1	1495	1485	−0,67
30/06/94	Christian Dior 1	457	458,90	+0,42
30/08/94	Ciments Fr.Prov.B2	318	317	−0,31
19/07/94	Clarins 1	576	583	+1,22
05/07/93	Club Mediterranee1	423	420,10	−0,69
29/05/94	Colas 1	1025	1025	—
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	708	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1405	1418	+0,93
01/07/94	CPR Paris.Reesc. 1	392,90	400	+1,81
17/08/94	Cred.Fon.France 1	976	975	−0,10
15/06/94	Credit Local Fce 1	416,40	412,10	−1,03
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	475	475,10	+0,02
01/06/94	Credit National 1	451,70	450	−0,38
29/07/94	CSEE 1	545	542	−0,55
28/12/93	Damart 1	6000	5900	−1,67
13/06/94	Danone (ex BSN) 1	819	824	+0,61

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
20/08/94	Dassault-Aviation1	450	—	—
06/05/92	Dassault Electro 1	437	432	−1,14
17/08/94	De Dietrich 1	2653	2590	−2,37
08/06/94	Degremont 1	516	512	−0,78
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	66,80	66	−1,20
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	80	83,90	+4,88
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)	459	453,80	−1,13
26/05/94	Docks France 1	778	776	−0,26
10/07/92	Dynaction 1	164,60	162	−1,58
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	560	555	−0,89
06/06/94	E.B.F 1	938	945	+0,75
01/07/94	Ecco 1	700	700	—
30/06/94	Editage 1	1234	1230	−0,32
08/06/94	Elf Aquitaine 1	414	413,30	−0,17
12/07/94	Eridania Beghin 1	873	875	+0,23
04/07/94	Essilor Intl 1	774	771	−0,39
04/07/94	Essilor Intl ADP 1	534	535	+0,19
28/08/94	Esso 1	948	945	−0,32
09/12/93	Eurafrance 1	2039	2011	−1,37
23/02/93	Euro Disney 1	9,10	9,05	−0,55
02/09/94	Euro RSCG W.W 1	670	670	—
06/04/94	Europe 1- 1	1868	1852	−0,86
—	Eurotunnel 1	24,45	23,85	−2,45
22/08/94	Filipacchi Medias1	1024	1019	−0,49
27/08/94	Finextel 1	127	127	—
09/07/94	Fives-Lille 1	630	650	+3,17
28/07/94	Fromageries Bel 1	5150	5140	−0,19
05/07/94	Galeries Lafayet.1	2280	2302	+0,96
05/07/94	GAN 1	375	376	+0,27
13/06/94	Gascogne (B) 1	526	520	−1,14
30/07/94	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2065	2065	—
12/07/93	Geophysique 1	591	590	−0,17
26/07/94	G.F.C. 1	435,50	434	−0,34
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	583	580	−0,51
20/06/94	Groupe De La Cite1	857	859	+0,23
10/08/94	GTM-Entrepose 1	481	481	—
05/08/94	Guilbert 1	483,90	484	+0,02
01/07/94	Guyenne Gascogne 1	1489	1487	−0,13
01/09/94	Havas 1	463,20	466	+0,60
—	I.D.I.A 1	188	190	+1,06
29/07/94	Imetal 1	588	583	−0,85
14/06/94	Immeubl.France 2	483,50	—	—
09/09/92	Immob.Phenix 1	78,80	77,50	−1,65
02/08/94	Ingenico 1	119,60	122,80	+2,68
30/08/94	Interbail 1	429	430	+0,23
29/09/92	Intertechnique 1	620	—	—
18/08/94	Jean Lefebvre 1	1215	1200	−1,23
31/03/94	Klepierre 1	649	648	−0,15
08/07/94	Labinal 1	740	741	+0,14
12/08/94	Lafarge Coppee 1	452	449,40	−0,58
07/07/94	Lagardere (MMB) 1	138,50	138	−0,36
02/06/94	Lapeyre C7	337	337	—
06/07/94	Lebon 2	305	305	—
15/06/94	Legrand 1	6670	6660	−0,15
15/06/94	Legrand ADP 1	4350	4340	−0,23
10/09/92	Legris Indust. 1	342	335,10	−2,02
04/07/94	Locindus 1	920	922	+0,22

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
27/06/94	LVMH Moet Vuitton1	888	885	−0,34
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	549	544	−0,91
30/11/93	Marine Wendel 1	402	399	−0,75
06/07/94	Matra-Hachette 1	118,60	117	−1,35
04/07/90	Metaleurop 1	83,80	83	−0,95
29/08/90	Metrologie Intl 1	9,50	9,40	−1,05
07/07/93	Michelin 1	232,60	232,20	−0,17
14/09/92	Moulinex 1	120	120,80	+0,67
08/08/94	Navigation Mixte 1	940	935	−0,53
08/07/94	Nord-Est 1	138,10	138,60	+0,36
—	Nordon (Ny) 1	525	525	—
12/04/94	NRJ # 1	657	650	−1,07
—	Olipar 1	19,50	19,60	+0,51
28/06/94	Oreal 1	1228	1220	−0,65
08/08/94	Paribas 1	374,50	373,90	−0,16
08/07/94	Pechiney CIP 1	437	434	−0,69
01/07/94	Pechiney Intl 1	162	161,70	−0,19
26/05/94	Pernod-Ricard 1	330,50	327,90	−0,79
05/07/93	Peugeot 1	872	871	−0,11
20/05/94	Pinault-Prin.Red.1	947	949	+0,21
27/06/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	688	685	−0,44
01/07/94	Poliet	437,10	431	−1,40
10/06/94	Primagaz 1	940	933	−0,74
10/06/94	Promodes 1	1000	997	−0,30
28/07/94	Publicis 1	486	485	−0,21
09/06/94	Radiotechnique 1	555	545	−1,80
01/10/93	Remy Cointreau 1	207,50	208	+0,24
04/07/94	Rexel 1	665	680	+2,26
01/07/94	Rhone Poulenc A 1	134	134,20	+0,15
25/08/92	Rochette (La) 1	49,50	49	−1,01
16/05/94	Roussel Uclaf 1	643	648	+0,78
08/07/94	Rue Imperiale(Ly)1	3925	3815	−2,80
27/06/94	Sade (Ny) 1	171,90	170,20	−0,99
08/07/94	Sagem 1	2513	2512	−0,04
29/07/94	Saint-Gobain 1	690	686	−0,58
29/06/94	Saint-Louis 1	1610	1609	−0,06
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2035	2060	+1,23
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	490	490	—
27/07/94	Sanofi 1	959	950	−0,94
08/07/94	Sat 2	2420	2385	−1,45
08/06/94	Saupiquet (Ns) 1	1150	1150	—
13/07/94	Schneider 1	423,60	423,30	−0,07
—	SCOA act.regroup.	116	116	—
22/07/94	SCOR S.A 1	130	134,60	+3,54
09/06/94	S.E.B.1	550	557	+1,27
11/07/94	Sefimeg 1	435	434,40	−0,14
12/07/94	Selectibanque 1	181,80	180	−0,99
11/08/94	SFIM 2	970	951	−1,96
09/08/94	SGE 1	228	224	−1,75
13/06/94	Sidel 1	992	987	−0,50
26/07/94	Simco 1	464	463	−0,22
04/07/94	S.I.T.A 1	758	760	+0,26
30/09/93	Skis Rossignol 1	2100	2094	−0,29
08/07/94	Sligos 1	410	413	+0,73
08/06/94	Societe Gale A 1	575	576	+0,17
—	Sodecco (B) 2	57,50	55	−4,35
—	Sodero (Ns) 2	40,80	40	−1,96

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
04/03/94	Sodexho 1	960	951	−0,94
04/07/94	Sogecal (Ny) 2	132,20	133	+0,61
28/06/94	Sommer-Allibert 1	2200	2185	−0,68
30/06/94	Sophia 1	472	470	−0,42
18/05/94	Sovac 1	504	502	−0,40
31/07/91	Spie Batignolles 1	365	361,90	−0,85
15/07/93	Strafor Facom 1	650	649	−0,15
29/07/94	Suez 1	272	270,50	−0,55
27/06/94	Synthelabo 1	216,50	214,10	−1,11
12/03/93	Thomson-CSF 1	165,10	163	−1,27
28/07/94	Total 1	318,30	318	−0,09
05/07/94	UAP 1	154	154,80	+0,52
30/03/92	UFB Locabail 1	390	380	−2,56
20/07/94	UGC DA (M) 1	217,50	214	−1,61
05/07/93	UIC 1	380	380	—
29/07/94	UIF 1	512	—	—
05/07/94	UIS 2	234	234	—
10/06/94	Unibail 1	493,90	505	+2,25
07/07/94	Valeo 1	288,30	286,80	−0,52
16/07/92	Vallourec 1	320	321	+0,31
29/12/93	Via Banque 1	384,90	383,10	−0,47
13/06/94	Worms & Cie 1	264	262	−0,76
09/05/94	Z Gr.Zannier (Ly) 1	290	290	—
18/02/94	Zodiac 1	2310	2299	−0,48
27/06/94	Elf Gabon 1	1085	1060	−2,30
15/06/94	American Barrick 1	120,70	122	+1,08
10/08/94	American Express 1	154	154,90	+0,58
02/09/94	Anglo American 1	306,30	310	+1,21
17/06/94	Angold 1	547	560	+2,38
01/08/94	A.T.T. 1	300,60	300	−0,20
31/07/94	Banco Santander 1	225	212	−5,78
29/04/94	B.A.S.F. 1	1152	1135	−1,48
28/04/94	Bayer 1	1314	1294	−1,52
24/06/94	Blenheim Group 1	20,10	20,05	−0,25
18/03/94	Buffelsfontein 1	56	55,80	−0,36
15/08/94	Chase Manhattan 1	205	—	—
19/05/94	Daimler Benz 1	2226	2236	+0,42
25/05/94	De Beers 1	123	123,50	+0,41
20/05/94	Deutsche Bank 1	2540	2530	−0,39
24/05/94	Dresdner Bank 1	1419	1418	−0,07
03/08/94	Driefontein 1	80,25	80	−0,31
12/09/94	Du Pont Nemours 1	330,60	330	−0,18
01/07/94	Eastman Kodak 1	277	275,90	−0,40
15/08/94	East Rand 1	6,35	6,35	—
30/06/94	Echo Bay Mines 1	66,85	68	+1,72
18/05/94	Electrolux 1	273,20	—	—
24/05/94	Ericsson 1	289,90	289,70	−0,07
10/09/94	Exxon Corp. 1	324	—	—
01/09/94	Ford Motor 1	161,20	165,40	+2,61
17/06/94	Freegold 1	86,50	87,20	+0,81
30/03/94	Gencor Limited 1	16	16,05	+0,31
25/07/94	General Electric 1	271	270,70	−0,11
10/09/94	General Motors 1	279,10	282	+1,04
19/05/94	Generale Belgique1	372	340,20	−8,55
03/10/94	Grd Metropolitan 1	37	36,55	−1,22
26/05/94	Guinness Plc 1	41,85	40,90	−0,37
01/07/94	Hanson Plc 1	21,50	21,75	+0,69

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
28/02/92	Harmony Gold 1	35,10	34,95	−0,43
13/07/94	Hewlett-Packard 1	480	—	—
30/06/94	Hitachi 1	53	53,30	+0,57
27/04/94	Hoechst 1	1272	1237	−2,75
10/09/94	I.B.M 1	372	375	+0,81
28/04/94	I.C.I 1	69,50	69,60	+0,15
03/10/94	I.T.T. 1	442	443,80	+0,41
27/05/94	Ito Yokado 1	283,90	284,80	+0,32
13/07/94	Matsushita 1	94,50	95	+0,53
17/06/94	Mc Donald's 1	155,50	152,60	−1,86
01/07/94	Merck and Co 1	185,20	183,40	−0,97
12/09/94	Minnesota Mining 1	294	—	—
29/06/94	Mitsubishi Corp. 1	65,10	66,80	+2,61
12/09/94	Mobil Corporat. 1	453	—	—
15/07/94	Morgan J.P. 1	358	353,30	−0,94
30/05/94	Nestle SA Nom.1	4981	5000	+0,38
29/06/94	Nippon MeatPacker1	88,70	—	—
26/05/94	Norsk Hydro 1	202,60	203	+0,20
19/05/94	Petrofina 1	1729	1728	−0,06
11/07/94	Philip Morris 1	315	316,10	+0,35
26/05/94	Philips N.V 1	177,20	177,60	+0,23
27/06/94	Placer Dome Inc 1	119,90	120,10	+0,17
15/08/94	Procter Gamble 1	322	324,40	+0,75
18/07/94	Quilmes 1	280	—	—
05/08/94	Randfontein 1	62	63,20	+1,94
31/08/94	Rhone Poul.Rorer 1	200,90	197,90	−1,49
31/05/93	Royal Dutch 1	607	608	+0,16
01/07/94	R T Z 1	74	72,90	−1,49
—	Saatchi & Saatchi1	13,60	13,90	+2,21
29/06/94	Sega Enterprises 1	387	—	—
18/03/94	Saint-Helena 1	56,10	55,70	−0,71
01/07/94	Schlumberger 1	307,20	309,10	+0,62
24/05/94	Shell Transport 1	61,20	—	—
11/03/94	Siemens 1	2410	2383	−1,12
29/06/94	Sony Corporation 1	324,70	328,60	+1,20
29/06/94	Sumitomo Bank 1	104,80	106,60	+1,72
13/07/94	T.D.K 1.	227,50	—	—
27/07/94	Telefonica 1	75,60	75,60	—
29/06/94	Toshiba 1	40,50	41	+1,23
20/05/94	Unilever 1	619	623	+0,65
10/09/94	Unit Technologie 1	342	345	+0,88
18/03/94	Vaal Reefs 1	517	517	—
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1750	1701	−2,80
02/05/94	Volvo (act.B) 1	104	103,90	−0,10
18/03/94	Western Deep 1	241,90	241	−0,37
01/07/94	Xerox Corp. 1	590	—	—
30/08/94	Yamanouchi 1	102,90	103,70	+0,78
—	Zambia Copper 1	4,86	4,90	+0,82

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	106	7,397
CEPME 8,5% 88 CB	103,21	1,421
CEPME 9% 89 CA#	105,96	8,296
CEPME 9% 92-06 TSR	108	1,701
CFD (CCCE)9,7%90CB	109,45	5,581
CFD exCCCE8,6%92CB	103	4,759
CFF 10% 88-98 CA#	108,61	8,575
CFF 9% 88-97 CA#	104,47	8,186
CFF 10,25% 90 CA#	111,62	4,746
CLF 8,9% 88 CA#	—	2,316
CLF 9%88-93/98 CA#	104,70	5,303
CNA 9% 4/92 CB	—	2,924
CRH 8,6% 92-93 CB	—	1,484
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,51	4,168
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,90	4,642
EDF 8,6% 92 CA#	—	3,393
Emp.Etat 10,8%79	100,15	10,882
Em.Etat10,26%86 CA	104,96	4,935
Emp.Etat 8%7/93 CA	97,47	0,756
Finansder 9%91CB#	106,20	6,855
Finansd.8,6%92 #CB	103,70	5,089
Floral9,75% 90 CA#	—	1,015
OAT 9,9% 94 CA #	100,41	9,886
OAT 8,70%5/95 CA#	101,85	2,336
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,23	5,719
OAT 8,50% 8/97CA #	103,70	1,560
OAT 9,90%12/97 CA#	108,05	7,079
OAT 88-98 TME CA	101,15	3,687
OAT 9/1988 TRA	—	5,536
OAT 9,50%88-98 CA#	107,31	1,744
OAT TMB 01/99 CA	99,27	3,528
OAT 8,125% 99 CA#	102,89	2,182
OAT 8,50%90/00 CA#	104,50	3,633
OAT 9/00 TRA CA	104	6,605
OAT 10% 5/00 CA#	111	2,630
OAT 01 TME CA	101	3,687
OAT 8,5%11/02 CA #	104,33	6,497
OAT 8,50% 19 CA #	101,45	7,219
OAT 8,50%92-23 CA#	101,53	2,981
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	7,705
SNCF 8,8% 87-94CA	103	5,063
Lyon.Eaux 6,5%90CV	853	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	478	477,90
Bains C.Monaco 2	775	—
B.N.P.Intercont.2	321	319
Bidermann Intl	103	—
B T P (la cie) 2	23	22,90
Cambodge	939	—
Carbone Lorraine 2	650	645
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	325	323,50
Centenaire Blanzy	350	—
Ceragen Holding	24,10	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	310	315
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	385,10	—
Concorde-Ass Risq2	896	944
Gpe Valfond ex.CMP	17,50	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind	49,50	—
Darblay	480	—
Didot Bottin	645	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	740	740
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin Cl	769	—
Fidei(ex Immofice)2	245	—
Finalens	361	—
F.I.P.P.	215	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	620	—
Fonciere Euris	294	—
Foncina	504	—
France I.A.R.D	472	—
France S.A 1	1120	1120
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	310	310
Genefim	302	301
Gevelot	994	—
G.T.I (Transport)	427	—
Immobail 2	391,10	394
Immobanque 2	774	—
Im.Marseillaise 2	6510	—
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1350	—
Locafinanciere	474,80	—
Louvre 1	197	195
Lucia	120	—
Machines Bull 2	23,60	—
Mag.Uniprix	180,20	—
Metal Deploye	401	—
Mors 2 #	27,60	27
Navigation (Nle)	131,10	—
Oreal (Cl)	1049	—
Origny-Desvroise	1317	—
Monoprix	1380	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	190	—
Paris Orleans	274	—
Piper Heidsieck	740	—
Porcher	295	—
Promodes (CI)	675	—
Rochefortaise Com.	219	216
Rosario 2	218	—
Rougier #	775	770
S.A.F.I.C Alcan	425	—
Saga	580	—
Salins du Midi 2	452	469
Savoisienne M.	162	—
Sific 2	789	789
S.I.P.H.	209	—
Sofal	385	—
Softo	235,10	—
Sofitam	75	—
Sofragi	3890	—
Soudure Autogene	937	937
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2460	2460
Tour Eiffel	278	—
Ufiner Cofreth	1538	—
Vicat 2	618	—
Virax	130	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	668	—
Alcan Aluminium	136,10	—
Arbed	647	—
Asturienne Mines	142	—
Banco Pop. Espanol	617	—
Banque Regl.Inter.	38100	—
Chrysler Corp.	262	—
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG	1134	—
Dow Chemical Co.1	382	404,50
Fiat Ord	21	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	700	—
Gevaert	1402	—
Glaxo Holdings Plc	53,50	—
Goodyear T.& R.Cy	184,10	—
Honeywell Inc	165	—
Johannesburg Cons.	126	—
Kubota Corp.	38,70	—
Noranda Mines	105	—
Pfizer Inc	361,10	368,90
Ricoh Cy	47	—
Robeco	384,20	385,80
Rodamco N.V.	164,10	166,80
Rolinco	367	368,20
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	36,50	—
SKF Aktiebolaget	99,90	—
Tenneco Inc	258,80	—
Toray Ind.	41	—
West Rand Cons.	5,75	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—
Bque Hydro Energie	326	—
Bque Hypoth.Europ.	54	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	370	—
Calciphos*	100	—
Canadien Pacifique	95	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	553	—
Cr.Universel (Cie)	455	—
Cycnos	11,45	—
CEAC.*	74,85	—
Fiat Fce nom	142	—
Grace and Co	208	—
Guintoli	694	—
Table France*	330	—
Konink. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	239,90	—
Molex	181	—
Off.Com.Pharm. *	805	—
Olivetti Priv.	7,65	—
Partic.Percier *	200	—
Rorento	260,10	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	565	—
SEPR *	919	—
SPR "B" nom	285,80	—
Waterman * ■	742	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Bouron (Ly) 2 #	457	456
Boisset (Ly)#	276,10	—
C.A. Paris IDF 1	964	965
Calberson	439	—
Cardif SA 1	902	907
CEGEP #	156	—
CFPI	256	—
C.N.I.M 1	1349	—
Codetour	200	—
Creeks	150	—
Dauphin OTA	331	—
Devanlay 2	1140	1135
Labor.Dolisos	181	—
Editions Belfond	92	—
Europ Propulsion 2	350	355
Finabel	161,90	—
Finacor	165	—
GLM S.A.	430	—
Gravograph	210	—
I.C.C. 2	192,50	192,50
Idianova	71,60	—
Immob.Hotel. 2 #	240	236
Int. Computer	159	—
IPBM	74,90	—
N.S.C Schlum.Ny	1175	—
Rallye(Cathiard)Ly	188,10	187
Serbo CB	510	510
Sylea 2	460	457
Sofco (Ly)	188	—
Sopra	333	—
TF1-1	534	531
Thermador Hold(Ly)	449	427
Unilog	295	—
Union Assur.Fdal	597	594
Viel et Cie #	229	229
Vilmorin et Cie#2	389	389

Sicav (sélection) 30 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33798,51	33798,51
Actimonétaire D	32221,81	32221,81
Améri-gan	8348,31	8027,22
Amplia	105719,18	105719,16 ◇
Amplitude Monde D	796,42	773,22 ◆
Antigone Trésorerie	777249	777249
Arbitr. Court Terme	8806,70	8806,70
Associe Première	34271,03	34271,03
Associc	1130,07	1130,07
Atout Amérique	106,29	103,70
Atout Asie	115,57	112,75
Atout Futur C	581,29	567,11
Atout Futur D	572,48	558,52
Aurecic	1687,82	1638,66
Avenir Alizes	1944,20	1906,08
Axa Capital	204,68	198,72
Axa Court Terme	9534,31	9534,31
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1110,69	1078,34
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	944,07	916,57
Axa Europe	125,67	122,01
Axa Investments	126,31	122,63
Axa NPI	165,99	161,16
Axa Ob.Fr.Extrans	152,18	147,75
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	139,89	135,81
Axa Prem.Ex.Agepre	117,47	114,05
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	154,91	150,40
Axa Valeurs PER	163,51	158,75
Cadence 1	1050,60	1040,20
Cadence 2	1040,06	1029,78
Cadence 3	1046,55	1036,19
Capimonétaire	7381,11	7373,74
Capioblig	7360,27	7287,40
Capitacic	1527,89	1505,31
Cicamonde	1222,23	1186,63 ◆
Coexis	1543,73	1514,95
Comptavalor	4172,18	4165,93 ◆
Crédit Mutuel Capital	1454,09	1425,58
Créd.Mut.Ep.Cour.T	775,98	775,98
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	106,65	103,80
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	104,04	101,26
Créd.Mut.Ep.J	20561,59	20561,59
Créd.Mut.Ep.long.T	223,01	217,04
Créd.Mut.Ep.Monde	1304,14	1269,24
Créd.Mut.Ep.Quatre	1089,59	1060,43
Dieze	1638,46	1607,91
Drouot France	1671,80	1640,38
Drouot Sécurité	224,32	217,79
Ecocic	1263,22	1226,43
Ecupar	126,11	122,44
Écur. Actions futur	206,62	200,60 ◆
Écur. Capicourt	198,33	197,84 ◆
Écur. Capitalisation (2)	196,46	194,51 ◆
Écur. Expansion (4)	288925,29	287774,19
Écur. Géovaleurs	2858,53	2775,27 ◆
Écur. Investissement	169,90	164,95 ◆
Écur. Monepremière (3)	9986,80	9986,80 ◆
Écur. Monétaire	23314,58	23314,58
Écur. Trésorerie	2868,84	2868,84 ◆
Écur. Trimestriel	1955,93	1936,56
Elancel D	128,86	124,91 ◆
Elicash	836042,40	836042,40 ◇
Emergence Poste D	189,05	185,87 ◆
Energia	379,52	362,31
Eparcic	4389,05	4309,05
Eparcourt-Sicav (1)	200,96	200,48 ◆
Epargne-Unie	1536,78	1499,30
Eufi Cash capi	9268,42	9268,42 ◆
Euro Solidarité	1181,78	1170,08
Eurocic Leaders	1334,77	1295,89
Eurodyn	1513,12	1476,21
Euro Gan	8284,59	7985,95
Fonsicav	17282,11	17257,59 ◆
France-gan	14413,83	13959,45
France Garantie	259,19	258,67 ◆
France Obligations	455,12	450,61 ◆
Francic	542,55	526,75 ◆
Francic Pierre	126,84	122,37
Francic-Régions	1479,63	1436,53
GAN Rendement	5022,80	4948,57
Gestilion	17580,83	17580,83
Horizon	1581,21	1535,16 ◆
HLM Monétaire	16626,67	16626,67 ◆
Indicia	1224,39	1194,22 ◆
Indust.Fse.Court.T	1770,62	1761,81
Intensys D	106,17	105,91 ◆
Interepar	107885,22	103968,23
Interoblig	5565,72	5510,61
Intersélection Fce	582,50	571,08
Japacic	198,14	192,37
Jeunepargne	329,45	324,58
Latitude C	2657,69	2653,71 ◆
Lion Association	11252,65	11252,65
Lion Institution	35344,69	35258,55
Lionplus	1164,49	1141,86
Lion Trésor	2148,06	2126,79
Livret Bourse Inv.	650,19	631,25 ◆
Livret Portefeuil.	824,71	800,69 ◆
Méditerranée	228,35	221,70
Mensuel CIC	10207,55	10106,49
Monedan	81394,19	81394,19
Mone.J	10660,76	10660,76 ◇
Monévalor	48873,20	48873,20
Mutualité dépôts	16115,61	16083,44 ◆
Natio Court Terme	37606	37494
Natio Court Terme2	340182	340182
Natio Epargne	21082,30	20873,56
Natio Ep. Capital	12984,70	12856,14
Natio Ep. Croissance	2099,84	2043,64
Natio Ep. Obligations	206,90	201,36
Natio Epargne Retraite	135,45	131,82
Natio Epargne Trésor	9204,68	9186,51
Natio Epargne Valeur	510,30	496,64
Natio France Index	1142,62	1112,04
Natio Immobilier	1367,26	1330,67
Natio Inter	1706,18	1660,52
Natio Monétaire	9869,56	9869,56
Natio Opportunités	155,84	151,67
Natio Patrimoine	1529,64	1498,70
Natio Perspectives	1310,94	1275,85
Natio Placements	70092,69	70092,69
Natio Revenus	1028,57	1018,39
Natio Sécurité	12029,22	12029,22
Natio Valeurs	997,86	971,15
Nippon-Gan	7716,49	7419,70
Nord Sud Dévelop	1894,08	1890,30 ◆
Oblicic-Mondial	3031,02	2986,23
Oblicic-Régions	1069,60	1053,79
Oblifutur	3260,44	3199,65
Oblig. tres caté.	206,65	203,60 ◆
Oblilion	1818,81	1802,78
Oblisécurité Sicav	15411,25	15411,25 ◆
Oblitys D	512,17	504,60 ◆
Oraction	1605,66	1566,50
Pervalor	651,06	638,29
Plénitude D	162,35	157,62 ◆
Poste Croissance C	3206,77	3203,57 ◆
Poste Gestion C	39282,55	39282,55 ◆
Première Oblig. C	11523,32	11523,32 ◆
Première Oblig. D	10725,77	10720,41 ◆
Prévoy. Ecureuil	98,52	97,54 ◆
Priv'Associations	34818,34	34818,34
Proficius	912,93	895,91
Restacic	164,90	162,48
Revenus Trimestr.	5231,84	5180,04 ◆
Revenu-Vert	1138,54	1117,31
St Honoré Vie & Santé	1205,77	1151,09
St Honoré Bons du Tr.	13274,63	13208,59
St Honoré Invest	1020,62	974,34
St Honoré Pacifique	887,39	847,15
St Honoré Real	17771,69	17700,89
Sécuricic	2045,93	2045,93
Sécuri-Gan	13003,28	12748,31
Sécuritaux	1642,60	1642,60
Sensivalor	31195,89	31195,89 ◆
SEVEA	106,62	104,02 ◆
SFI-CNP Assur	772,54	750,04 ◆
S.G. France opport. C	1577,30	1546,37
S.G. France opport. D	1562,94	1532,29
S.G. Monde opport. C	1037	1016,67
S.G. Monde opport. D	1037	1016,67
Sicav Associations	2173,76	2173,76
Sicav 5000	578,89	585
S.I. Est	1454,11	1411,76
Silvafrance	840,98	818,47
Silvam	451,87	439,78 ◆
Silvarente	213	208,82
Silvinter	548,22	533,55
Sogenfrance C	1439,17	1410,95
Sogenfrance D	1368,40	1341,57
Sogépargne	318,04	314,89
Sogevar	1208,07	1182,42
Soginter	1655,79	1623,32
Soleil Investissements	706,22	679,08
Solstice D	2250,15	2244,54 ◆
State Street Act. Eur	12924,67	12487,60 ◆
State Street Act. Frce	12616,47	12249
St. Str. Act.Japon	1616,11	1561,46
State Street Emer. Mts	2088,58	1988,09 ◆
St.Street OAT Plus	12390,45	12147,50
Stratégie Actions	1051,62	1011,17
Stratégie Rendement	1620,17	1589,17
Synthesis	12888,99	12636,26
Techno-Gan	6763,78	6503,58
Thésora D	779,12	771,41 ◆
Trésor Plus	1522,30	1507,23 ◆
Trésor Trimestriel	1012,67	1002,64 ◆
Trésoricic	155780,96	155780,96
Trilion	5182,21	5115,71
Uni-Associations	123,47	123,47 ◇
Uni-Foncier	1388,47	1352,85
Unifrance	664,48	648,27
Uni-Garantie C	1404,05	1377,87
Uni-Garantie D	80231,87	80231,87
Uni Régions	1618,29	1578,82
Univar	275,70	275,70 ◇
Univers Actions	1662,83	1622,27
Univers Obligations	1918,98	1891,18
Valorg	2372,98	2370,61
Valreal	63211,42	63179,83
Winterthur St-Honoré	253,50	242

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4020	5,4170	5,10	5,70
Ecu	6,5280	6,5290	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4400	342,2000	330	354
Belgique (100 F)	16,6230	16,6180	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,0100	304,8800	292	314
Italie (1000 lires)	3,3865	3,3895	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,4400	86,5000	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1830	8,1835	7,70	8,45
Gde-Bretagne (1 L)	8,2750	8,3055	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2575	2,2560	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,4100	404,8600	391	415
Suède (100 krs)	69,7300	69,9000	63	73
Norvège (100 k)	78,0300	78,0500	73	82
Autriche (100 sch)	48,6620	48,6310	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1205	4,1275	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3650	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9402	3,9613	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,3886	5,4214	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/08
Or fin (kilo en barre)	68400	67200
Or fin (en lingot)	68350	67400
Napoleon (20f)	379	386
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	385	390
Pièce Latine (20 f)	383	389
Souverain	487	498
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1470	1450
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2460	2500
Pièce 10 florins	395	400

Matif (Marché à terme international de France)

30 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 99 021

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,40	113,88	113
Précédent	112,52	114,06	113,16

CAC 40 A TERME
Volume : 35 502

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2061	2068,50	2082,50
Précédent	2076	2084	2094

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

M. et Mme Dominique BALMARY
ont la joie de faire part du mariage de leur fils,

Benoît,
avec
Mlle Dorcas KELLEY,

le 3 septembre 1994.

– Les familles
BOYADJIAN et **AUFFRAY**
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Marie-Claire et **Thierry,**

qui sera célébré civilement le samedi 3 septembre 1994 et religieusement le samedi 17 septembre.

Décès

– Le docteur
et Mme Jacques Richard,
M. et Mme Jean-Jacques Boissard,
Mme Françoise Boissard,
Mme Bernard Lynch,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri BOISSARD,
née Michelle d'Arman de Pouydraguin,

le dimanche 28 août 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montbard (Côte-d'Or), le 31 août.

Une messe sera dite le mardi 6 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.

– Jacqueline Buisson,
son épouse,
Elisabeth Buisson,
sa fille,
Michel Souillac,
son neveu,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre BUISSON,

survenu le 27 août 1994.

L'incinération aura lieu le vendredi 2 septembre, au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée de la Galiotte,
94430 Chennevières.

– Delhi Guillaumin,
Chandra et Elahé Covindassamy,
Ananda et Anita Covindassamy,
Saradha et Serge Hernandez,
ses enfants,
Benoît, Fabienne, Laure, Alexandre, Mandana, Claire-Anne, Ranga et Genèvre,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Anne-Marie COVINDASSAMY,

survenu le lundi 29 août 1994.

Inhumation au cimetière de Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe) le mercredi 31 août.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Nous avons le grand chagrin d'annoncer la mort de

Marie-Hélène DASTÉ,
née Copeau,

le 28 août 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux aura lieu en l'église de Pernand, le jeudi 1er septembre, elle sera inhumée au cimetière.

Catherine Dasté,
sa fille,
Nicolas, Christophe, Jacques Allwright,
ses petits-fils,
Sa famille,
Ses amis.

21420 Pernand-Vergelesses.

– Nantes. Tours. Marseille. Paris.

Odile Desneuf-Hervé,
Bertrand
et Monique Doyer-Desneuf,
Jean-Claude
et Marie-Thérèse Desneuf-Boyer,
Michel et Nine Desneuf-Rampanana,
Paule et Sylvia Desneuf-Freits,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Odette DESNEUF,
née Housset.

Le service religieux sera célébré le vendredi 2 septembre 1994, à 13 h 45, en l'église Saint-Clément, à Nantes, suivi de l'inhumation au cimetière Bouteillerie (grande entrée).

– Mme Philippe Huet,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
font part du décès de

Philippe HUET,
inspecteur général
des finances honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 3 août 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

– Les présidents,
Et les membres du conseil de surveillance et du Directoire de l'Entreprise minière et chimique (EMC),
Le président,
Et les membres du conseil d'administration d'EMC-Belgique,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe HUET,
administrateur d'EMC-Belgique,
ancien vice-président du conseil de surveillance de l'EMC,

survenu le 3 août 1994.

Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

– Mme Max-Charles Jehan,
son épouse,
M. Michel Jehan,
M. et Mme Xavier Awenengo Dalberto,
ses enfants,
Sophie et Adrien,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Max-Charles JEHAN,
ingénieur de l'Ecole nationale
supérieure du pétrole et des moteurs,

survenu le 9 août 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu à Rouen dans la plus stricte intimité.

Sa pensée restera toujours vivante parmi nous.

Le Tronquay,
27480 Lyons-la-Forêt.

– M. Jean-Claude Moyret,
son fils,
Mme Jacqueline Moyret-Reinbold,
Mme Josette Moyret,
sa belle-sœur,
MM. Alain et Pascal Moyret,
ses neveux,
Mme Anne Yvonne Phelip,
M. Bernard Frangin,
Me Claude Vaillant,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MOYRET,

survenu brutalement le 24 août 1994, à Paris.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le vendredi 2 septembre, à 10 h 45.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

« Mon répondant au jour de ma détresse : il est avec moi sur la route où je vais. »

(Genèse 35,3.4)

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de l'Ancienne-Comédie,
75006 Paris.

– M. et Mme Eugène Murésianu,
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Le Doré,
M. Pierre Murésianu,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Catherine MURÉSIANU,

survenu en Irlande le 21 août 1994, dans sa vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le 30 août 1994 et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Veneux-les-Sablons.

Une messe sera dite en sa mémoire, le samedi 10 septembre 1994, à 18 h 30, en l'église de Veneux-les-Sablons.

9, rue du Bois-Prieur,
77250 Veneux-les-Sablons.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PAGEZY,
ancien président
de la Banque de l'union européenne.

Ils adressent à sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.

– Un artiste exceptionnel,

João PIRES RAMOS,

s'est arrêté de danser le 27 août 1994, à Lisbonne.

Nous témoignons ici de notre admiration et de notre amitié éternelles.

Le Lieu,
22, rue Soufflot,
75005 Paris.
Tél. : 46-33-97-91.

– Bernard,
son mari,
Catherine,
sa fille,
Frantz et Michèle,
Guillaume et Emmanuelle,
ses fils et belles-filles,
Louis, Ferdinand, Mathilde, Léo et Lucie,
ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,
font part du décès de

Colette ROESCH,

survenu le 28 août 1994.

Ses obsèques seront célébrées à Curières (Aveyron), le 1er septembre.

Que soit remerciée toute l'équipe médicale de l'Unité de soins palliatifs de l'HIUP qui l'a accompagnée dans ses derniers instants.

38, rue Perronet,
92200 Neuilly.

– Mme Henri Beloeil,
née Suzanne Defremont,
M. Marc Thenoz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marc THENOZ,
née Nicole Beloeil,

survenu à Porto-Vecchio (Corse).

L'inhumation a eu lieu le mercredi 24 août 1994, à Santenay-les-Bains.

20, place Mathias,
71100 Chalon-sur-Saône.
34, rue Garibaldi,
69006 Lyon.

Anniversaires

– Il y a trois ans,

Karl FLINKER

nous quittait.

Son souvenir reste vivant dans la mémoire de ses amis.

– Il y a deux ans,

Anna MARICIC

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Communications diverses

– Le consistoire israélite de Paris rappelle que la Cérémonie des Déportés sera célébrée le dimanche 4 septembre 1994, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

AUTOMOBILE

La nouvelle Polo de Volkswagen : une relève très attendue

Attendue avec impatience par un réseau inquiet et par les fidèles de la marque, qui rêvaient depuis longtemps que la relève pointe son nez dans le bas de gamme de Volkswagen, la nouvelle Polo est dans nos murs.

Considérée comme l'Arlésienne de la firme d'outre-Rhin et tous les stocks de la génération précédente étant définitivement écoulés, cette Polo, qui garde donc son nom, reçu il y a dix-neuf ans, a été accueillie, on l'imagine, avec soulagement chez VW-France. Même si, pour l'instant, ne seront disponibles que les deux moteurs à essence bien connus (1 272 cm3 et 1 598 cm³) déjà montés sur les séries sortantes et pour le plus gros d'entre eux sur la Golf, il ne fait de doute pour personne qu'un succès de ces petites dernières est à attendre, malgré les encombrements qu'elles rencontreront sur le marché. Un diesel avec pompe à injection, tout autant éprouvé que les quatre cylindres à essence, suivra, probablement au début de 1995. Il accompagnera vraisemblablement d'autres motorisations plus musclées.

Dans l'affaire, ces nouvelles Polo ont délibérément pris une silhouette moderne qui renvoie au musée les versions précédentes. De petit break urbain, la Polo nouveau genre apparaît maintenant comme une vraie voiture, élégante, plus courte que l'ancienne mais avec empattement (distance entre train avant et arrière) allongé (+ 71 mm) et porte-à-faux court, comme c'est la mode aujourd'hui dans les véhicules de petit volume. Le coup de jeunesse que prend l'ensemble, qui bénéficie en outre d'un arrière tronqué et d'un pare-brise plus penté, ne manquera pas de plaire, d'autant plus que le volume intérieur disponible n'est pas mis en cause.

Proposées en trois ou cinq portes, en cinquante-cinq chevaux et soixante-quinze chevaux au moteur pour six chevaux fiscaux dans les deux cas, ces Polo de troisième génération, précédées de la réputation de fiabilité attachée aux modèles précédents, inspirent confiance. En conduite rapide, elles réclament toutefois une certaine vigilance sur routes tortueuses, bien que le train avant du nouveau véhicule ait été revu, inspiré des leçons données par la Golf. Le confort a fait un grand pas dans le bon sens sans que les nouvelles suspensions fassent entièrement oublier qu'il est aussi très agréable de rouler sans sautillements répétés sur les mauvais revêtements.

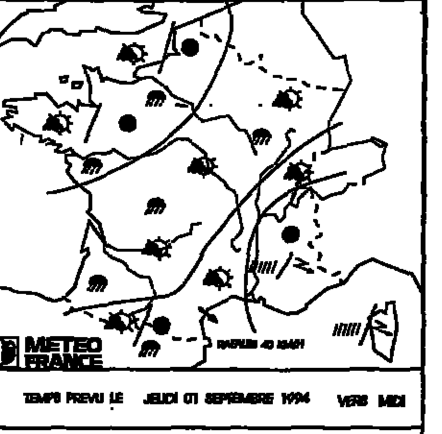
Un effort louable a été fait pour la sécurité en cas de choc latéral. Deux longerons dont l'épaisseur varie d'avant en arrière et destinés à absorber l'énergie due à un choc violent complètent la protection assurée par des barres montées dans les portières.

A l'intérieur, le tableau de bord, qui a été emprunté à l'Ibiza, un modèle de la firme SEAT, marque espagnole appartenant au groupe Volkswagen, est assez triste. La direction assistée est en série sur les finitions les plus coûteuses et l'antiblocage des roues au freinage est une option (4 520 F). La climatisation (à régulation mécanique) n'est disponible pour 7 690 F que sur les modèles comportant le moteur de 1,6 litre. Quant au coussin antichocs, il faut le faire monter pour 2 260 F en simple ou 4 520 F, en double. En revanche, la clef de contact comporte un circuit électronique dans lequel un code est mémorisé. Une commande d'antidémarrage réagit si le code n'est pas reconnu. C'est rassurant au moins pour les compagnies d'assurances.

CLAUDE LAMOTTE

► *Prix : Polo, 1,3 litre : de 57 900 F à 69 100 F. 1,6 litre : de 74 500 F à 80 500 F. Pas de boîte automatique pour l'instant.*

MÉTÉOROLOGIE



Jeudi : pluies orageuses à l'est. – Sur l'ensemble des régions de l'est, depuis l'Alsace jusqu'à la Corse, le temps sera très médiocre, avec un ciel couvert et de fortes pluies orageuses ; une amélioration se produira l'après-midi, sauf sur le Sud-Est.

Les nuages resteront également abondants toute la journée sur le Massif Central et les Pyrénées, mais il n'y aura que peu de pluie.

Sur les régions proches de la Manche – Bretagne, Normandie et Pas-de-Calais –, les nuages seront abondants et accompagnés d'averses la majeure partie de la journée ; la Bretagne verra toutefois le retour d'éclaircies en fin d'après-midi.

Partout ailleurs, après quelques timides éclaircies matinales, les nuages deviendront menaçants ; ils donneront quelques brèves averses.

Les températures seront en baisse : les minimales seront généralement comprises entre 13 et 15 degrés, jusqu'à 19 degrés sur les rives de la Méditerranée, tandis que les maximales ne dépasseront pas les 20 degrés sur tout un quart nord-ouest, et 22 degrés sur les autres régions, excepté le Sud-Est, où elles atteindront encore 24 à 27 degrés.

La tramontane se lèvera, ainsi que les vents de nord-ouest sur les côtes bretonnes, et d'ouest sur la côte atlantique, avec des rafales voisines de 50 km/heure. Ailleurs, le vent de secteur ouest soufflera plus modérément.

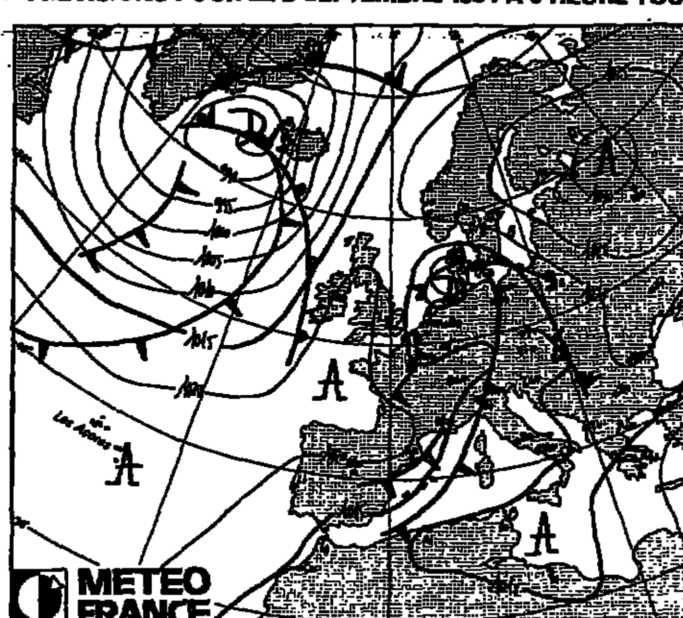
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	30/20
BIARRITZ	22/16
BORDEAUX	27/19
BOURGES	26/14
BREST	21/14
CAEN	20/14
CHERBOURG	20/14
CLERMONT-FER.	28/17
DIJON	25/14
GRENOBLE	28/17
LILLE	20/11
LIMOGES	25/17
LYON, BRON	27/18
MARSEILLE	31/22
NANCY, ESSEY	23/9
NANTES	26/14
NICE	28/21
PARIS-MONTS.	24/13
PAU	25/18
PERPIGNAN	27/19
POINTE-A-PITRE	34/24
RENNES	25/16
ST-ETIENNE	28/18
STRASBOURG	23/11
TOULOUSE	29/19
TOURS	25/13
ÉTRANGER	
ALGER	33/24
AMSTERDAM	19/11
ATHÈNES	33/24
BANGKOK	32/25
BARCELONE	29/21
BELGRADE	28/17
BERLIN	19/11
BRUXELLES	20/9
COPENHAGUE	19/7
DAKAR	30/20
DUBLIN	17/10
GENÈVE	26/17
ISTANBUL	28/21
JÉRUSALEM	29/18
LE CAIRE	32/23
LISBONNE	25/19
LONDRES	21/14
LOS ANGELES	24/18
LUXEMBOURG	20/11
MADRID	33/16
MARRAKECH	33/18
MEXICO	24/12
MILAN	26/17
MONTRÉAL	21/10
MOSCOU	19/10
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	36/27
NEW-YORK	25/18
PALMA-DE-MAJ.	31/22
PÉKIN	30/22
RIO-DE-JANEIRO	/
ROME	30/21
HONGKONG	32/26
SÉVILLE	34/20
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	16/6
SYDNEY	17/13
TOKYO	33/27
TUNIS	37/24
VARSOVIE	20/11
VENISE	28/21
VIENNE	22/15

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-08-1994 à 6 heures TUC et le 31-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6378

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■			
IV					■				
V								■	■
VI					■				
VII					■				
VIII			■				■		
IX									
X				■				■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Ce que peut devenir une fillette, vue par le petit bout de la lorgnette. – II. Souris qu'on trouve en Orient. – III. Un mot souvent décevant. Un roi sur la scène. – IV. Blanche dans les grandes noces. Pas vilaines. – V. Bien assis. – VI. Un grand multiplicateur. Couleur évoquant une côte. – VII. Court mais ne vole pas. Nous prive d'un plaisir. – VIII. Terre sur une nappe. Il y en a plein les miches. Une certaine personne. – IX. Où il ne fait pas bon vivre. – X. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Fonça. – XI. Fut cordiale avec les Anglais.

VERTICALEMENT

1. Endroits où les gens parlent souvent bas. – 2. Moment où l'on apportait la salade. – 3. Une longue bande. Coule dans le Bocage. – 4. Symbole. Un ensemble de troubles. – 5. Une petite difficulté. Peut être un gros pâté. – 6. Permet souvent de ramasser. Bien couverte. – 7. Coincé comme un joueur. Une vieille proclamation. – 8. Vêtement pour officier. Donner de la force. – 9. Ville d'Espagne. A bout, c'est une remise à niveau.

Solution du problème n° 6377

Horizontalement

I. Bisbilles. – II. Océanaute. – III. Utilisées. – IV. Renan. USA. – V. Grenier. – VI. Mi. Pé. – VII. Equerres. – VIII. S0r. Aar. – IX. Tentation. – X. Bugle. – XI. Ers. Émets.

Verticalement

1. Bourgmestre. – 2. Ictérique. – 3. Seine. Urnes. – 4. Balance. – 5. Inini. Raabe. – 6. Las. Erratum. – 7. Lueur. Érigé. – 8. Etes. PS. Olt. – 9. Sésame. Anes.

GUY BROUTY

MERCREDI 31 AOÛT

TF 1

- 13.40 Série : Premiers baisers.
- 14.10 Club Dorothée. Le Ranch de l'espoir ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés ; Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
- 16.20 Série : Extrême limite.
- 16.50 Club Dorothée (suite).
- 17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
- 18.25 Série : Hélène et les garçons.
- 18.55 Série : K 2000.
- 20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
- 20.45 Téléfilm : *Le Silence du cœur.* De Pierre Aknine.
- 22.30 Divertissement : L'Année sexy. De Claude Maggiori. Rétrospective 1993.
- 23.25 Documentaire : Embarquement porte nº 1. Berlin.
- 23.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
- 0.30 Journal et Météo.
- 0.40 Série : Peter Ströhm.

FRANCE 2

- 13.45 Téléfilm : Coup de chien. De Christian Faure.
- 15.15 Série : Riptide.
- 16.10 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments.
- 17.10 Série : Animalement vôtre.
- 17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
- 18.05 *Série : La Fête à la maison.*
- 18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
- 19.55 Tirage du Loto (et à 20.50).
- 19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.55 Téléfilm : Mammy mamours. De Philippe Niang.
- 22.40 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Chasseur ou gibier ?
- 23.45 Journal et Météo.
- 0.05 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantes (dernier épisode).

FRANCE 3

- 13.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie.
- 14.25 Feuilleton : *La Grande Vallée.*
- 15.15 Série : La croisière s'amuse.
- 16.05 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes. Invités : les Visiteurs modèles, Jean-Claude Dreyfus.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.00 Sport : *Football.* Championnat de France : Bastia-PSG en direct de Furiani (uniquement décrochage France 3 Corse).
- 20.05 Dessin animé : Les Simpson.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 ▶ Magazine : *La Marche du siècle.* Présenté par Jean-Marie Cavada. Paroles d'Higelin. Invités : Albert Jacquard, généticien ; Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux ; Zarina Khan, docteur en philosophie, auteur du *Droit des enfants* ; Naïma Kitouni-Dahmani, professeur de sociologie, *Algérienne originaire de Constantine.*
- 22.25 Météo et Journal.
- 23.00 Téléfilm : La Maison maudite. De William Wiard.
- 0.35 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

- 13.35 Décode pas Bunny.
- 14.30 Dessin animé : Léa et Gaspard.
- 14.35 Documentaire : Les Allumés... Folies de chats.
- 15.05 Téléfilm : *Le Fracas du silence.* De Linda Otto.
- 16.35 Moyen métrage : Vestiges d'une famille. De Tamara Jenkins.
- 17.05 Les Superstars du catch.
- 18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 21.00

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- 19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- 19.55 Magazine : Les Guignols.
- 20.35 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Cinéma : Cible émouvante. ■ Film français de Pierre Salvadori (1993).
- 22.25 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 7e journée du championnat de France de D1.
- 23.10 Flash d'informations.
- 23.15 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991) (v.o.).
- 1.05 Cinéma : Le Bateau de mariage. ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Série : Belphégor (rediff.).
- 17.25 Magazine : Transit. Lettres de vacances (rediff.).
- 18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. L'éclatement de la Somalie (rediff.).
- 18.35 Documentaire : Tramways du monde. San-Francisco. De Rüdiger Herzog (rediff.).
- 18.50 *Court-métrage :* Le Complot d'Œdipe. De H. Blanchard.
- 19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Sacajawea, de Jack Molloy et David Lindley.
- 19.30 ▶ Magazine : Mégamix. *Présenté par Martin Meissonnier.* Rock et fascisme.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 ▶ Musica : Savonlinna 1993. Points forts du Festival d'opéra.
- 21.15 Documentaire : Sibelius.
- 21.25 Documentaire : Comme un roc sur scène. Portrait de Matti Salminen, d'Anja-Maija Leppänen.
- 22.00 Documentaire : Le Festival de musique de chambre de Kuhmo. De Tiina-Maija Lehtonen.
- 22.35 Documentaire : How Many Sisters.
- 22.55 Magazine : Musica Journal. Festival des deux mondes de Spolète.
- 23.25 Cinéma : L'Idiot. ■ Film français de Georges Lampin (1945).

M 6

- 13.25 Téléfilm : Bergerac, la part du feu. De Martyn Friend, avec John Nettles, Cécile Paoli.
- 15.00 Musique : Plage des clips.
- 16.35 Magazine : Fax'O (et 0.45, 4.35). Breeders, David Morales, Les Rita Mitsouko, Iggy Pop.
- 17.05 Variétés : Multitop.
- 17.30 Série : Les deux font la loi.
- 18.00 Série : Agence Acapulco.
- 18.55 Série : Pour l'amour du risque.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Roseanne.
- 20.30 Météo des plages.
- 20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10). Le Népal.
- 20.45 Série : Le Flic de Moscou. Meurtre sous hypnose. De Stéphane Kurc, avec Gérard Klein, Margaret Mazzantini.
- 22.30 Téléfilm : *Un homme prêt à tuer.* De Paul Leder.
- 0.05 Magazine : Sexy Zap.

FRANCE-CULTURE

- 19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 3. Volupté des îles.
- 19.55 *Carnets de voyage.* Villes perdues et retrouvées : de Königsberg à Kaliningrad (1).
- 20.55 Mémoires du siècle. Avec Henri Caillavet, ancien sénateur.
- 21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 3. Jean sans Peur et Paris. Traité de Troyes.
- 22.25 Lettres de Chine.
- 22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 3. Le jazz. Avec André Ceccarelli, Enrico Rava, Jean-Luc Ponty et François Raulin.
- 0.05 *Du jour au lendemain.* L'été des philosophes. Avec Luc Ferry (le Nouvel Ordre écologique) (1) (rediff.).
- 0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (3).

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 France-Musique l'été. Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
- 22.00 Concert (donné le 11 septembre 1993 lors des Semaines musicales de Berlin) : Œuvres de Schumann, par Mitsuko Shirai, soprano ; Marie-Louise Neunecker, cor ; Boris Pergamentchikov, violoncelle ; Isabelle Van Keulen, violon ; Tabea Zimmermann, alto ; Hartmut Höll, piano.
- 0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Olé, Léa, Léo, de Turcotte ; Murmure, d'Arcuri ; L'heure alors s'incline, de Groult.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Des intrus dans le cortège

AU beau milieu du pompeux cortège des vedettes de la télévision qui nous font, l'un après l'autre, l'insigne honneur de rentrer de vacances, s'étaient glissés deux étranges intrus. Des têtes à surgir de nulle part, un trac gros *comme le monde, qui étaient-ils ?* Des comédiens ? Non. La nouvelle cuvée d'insolents professionnels ? Pas davantage. C'étaient des improvisateurs, une spécialité nouvelle. France 2 les laissa donc improviser en *direct, sur des thèmes fournis* par les téléspectateurs et le public.

En un peu moins d'une heure surgirent ainsi du néant où ils étaient en suspens : une fillette enlevée par un gros nounours, un homosexuel dans une gendarmerie, un ado de banlieue lecteur de Balzac, un animateur de reality show, un vaudeville provençal entre Saturnin et Félicie, un tragédien égaré, et quelques autres. L'expérience se fût-elle poursuivie, les deux improvisateurs auraient aussi bien pu nous inventer une charcutière amoureuse, un colonel hypocondriaque, une grand-mère indigne, un curé sur un plateau *de télé, un philosophe* chez son agent de change, n'importe quoi, n'importe qui.

Etonnant et délectable exercice. En quelques secondes, les personnages surgissaient, se cherchaient, se trouvaient par*fois, s'inventant au fil des* répliques, et à peine commençaient-ils à s'affirmer qu'ils se dissipaient déjà, grimpaient à l'assaut du ciel, et se dissolvaient à jamais dans les nuages. Rien ne vaut la peine de rien, semblaient nous rappeler ces rêves l'un après l'autre évanouis. Les deux improvisateurs penchaient parfois du côté de Devos, parfois du côté de Muriel *Robin, mais qu'importe ? Ils* pouvaient bien pencher où ils voulaient : ils étaient, comme leurs créatures, insaisissables. Par contraste, comme ils faisaient paraître étriqués et mesquins tous les comiques habi*tuels de la télé, assis sur leur* petit tas de trouvailles, sur leurs succès exploités jusqu'au trognon, bêtement obsédés de durée et d'incarnation !

Ces deux improvisateurs, en réalité, étaient trois. La troisième, qui chantait et pianotait pendant les intermèdes, nous offrit soudain la révélation d'une voix généreuse et colorée, angoissée et supérieure, tremblante et tranquille, glissant sans difficulté des volutes du blues aux marches de l'opéra, se riant de tous les obstacles. Le nom de cette époustouflante chanteuse-pianiste défila à toute allure au générique final : Sandrine Cuckier*man.* Comment était-il possible qu'on ne l'eût jamais entendue auparavant ? Où étions-nous donc ? Et elle, où se cachait-elle jusqu'à ce soir-là ? On espéra simplement qu'elle ne fût pas, elle-même, une brillante impro*visation, surgie du néant et pro*mise à y retourner. On espéra, pour tout dire, la ré-entendre très vite.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 1er SEPTEMBRE

TF 1

- 6.00 Série : Intrigues.
- 6.30 Série : Côté cœur.
- 6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
- 7.00 Journal.
- 7.15 Club mini été. Cococinel.
- 7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Invité : Peter Switon, magicien ; Reportage.
- 8.25 Télé-shopping.
- 8.55 Club Dorothée vacances. Ranma un demi ; Olive et Tom ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
- 11.25 Jeu : Une famille en or.
- 11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
- 12.20 Jeu : Le Juste Prix.
- 12.50 Magazine : A vrai dire.
- 13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.30 Série : Côte Ouest.
- 16.20 Série : Extrême limite.
- 16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
- 17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
- 18.25 Série : Hélène et les garçons.
- 18.55 Série : K 2000.
- 20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
- 20.50 Cinéma : Retour vers le futur 2. ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1989). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson.
- 22.45 Série : Agence tous risques. Les Mustangs, de Christian I. Nyby Jr, avec George Peppard, Dwight Schultz.
- 0.30 Série : Paire d'as. Le règlement c'est le règlement. Avec Nicholas Campbell, Peggy Smithhart.
- 1.20 Journal et Météo.
- 1.30 Série : Peter Ströhm.
- 2.20 TF 1 nuit (et à 3.00, 3.30, 4.40).
- 2.30 Documentaire : *Histoires naturelles* (et à 5.05). La pêche au coup en Irlande ; Chasser le naturel.
- 3.10 Série : Mésaventures.
- 3.40 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. *De Christiane Goldman et* Jean-Pierre Krief.
- 4.50 Musique.

FRANCE 2

- 6.00 Dessin animé.
- 6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
- 6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
- 8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
- 8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
- 9.20 *Série : Happy Days.*
- 9.45 Dessin animé : Popeye.
- 10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; Numbly ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
- 11.10 *Flash d'informations.*
- 11.15 Jeu : Motus.
- 11.50 Jeu : Pyramide (et à 5.30).
- 12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.35).
- 12.50 Météo (et à 13.35).
- 12.55 Loto, Journal et Bourse.
- 13.40 INC.
- 13.45 Série : Tatort. A un fil.
- 15.10 Tiercé, en direct de Vincennes.
- 15.25 Série : Riptide.
- 16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission Surboum chez les yé-yé. Avec Annie Philippe, Monty, Claudine Coppin, Hervé Vilard, Sylvie Vartan, Michel Orso, les Vagabonds, Richard Antony.
- 17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
- 18.00 Série : La Fête à la maison.
- 18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
- 19.59 Journal, Météo et Point route.
- 20.50 *Jeu : Trésors du monde.* Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. En Indonésie, sur les sites de Prambanan et Boroboudour. *Dernière édition des « Trésors du monde ».*
- 22.25 Expression directe. FSU.
- 22.30 Cinéma : Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980). Avec James Caan, Tuesday Well, Willie Nelson.
- 0.25 Journal, Météo et Journal des courses.
- 0.50 Cinéma : Le Coup suprême. ■ *Film français de Jean-Pierre* Sentier (1991). Avec Philippe Clévenot, Charlotte Maury, Bernard Giraudeau.
- 2.05 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
- 4.05 24 heures d'info.
- 4.25 Série : Le Corsaire.
- 5.25 Dessin animé.

FRANCE 3

- 6.00 Euronews.
- 7.00 Bonjour les petits loups. Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
- 7.50 Les Minikeums. Rosie la chipie ; Widget ; Denver le dernier dinosaure ; Huckleberry Finn ; Jeu : Génies en herbe.
- 10.10 Magazine : Emplois du temps.
- 10.45 Continentales d'été. *Présenté par Nicolas Don.* Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
- 11.40 La Cuisine des mousquetaires. Pain de viande à la bazadaise.
- 11.58 Flash d'informations.
- 12.03 Magazine : Estivales. En Champagne-Ardenne.
- 12.45 Journal.
- 13.00 Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la *toxicomanie.* Avec Patrick Braouzec, député-maire de Saint-Denis ; le professeur Philippe Parquet, psychiatre pour enfants.
- 14.05 Documentaire : La Barrière de montagnes.
- 14.55 Feuilleton : *La Grande Vallée.*
- 15.45 Série : La croisière s'amuse.
- 16.35 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes. Invités : Plastic Bertrand, Maxx, Marthe Villalonga, M. Dynamite.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Dessin animé : Les Simpson.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 Keno.
- 20.50 Cinéma : Goldfinger. ■■ Film britannique de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Honor Blackman, Gert Fröbe.
- 22.45 Météo et Journal.
- 23.15 Théâtre : Boulevard du boulevard. Pièce de Gaston Portail, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jean-Damien Barbin, Pierre Cassignard, Odile Cohen. *Entre rêve et réalité : un jeu de Gaston Portail, alias Daniel Mesguich.*
- 1.05 Série : Capitaine Furillo.
- 1.55 Musique : Cadran lunaire. *Quatuor à cordes* (1er et 2e mouvement), de Haydn, par le Quatuor de Cleveland (20 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

- 6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.19).
- 7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
- 7.23 Le Journal de l'emploi.
- 7.25 *Ça cartoon.*
- 7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire ; Les Contes de Pierre Lapin et ses amis.
- 8.20 Documentaire : L'Orphelinat des orangs-outangs.
- 8.45 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
- 9.10 Cinéma : Juste avant l'orage. □ Film franco-suisse de Bruno Herbulot (1992). Avec Laura Morante, Christophe Malavoy, Zabou.
- 10.34 Flash d'informations.
- 10.36 Surprises (et à 2.40).
- 10.45 Téléfilm : « Kamarades » de baseball. De Tommy Lee Wallace, avec Joe Mantega, Natalya Megoda.

En clair jusqu'à 13.35

- 12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Les familles d'accueil ; J'ai trouvé l'homme de ma vie au bout du monde.
- 13.30 Le Journal de l'emploi.
- 13.35 *Cinéma : La Chambre 108.* ■ Film français de Daniel Moosmann (1992). Avec Roland Giraud, Jean Carmet, Grâce de Capitani. *Un grand numéro de Carmet !*
- 15.05 Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups. De Jeremy Bradshaw.
- 16.00 Cinéma : Glengarry Glen Ross. □ Film américain de James Foley (1992). Avec Al Pacino, Jack Lemmon, Alan Arkin. *Scénario de David Mamet, d'après sa pièce.*
- 17.35 Documentaire : *Les Plus* Beaux Jardins du monde. 7. Naissance de campagne anglaise.
- 18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Marc Jolivet
- 19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, *Eric Laugerias, Marianne* Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- 19.55 Magazine : Les Guignols.
- 20.35 Cinéma : Batman, le défi. ■■ Film américain de Tim Burton (1991). Avec Michael Keaton, Danny De Vito, Michelle Pfeiffer. *Les hallucinations baroques de Tim Burton.*
- 22.35 Flash d'informations.
- 22.40 Cinéma : Fais comme chez toi ! □ Film américain de Frank Oz (1992). Avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany (v.o.). *Vaudeville empoté.*
- 0.20 Cinéma : Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992). Avec Jami Gertz, Molly Price, Aida Turturro (v.o.). *Comédie tournant au conte de fées moderne.*
- 1.50 Documentaire : Elvis à Hollywood.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 *Cinéma : Les Folles Années* du twist. ■■ Film algérien de Mahmoud Zemmouri (1983, v.o., rediff.).
- 18.30 Documentaire : Artisan'art. Le forgeron, de Philippe Labrune (rediff.).
- 19.00 Série : Assaulted Nuts.
- 19.30 Documentaire : L'Impossible Oubli. Un GI revient au Vietnam, d'Hartmut Schoen.
- 20.20 Court-métrage : Japanam. De Yann Piquer.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 ▶ Soirée thématique : *Les Mots à prendre,* l'illettrisme aujourd'hui. Soirée proposée et présentée par Hannelore Gadatsch.
- 20.50 Cinéma : Stanley et Iris. □ Film américain de Martin Ritt (1989). Avec Jane Fonda, Robert De Niro, Swoosie Kurtz.
- 22.35 Documentaire : La Lecture buissonnière. De Thierry Kübler et Olivier Hennegrave.
- 23.15 Documentaire : J'aime les mots que je sais écrire. De Patricia Möckel.
- 23.55 Documentaire : Lettres d'illettrie. De Thierry Kübler et Patricia Möckel.
- 0.25 Documentaire : L'Ecole de l'avenir. Des ordinateurs pour les gamins, d'Ingolf Elfer.
- 0.30 Débat. Animé par Hannelore Gadatsch, avec Philippe Mérieux, Hillmar Hoffmann et Leslie Limage (30 min).

M 6

- 7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.45).
- 7.05 *Les Matins de Marie* (et à 8.05).
- 9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
- 9.30 Infoconsommation.
- 9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.10, 6.00).
- 11.20 Série : Lassie.
- 11.55 *Série : Papa Schultz.*
- 12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 13.25 Téléfilm : Et plus si affinités. De Don Taylor, avec Michael McKean, Stephanie Faracy.
- 15.00 Musique : Plage des clips.
- 17.00 Variétés : Multitop.
- 17.30 Série : Les deux font la loi.
- 18.00 Série : Agence Acapulco.
- 18.55 Série : Pour l'amour du risque.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Roseanne.
- 20.30 Météo des plages.
- 20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.35). Quand les dinosaures régnaient sur Terre, suivi de Météo 6.
- 20.50 Cinéma : Diabolo menthe. ■ Film français de Diane Kurys (1977). Avec Eléonore Klarwein, Odile Michel, Coralie Clément.
- 22.40 Téléfilm : Contes d'outre-tombe. De Walter Hill, Richard Donner et Robert Zemeckis, avec Bill Sadler, Joe Pantoliano. *Trois histoires angoissantes.*
- 0.05 Six minutes première heure.
- 0.15 *Magazine :* Fréquenstar (et à 3.20). Francis Cabrel.
- 2.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Chine impériale et millénaire ; Harley *Davidson ; Culture pub.*

FRANCE-CULTURE

- 19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 4. Gil Evans, volupté de prince.
- 19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées de Königsberg à Kaliningrad (2).
- 20.55 Mémoires du siècle. Avec Edgar Hilsenrath, écrivain..
- 21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 4. La Bourgogne flamboyante.
- 22.25 Lettres de Chine.
- 22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 4. La musique instrumentale aujourd'hui. Avec Gabriel Yared, Vangelis, Didier Malherbe, Andreas Vollenweider et le groupe Lightwave.
- 0.05 *Du jour au lendemain.* L'été des philosophes. Avec Jean-Clet Martin (Variations et la Philosophie de Gilles Deleuze) (rediff.).
- 0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (4).

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 *France-Musique l'été.* A 20.00, Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : La Tempête, fantaisie symphonique op. 18, de Tchaïkovski ; l'Oiseau de feu, de Stravinsky ; les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski-Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
- 22.30 Concert (donné le 20 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Trois strophes sur le nom de Sacher, de Dutilleux ; Sonate pour violoncelle et piano en mi mineur op. 38, de Brahms ; Papillons *op. 77, de Fauré ; Sonate pour* violoncelle et piano, de Debussy, par Bruno Weinmeister, violoncelle, Sabine Vatin, piano.
- 0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Insolites instruments. Œuvres de Constant, Malherbe, Piazzola, Gismonti.

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

En presse restante

CARLOS n'est ni délateur, ni alcoolique. Voilà une nouvelle. Carlos est un brave père de famille. Voilà une grande nouvelle. Carlos n'a pas subi une liposuccion pour gommer quelques bourrelets superflus. Voilà une très grande nouvelle. Carlos n'a jamais pensé à attenter aux jours de Jacques Chirac dont il considérait, à l'époque *« qu'il était le meilleur candidat à la présidence »* (de la République). Voilà une très très grande nouvelle.

Carlos est formidable. Il donne réponse même aux questions qui ne lui sont pas posées. Il accorde des interviews passe-muraille tellement exclusives qu'il en ignore la teneur et la destination. Il a ses porte-pensée comme d'autres ont leur porte-parole.

Du bon usage de Carlos et de ses propos recueillis en presse restante. *InfoMatin* a publié, mardi 30 août, en exclusivité, une interview d'Illitch Ramirez Sanchez. Ce n'était ni tout à fait une exclusivité, ni tout à fait une interview. Et les propos *« recueillis »* n'avaient pu l'être, au mieux, que de façon indirecte, *via* les seules personnes ayant officiellement le droit d'approcher Carlos, ses gardiens et ses défenseurs, Mes Vergès et Oussedik ou leurs collaborateurs. Ou de façon encore plus contournée, par un confident de confident, qui aurait rapporté, par pur désintéressement, les déclarations prêtées au terroriste public n°1.

Qu'importe. *Infomatin* fait ce qu'il veut avec ce qu'il a. C'est sa responsabilité éditoriale. Et sauf à être suspecté d'une peu confraternelle frustration, on ne contestera pas davantage cet *« exclusif »* ricochet. Plus gênante, en revanche, est l'importance donnée depuis quelques jours aux délires verbaux et à la manipulation.

Carlos n'est pas tout à fait un héros admirable. Pas plus qu'il ne demeure le seul démon crédible des démocraties. Il fut, reste peut-être, un terroriste dont les convictions valurent morts d'hommes, de femmes, d'enfants. Carlos a tué plus qu'il n'a parlé. Au nom de ses idées ou de ses alliances de circonstance, il a choisi cette voie. Il a usé de la violence et du sang plutôt que de l'entretien affable ou du combat des urnes. Sa crédibilité de bon père de famille a procédé davantage de la terreur que de la persuasion.

Cela vaut d'être rappelé. Carlos doit être pris au sérieux sur ce qu'il fit. Non sur ce qu'il dit ou sur ce qu'on lui fait dire. Sinon il vaudrait mieux admettre que la presse n'est plus qu'un grand tambour sans mémoire, chargé indistinctement de rapporter les roulements de paroles, après s'être fait l'écho des explosions et des rafales.

Après vingt-cinq ans de conflit

L'IRA annonce un cessez-le-feu en Irlande du Nord

L'Irlande du Nord *« est au bord de la paix ; toute l'île sera bientôt prête à un nouveau départ »*, a déclaré mardi 30 août Albert Reynolds, le premier ministre de la République d'Irlande. Même si M. Reynolds a toujours fait montre d'optimisme, voire de volontarisme, dans la gestion du conflit nord-irlandais, ces déclarations témoignent de la *« fièvre de paix »* qui semble s'être emparée, depuis le début de la semaine, des protagonistes de ce conflit. A en croire les déclarations qui se sont multipliées mardi, l'imminence de l'annonce d'un cessez-le-feu par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ne fait plus guère de doute. A Dublin comme à Belfast, des sources concordantes indiquaient mardi que ce cessez-le-feu pourrait être annoncé dans les prochaines quarante-huit heures et prendrait la forme d'une trêve d'une durée indéterminée, effective dès le début de septembre.

Lundi, le primat catholique d'Irlande, le cardinal Cahal Daly, se joignant au chœur des optimistes _ auquel manque la voix de la communauté protestante, en proie à l'inquiétude _, avait affirmé qu'il s'agit de *« la meilleure occasion »* de paix en vingt-cinq ans de conflit. Il tendait même la main aux milices loyalistes interdites, en estimant qu'elles *« ne devaient pas être privées »* d'expression. Ce discours tolérant n'a guère recueilli d'échos auprès de ces milices : deux d'entre elles ont déjà rejeté, à l'avance, l'éventuel cessez-le-feu de l'IRA, allant jusqu'à qualifier cette initiative de *« recette pour la guerre civile »* (*le Monde* du 31 août).

Cette expression a été reprise mardi par le révérend Ian Paisley, dirigeant du Parti démocratique unioniste (DUP) _ la formation unioniste la plus intransigeante _, qui a accusé Londres de *« capituler »* devant les exigences du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Il serait *« absolument ridicule »* de la part du gouvernement de prétendre qu'il n'a rien donné en échange d'un cessez-le-feu, a ajouté le dirigeant protestant, en lançant : *« M. Major doit dire la vérité ! »*

Encore des attentats

En revanche, James Molyneaux, responsable du Parti unioniste d'Ulster (UUP), plus modéré, a tenté de rassurer ceux qui craignent la remise en cause des liens institutionnels entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Dans un communiqué publié à Belfast, M. Molyneaux affirme avoir été *« assuré que le gouvernement de Sa Majesté n'avait pas changé d'attitude »* sur les problèmes constitutionnels et que *« tout événement survenant cette semaine devrait être envisagé dans ce contexte »*. A Londres, une source gouvernementale autorisée affirmait d'ailleurs, mardi, n'avoir aucune nouvelle sur la trêve attendue et ajoutait : *« Il n'est pas question de changement de politique ni de concessions à quiconque. »* Ce qui n'a pas empêché Gerry Adams, le président du Sinn Fein, de demander mardi soir à Londres *« la reconnaissance immédiate »* de son parti.

A Washington, autre capitale impliquée _ même si c'est de façon officieuse _ dans le processus de paix, on se projette déjà dans l'avenir, à en croire l'*Irish Time* : ce quotidien irlandais affirmait dans son édition de mardi que les Etats-Unis envisagent de consacrer 120 à 200millions de dollars (environ 650millions à un 1 milliard de francs) à la reconstruction de l'Irlande du Nord, au cas où la paix serait signée. Dans l'immédiat, les autorités américaines ont accordé un visa temporaire à deux dirigeants irlandais du Sinn Fein, Joseph Cahill, ancien membre de l'IRA, et son assistant, Patrick Trainor, a indiqué un responsable américain sous le couvert de l'anonymat. L'idée, a-t-il précisé, est *« de permettre au Sinn Fein d'obtenir un soutien aux Etats-Unis pour l'arrêt de la violence en Irlande du Nord »*.

Cette effervescence ne suffit pas à changer le visage de Belfast, où patrouillent encore policiers et soldats britanniques. Le cadavre d'un homme, apparemment assassiné après avoir été enlevé mardi par un commando paramilitaire, a été découvert mercredi matin dans une voiture au nord-ouest de la ville. Deux bombes ont explosé mardi soir dans la ville sans faire de blessés. _ *(AFP, Reuter.)*

Portant plainte au Conseil de sécurité de l'ONU

L'Autorité palestinienne s'élève contre le « partage » de la mosquée d'Hébron

L'Autorité palestinienne a décidé de porter plainte au Conseil de sécurité de l'ONU contre le nouveau partage effectué par Israël dans la mosquée d'Ibrahim – ou caveau des Patriarches –, à Hébron, en Cisjordanie occupée.

« Nous refusons ce partage, qui représente une catastrophe et entérine le massacre perpétré il y a six mois, a affirmé Nabil Chaath, « ministre » palestinien du plan et de la coopération internationale. *Au lieu d'interdire l'accès de la mosquée aux colons, dont étaient issus les assassins, on punit le peuple palestinien et les fidèles de cette mosquée. »*

Le 25 février, un colon israélien avait tué vingt-neuf Palestiniens dans le caveau des Patriarches. Depuis la mosquée est fermée, et une commission d'enquête israélienne a recommandé la séparation totale des fidèles juifs et musulmans. La presse palestinienne a annoncé, mardi 30 août, que la mosquée rouvrira dans les prochains jours et que les juifs obtiendraient la plus grande partie des lieux au détriment des musulmans. – (AFP.)

La Twingo se dote d'un embrayage électronique

Décidément, pour Renault, Twingo rime aussi avec innovation. Innovation marketing dans un premier temps. Innovation technique dans le second.

Lors de sa présentation à l'automne 1992, l'automobile tranchait sur ses concurrentes. Elle reprenait à sa grande sœur, l'Espace, le concept du monospace. Mais elle était la première petite voiture à offrir une telle souplesse d'aménagement intérieur grâce en particulier à la possibilité de déplacer facilement le siège arrière pour offrir au coffre une capacité maximale ou au contraire aux passagers arrière un confort accru. En revanche, pour en serrer les coûts, la voiture n'offrait pas d'option et le moteur avait pour base celui de la Dauphine !

Deux ans plus tard, le succès est au rendez-vous. Presque 300 000 Twingo sont sorties d'usine. Le modèle s'est octroyé 17 % du marché européen des petites voitures.

La Twingo va également bénéficier d'innovations techniques. Elle sera la première de cette catégorie à offrir à ses conducteurs un embrayage électronique. Ce système inédit, sauf sur certaines voitures de course comme les formule 1, consiste en une boîte de vitesses manuelle classique sur laquelle la pédale et le câble d'embrayage ont été remplacés par un système électronique mis au point par l'équipementier allemand Borg et Beck.

La voiture se conduit avec exactement les mêmes avantages qu'une boîte de vitesses manuelle, sauf que le pied gauche du conducteur est en vacances : on démarre toujours très progressivement, il est impossible de caler, on ne ressent plus aucun à-coup au passage des rapports et on ne consomme pas plus. Cette option sera proposée au prix de 2 000 F.

Convaincu que ce nouveau système, baptisé « Easy » sur la Twingo, sera bientôt proposé sur presque toutes les voitures, Renault annonce déjà son arrivée prochaine sur la Clio, puis, pour un peu plus tard, sur la Renault 19.

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 31 août 1994 a été tiré à 458 665 exemplaires

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les Festivals de Venise et de Deauville



Jim Carrey dans « The Mask » de Charles Russell.

D.R.

Les films américains arrivent en force au Festival de Venise. Cette présence massive a au moins le mérite de traduire les véritables rapports de forces dans le cinéma mondial. A Venise comme au Festival de Deauville, voué à la seule production hollywoodienne, ces films « grand public », bientôt sur les écrans français, traduisent la suprématie croissante des effets spéciaux, souvent au détriment des comédiens.

Hollywood électronique : SOS Acteurs

DEUX des principales manifestations cinématographiques européennes se tiennent simultanément : le Festival de Venise, pour sa 51e édition du 1er au 12 septembre, et le Festival de Deauville, qui célèbre son 20e anniversaire du 2 au 11 septembre. Rien de commun en apparence, hormis la date, entre le plus ancien des grands festivals internationaux, la vénérable Mostra, et le désormais rituel débarquement américain sur une plage normande, abusivement baptisé « festival » – il s'agit, en fait, d'une vitrine d'exposition pour la production hollywoodienne, d'un Salon commercial et promotionnel (en V.O. : *showroom*).

Si, au-delà du calendrier, il y a quelques raisons de les rapprocher, c'est que l'état du cinéma en général et des festivals en particulier est tel que la seule cohérence *a priori* discernable à la Mostra concerne... le cinéma américain. Alors que le reste du programme vénitien traduit, sous réserve de vérification sur place, un émiettement géographique et thématique, et manque notoirement de « grands noms », la forte présence américaine sur la lagune (en ou hors compétition) constitue le seul repère massif. Plusieurs de ces films sont d'ailleurs présents sur les rives de l'Adriatique comme sur celles de la Manche.

A Venise comme à Deauville, et « prochainement sur vos écrans » selon la formule consacrée, ces films confirment la montée en puissance des nouvelles technologies de l'image dans la production destinée au grand public. Une histoire déjà ancienne, mais qui connaît des développements gigantesques à l'horizon de ces « autoroutes », sur lesquelles sont sensés rouler pêle-mêle images et sons, idées et informations, vers toutes les sortes d'écrans, existants ou à venir.

On a dit souvent combien le cinéma y perd, et y perdra de plus en plus, son contact avec la réalité, à mesure que l'image est fabriquée à partir d'éléments abstraits. Il tirait sa force particulière, celle qui le différenciait des autres arts, de la part d'enregistrement qui entrait même dans les films les plus irréalistes, fussent-ils servis par les trucages les plus inventifs. On a moins dit combien, parmi les victimes de cet effacement, les premiers touchés sont les comédiens. Puisque leurs corps constituent la principale « matière première » de ce trafic entre imaginaire et réalité dont sont faits les films.

Le cas de *Forrest Gump* de Robert Zemeckis est à cet égard exemplaire. Les utilisations les plus spectaculaires des effets spéciaux sont : 1) de transformer un acteur valide (Gary Sinise) en cul-de-jatte ; 2) de créer une foule de manifestants là où il n'y en a pas ; 3) de faire dialoguer le personnage-titre avec les présidents Kennedy, Johnson et Nixon. Soit : de mutiler les comédiens, de se substituer au peuple, et de transformer les élus de la nation en clônes asservis à la fiction. Et le traficotage des images ne permet pas seulement de transformer à l'infini d'aussi prestigieux succubes que les présidents des Etats-Unis avec les techniques du *morphing*, mais aussi d'assembler des éléments pris en différents endroits, grâce au *compositing*.

Les acteurs – morts ou vifs – pourront, de plus en plus, ne jamais se rencontrer sur un plateau tout en figurant ensemble à l'écran. Ils pourront même se livrer aux plus torrides ébats, seuls les pixels s'enverront en l'air. Avantage : outre le gag convenu de la scène d'amour enfin possible entre Madonna et Humphrey Bogart, plus de problème d'emploi du temps pour les stars débordées. Partenaires à l'écran, Julia Roberts enregistrera sa partie en avril à Malibu, et Mel Gibson la sienne en juin à Honolulu. Inconvénient : la perte irrémédiable de ce qui – en plus du scénario, de la réalisation et de la technique d'acteur – se produisait d'indéfinissable et de sublime entre Cary Grant et Katharine Hepburn, (ou entre John Wayne et Dean Martin dans *Rio Bravo*).

Cette déshumanisation est le prix de la visite guidée de l'histoire américaine moderne qu'est *Forrest Gump*. Sa représentation, rectiligne comme la longue course du héros menant sans cesse vers le Bien (malgré-les-épreuves-et-le-Mal-toujours-aux-aguets), dépasse ce que Walt Disney aurait pu faire de mieux avec son projet de parc de loisirs historique sur le site de Gettysburg (*le Monde* du 8 juillet). Pour servir de guide à cette visite, il faut un crétin sympathique, rôle assumé par Tom Hanks figé dans un minimum d'attitudes ahuries, afin de laisser toute la place aux effets.

Dans *Forrest Gump*, les effets spéciaux ne sont pas tous spectaculaires : ainsi de l'envol d'une nichée de piafs digitaux (plus besoin de la nature), et surtout la séquence générique, où on voit une plume descendre lentement au-dessus d'une ville avant de se poser au pied de l'acteur principal. Soit un « évènement » parfaitement banal, où l'emploi de techniques complexes et onéreuses procède de la seule volonté de contrôler au millimètre une action qu'un enfant de dix ans serait capable de filmer « en vrai », avec une caméra super-8. Ces effets-là sont tellement efficaces qu'ils parviennent à semer le doute même sur les scènes pour lesquelles il n'a pas été besoin de recourir au traitement de l'image.

De l'homme machine au pur objet graphique

La démarche est identique dans le bien nommé *True Lies* (« Vrais mensonges »), de James Cameron, mais dans la version « action à très grand spectacle » – le meilleur gag du film étant sans doute qu'il s'agit d'une transposition de *la Totale* de Claude Zidi, avec Schwarzenegger dans l'emploi de Jean Rochefort. Dans ce trépidant affrontement entre un agent secret, et d'une part un terroriste arabe, et d'autre part son épouse légitime, l'effet spécial le plus impressionnant est l'interprète principal : Arnold Schwarzenegger, qui a représenté, au sein du cinéma américain, le passage historique de l'ère des acteurs-humains à celle des comédiens-machines. Par son « jeu » autant que par les rôles qu'il assume, y compris avec une auto-ironie qui fait partie de la panoplie moderne de séduction, il est la première star cyborg, mi-homme, mi-machine. Depuis qu'il a abandonné sa première spécialité, le *bodybuilding* (autre forme de fabrication des corps), l'interprète principal des *Terminator*, *Predator*, *Total Recall* et autre *Last Action Hero* « incarne », si on peut dire, la transgression de la limite entre l'homme et la machine.

Au service des trucages électroniques, il accomplit « au premier degré » ce qui fut envisagé ironiquement jadis. Cette abstraction du corps, cette plasticité infinie défiant les lois de la physiologie, a en effet un long passé au cinéma : celui du dessin animé. Le récent Festival de Locarno consacrait à Frank Tashlin une rétrospective qui rapprochait son travail dans l'animation de sa réalisation de films en prises de vues réelles (notamment avec Jerry Lewis). Il montrait ainsi comment ce cinéaste avait préfiguré, avec un humour angoissé et les seules ressources de la mise en scène classique, ce qui est en train de se produire dans toute la puissance cumulée par l'union de l'informatique et d'Hollywood, sans états d'âme aucun. Exactement comme Woody Allen, avec *Zelig*, annonçait sur un mode pathologique ce que *Forrest Gump* réalise en toute bonne conscience.

Le rapprochement esthétique et thématique entre films en prises de vues réelles et dessins animés explique en partie la résurrection des productions animées de Disney, couronnée par le récent triomphe de *Lion King* (240 millions de dollars au box-office aux Etats-Unis). La frontière qui définissait les limites du genre dans sa version classique, et le confinait au public enfantin, est ainsi abolie. Symétriquement, l'animation devient « plus vraie » que les « vrais films », et c'est le sens de l'emploi distancié qu'en fait Tim Burton avec *l'Etrange Noël de Monsieur Jack*, en utilisant une technique primitive (le *stop motion*, ou manipulation « réelle » de figurines).

Alors que les images numériques visent, elles, à dépasser le stade de l'imaginaire imité du dessin animé, dont *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?* et *Terminator II* marquèrent deux étapes mémorables. Comme *Forrest Gump*, *True Lies* utilise une débauche d'effets électroniques pour figurer des situations réalistes – chez Cameron, et vu le genre du film, ce n'est plus une plume, mais un chasseur bombardier qui volette dans les rues d'une paisible cité. Un nouveau cran est franchi par *The Mask* de Charles Russell, qui manipule le corps d'un acteur (Jim Carrey) comme un pur objet graphique, sur un scénario vaguement inspiré du *Docteur Jerry et Mr Love* de Jerry Lewis.

Le générique comporte soixante-quatorze noms de techniciens uniquement affectés au travail sur les effets spéciaux « image », – les trucages sonores, qui passent pour aller de soi depuis longtemps, contribuant bien sûr, eux aussi, à falsifier la réalité. Logiquement, le stade suivant sera la disparition totale de l'acteur, remplacé par un pur objet de synthèse. C'est techniquement possible, il reste à organiser la fascination des adultes à son sujet aussi bien qu'on a « starifié » la Petite Sirène ou Aladdin auprès des enfants.

En écoutant un comédien comme Jack Nicholson, on devine les conséquences d'une telle possibilité : celle d'appartenir un jour futur, mais pas forcément lointain, à une espèce en voie de disparition. Lui n'avait pourtant besoin d'aucune machine pour traduire avec son visage les expressions les plus extrêmes. Il avait d'ailleurs envisagé de réaliser une histoire de loup-garou, significativement intitulée *Sans maquillage*, avant d'interpréter *Wolf*, où le réalisateur Mike Nichols s'est gardé de l'abus d'effets spéciaux... au risque de se retrouver avec un film sans grand enjeu, illustrant un scénario qui, d'après un texte d'un bon écrivain (*Jim Harrison*), a manifestement, lui, été traité sur ordinateur.

Car Hollywood possède également ses logiciels de recyclage des anciens scripts. Ainsi aurons-nous bientôt, au goût électronique du jour, un nouveau *Docteur Jeckyll et Mister Hyde*, réalisé par Stephen Frears. En 1931, avait lieu le premier Festival de Venise. *Docteur Jeckyll et Mister Hyde*, de Rouben Mamoulian, y gagna l'un des deux grands prix, celui du « film le plus original ».

JEAN-MICHEL FRODON

Lire nos articles pages II à IV.

...n Irlande du Nord

...t plainte au Conseil de sécurité de l'ONU

Autorité palestinienne s'élève e... partage de la mosquée d'Hébron

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Totalitarisme soft

QUAND le grand Georges Méliès s'empara de l'invention des frères Lumière et lui apporta la dimension qui allait assurer son essor universel, le trucage, le scénario, la mise en scène pour tout dire, et s'amusa dans sa propriété de Montreuil à monter *les Voyages de Gulliver* ou *le Voyage dans la Lune*, avec notre bon vieux satellite à visage humain éborgné par l'obus de Jules Verne, il ouvrait pour longtemps une gigantesque boîte de Pandore. Le cinéma, quittant les rivages du document, devenait une machine à rêver si puissante, « aussi une industrie », comme disait Malraux, si riche, que le doux illusionniste ne put résister aux grandes compagnies et après avoir réalisé cinq cent trois films se retrouva ruiné, marchand de jouets et de bonbons dans une gare. Le génie sorti de la boîte avait aussitôt terrassé son libérateur. Mais nous savons tous que la vie d'artiste finit souvent mal.

Loin de nous l'idée d'entamer une dissertation dans les règles sur les rapports de la réalité et de l'art, la dissertation est une torture dont nous avons suffisamment souffert en bas âge, qui est supposée approcher la vérité par le raisonnement et l'équilibre des arguments, alors que toute la vie nous enseigne que, la vérité, on n'y arrive jamais, pas plus que l'âne ne rattrape la carotte suspendue devant son nez. Notons au passage, pour rendre un juste hommage au vieux monsieur que nous tenons encore un moment sous la plume, que Méliès, pour citer Georges Sadoul, *« n'abandonna pas pour autant la réalité »* et tourna *l'Affaire Dreyfus* et *la Civilisation à travers les âges*, titres et œuvres engagés et partisans s'il en fût. Mais on ne peut contester que le développement récent des moyens de trucage au cinéma – et tout à coup ce petit mot de « trucage » sonne de manière bien désuète – pose des questions qui dépassent nettement le cadre de la qualité du divertissement.

LE truc, le mensonge, est le premier pas vers l'art. Au cinéma comme ailleurs. Quand le magicien de Méliès fait gonfler une tête en caoutchouc jusqu'à la taille d'un très gros ballon, personne ne s'y trompe, c'est un truc, pas une vraie tête. Si on nous montre la vie de Charlemagne, on sait que le cinéma n'existait pas du temps de Charlemagne et qu'il s'agit d'un acteur. Il s'agit d'un mensonge « franc », parce que le cinéma issu de la photo est crédité comme elle d'une prise « objective » de la réalité. Là où, pour embarquer son héros vers les mers lointaines, l'écrivain se contente d'écrire le mot « bateau », ce qui ne lui coûte pas cher et n'est pas fatiguant, le cinéaste a besoin lui d'un vrai bateau sur l'eau avec des figurants dedans. C'est long, coûteux, aléatoire. On se rappelle du galion de *Pirates* de Polanski, longtemps ancré dans la baie de Cannes, à présent dans le vieux port de Marseille.

Ou alors, si on n'a pas les moyens de faire construire un bateau, un décor, on travaille en finesse, par suggestions, par jeux d'ombres. Et c'est souvent cette voie plus difficile qui donne les meilleurs résultats. En 1942, Jacques Tourneur réalise *la Féline* avec Simone Simon, une histoire fantastique de femme se transformant en panthère sous l'effet d'une malédiction. On ne voit jamais la panthère, ni la transformation de la femme en animal. C'est une ombre qui passe, un rideau qui bouge, un feulement, et c'est très beau, très angoissant. En 1982, Paul Schrader fait un remake de *la Féline* avec Nastassja Kinski. Les trucages ont progressé entre-temps et lui permettent de nous montrer la transformation de l'innocente jeune fille en animal féroce. C'est nettement moins bien, et si le film de Schrader conserve des fidèles, c'est pour le mérite éminent de nous présenter Nastassjia nue et sans truc.

DEPUIS on a fait bien plus fort. Dans *Terminator II*, l'homme de mercure se transforme à vue en toutes sortes d'armes, de personnes différentes et même en linoléum à carreaux noir et blanc. Non seulement il est devenu archibanal de se transformer en loup-garou, ou de vieillir de cent ans en trois secondes, mais avec les nouvelles techniques issues de l'informatique on sait inventer un décor virtuel, qui n'existe pas, mais dans lequel on peut tourner avec des engins virtuels ou réels. C'est beaucoup plus commode et sûr pour lancer un autobus en folie dans les rues de Los Angeles, recouler le *Titanic*, faire exploser une bombe atomique à New-York, etc.

Et comme on n'arrête pas le progrès, on a mis dans des ordinateurs toutes les images connues de célébrités défuntes et on peut les faire jouer de nouveaux rôles. On peut réaliser un film érotique avec Marylin Monroe et Elvis Presley, par exemple. Autant dire qu'on n'a pratiquement plus besoin des acteurs. Ou plutôt, une carrière d'acteur pourra se borner à enregistrer toute une série de poses, de mouvements, d'expressions pour un informaticien qui les combinera ensuite à l'infini pendant que l'acteur d'un jour touchera ses royalties sans plus jamais jouer. A-t-on encore besoin de la réalité ou n'est-ce plus qu'un accessoire démodé ?

C'est peut-être l'effet d'un tempérament pessimiste, mais il ne me semble pas que ces merveilleuses techniques soient de bon augure. Le cinéma prend sa référence dans la réalité, quelle que soit la dose de trucs que l'on soit disposé à accepter. On se dit que ça a été tourné avec des gens vivants, quelque part dans le monde, en gros. Si cette référence, même ténue, est détruite, on entre de plain-pied dans l'univers paranoïaque de Philip K. Dick. Comme ces journaux qui annoncent des nouvelles extravagantes et comiques, une mode née aux Etats-Unis, et qui jouent sur la marge de crédibilité qui s'attache à l'écrit imprimé. Ils font rire, mais ils ne font pas du bien. Parce qu'on finit par ne plus croire les autres journaux non plus. Et que cette vague incertitude généralisée est le meilleur cheval de Troie d'un totalitarisme *soft*. ■

FESTIVALS / VENISE / DEAUVILLE

Plaidoyer pour les nouvelles technologies

Rencontre avec

« AVEC l'avènement du traitement électronique et informatique de l'image, la technologie s'est rapprochée de l'imagination », affirme James Cameron qui, avant *True Lies*, signa *Aliens*, *Abyss* et les deux *Terminator*. Fondateur de son propre laboratoire d'effets spéciaux, Digital Domain, il est l'un des praticiens émérites de l'imagerie engendrée par l'ordinateur (IGO), où les images sont décomposées numériquement puis restituées, reconstituées ou transformées par l'ordinateur. Qu'il s'agisse, avoué ou caché, de *morphing* – passage fluide d'une image à l'autre (le défilé des visages multi-ethniques dans le vidéoclip de Michael Jackson en fut la première démonstration) – ou d'*image-compositing*, cette informatisation du visuel est en passe de modifier fondamentalement la manière dont se font les films et dont ils sont perçus.

Grandi dans le giron de Steven Spielberg, utilisant les services de la plus grande usine à effets spéciaux, Industrial Light and Magic (ILM), créée par George Lucas (le père de *la Guerre des étoiles*), Robert Zemeckis a notamment réalisé *A la poursuite du diamant vert*, les trois *Retour vers le futur* et *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?* avant *Forrest Gump*.

Musicien et montreur de marionnettes à ses heures, le docteur Kenneth Perlin est directeur du laboratoire de recherche multimédia à l'université de New-York (NYU). Egalement professeur associé au département de science informatique, il a récemment créé un programme d'études marquant la première collaboration au sein de NYU des départements informatique, cinéma et microrobotique. En écartant les *« usages périphériques »* (remise à neuf d'un *Blanche-Neige*, par exemple), le docteur Perlin voit quatre phases dans la progression de l'usage de l'ordinateur en tant que partie intégrante du médium cinéma, *« et nous entrons à peine dans la troisième »* (lire l'encadré page ci-contre).

Pour l'instant, reconnaît Robert Zemeckis, comme ce fut le cas pour le disque compact par rapport au pressage analogique, l'ordinateur donne à l'image une certaine froideur, un polissage similaire à celui qu'entraîne, par nature, un passage à l'aérographe, la tirant vers le dessin animé. C'est dans le film d'action et d'aventure – les *Indiana Jones*, les *Terminator*, les *True Lies* – que se fait plus sensible cette « cartoonisation » du cinéma en principe réaliste.

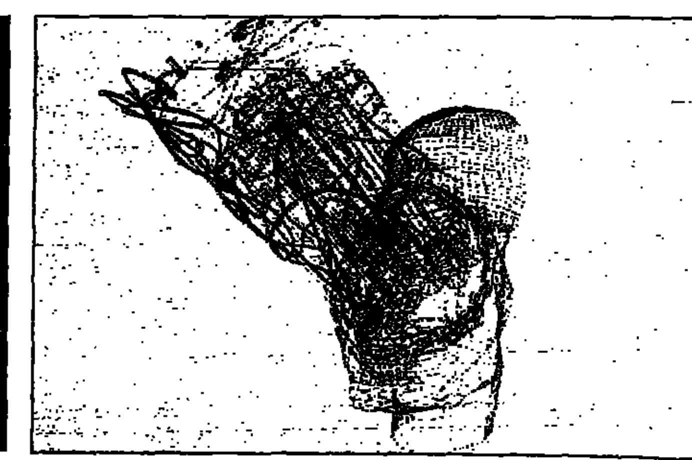
« Mais Buster Keaton et Charlot faisaient aussi du « cartoon » avec les moyens techniques dont ils disposaient ! s'élève le docteur Perlin. True Lies *l'est autant que* Mask, *simplement, il n'est pas de Tex Avery. Schwarzenegger entre dans un manoir, le fait exploser, se fait tirer dessus par cent tireurs d'élite sans jamais être effleuré par une balle, et vous dites que ce n'est pas un dessin animé ? »* Non, il entre dans le concept traditionnel du « héros » : jamais blessé, sauf si l'intrigue exige que l'héroïne bande sa plaie. Ce qui fait la réussite de *True Lies*, estime le docteur Perlin, c'est le drame domestique entre Arnold Schwarzenegger, sa femme (Jamie Lee Curtis) et sa fille, qui donne au film de Cameron un point d'ancrage dans la réalité dont était dépourvu *Last Action Hero*, ce qui expliquerait son échec. *« L'ordinateur ne sait pas encore travailler l'émotion »*, confirme Zemeckis.

Cette nouvelle technologie n'a pas alourdi le processus créatif, soutient James Cameron, *« elle l'a au contraire rendu plus intuitif parce que plus immédiat. Un journaliste qui écrit à la plume ou tape à la machine à écrire hésitera avant de raturer ou de modifier une phrase. Celui qui rédige sur son ordinateur s'y reprendra cent fois, s'il en a envie, en déplaçant simplement son curseur. Son écriture s'en trouvera libérée. Il en est de même pour un cinéaste qui peut faire huit montages d'une même séquence sans avoir besoin d'une collure... »*

L'IGO rend aussi le tournage plus sûr, affirme Robert Zemeckis. *« Tournée selon le processus traditionnel, la scène où Tom Hanks arrache Gary Sinise à une mort certaine après une explosion de napalm aurait mis en danger toute une équipe de cascadeurs. Et je n'aurais pu la filmer qu'en plans éloignés, sous peine de détruire l'illusion. L'*image-compositing *me permettait de résoudre ce problème... Le réalisateur sera très vite conduit à établir avec les informaticiens spécialisés dans les effets spéciaux le même rapport qu'il entretient avec ses acteurs ou le compositeur. Les spécialistes de l'ordinateur sont des techniciens. Certains deviendront des artistes. Exactement comme cela s'est produit jadis avec les preneurs de son : ils avaient la technique pour enregistrer, jusqu'au jour où l'un d'entre eux a eu l'idée de déplacer son micro pour obtenir un son particulier. L'ordinateur fera bientôt partie de la panoplie du cinéaste, au même titre que le micro – un outil parmi d'autres. »*

Un outil à double tranchant : scalpel pouvant sauver une vie, poignard capable de la ravir. Changeant de métaphore en cours de route, Robert Zemeckis rapproche l'IGO de l'invention de Gutenberg. N'a-t-on pas, à l'époque, exprimé les mêmes craintes ? *« C'est la fable du verre à moitié vide ou à moitié plein. Oui, une presse peut imprimer mensonge, propagande, pornographie. Mais est-ce un mal que la presse existe ? Elle sert aussi à l'éducation, à l'information. On ne peut ni blâmer la machine ni la nier. »*

Il faut être naïf, enchaîne le docteur Perlin, pour croire, comme le clame tel tabloïd de supermarché, qu'une femme a accouché d'un bébé avec une tête de langouste. Une des étapes-clés, selon lui, fut la radio. *« Quand le montage sonore est devenu si imperceptible qu'on pouvait enregistrer une conversation puis faire dire autre chose à quelqu'un, les enregistrements n'ont plus été admis comme preuve en cour de justice. Après qu'Orson Welles a provoqué la panique avec sa* Guerre des mondes, *le public a cessé de croire ce qu'il entendait à la radio sans la confirmation d'un support visuel.* « Une photo, ça ne ment pas » *est ensuite devenu un slogan dépassé, aujourd'hui il arrive la même chose au cinéma et à la télévision. Cela signifie que notre esprit s'est fait à cette évolution technologique, qu'on n'aborde plus qu'avec cynisme ou discernement. »*

COURTESY OF INDUSTRIAL LIGHT & MAGIC

Comment font-ils ?

De l'animation classique « assistée » ou restaurée à l'imitation invisible de la réalité, en passant par la transformation d'acteurs réels en personnages de dessin animé, les multiples usages de l'ordinateur dans les films de la rentrée.

L'Etrange Noël de M. Jack

d'Henry Selick, sur une idée de Tim Burton.

Sur le thème de l'aliénation cher à Burton (*Edward aux mains d'argent*), un conte de fées proche de l'expressionnisme allemand, ou Alice au pays du docteur Caligari. Loin, donc, de l'univers habituel de Disney, pourtant producteur du film.

Personnages : Jack Skellington, roi de Halloween qui voudrait régner sur Noël, tête de citrouille sur corps filiforme ; Sally, poupée de chiffons couturée comme le monstre de Frankenstein, capable de se découdre puis de se recoudre elle-même ; un savant fou ; une population de sales gosses fabriquant les jouets les plus saugrenus.

Laboratoire, lieu de tournage : la Skellington Productions, à San Francisco.

Procédé : le *stop motion*. Au lieu de dessins sur feuilles de plastique transparent, des figurines articulées se déplacent dans des décors miniatures. Mouvements et expressions sont filmés image par image, il faut environ une semaine à une marionnette pour faire ce qu'un acteur exécuterait en moins d'une minute. Le procédé implique fabricants et manipulateurs de marionnettes, directeurs artistiques, chefs opérateurs et cameramen rompus au travail à cette échelle, animateurs spécialisés dans cette technique « à l'ancienne ». Outre les « ambiances » (brouillard, etc.) et la reconstitution de l'image finale à partir des éléments tournés séparément (*image-compositing*), l'ordinateur sert surtout à suivre image par image l'enchaînement d'un mouvement et à signaler, dans la « bibliothèque » des sept cents têtes différentes affectées à un même personnage, celle qui, remplaçant la précédente sur le corps de la marionnette, correspondra à l'expression (à la « syllabe ») désirée.

(Festival : Venise. Sortie prévue en France le 7 décembre.)

Blanche-Neige

Le premier dessin animé de long-métrage, créé dans ses studios par Walt Disney en 1937. Ressorti aux Etats-Unis en été 1993, dans sa version restaurée.

Laboratoire de restauration : Cinisite (filiale de Eastman-Kodak)

Rôle de l'ordinateur : nettoyage électronique, *lifting*. Passée au scanner puis enregistrée numériquement, grâce à un logiciel créé par Silicon Graphics, Inc., chacune des 119 500 images est débarrassée de ses impuretés (poussières, égratignures, détériorations dues à l'âge). La palette de couleurs ainsi rafraîchie, chaque image est réimpressionnée sur pellicule par un système de lasers. Grâce à ce nouveau « négatif » stocké dans une mémoire informatique, il suffirait d'appuyer sur un bouton pour obtenir une « copie neuve ».

Forrest Gump

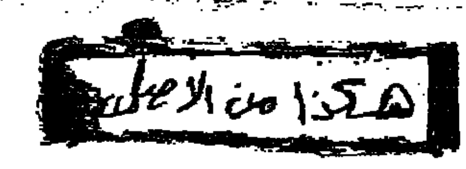
de Robert Zemeckis

Vue par un « innocent » incarné par Tom Hanks (et qui donne son nom au film), l'Amérique des dernières décennies, de Presley à l'ère du sida en passant par la lutte pour les droits civiques, le Vietnam et John Lennon.

Les effets spéciaux : nombreux. La plume de synthèse durant le plan-séquence d'ouverture ; un envol d'oiseaux ; une manifestation à Washington (un millier de personnes « multipliées » électroniquement pour atteindre 200 000) ; un acteur amputé des deux jambes par *compositing* ; la rencontre avec les présidents Kennedy, Johnson et Nixon, etc.

Laboratoire : I.L.M. (Industrial Light & Magic), de George Lucas.

Procédé : voltigeant dans le ciel au-dessus d'une ville, une plume atterrit contre la chaussure de Tom Hanks, qui la ramasse. Pendant plusieurs jours, en deux lieux d'une bourgade de Géorgie, deux caméras filment les mouvements d'une plume qui n'existe pas. Dans un square, Tom Hanks attend, assis sur un banc, une vraie plume acco-



contre avec

les prophètes de la puce

En achetant son billet de cinéma, le spectateur sait qu'il va assister à une fiction. Il s'attend cependant, pour reprendre la formule de Jean Cocteau, à *« un mensonge qui dit la vérité »*, une vérité plus profonde, plus essentielle. Avec le sentiment que ce qu'il voit à l'écran correspond à une réalité physique enregistrée par la caméra. En fait, nous en sommes loin, de plus en plus loin. *« Sans nier la responsabilité du cinéaste devant le pouvoir de l'outil dont il dispose*, dit Robert Zemeckis, *il faut faire la part des choses entre cinéma et télévision* (1). *Si vous prenez* le Magicien d'Oz *pour un reportage, il faut vous faire soigner. Quand Leni Riefenstahl tourne un documentaire – la télévision n'existait pas encore –, elle se positionne en tant que journaliste, présentant un document qu'elle affirme vrai. Si Ken Burns* [célèbre producteur de documentaires] *prend un discours du président Kennedy, l'altère et le présente comme le document original, c'est d'une terrifiante irresponsabilité... James Cameron et moi sommes des gens de spectacle, nous ne revendiquons pas la moindre parcelle de vérité, nous visons la vraisemblance. Un journaliste et un romancier se servent des mêmes outils, ils appartiennent pourtant à deux univers différents. »*

Dans *Forrest Gump*, le président Nixon suggère à Tom Hanks de descendre à l'hôtel Watergate. La scène fait rire, le trucage ne prête à aucune ambiguïté. D'autres sont beaucoup plus troublants. *« Mon fils pourra parfaitement croire que Tom Hanks a vraiment montré son cul à Lyndon Johnson »*, dit l'acteur Ron Silver, président du syndicat des acteurs de théâtre. Aujourd'hui même, affirme Robert Zemeckis, les techniciens d'ILM pourraient transformer la célèbre vidéo de Rodney King (2) : on y verrait alors un Blanc tabassé par quatre policiers noirs. *« Ça coûterait à peine un demi-million de dollars, et ça aurait l'air parfaitement réel. »*

L'IGO permettrait alors la plus formidable révision de l'Histoire : pourquoi, demain, dans un *« film inédit et découvert dans les cendres du bunker »*, Hitler ne se désolidariserait-il pas de la « solution finale » ? Imagine-t-on le parti que tireraient d'un tel outil un démagogue, une organisation intégriste fanatique, ou le sort que subiraient les « confessions » d'otages dans les mains de groupuscules de terroristes ? « *Un tel incident se produira tôt ou tard*, dit Robert Zemeckis. *Tous les ans, pendant quatre-vingt-dix minutes, le président des Etats-Unis prononce le discours sur l'état de l'Union. Sauvegardez dans une banque d'images un certain nombre de ces discours, remontez-les : rien ne m'empêcherait de lui faire prononcer la plus incendiaire des diatribes. »* N'importe qui peut jouer sur les faiblesses des hommes, rétorque le docteur Perlin, *« pas besoin de technologie pour ça, il suffit de comprendre la nature humaine »*.

Leur IGO sauvegardée dans une banque de données, les acteurs sont également menacés de disparition. *« Techniquement, on peut à tout moment remplacer un comédien par un autre, même une fois le film terminé »*, affirme Ron Silver. Ou se passer carrément des acteurs. Selon Zemeckis, le spectateur n'y verra que du feu, de même qu'en musique rares sont ceux qui différencient aujourd'hui un batteur d'un synthétiseur. De là à ce que Hollywood « vampirise » les cimetières... Déjà James Cagney et Louis Armstrong *servent de partenaires à Elton John* et Paula Abdul.

Pourquoi pas un film avec James Dean et Tom Cruise, Garbo avec Brando, Marilyn avec Rob Lowe ? Hypothèse de travail ? Réalité : selon Jeffrey Welles dans le *New York Daily News*, un consortium de Las Vegas aurait déjà demandé à tel informaticien de « reconstituer » Elvis Presley, et le représentant d'un producteur en renom de lui « restaurer » numériquement tout John Wayne. Fortune assurée. « *La seule parade pour l'instant est la « protection de l'image » par l'acteur ou ses ayant-droits*, dit Robert Zemeckis. *Les avocats ont du pain sur la planche ! »*

« Ce raisonnement implique que les actions et réactions d'un acteur, donc de son personnage, donc d'un être humain, sont d'un nombre défini, codifiables et réutilisables, rectifie Kenneth Perlin. *Rien n'est moins certain, pas avec un Tom Hanks ou un Jim Carrey dont le « vocabulaire » physique est plus étendu que celui, par exemple, d'un Harrison Ford... Quand bien même tout cela serait codifiable – dans telle circonstance, le personnage a telle réaction –, cette codification reste un acte de création : quelqu'un sélectionnera telle ou telle nuance. Ce choix, esthétique et moral, ne sera pas fait par l'ordinateur, mais par quelqu'un qui utilisera l'ordinateur – généralement le réalisateur. »* Ou le producteur, ou encore le studio. Si ce dernier est propriétaire de l'outil informatique (et les alliances entre majors américaines et géants des télécommunications semblent aller dans ce sens), la tentation est grande de pouvoir sortir « un Eastwood » ou *« un Tom Hanks »* tous les trois mois, sans autre paiement qu'un abonnement ou une redevance à une banque d'images numérisées. Les défis techniques se résolvent toujours plus vite que les problèmes légaux et, dépourvu du *final cut*, le réalisateur n'a pas encore son mot à dire, malgré les efforts auprès du Congrès américain de la Fondation pour le droit moral de l'artiste, fondée par George Lucas et Steven Spielberg.

« C'est là que Forrest Gump *a un rôle à jouer*, dit Robert Zemeckis, membre du conseil d'administration de ladite Fondation. *Toutes les séquences « avec présidents » ont été ajoutées à la bande de démonstration comprenant des exemples d'outrages subis par les films : colorisation, changement de format, accélération... Ça risque enfin de bouger ! Car pour la première fois, il ne s'agit plus d'un Cagney faisant de la pub pour Coca-Cola, mais d'hommes politiques, et non des moindres ! Nous espérons que cela va faire réfléchir les membres du Congrès. »*

HENRI BÉHAR

(1) Pour tout cinéaste hollywoodien qui se respecte, le cinéma est synonyme de fiction, et le documentaire de télévision.

(2) La cassette, diffusée par toutes les télévisions, montrait un automobiliste noir tabassé par les policiers blancs. L'acquittement des policiers déclencha les émeutes de Los Angeles en mai 1992.

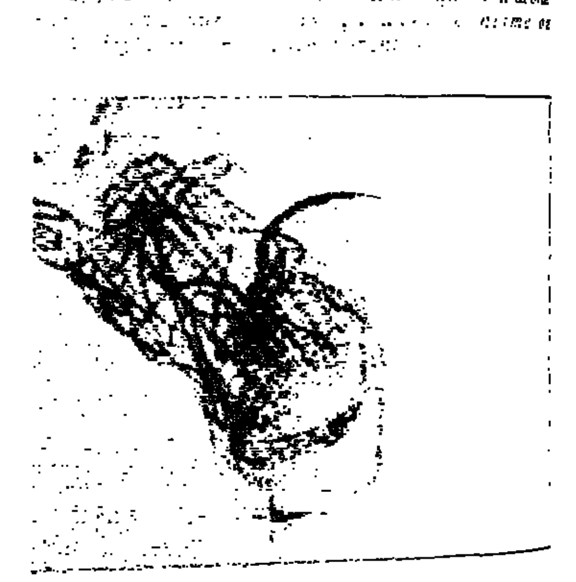
Les quatre âges de l'image électronique selon le Dr Perlin

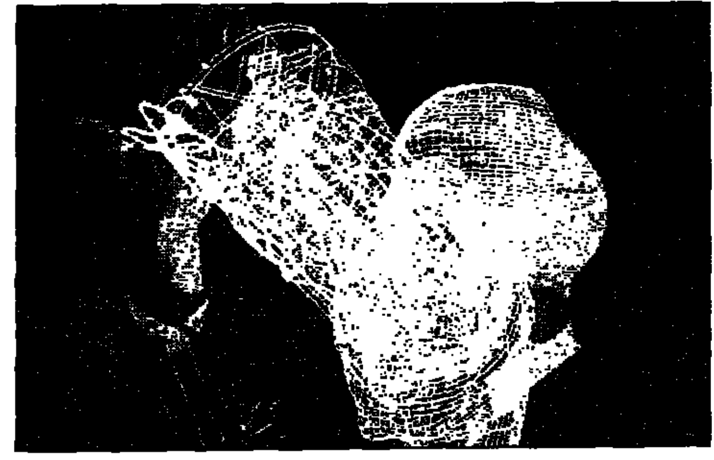
Première phase. C'est l'ordinateur qu'on admire. La prouesse est purement technique. L'image ne s'en cache pas, elle revendique son origine. Exemple : *Tron* (1982), de Steven Lisberger. La technologie précède le film, elle en provoque même l'écriture et détermine le sujet : le héros incarné par Jeff Bridges se projette à l'intérieur de l'appareil. Alors âgé de vingt-deux ans, le Dr. Perlin appartenait à l'équipe qui développa les algorithmes permettant de donner « réalité » aux ombres, aux lumières, aux contours. Disney a repris certains de ces algorithmes pour *Lion King*.

Seconde phase. Ce sont les créatures qui émerveillent : le pseudopode aquatique d'*Abyss*, l'homme de mercure de *Terminator 2*, les dinosaures de *Jurassic Park*. Ce sont des *variantes perfectionnées des* anciens trucages, tels ceux de Méliès ou de *King Kong*. *« On sait qu'il s'agit d'effets spéciaux sortis par le réalisateur de son sac à malices*, indique le Dr. Perlin. *C'est eux qu'on vient voir. Mais ils sont si réussis qu'on se laisse entraîner dans l'histoire. D'une certaine manière,* Forrest Gump *entre dans cette catégorie...* True Lies *est à cheval sur la phase suivante dans la mesure où les effets spéciaux informatisés sont tellement invisibles qu'il ne se présente même pas comme un « film d'effets spéciaux »*.

Troisième phase. Illustrée par *Mask*, inspiré par l'esthétique de Tex Avery : *« Cette parfaite cohabitation entre la réalité physique et celle du dessin-animé*, ajoute le Dr. Perlin, *est le prolongement du moment dans* Roger Rabbit *où Bob Hoskins demande au lapin pourquoi il ne s'est pas défait de ses menottes alors que tout est possible à un «* toon *» ; et Roger Rabbit répond : «* Parce que ça n'aurait pas été rigolo *». Le héros de* Mask, *lui aussi, vit totalement dans une réalité où les seules limites sont celles de son imagination. C'est le principe même du cartoon. »*

Quatrième phase. Elle sera entamée, selon le Dr. Perlin, *« lorsque les films de James Ivory seront faits à l'aide d'un ordinateur car ça coûtera infiniment moins cher. De même que le train des frères Lumière ou* King Kong *n'effraient plus, que la traversée de la mer Rouge dans* les Dix Commandements *n'impressionne plus, que les générations actuelles, qui n'en ont pas vécu la découverte, assimilent* 2001 Odyssée de l'espace *à un son et lumière et trouvent ridiculement rudimentaires les vaisseaux spatiaux de* la Guerre des étoiles. *Avant dix ans, on évoquera presque avec commisération l'époque où on ne ménageait ni efforts ni argent pour reconstruire une maison victorienne ou un quartier de Los Angeles, tant il paraîtra naturel à un acteur de se promener sur un plateau sans décors, avec un arrière-plan neutre, et tout aussi normal de « doubler » une expression qu'un dialogue »*.









Les différentes étapes du trucage de la séquence de la bombe dans « The Mask » de Charles Russell.

ent font-ils ?

Forrest Gump

de Robert Zemeckis

e-Neige

[...] lée à sa chaussure. Sur une autre petite place sont filmées la foule, les voitures, etc. Les séquences sont passées au scanner et entrées en ordinateur sous forme d'information numérique.

Devant un écran bleu, on filme à plusieurs vitesses une plume suspendue à un fil transparent et agitée par un ventilateur. Les meilleurs moments en sont enregistrés dans l'ordinateur. Plusieurs groupes de spécialistes entrent alors dans la danse : les uns assurent la fluidité du mouvement de « la Plume » ; d'autres incorporent ces données à l'image virtuelle de la plume : d'autres encore ajoutent ici une ombre, là un flou, ici son reflet sur une carrosserie de voiture, là un léger changement de couleur suivant le soleil. Une autre équipe « efface » à l'ordinateur la vraie plume posée au pied de Tom Hanks, reconstituant image par image la chaussure et le pavé. En se posant, la fausse plume est fondue dans la vraie par *morphing*. Durant deux minutes sans interruption, ce plan est, pour l'instant, le plus long dans l'histoire de l'animation par ordinateur à usage cinématographique.

La rencontre de Tom Hanks et de John F. Kennedy est fabriquée à partir de documents montrant Kennedy recevant des visiteurs dans son bureau ovale de la Maison-Blanche. Les responsables des *effets spéciaux « isolent » électro*niquement le président. Dans un décor, acteurs de complément et figurants tournent « leur » partie de la scène, un informaticien y insère Kennedy.

Ailleurs, devant un écran bleu, Tom Hanks joue sa partie dans le vide, des repères lui permettant de savoir où poser les pieds et le regard, à quelle hauteur tendre la main, etc. L'ordinateur agence les éléments, la poignée de main est assouplie par *morphing*. Enfin, on travaille à l'ordinateur les mouvements de la bouche de JFK, l'ajustant au dialogue préalablement enregistré par des imitateurs.

Lorsque Gary Sinise, amputé des deux jambes, frôle de ses moignons le pied d'une table, ou lorsqu'il les passe par-dessus la rambarde d'un bateau, l'acteur porte un pantalon dont le bas des jambes est bleu, couleur plus facile à gommer électroniquement. Par *image-compositing*, on rajoute alors la table ou le tronçon manquant de la rambarde.

(Festivals : Venise, Deauville. Sortie prévue en France le 5 octobre.)

True Lies

de James Cameron

Comédie d'aventures, d'après *la Totale*, de Claude Zidi. Père de famille, bourgeoisement marié à une secrétaire de direction (Jamie Lee Curtis) qui le croit VRP en ordinateurs, Harry Tasker (Arnold Schwarzenegger) est en fait un super-agent secret. Sa mission : sauver le pays – et accessoirement son mariage.

Les effets spéciaux : pratiquement sans interruption de la scène d'ouverture au générique de fin.

***Laboratoire** : Digital Domain.*

Procédé : John Bruno, responsable des effets spéciaux, intervient avant même que soit terminé le scénario. Il travaillait encore sur *Cliffhanger* quand il reçut de Cameron quelques pages ébauchant la grande séquence d'action finale : Arnold Schwarzenegger est à bord d'un Sea Harrier (avion de combat à décollage vertical), il retient Jamie Lee Curtis qui manque de tomber dans la mer. Puis il tente de sauver sa fille, juchée sur le nez de l'appareil et que poursuit le chef des terroristes, lui aussi perché sur le Jet. Toujours aux commandes de son avion, il poursuit une voiture sur le pont qui joint le continent aux îles du golfe de Floride, se débarrasse du méchant, fait exploser un pont et se pose. Au passage, on aura déchiqueté la moitié de Miami, en particulier le vingt et unième étage d'un immeuble de verre. Cameron ne fournit aucune explication à Bruno sur les motifs de ces agissements, mais ce seul commentaire : *« C'est trop plat, il faut que ce soit plus fou ! »*

Bruno entreprend une série d'esquisses, qui suscitent autant de points d'interrogation. Cameron veut une course poursuite entre le Harrier Jet et un hélicoptère entre les buildings de Miami. Qu'on lancerait dans l'océan ou dans un immeuble ? Et s'ils se tiraient dessus à travers un immeuble de verre ? L'immeuble doit être vide, notre héros ne peut pas mettre le public en danger, mais pourquoi ne pas ajouter un concierge qui vient de finir le ménage deux secondes avant que la queue du jet balaie le vingt et unième étage ?

En l'absence (temporaire) du « tout-informatique », il faut encore tenir compte de problèmes matériels. L'Agence pour la protection de l'environnement donnera-t-elle l'autorisation de tourner sur l'autoroute ou faudra-t-il en construire un faux ? La marine prêtera-t-elle un Harrier Jet ? Pour la crédibilité, il faut que le spectateur voie Schwarzenegger monter à bord du jet, le faire démarrer et, dans le même plan, prendre son envol. Ensuite, pour trouver une idée « amusante » d'explosion du pont, on ira se pencher sur les images de Bagdad... Résultat : cent cinquante-six plans d'effets spéciaux si réussis que même les spécialistes de la US Navy ne sauraient dire où s'arrête le vrai jet.

(Festival : Venise, Sortie prévue en France le 12 octobre.)

The Mask

de Charles Russell

Comédie burlesque à forte dose de dessin animé. Un employé de banque qui, dès qu'il revêt un mystérieux masque vert, devient personnage de Tex Avery : une blonde bien roulée, un gangster, un chien...

Effets visuels : échevelés, excessifs, délirants. Le « héros » incarné par Jim Carrey (l'homme caoutchouc par excellence, même sans masque ni trucages) se déplace plus vite que Bip-Bip, il devient tornade, face à la pépée, ses yeux sortent de leurs orbites, sa mâchoire dégringole et sa langue pend jusqu'à terre. A l'occasion, il tire de sa poche une floppée de mitrailleuses ou avale un paquet de bâtons de dynamite.

Laboratoire : *Industrial Light & Magic* (ILM).

Procédé : pour la séquence de la bombe ; sur un plateau nu, le visage couvert d'un masque vert articulé en plusieurs pans pour accentuer son incroyable mobilité faciale, l'acteur fait mine de s'enfoncer les bâtons de dynamite dans la bouche puis de déglutir comme s'il les avalait, les mains assez loin du visage pour que l'ordinateur puisse insérer la « bombe ». Passée au scanner et enregistrée numériquement, l'image est réduite par l'ordinateur à une grille (comme une tête de mannequin faite en grillage). Un technicien crée la bombe par ordinateur et distend la mâchoire du mannequin. Un autre ajuste la position de la tête. Des animateurs remplacent la mâchoire de l'acteur par celle du mannequin et y insèrent la bombe. Cette version « squelette » est superposée à celle de l'acteur, l'ordinateur restaure les couleurs de la peau et des vêtements portés par l'acteur. Pris de hoquet, le Masque crache flammes et fumée. Transférez le tout sur pellicule. (Voir les photos ci-dessus pages II et III.)

(Festival : Deauville. Sortie prévue en France le 26 octobre).

H. B.

FESTIVALS/VENISE/DEAUVILLE

Rencontre avec Jack Nicholson

A l'épreuve des effets spéciaux

Entouré de Michelle Pfeiffer et James Spader, Jack Nicholson est la vedette de « Wolf », réalisé par Mike Nichols et présenté à Venise et à Deauville. Propos inquiets de l'une des rares stars hollywoodiennes ayant expérimenté du haut de l'affiche les mutations du cinéma dans toutes leurs variantes, sans que l'acteur de « Five Easy Pieces » et de « Batman », également réalisateur et producteur, ne se laisse enfermer dans un moule.



En prison, les vedettes ? L'arrivée en force des nouvelles techniques représente pour les acteurs à la fois un carcan, lorsqu'ils doivent plier leur jeu aux contraintes de la machine, et une « libération » plus dangereuse encore, quand leur corps et leur travail deviennent une « pâte », infiniment malléable par le traitement informatique. Et quand ils seront sommés de jouer seuls, sans partenaires, sans décor, sans accessoires. Pourquoi pas sans scénario ni dialogue ? Il sera possible de les ajouter après.

Jack Nicholson dans « Wolf » de Mike Nichols.

« MON intérêt pour *Wolf, dit Jack Nicholson*, tient à ce que les histoires de Frankenstein, de Dracula, de Jekyll et Hyde, de loup-garou, ont engendré des classiques du cinéma parce que ce sont des mythes. Et tous ces mythes parlent de transformation, donc, entre autres, du métier d'acteur. L'ambivalence, l'existence de plusieurs personnalités dans un seul individu est une généralité, mais les acteurs en sont le symbole. Même si tout le monde joue plusieurs rôles dans la vie, un comédien, non seulement pratique ces changements de manière professionnelle, mais acquiert la conscience de la dynamique qui permet d'évoluer d'un personnage à l'autre. L'un des textes qui m'ont le plus marqué est *le Mythe de Sisyphe*, où Albert Camus explique que l'acteur est le principal modèle moderne : si la vie est absurde et si le désir prédominant est de vivre dans l'instant, l'acteur, qui mène plusieurs vies, en est le héros-type.

» Le mythe du loup-garou permet de dramatiser à l'extrême cette idée. C'est pourquoi j'avais un projet nommé *Without Make-up* (sans maquillage) : une histoire de loup-garou que je voulais réaliser et interpréter sans effet spéciaux, seulement grâce aux « trucs » de comédien. Il me semblait intéressant de jouer ce personnage dans son intégralité, sans coupures, en parcourant à l'écran tout le chemin qui va d'une apparence à l'autre. J'avais pris beaucoup de notes à propos de... ça ! *(Jack Nicholson se livre à une rapide démonstration de ses talents de mime, puis éclate de rire.)* Et j'en avais parlé avec Jim Harrison, à qui il était arrivé une histoire avec un vrai loup. De cette rencontre est né *Wolf* (1).

» Je n'ai rien contre le maquillage, bien au contraire, cela fait partie du métier. Jouer le rôle ultra-maquillé et ultra-déguisé du Joker dans *Batman* offrait par exemple la possibilité de renouer avec une technique aujourd'hui tombée en désuétude, celle du travail du masque. J'ai adoré cela, j'espère qu'un jour on fabriquera un film intitulé *le Joker*, que j'en serai l'interprète et que Tim Burton le réalisera. Et, sans même aller jusqu'à cette option extrême que représente le Joker, il existe des approches très subtiles dans le maquillage. Jouer la comédie dans ces conditions, comme c'est le cas dans *Wolf*, est aussi une expérience particulière, et très agréable pour un acteur. Cela supprime les inhibitions..., ce qui correspond parfaitement à la situation, puisque, à mesure que mon personnage devient loup, il perd ses complexes et ses blocages.

» Pour revenir à *Without Make-up*, cette idée date d'avant la grande révolution des effets spéciaux. Ceux-ci, dans une large mesure, se sont substitués au travail des comédiens. Aujourd'hui ce serait suicidaire de faire un film fantastique reposant sur le seul jeu des acteurs, le public ne s'en satisfait plus. On a déjà pris un gros risque en réduisant au maximum l'utilisation des effets spéciaux dans le film de Mike Nichols. Il n'y a qu'une seule séquence de *Morphing*, le reste relève de la mise en scène traditionnelle du genre. Le danger est que le résultat ne paraisse pas assez excitant pour les spectateurs désormais habitués à des visions beaucoup plus spectaculaires et étonnantes. Dans la moindre publicité, on voit un Chinois qui devient un cheval, qui devient une femme, puis un chien, puis autre chose, puis un enfant. Et je crains fort que les gens finissent par croire que c'est la réalité.

» Lorsqu'on en revient à des représentations plus traditionnelles, on doit vaincre de nombreuses résistances. Je préfère les manières de faire plus mesurées, plus nuancées, mais c'est difficile, face à une production qui ne fonctionne qu'à la surenchère : toujours plus d'explosions, toujours plus de voitures allant s'écraser dans les devantures des vendeurs de légumes. Puisqu'il semble que seule cette escalade sans fin fait plaisir au public.

» L'arrivée en force de l'électronique dans la fabrication des films a encore accéléré ce processus. Moi, je n'ai jamais aimé recevoir des ordres, parfois cela créait des problèmes sur les tournages. Mais au moins les ordres étaient donnés par les metteurs en scène et les producteurs. Maintenant, ce sont les ordinateurs qui commandent. On ne peut pas discuter avec eux, il faut faire ce que dit la machine. Elle ne dicte pas seulement ses ordres aux acteurs, mais aussi aux cinéastes, et même aux scénaristes : on ne cesse de reprendre des vieilles histoires, et même des histoires vieillottes, des mélos, en leur appliquant un nouveau traitement informatique qui les met au goût du jour... Comme réalisateur, tout ça ne me dit rien, il vaudrait mieux inventer de nouveaux modes de narration. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Ami de Jack Nicholson auquel il a dédié *Légendes d'automne*, l'écrivain Jim Harrison (*Dalva, Sorcier, Faux soleil*) est l'auteur du scénario de *Wolf*, écrit pour le comédien – et qui n'a rien à voir avec son livre *Wolf : Mémoires fictifs*.

Bibliographie

Aux origines de l'acteur machine



L'UTILISATION machinique des acteurs ne date pas de l'invention de l'ordinateur. Dès le début du siècle, à l'école des théories scientistes qui avaient cours alors en médecine comme dans les arts, influençant la danse et le théâtre, on inventait des systèmes de description et de contrôle des membres et des gestes, supposés servir à la physiologie et à la psychologie comme à l'expression corporelle (et aussi à l'identité judiciaire). Introduits en Russie, les travaux des physionomistes français Delsarte, Giraudet et Dalcroze trouvèrent un écho important, notamment dans les milieux cinématographiques au lendemain de la révolution d'Octobre, alors à l'avant-garde des recherches formelles dont les plus célèbres pionniers auront été Eisenstein et Dziga Vertov.

En des temps plus friands de théorie que le nôtre, la parution des textes de Lev Koulechov, publiés grâce à François Albera, ferait figure d'événement. Ce sont en effet des éléments essentiels de la réflexion sur le cinéma qui sont ainsi pour la première fois rendus disponibles en français. Auteur de quelques-uns des premiers – et des meilleurs – films du début de l'ère soviétique (*les Extraordinaires Aventures de Mr West au pays des bolcheviks*, 1924, *le Rayon de la mort*, 1925, *Dura Lex*, 1926), activiste, enseignant ayant compté parmi ses élèves Poudovkine et Boris Barnet, Koulechov figure également parmi les principaux théoriciens d'un moyen d'expression considéré alors à la fois comme un art où tout est à inventer et comme un moyen politique de libération populaire.

Entre ironie et mythologie, Koulechov n'aura traversé les années que grâce au célèbre effet qui porte son nom : or il n'est pas certain que l'expérience connue comme l'« effet Koulechov » ait jamais existé, ni que son réputé père en soit l'auteur. Il n'existe, en tout cas, aucune trace tangible de cette série de six plans, associant le visage neutre de l'acteur Ivan Mosjoukine à trois situations très différentes, et supposée prouver les vertus du montage par l'interprétation différente qu'inspire la même expression selon qu'elle est associée à une assiette de soupe, à un enfant qui rit ou à un cadavre de femme.

Sous l'égide de l'« effet K », Koulechov a été promu grand prêtre du montage – ce qui n'a d'ailleurs rien d'abusif : le premier chapitre de son texte essentiel, *l'Art du cinéma*, s'intitule « Le montage comme fondement du cinématographe ». Mais il est paradoxal d'avoir fait de Koulechov le prophète du montage contre l'acteur, supposé devenir la matière neutre de ses effets de rapprochements et de rythme. Alors que Koulechov (les actes du colloque publié en même temps que les textes d'époque en attestent) aura été d'abord le penseur du jeu des comédiens. Un jeu qu'il concevait selon des nécessités fonctionnelles, artistiques et politiques, par les décompositions des mouvements et des expressions en éléments simples auxquels étaient associées des fonctions et des significations.

Les objectifs de Koulechov étaient esthétiques et politiques. Les moyens qu'il propose, sous l'influence de la valorisation des machines pratiquée par tous ceux qui – constructivistes communistes, modernistes « bourgeois » ou futuristes tentés par le fascisme – mettent alors leur espoir dans le progrès industriel, sont ceux-là mêmes que mettent en œuvre ces machines autrement sophistiquées, non plus mécaniques mais électroniques, avec lesquelles se font aujourd'hui les images de synthèse.

Selon Koulechov, le cinéma devait être construit sur « *la précision du temps, la précision dans l'espace, la précision dans l'organisation* ». Soit, sous les auspices du *time-code*, du *storyboard* et des tournages industrialisés, ce que sont *forcés* d'accomplir les cinéastes travaillant avec du matériel électronique. La mise en perspective de l'idéologie de la machine du début du siècle telle que Koulechov en étudie avec enthousiasme et acuité les possibles applications dans le spectacle et du pouvoir réel des machines, tel qu'il s'exerce dans l'industrie de l'image contemporaine, n'est pas le moindre des intérêts que procure l'édition de ces deux ouvrages.

J.-M. F.

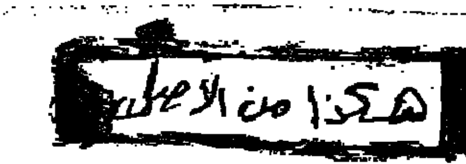
★ *« L'Art du cinéma et autres écrits de Lev Koulechov. » L'Age d'homme. 252 pages. 150 F.*

★ *« Vers une théorie de l'acteur (autour de Lev Koulechov). » Actes du colloque de Lausanne. L'Age d'homme. 162 pages. 150 F.*





Charlot. Dessins de V. STEPANOVA dans « Kino-Fot » n°3, 1922.



L'âge d'or de la musique cubaine

TANDIS que Cuba s'enfonçait dans la corruption et l'affairisme, la musique y vivait son âge d'or. Dans les années 50, on danse et on chante le *danzon*, le cha-cha-cha, le *son*, que domine de ses maracas et congas la traditionnelle Sonora Matancera (à écouter *Sonora Matancera, anos dorados cubanos, 1949* 1 CD Ansonia 1225 distribué par Night and Day). L'orchestre de Benny Moré anime le Casino de la Playa ; Los Muñequitos de Matanzas, à qui les voix et les percussions suffisent a faire danser, soignent la rumba (un excellent disque sorti en 1992 : *Rumba caliente 88/77*, 1 CD Qbadisc QB9005 distribué par Night and Day).

Ignacio Jacinto Villa y Fernandez, dit Bola de Nieve (il était tout noir et tout rond) tient le haut du pavé sur la radio CMQ. Les « Shows de Bola de Nieve », animés par le chanteur qui fut aussi le pianiste de l'ardente Rita Montaner, sont des événements mondains et populaires, qui rassemblent l'île autour du poste de radio. Le label espagnol Discmedi est allé fouiller dans les archives de l'Institut cubain de radio et télévision pour retrouver quelques perles des années 50 et 60. *Bola de Nieve* en est une, qui nous permet d'entendre la voix émue, le piano au toucher délicat de ce sentimental musicien, dans des versions assez gouailleuses de classiques cubains *(Babalu, El Manisero)*, mais aussi de standards américains *(As Time Goes By)*, enregistrées en 1951 (1).

Dix ans plus tard, Radio Progresso avait créé l'émission « A solas contigo », qui se poursuivit jusqu'en 1975. Elena Burke, héritière du mouvement dit du *filin* (le *feeling*) en fut l'une des vedettes. Accompagnée, dans une intimité cultivée, par le guitariste Meme Solis, Elena Burke interprète d'une voix pure quelques sirupeux *Extranos en la Noche* (Sinatra), *Y por Tanto* (Aznavour), des thèmes des *Parapluies de Cherbourg*, et de superbes thèmes romantiques cubains (*Siempre que hablo contigo*). (2) La collection espagnole remonte ainsi, disque par disque, le fil des temps radiophoniques avec quelques incongruités (le Trio Taïcuba, le Conjunto Casino), jusqu'en 1991, quand apparaît le programme « Mi Salsa en Descarga » à la télévision cubaine.

Le petit écran n'a pas la merveilleuse intimité sonore des programmes de la radio, mais il y a là réunis les meilleurs musiciens du moment, empruntés à leur groupe d'origine pour l'occasion (NG La Banda, Orchestra Aragon, Charanga Rubalcaba) (3). La palme d'or de cette série reviendra sans aucun doute à Benny Moré, enregistré dans ses démonstrations de charisme en direct à Radio Progreso et Radio CMQ dans les années 50 et jusqu'à sa mort en 1963. De mambos en boléros, Moré « *el barbaro del ritmo* » et son orchestre de *cuivres, ce son* latin et jazzé, font rire à gorge déployée, danser sans rémission. Cela gratte un peu, mais c'est si bon, et *parfois inédit* (4).

Pour qui voudrait comprendre les tenants et les aboutissants de ces années 50 glorieuses et agitées, la collection suisse Tumbao poursuit son travail de fourmi en rééditant les grands classiques des années 20, 30 et 40. Qui résisterait devant un *Perfidia* déchirant et voluptueux de 1939 chanté par un Quarteto Caney (un sextette quand s'ajoutent les trompettes) en chemise à jabot (5) ? Qui résistait, enfin, à la *China en la rumba*, un *gauracha-son* plié sous la voix paysanne de Miguel Matamoros, le chanteur du trio qui porte son nom (guitar, maracas, clave) (6) ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ (1) 1 CD Discmedi DM 055CD, (2) 1 CD Discmedi 057, (3) 1 CD Discmedi 061, (4) 1 CD Discmedi 056, (5) 1 CD Tumbao CD38 (6) 1 CD Tumbao CD 039. Distribués par Média 7.

« Le Livre de la jungle » enregistré par David Zinman

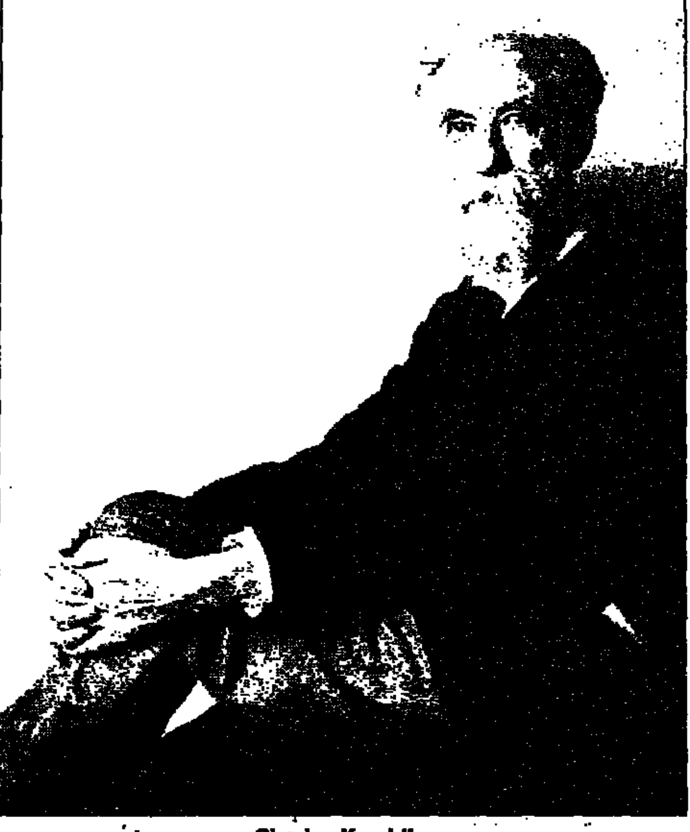
La longue vue de Charles Koechlin

***Le Livre de la jungle* de Rudyard Kipling a inspiré aux studios Disney un célèbre dessin animé. Plus de cinquante années auparavant, le compositeur français Charles Koechlin se lançait dans l'illustration sonore de quelques passages de ce livre. Il y travailla quarante ans.**

NÉ en 1867, mort en 1950, Charles Koechlin est davantage connu des musiciens par les nombreux traités qu'il écrivit (dont celui d'orchestration) que par la musique qu'il composa. *Son œuvre est pourtant fort abondante* pour un compositeur du XXe siècle : plus de 225 *numéros*. Elle n'est pas toute éditée et l'on dit que, résigné à n'être pas joué, vers la fin de sa vie le compositeur enveloppait dans du papier journal son manuscrit sitôt une nouvelle pièce achevée, ficelait le tout et le classait dans sa cave. Curieux homme en vérité dont l'intelligence et la science dépassent de loin celles de ses contemporains, qui connaissait tout de la musique et s'essaya à *toutes les expériences musicales.*

Sorti de la classe de Gabriel Fauré (comme Schmitt, Ravel, Enesco et Roger-Ducasse), grand admirateur de Satie, Koechlin orchestra le *Pelléas* de son maître et *Khamma* de Debussy à la demande de leurs auteurs. Il influença Milhaud à ses débuts : *« J'avais entrepris à fond la question de la polytonalité. Je me suis mis à étudier toutes les combinaisons possibles en superposant deux tonalités et en étudiant les accords ainsi obtenus, je recherchais également ce que produisaient leurs renversements, j'essayais toutes les combinaisons imaginables en modifiant le mode des tonalités qui composaient ces accords. Je fis le même travail pour trois tonalités. Je ne comprenais pas puisque dans les traités d'harmonie, l'on étudiait les accords ainsi que leurs renversements, pourquoi un travail du même ordre ne pouvait se faire avec la polytonalité. »*

Ces petits jeux auxquels se livrait Koechlin s'appuyaient sur un métier qui ne faisait pas du compositeur un savant reclus. Bien au contraire, Koechlin était à l'écoute de son temps. Passionné par le cinéma, il composa *The Seven Star's Symphony* en 1933. Chacun de ses mouvements est dédié à un acteur : Douglas Fairbanks, Lilian Harvey, Greta Garbo, Clara Bow, Marlène Dietrich, Emil Janning et Charlie Chaplin. Il prolonge cet hommage par un *Album de Lilian* l'année suivante et, trois ans plus tard, par un *Epitaphe de Jean Harlow* pour saxophone, flûte et piano. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'un compositeur classique n'écrit, non pas pour le cinéma, mais à la gloire du cinéma.



LIPNITZKI-VIOLLET

Charles Kœchlin

Depuis quelques années, la musique de Koechlin remonte vers la lumière. EMI a enregistré la *Seven Star's Symphony* ; Herbert Henck, spécialiste des *Klavierstücke* de Stockhausen, *les Heures persanes* – inspirées de *Vers Ispahan* de Pierre Loti – pour Wergo et voici que RCA réalise le vieux rêve de David Zinman en lui confiant l'enregistrement du *Livre de la jungle*. Ce n'est pas tout à fait une première mondiale ainsi que l'affirme l'éditeur puisque un petit éditeur français avait publié quatre des cinq opus de l'œuvre, il y a une dizaine d'années.

La composition du *Livre de la jungle* s'est étalée sur quarante ans. Divisée en cinq parties qui peuvent être exécutées séparément et bénéficient chacune d'un numéro d'opus, cette œuvre est surtout connue par les *Bandar-log op. 176*. Dans ce poème symphonique, Koechlin commence par se moquer de la musique atonale, puis dodécaphonique ; il se gausse ensuite du néo-classicisme (versus Reger et Hindemith) dans une fugue ahurissante aux écarts incertains empruntant son thème à *J'ai du bon tabac dans ma tabatière* pour finir par un hommage magnifique à la musique des Viennois. Il est assez stupéfiant d'entendre dans cette œuvre, datée de 1939-1940, des procédés (orchestration notamment) caractéristiques d'un certain courant de la musique française des années 60-70.

Mais Zinman a enregistré l'intégralité de cette œuvre de Koechlin qui dure une heure et demie et qui comprend, outre les *Bandar-log*, les *Trois Poèmes*, *la Course de printemps*, *la Méditation de Purun Bhagat* et *la Loi de la jungle*. Koechlin explore dans chacune de ces pièces un style différent : superposition d'accords, monophonie généralisée à tout l'orchestre, polyrythmie, modalité, timbres inusités, de sorte qu'il est fascinant de voir la dette que certains compositeurs d'aujourd'hui (américains notamment) doivent à une œuvre qu'ils ne connaissaient pourtant sans doute pas !

L'interprétation de David Zinman est captivante et remarquablement bien enregistrée par la Radio de Berlin. Un reproche toutefois : les trois chanteurs choisis par le producteur Stefan Mickorey pour interpréter les *Trois Poèmes* (seule première mondiale) chantent en volapük et fort mal. Il était pourtant facile de trouver une mezzo, un ténor et un baryton chantant juste et ayant une bonne diction. Malgré ce défaut, hélas ! commun à tant d'enregistrements, ce double album du *Livre de la jungle* est le disque le plus intéressant de la rentrée. Il serait judicieux maintenant que nos orchestres se penchent sur cette œuvre, car c'est la seconde fois qu'elle est enregistrée sous les auspices d'une radio allemande.

ALAIN LOMPECH

★ 2 CD RCA 09026 61955-2. Enregistré par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, du 20 au 23 juin 1993.

CLASSIQUE

Bach

Concertos pour clavecin et cordes BWV 1052 et 1054 – Préludes et fugues BWV 880 et 892 – Triple Concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044.

Le Concert français, Pierre Hantaï (clavecin et direction).

Jouer, ainsi qu'on le fait dorénavant, les concertos pour clavecin de Bach avec un accompagnement de quintette à cordes (deux violons, un alto, un violoncelle et une contrebasse) permet de retrouver un équilibre acoustique naturel entre les cordes pincées et les archets. Cela permet aussi de retrouver un partage musical équitable entre les musiciens réunis pour les interpréter : joués au piano, accompagnés par les cordes d'un orchestre de chambre, ces concertos deviennent des hybrides curieux (surtout lorsque la partie de piano a été étoffée par Busoni), en tout cas ennuyeux à diriger pour le chef qui n'a pas grand-chose d'autre à faire que donner les départs et marquer les temps.

L'interprétation de Pierre Hantaï et de ses amis du Concert français est remarquable en tout point : elle donne sans cesse la sensation d'être improvisée, bien qu'elle soit remarquablement décidée. La rapidité des tempos et l'amaigrissement des lignes lui donnent, en plus, une verdeur inhabituelle. – A. Lo.

1 CD Astrée-Auvidis E 8523. Excellent texte de présentation de Gilles Cantagrel.

Bruckner

Septième Symphonie

Orchestre philharmonique de Vienne, George Szell (direction).

Né à Budapest en 1897, George Szell fut un enfant prodige. D'abord pianiste, il fut l'élève à Vienne du professeur Richard Robert. Chez ce dernier, il sera le condisciple de Clara Haskil (plus jeune, Rudolf Serkin prendra leur suite quelques années plus tard). Szell sera également l'élève d'Eusebius Mandyczewski, l'ami de Brahms. A l'âge de dix-sept ans, Szell fait ses débuts de chef avec la Philharmonie de Berlin. Trois ans plus tard, il dirige l'Opéra de Strasbourg. A trente-deux ans, il est nommé directeur général de la musique à Prague. A ce titre, il cumule les postes de directeur musical de la Philharmonie et de l'Opéra d'Etat allemand. Il émigre aux Etats-Unis et est nommé directeur artistique de l'Orchestre de Cleveland en 1946. Il le restera jusqu'à sa mort, en 1970. Chaque interprétation discographique de George Szell revêt une grande importance musicale et technique, décuplée ici par le fait que Szell a fort peu abordé Bruckner au disque. A la tête de la Philharmonie de Vienne, le chef américain dirigeait, le 21 août 1968, la *Septième Symphonie* du compositeur autrichien. Sans avoir, tant *s'en faut, la perfection d'intonation de* l'Orchestre de Cleveland, l'ensemble viennois abandonne ce style somptueusement doucereux qui le caractérise parfois pour se plier au style sévère et granitique de Szell. Cette interprétation est à connaître, d'autant qu'elle a été fort bien enregistrée en mono. Curieusement, le texte de présentation du disque, signé Gottfried Kraus, parle des *« événements politiques et commerciaux »* qui contraignirent Szell à partir pour les Etats-Unis en 1939. Les « événements » en question s'appellent la seconde guerre mondiale et la barbarie nazie. Lire ce genre d'information dans le texte de pochette d'une maison de disque japonaise installée en Allemagne est gênant. – A. Lo.

1 CD Sony Classical SMK 47646. Texte de présentation en allemand et en anglais.

CHANSON

Maurice Chevalier

Du Charleston à la « drôle de guerre » (1).

Vincent Scotto

52 chansons (2).

Pour être tout à fait au goût du jour, il eût fallu acquérir la semaine passée *Sur un air de libération*, un florilège de chansons de l'époque, des maquis aux rues de Paris, réinterprétées par Martine Sarri, Guy Laporte et Jean-Pierre Lacot (un coffret de 2 CD EPM 983032 distribué par Ades). Ou quelques-unes des compilations mises sur le marché à cette occasion (*la Chanson sous l'occupation*, chez Music Memoria 8397622, pour mémoire), en attendant que l'excellente série les « Cinglés du music-hall » en arrive à l'année 44 (pour le moment, cinq volumes de cette compilation, 1939-1943, sont disponibles chez Frémeaux et Associés ; dans quelques semaines sortiront les années 1937 et 1938). Pour l'heure, la relecture de la biographie de Maurice Chevalier écrite l'an passé par le journaliste Edward Behr (*Maurice Chevalier*, éd. Robert Laffont) s'impose. Sans aucun *doute, l'homme fut pétainiste*, et la guerre cassa l'image de la légende du music-hall français. Le double CD proposé par la collection « Music Memoria » s'arrête au seuil de la guerre, en 1939, et à la revue du Casino de Paris, *Amours de Paris*. On notera que celui qui sut si bien séduire Hollywood avant d'accorder des interviews à Radio-Paris, collaboratrice, avait des amis et une compagne juive, Nita Raya, jouait parfois avec des musiciens en instance d'exil (Ray Ventura, pour *Une brune..., une blonde...*, une chanson de Vincent Scotto).

On rit bien avec Chevalier. Ses duos avec Pizella ou Yvonne Vallée, sa femme, enregistrés à Londres et à Paris, sont d'impeccables exercices de cabaret. De *la Leçon de charleston* (1926) à *Ça m'est égal* (1928), Chevalier boucle sa période anté-hollywoodienne. Il commence alors à tourner avec Lubitsch, et n'en oublie pas pour autant ses arrières. Il interprète Mireille et Jean Nohain (*Quand un vicomte, C'est arrivé*), Vincent Scotto ou Georges Van Parys. Le coffret présenté par « Music Memoria » nous évite les sentiers battus par *Valentine* et *Prosper*. C'est heureux. Les quarante-six titres proposés, moins connus, s'écartent du Chevalier franchouillard pour laisser la part belle au fantaisiste. Chevalier a donc chanté Scotto. Music Memoria tente de cerner en cinquante-deux titres ce personnage à facettes, né à Marseille en 1876, qui avait la moustache taquine et le crayon batailleur. Scotto inventait des airs sur sa mandoline, et les donnait à *habiller aux paroliers. Les chanteurs* les portaient ensuite sur la place publique : *Elles vendaient des p'tits gâteaux* (Mayol, 1923), *la Petite Tonkinoise*, *J'ai deux amours* (Joséphine Baker), *Adieu Venise provençale* (Alibert), *Tchi-Tchi* (Tino Rossi), *la Java bleue* (Fréhel), etc., sans oublier *Prosper* bien sûr (1935). Scotto le mélodiste était un faiseur de tubes, et ses interprètes le servaient admirablement. Il faut dire que les musiques *leur allaient comme un gant*. Alibert chante *Sur le plancher des vaches*, Berthe Sylva, *le P'tit Bosco*, Georgel, *Sous les ponts de Paris*. C'est un feu d'artifice. – V. Mo.

(1) 1 coffret de 2 CD Music Memoria 88160-2. Distribué par Virgin.

(2) 1 coffret de 2 CD Music Memoria 39671-2. Distribué par Virgin.

Les Voleurs de poules

Tu sens les poivrons

« Y'a des soirs où j'aimerais bien m'appeler Ali et avoir une épicerie » : les Voleurs de poules portent des casquettes plates, des chemises boutonnées et pratiquent un style de musique que l'on retrouve chez les jeunes amateurs de guinguettes et de pardessus à martingale qui traînent dans le Belleville d'aujourd'hui avec une solide nostalgie des bords de Marne. Mais la vie a changé, et les chapardeurs version années 90 se nourrissent de musiques croisées, de violons tsiganes, d'accordéon, du raggamuffin façon petit vin blanc, de jazz manouche pimenté au reggae. La banlieue est grise, l'argent sert aux puissants, il y a de la poussière sur les chantiers, le Berry Zèbre, le dernier cinéma de Belleville, va fermer. *« Roberto chourave vos autoradios, c'est comme ça qu'il croit se venger de la société. »* Et pourquoi fuir à Mexico ? Pour respirer de la dioxyne ? La question est posée, en version acoustique, par cette bande de musiciens énergiques et de chanteurs à l'humour grinçant. – V. Mo.

1 CD Night and Day 80812.

MUSIQUES DU MONDE

Ismaël Lo

Iso

Iso est sans conteste un des meilleurs albums africains de l'année. Ismaël Lo, avec ses airs de balladin-homme orchestre, continue sur sa lancée, tranquillement, avec charme et concision (*Without Blame* est une démonstration parfaite de sa maîtrise de la voix et de la guitare). Le Sénégalais arrive dans une phase de maturité, qui lui permet d'envisager sereinement de passer du sentiment à la danse. Les douzes titres d'*Iso* marient les mélodies tranquilles (*Dibi Dibi Rek*, si tendre, si facile à fredonner) aux *influences du mbalax sénégalais* (*Sénegambie*), avec un zest de Caraïbes (*Nafanta*). Etienne Roda-Gil a travaillé pour Ismaël, et son intuition lui a dicté d'écrire une histoire de princesse en révolte (*la Femme sans haine*). Le chanteur en a gardé toute la grâce. Alors que Youssou N'Dour grimpe très haut dans les charts de l'été grâce à *7 Seconds*, duo très habillé (aux synthétiseurs) avec Neneh Cherry, Ismaël Lo joue les côtés pile, l'épurement mélodique, la sobriété, avec la décontraction qui lui sied : les deux hommes (en attendant le nouvel album de Baabal Maal) hissent le Sénégal au rang de grande puissance musicale. – V. Mo.

1 CD Island 522-362.

Idrissa Diop

Idrissa Diop

L'éclectisme commence à peser sérieusement à l'auteur de *Couleurs* et de *Rebelle*. Le musicien sénégalais, qui a commencé sa carrière au sein de l'orchestre Sahel de Dakar, est passé par toutes les couleurs depuis les années 75, du mbalax à la dance, sans oublier le blues, le funk, le zouk. Ce collage traverse de part en part les treize plages de *l'album, qui du même coup en* deviennent totalement incertaines. Cette *nouvelle version des hésitations* d'Idrissa Diop désoriente, même si ce tortueux chemin est parsemé de petites cerises sur le gâteau, voix rocailleuse, riffs de guitare, surgissement de la rythmique, mais aussi d'incongruités : chant en créole antillais (pour l'unité des peuples), rap, etc. L'impression de rudesse, de voyage compliqué sur rivages accidentés, en persiste jusqu'à la fin. – V. Mo.

1 CD Remark 523492-2.

WYATT EARP

de Lawrence Kasdan

ON voit, depuis la pénombre d'un saloon, les portes battantes et à clairvoie. On devine, de l'autre côté, les grands espaces, la chaleur et la poussière, la mythologie de l'Ouest, les bagarres, etc. C'est la première scène du film, muette. On se cale tranquillement dans son fauteuil, prêt à une chevauchée au long cours, disponible à toutes les variations possibles de l'actuel *revival* du western. Trois heures et dix minutes plus tard, on attend toujours, mais la lumière se rallume, tandis que la bande-son assène la dernière plâtrée de cette « musique » qui a empesé les images cent quatre-vingt-dix minutes durant, sans que l'indigent dialogue ait risqué de lui porter ombrage.

Qu'est-ce qui s'est passé ? Rien. Un rien tellement massif et satisfait de lui-même, un rien si visiblement coûteux et compliqué à fabriquer qu'il en deviendrait presque intrigant. On a rarement vu pareil rien ; à force d'avoir été mené par le bout du nez, il vous vient des réminiscences de la tirade du même nom « un tel monument d'ennui, quand le visite-t-on » ?

Tout de même ! L'Ouest, le vrai (ou le faux, on ne serait pas regardant), la saga du shérif Wyatt Earp, héros d'*OK Corral*, Kevin Costner en haut de l'affiche... Il y a là, à n'en pas douter, la possibilité d'une puissante métaphore d'une civilisation se frayant colt au poing un chemin hors de la sauvagerie, ou un hymne à la nature, à l'Amérique, à l'espèce humaine, à la confection du Stetson !

On sent à chaque séquence que les promoteurs du film ont fait le même calcul : avec pareils ingrédients, c'est gagné d'avance, pas besoin de se fatiguer. Pas besoin, par exemple, d'avoir une idée sur la raison qu'il y aurait à raconter par le menu l'existence de Wyatt de sept à soixante-dix-sept ans, de la famille Earp (le père Earp – pauvre Gene Hackman égaré dans une panouille –, la mère Earp, les frères Earp, les femmes Earp, les belles-sœurs Earp), du copain tubard et mal embouché Doc Holiday (Dennis Quaid, qui tousse très bien), des ennemis innombrables et révolvérisés à la file.

Producteur et vedette du film, Kevin Costner est manifestement convaincu que son irradiante présence suffit à donner un sens, et un charme, à cet interminable pensum. Mais, la chevelure gominée (avec raie à droite) et la moustache gauloise ne lui vont guère, et la crispation de mâchoire de l'implacable défenseur de la loi et l'ordre prend par moment des airs de rictus sécuritaire peu séduisants. A Tombstone, jadis, pour pareil numéro de bluff, c'était le goudron et les plumes illico.

J.-M. F.

RUE PRINCESSE

d'Henri Duparc

EXISTE-T-IL à Abidjan un homme qui ne soit pas un habitué du quartier de la prostitution ? A voir le film d'Henri Duparc (qui a déjà commis *Bal-poussière* et *le Sixième Doigt*), il est permis d'en douter. Cette petite comédie, qui retrace tant bien que mal l'histoire des amours contrariées d'un fils de bonne famille et d'une prostituée, associe intrigue sentimentale (fade) et satire (gentille) des mœurs des notables locaux. Un peu de musique (le garçon est musicien), de couture (sa maman est créatrice de mode), quelques dialogues anodins bricolés et « mis en boîte » à la hâte, une tardive mise en garde contre le sida pour faire sérieux, et le tour est joué. Mauvais tour, en l'occurrence, puisqu'il donne du cinéma africain une image désolante.

P. M.

KILLING ZOE

de Roger Avary

IL ne faut pas se fier aux apparences. L'histoire a beau être située à Paris et l'affiche annoncer la présence de Jean-Hugues Anglade et de Julie Delpy, il s'agit d'un film américain, première réalisation d'un Roger tout ce qu'il y a de natif des Etats-Unis. Il ne faut pas se fier aux apparences : toute ressemblance entre *Killing Zoe* et le cinéma gadget efficace et ultra-violent dont Quentin Tarrentino, de *Reservoir Dog* à la Palme d'or *Pulp Fiction*, est devenu le porte-drapeau n'a rien de fortuit, puisque Tarrentino est le producteur du film.

De même, toute prémonition que ça va ressembler pendant une heure quarante à la séquence d'ouverture « destroy » de *Nikita* est fondée. Et tout espoir est à bannir que le film ait autre chose à faire, à dire, à donner, que de surenchérir en permanence sur la vitesse, la brutalité et le délire installés dès la troisième scène. C'est-à-dire celle où Anglade, dans un état proche du « déconnecticut », a interrompu le tendre duo du perceur de coffres américain Eric Stoltz et de l'étudiante aux beaux-arts qui couche pour de l'argent sans accepter qu'on la considère comme une prostituée (Julie Delpy).

Après quelques brouettes d'héroïne, de speed, de cocaïne et de gélules rouges au contenu non précisé mais peu probablement remboursé par la Sécurité sociale, Stoltz et Anglade braquent les réserves d'or de la République en compagnie d'une escouade de crétins enshnouffés jusqu'à l'occiput. Devinez quoi ? La demoiselle artiste, pas pute mais quand même, occupe justement le reste de son temps à travailler dans la banque en question. Comme les autres employés et les clients, elle se retrouve prise en otage aussitôt le bâtiment cerné par la police, forcément attirée par tout ce raffut.

Otage, c'est la situation dans laquelle se sent le spectateur depuis le début. Otage des références cinéphiles jetées avec suffisance (Scorsese, Peckinpah, la nouvelle vague, la série B de jadis, etc.). Otage de la réalisation scenic-Railxay et de montage conçu comme une dégelée ininterrompue d'uppercuts. Otage, surtout, de l'état auquel sont réduits tous les protagonistes du film, boucliers humains utilisés par un réalisateur pour faire ses preuves de virtuosité à l'abri de tout enjeu. Et c'est finalement, et toutes secousses visuelles et sonores encaissées, le véritable point d'achoppement du film : le désintérêt méprisant du réalisateur vis-à-vis de ses personnages, simple matière à effet, qu'il massacrera d'ailleurs avec entrain vers la fin des opérations – sauf Zoe, il ne faut non plus se fier au titre. Il ne faut pas se fier aux apparences, mais *Killing Zoe* n'est qu'apparence.

J.-M. F.

REGARDE LES HOMMES TOMBER, *de Jacques Audiard*

Soliloques

LE titre du premier film de Jacques Audiard se conjugue à l'impératif. A moins qu'il ne s'agisse d'un conseil, ou d'une manière de solliciter l'attention. Quelqu'un parle, en tout cas, qu'il s'agit d'écouter. Il y a d'abord une voix off, une voix de femme pour raconter une histoire d'hommes. Ces hommes qui tombent ou qui en font tomber d'autres, le réalisateur les filme au plus près, isolant un détail, *surprenant un geste banal, détaillant* leur attente ou leur mouvement. Simon (Jean Yanne) marche, Marx (Jean-Louis Trintignant) est planté sur un bord de route, attendant le véhicule qui les emmènera plus loin, lui et sa mauvaise jambe.

Simon parle. Un discours de représentant de commerce, toujours le même, jamais interrompu, que personne n'écoute. Un monologue. Marx, lui, gronde plus qu'il ne parle. Mais quelqu'un l'entend : Johnny (Mathieu Kassovitz), garçon que l'on dirait un peu simple, désespérément seul, définitivement « ailleurs », s'attache à ses pas. Parce qu'il fait froid, parce qu'il n'a personne d'autre, parce que c'est comme ça.

Simon d'un côté du film, Marx et Johnny de l'autre. Ils n'ont en apparence rien à voir entre eux, *ils évoluent dans des récits parallèles. Simon recherche ceux qui* ont truffé de plombs son meilleur ami, Mickey, plongé dans un coma dépassé. Simon parle à Mickey, il lui lit le journal, dresse à son intention un compte rendu de l'actualité. Mickey ne l'entend *pas. Simon parle seul. Quand il* téléphone à son employeur, pour demander une avance, pour prétendre que les affaires marchent bien, on n'entend jamais son interlocuteur. Marx aussi parle seul, certain que Johnny ne comprend rien, certain que cet attardé mental ferait n'importe quoi pour lui sans même qu'il ait besoin de le lui demander. Il ne se trompe pas : lorsqu'il devra tuer pour couvrir ses dettes de jeu, Johnny s'en chargera.

Ce que le film donne à voir de la vie de Marx et de Johnny s'est déroulé plusieurs mois, peut-être plusieurs années avant que Mickey ne soit abattu, avant que Simon ne se mette en marche. Mais le temps ne compte pas, le film assemble les deux histoires, celle de Marx et de Johnny, celle de Simon tout seul, sans jamais les confondre. Mais, au cinéma, les parallèles se rejoignent toujours. A leur point d'intersection, fictif ou effectif, le film naît.

Dans ce qui constitua son premier travail de scénariste, l'adaptation pour Claude Miller, en collaboration avec son père Michel Audiard, du roman de Marc Behm *Mortelle randonnée*, Jacques Audiard avait déjà expérimenté le principe des parallèles : Michel Serrault surveillait et suivait Isabelle Adjani pendant des jours et des nuits, sans jamais lui parler, sans jamais qu'elle le voie, avant qu'ils ne roulent côte à côte, une nuit, échappant à la police.

Devenu réalisateur pour *Regarde les hommes tomber*, Jacques Audiard pousse le procédé à l'extrême : ses protagonistes évoluent dans des univers temporels parallèles. Pareille construction exigeait une très grande virtuosité des scénaristes (Audiard et Alain Le Henry). Le résultat est, à cet égard, remarquable. *Mais la sophistication de* son architecture emprisonne le film, *bouclé à double tour*, objet parfaitement lisse que l'on pénètre avant tout grâce aux interprètes.

Ils sont exceptionnels. Lancé dans une quête obstinée qui le conduit à la frontière de l'absurde, obsédé par son désir de connaître ceux qu'il traque pour, peut-être, enfin comprendre sa propre histoire, Jean Yanne porte sur ses épaules, sur son visage, le poids d'un personnage écrasé par une douleur qu'il refuse seulement de dire. Face à lui, derrière lui, tout autour de lui, Jean-Louis Trintignant et Mathieu Kassovitz, le cynique et le naïf, le mentor et sa créature. L'un et l'autre, chacun à sa manière, sont également admirables de présence, de densité et de puissance. Le film puise en eux son humanité et sa force. Mais ils ne peuvent empêcher *tout à fait cette histoire de solitaires* qui ne parlent à personne d'autre qu'à eux-mêmes de tourner au soliloque.

PASCAL MÉRIGEAU



D.R.

Jean-Louis Trintignant et Mathieu Kassovitz.

SAUVE ET PROTÈGE, *d'Alexandre Sokourov*

Les yeux d'Emma

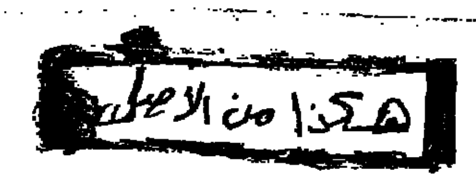
DE toutes les adaptations de *Madame Bovary*, celle du réalisateur russe est certainement l'une des plus déroutantes. La transposition dans le Caucase n'y est pas pour grand-chose, et le scénario suit fidèlement la succession des événements décrits par Flaubert, du moins ceux qui concernent directement Emma, après son mariage. Mais la mise en scène entraîne l'épouse romanesque dans des embardées auxquelles *jamais ne songea le bon* Gustave au tréfonds de son gueuloir. Le premier choix du cinéaste consiste à resserrer le récit autour de l'héroïne, faisant ainsi presque entièrement disparaître tout ce qui concerne la vie du bourg. Ensuite *à montrer ce qui est évoqué* dans le roman, d'où, notamment, un grand nombre de « scènes de lit » – mais qui décevront quiconque espérait se rincer l'œil, ce n'est pas vraiment le genre de Sokourov. Deux partis pris, poussés à l'extrême, guident ici le travail du réalisateur. Le premier, constant dans les films de ce poète de la pellicule révélé grâce à la glasnost, est d'explorer les richesses secrètes du plan par un recours à la très longue durée. Démarche féconde qui, si on en acceptait les contraintes, donnait de magnifiques résultats dans d'autres films du même auteur, *le Jour de l'éclipse* (1987), la série des *Elégies* ou *la Pierre* (1993). *Démarche périlleuse aussi*, quand elle révèle au contraire une pauvreté d'image et d'imaginaire.

Le « bilan » de *Sauve et protège* est « globalement négatif » : si certaines séquences engendrent de splendides évocations, notamment à partir des visages, beaucoup se révèlent seulement très alambiquées pour un résultat décevant, et la longueur des plans tourne au systématisme lassant. Cela explique sans doute que le film, qui date de 1989, ait mis aussi longtemps à trouver un distributeur. Pourtant, malgré ses faiblesses, la manière dont Sokourov reprend, scène après scène, cette tentative d'en extraire une énergie dont rien ne laisse présager l'existence, instaure une sorte de suspense, une tension, qui court au long de son film malgré les déceptions qui l'émaillent.

Cette tension est survoltée par les tonalités hétérogènes que le metteur en scène s'impose de mêler, c'est son second parti pris. De l'esthétisme raffiné au burlesque, des effets d'images façon clip au dépouillement d'un paysage de désert ou d'un intérieur vidé, en passant par le fantastique et les citations cultivées, Sokourov amasse un matériau composite, souvent dans la même séquence. L'imbroglio des moyens narratifs est encore augmenté par le jeu de l'actrice principale, Cécile Zervudacki : tour à tour en russe et en français (citant Flaubert dans le texte), avec des intonations qui régulièrement détruisent ce qui pourrait rester de romanesque dans le récit et de naturel dans *sa représentation*, la prestation d'Emma déséquilibre le film, torpille tout confort pour le spectateur, horripile et ravit parfois dans le même mouvement.

Expérience limite, à laquelle l'absolue réussite d'une autre transposition du même texte (*le Val Abraham* de Manoel de Oliveira, l'an dernier) fait forcément de l'ombre, *Sauve et protège* exige beaucoup, exige plus qu'il ne donne. Dans la lumière d'un regard, la violence d'un geste ou la soudaine présence bouleversante des choses, il y passe pourtant, par instants, des éclairs de beauté pure.

J.-M. F.



SOLEIL TROMPEUR, *de Nikita Mikhalkov*

L'ombre du tyran

AVANT que le soleil qui éclaire l'essentiel du film de Nikita Mikhalkov ne se lève, le cinéaste livre trois petits préludes. A Moscou, à l'aube, un homme élégant rentre chez lui. La radio diffuse un discours de Vychinski, mais l'homme est accueilli par un vieux serviteur français, comme si rien ne s'était passé depuis 1917. Ensuite, un couple danse dans la neige sur un tango, observé par une petite fille. Enfin, un camionneur erre dans la campagne russe, à la recherche d'un village dont le nom n'évoque rien aux travailleurs qui édifient un échafaudage étrange sous la surveillance de miliciens. Trois sondages instantanés dans les abîmes qui se sont creusés entre la Russie et l'URSS. Nous sommes en 1936.

Le soleil finit par se lever, sur une plaine (immense, bien sûr) de blés mûrs. Des tanks se profilent à l'horizon, qui s'apprêtent à saccager les moissons. Les paysans appellent à la rescousse un homme que l'on découvre dans un bain de vapeur en compagnie de sa femme et de sa petite fille. En une séquence éblouissante de drôlerie et de virtuosité, l'homme – le colonel Kotov, héros bolchevik, incarné par Nikita Mikhalkov – va sauver les blés, ridiculiser affectueusement les tankistes sous l'œil d'une caméra qui alterne frénétiquement effets burlesques à l'américaine et icônes réalistes-socialistes.

Fin des préludes, du prologue; il est clairement établi que les rayons du soleil cachent la réalité qu'ils éclairent. Mikhalkov peut entreprendre sa narration. Le colonel Kotov vit dans une datcha avec sa femme, la belle Maroussia (Ingeborga Dapkounaïté), et la famille de celle-ci, ramassis de contre-révolutionnaires confits dans leurs défaites. En 1936, à l'extrême fin du processus révolutionnaire, la révolution a annihilé l'ordre ancien, il faut maintenant effacer le souvenir de la révolution elle-même.

Très longuement, avec un grand luxe de notations folkloriques, Mikhalkov se lance dans une chronique campagnarde « typiquement russe ». La méthode est tout à fait théâtrale, pas toujours très légère. Les types sociaux s'accumulent, intellectuel impuissant, alcoolique jouisseur, vieille femme nostalgique, servante névrosée. Face à eux, Mikhalkov campe, avec un narcissisme déconcertant de franchise, un vrai héros du peuple, intelligent et brutal, séduisant et débordant de vie.

Le réalisateur prend son temps, au risque de l'ennui. C'est une faiblesse, une espèce d'opportunisme dramatique qui prend le dessus à chaque fois que Mikhalkov peut offrir une belle scène à ses acteurs, avec un léger favoritisme pour la petite fille cabotine et exquise qu'incarne Nadkia Mikhalkov (fille du réalisateur à la ville). Mais cette utilisation de la durée relève aussi de la stratégie d'un joueur d'échecs, attendant la dernière heure du film (qui dure 150 minutes) pour lancer une attaque foudroyante.

En apparence, l'arrivée du jeune homme que l'on a entraperçu au début du film ressemble à un coup de théâtre ordinaire. On devine qu'il fut l'amant de Maroussia, il est charmeur et perturbateur. Mais le film ménage une transition saisissante entre le drame provincial et la tragédie historique. Les ressorts dramatiques vaguement tchékhoviens sont balayés par la tourmente stalinienne dont les signes tangibles envahissent peu à peu l'écran. L'angoisse qui s'installe alors est si pesante que les acteurs suffisent à peine à lui donner corps, oubliant leurs afféteries de tout à l'heure.

Ce coup de maître est à peine contrarié par une fin hésitante, répétitive, qui abuse d'une excellente invention : dans le ciel, un aérostat déploie un gigantesque portrait de Staline, qui bouche l'horizon. La métaphore est claire, mais Mikhalkov, encore une fois, est trop content de sa bonne idée pour l'économiser.

THOMAS SOTINEL



Nikita Mikhalkov.

Les entrées de la rentrée à Paris

SUR les affiches, la rentrée cinématographique se résumait à un face-à-face au sommet, *presque à une épure*. D'un côté, un gros film hollywoodien, ayant déjà triomphé aux Etats-Unis, et annoncé comme un condensé d'action échevelée, *Speed*. De l'autre, réalisé par un des plus chevronnés des cinéastes français, Bertrand Tavernier, un film de distraction, aventure et humour, avec deux des principales vedettes nationales, Sophie Marceau et Philippe Noiret, *la Fille de d'Artagnan*, qui bénéficia de surcroît d'une grande attention des médias. Sur Paris et sa banlieue, les deux films sortaient dans des grosses combinaisons de salles, de taille et de qualité équivalentes, 48 écrans pour le film américain, 45 pour son rival français.

Au terme de la première semaine, le « match » donne un avantage sensible pour le film américain. *Speed* enregistre en effet 163 000 entrées, alors que *la Fille de d'Artagnan* séduit 103 000 spectateurs. Ensemble, ces deux films cumulent 42 % du public parisien de la semaine, une semaine à nouveau en net recul par rapport à celle correspondant en 1993. Ce résultat inégal entre les deux champions fait suite à l'affrontement en prélude, qui s'est déroulé durant la semaine précédente. Il s'était conclu par le K.O. du *Sourire*, de Claude Miller, à 34 000 (54 000 en quinze jours), face au *Flic de Beverly Hills 3*, à 85 000 (230 000 en quinze jours).

Ces matches au sommet se déroulent sur fond de confusion dans l'arrivée des films sur les écrans. On a vu ainsi, durant la semaine du 24 au 30 août, deux titres sortir *in extremis*, dans l'indifférence totale : *Harry nous a quittés* et *Thé noir au citron*. De même, cette semaine du 31, un titre (*l'Attaque de la femme de 50 pieds*) est déprogrammé au dernier moment, tandis que le distributeur d'*Opération Shakespeare* décide à la dernière minute de lui faire effectuer un petit tour de piste avant-coureur à partir du samedi. Autant de décisions qui traduisent des politiques de sortie menées souvent à l'aveuglette.

Entièrement dominée par les films américains, la saison estivale a été mauvaise (*le Monde* du 25 août), et si ce sont des titres venus de Hollywood qui ont occupé les premières places au box-office (*Maverick*, le vainqueur de l'été, à 285 000 en quatre semaines, et *4 mariages et 1 enterrement*, le vainqueur du semestre, à 1 270 000 en vingt-six semaines), beaucoup d'autres ont bu de sévères bouillons. Ainsi de *l'Affaire Karen McCoy* à 51 000 en quinze jours, d'*Angie* avec moitié moins de spectateurs pour la même durée, ou de *Blink* à 57 000 en trois semaines.

Il reste que, à nouveau largement dominés par les productions américaines, les films français ont d'ores et déjà usé une part notable de leurs munitions. Il faut attendre l'accueil que réservera le public à *Léon* de Luc Besson, qui sort le 14 septembre, et au *Colonel Chabert* d'Yves Angelo avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant et Fabrice Luchini (sortie le 21 septembre), avant de savoir s'il convient d'astiquer à nouveau le cuivre de la trompette déjà si souvent embouchée pour les sonneries funèbres.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

KILLING ZOE. Film américain de Roger Avary, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 7 septembre). Film américain de Penny Marshall, VO : U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54). VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE (MADAME BOVARY). Film russe d'Alexandre Sokourov, VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U.G.C. Maillot, 17e (36-68-31-34). VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

WYATT EARP. *Film américain de Lawrence Kasdan, V.O. : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

SÉLECTION

A toute allure, d'Adam Rifkin, avec Charlie Sheen, Kristy Swanson, Henry Rollins, Josh Mostel, Wayne Grace, Rocky Carroll. Américain (1 h 25).
VO : U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54). VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71).

Le Ballon d'or, de Cheik Doukoure, avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral. Français (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

L'Enfant lion, de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu. Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

La Fille de d'Artagnan, de Bertrand Tavernier, avec Sophie Marceau, Philippe Noiret, Claude Rich, Sami Frey, Jean-Luc Bideau, Raoul Billerey. Français (2 h 12).
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Journal intime, de Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni. Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II (ex Logos III), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Maverick, de Richard Donner, avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina. Américain (2 h 07).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

La Reine Margot, de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc. Français (2 h 43).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, 8e (36-68-45-47) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).


MARC ENGUERAND
Raymond Devos à l'Olympia à partir du 6 septembre.

Les Roseaux sauvages, d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot. Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U.G.C. Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Trois couleurs : blanc, de Krzysztof Kieslowski, avec Zbigniew Zamachowski, Julie Delpy, Janusz Gajos, Jerzy Stuhr, Grzegorz Warchol, Jerzy Nowak. Franco-polonais (1 h 31).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

Trop de bonheur, de Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga. Français (1 h 25).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

REPRISES

En quatrième vitesse, de Robert Aldrich, avec Ralph Meeker, Marian Carr, Cloris Leachman, Albert Dekker, Maxime Cooper. Américain, 1955, noir et blanc (1 h 45).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'Halluciné, de Roger Corman, Francis F. Coppola, Jack Nicholson, Monte Hellman, Mark Griffiths, avec Boris Karloff, Jack Nicholson, Sandra Knight, Richard Miller. Américain, 1963 (1 h 30).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

The Women, de George Cukor, avec Norma Shearer, Joan Crawford, Rosalind Russell, Mary Boland, Paulette Goddard, Joan Fontaine. Américain, 1938, noir et blanc (2 h 12).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVALS

20e Festival du film américain de Deauville. Pour son vingtième anniversaire, le Festival de Deauville présente une vingtaine de productions américaines récentes et rend hommage à l'actrice préférée de John Ford, Maureen O'Hara, aux acteurs Ben Gazzara et James Woods, ainsi qu'à l'écrivain Paul Auster. Plusieurs manifestations liées au cinquantenaire de la Libération sont également au programme : une soirée sur le thème « Le cinéma en armes : Hollywood pendant la seconde guerre mondiale », avec la projection du documentaire *Liberation*, d'Arnold Schwartzman, et un colloque « Films et livres de guerre, contribution à l'histoire ou instruments de mémoire ». Le 8 septembre, un second colloque, sur le thème « Films français aux États-Unis, existe-t-il une stratégie efficace ? » précédera la remise du prix Box-Office du *Nouvel Economiste*. *(Lire pages I à IV).*
Du 2 au 12 septembre. Promo 2000 : 36, rue Pierret, 92200 Neuilly. Tél. : 46-40-55-39.

L'Etrange festival. L'Etrange festival présente chaque jour deux films différents (20 h et 22 h en semaine, 18 h et 20 h les samedis et dimanches) et propose la formule des nuits thématiques : le vendredi 2 septembre à minuit, la « Nuit Trash », avec trois films de Jorg Buttgereit, et le samedi 3, à 23 heures, la « Nuit d'Orient », avec les films de King Hu *Raining in the Mountain*, Masaki Kobayashi *Kwaïdan* et Tsui Hark *Zu Warriors of the Magic Mountain*.
Jusqu'au 11 septembre. Passage du Nord-Ouest : 13, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 47-70-81-47.

Les Films d'ici au Jeu de paume. En dix années d'existence, les Films d'ici ont produit plus de 150 films documentaires, qui témoignent que le genre demeure une forme à part entière du cinéma, qu'il prenne la forme de l'enquête, du dossier, du récit à la première personne ou de l'investigation sociale.
Du 1er au 11 septembre. Galerie nationale du Jeu de paume : place de la Concorde, 75001 Paris. Tél. : 47-03-12-50.

Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 4e. A partir du 6 septembre. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 42-78-67-03. De 65 F à 80 F.

Dona Juana, d'Anca Visdei, mise en scène de l'auteur, avec Jade Duviquet, Marie Melina, Jean-Christophe Brétignière, Joseph Malerba et Pierre Lefebvre.
Le mythe de Dom Juan revu par les femmes. Elles se vengent en essayant d'imiter celui qui est né pour les faire souffrir. Est-ce bien la bonne solution ?
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 5 septembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. De 70 F à 100 F.

En attendant Godot, de Samuel Beckett, mise en scène de Philippe Adrien, avec Eric Petitjean, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.
Philippe Adrien reprend le classique de Beckett, avec ses élèves du Conservatoire. Dans un paysage désolé, les clochards immortels, les « clowns métaphysiques » sont donc jeunes. Et toujours angoissés.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 6 septembre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. De 50 F à 110 F.

Hérode, de Claude-Henri Rocquet, mise en scène de Jean-Luc Jeener, avec Raymond Hermantier.
Dans un décor adapté, Jean-Luc Jeener poursuit son exploration de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il aborde le personnage d'Hérode, et le massacre des innocents. Un sujet d'actualité.
Crypte Sainte-Agnès (église Saint-Eustache), 1, rue Montmartre, 1er. A partir du 4 septembre. Les lundi et mardi à 18 h 30, le dimanche à 14 h 30. Tél. : 47-00-19-31. De 90 F à 110 F.

Raymond Devos, de et par Raymond Devos.
Raymond Devos revient, avec ses mots qui s'enchaînent pour détourner les sens, créer un monde d'innocence ravageuse, de poésie absurde. Chacune de ses apparitions est un délice. On ne se lasserait pas de l'entendre, de voir sa silhouette ronde et légère comme un nuage.
Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. A partir du 6 septembre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 250 F.

Le roi se meurt, d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler, avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice, Bernard Waver, Chantal Deruaz et Bernard Spiegel.
C'est l'histoire d'un homme, il se trouve qu'il est roi, qu'il se croit tout-puissant et immortel. Mais un jour il se sent mourir et la vie autour de lui se rétrécit, l'écrase. *« Soyons gais, mais ne soyons pas dupes »*, écrit Ionesco.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 55. De 50 F à 250 F.

La Tentation de saint Antoine, d'après Gustave Flaubert, mise en scène de Frédéric Servant, avec François-Noël Bing, Luc Laporte, Gilles Debroise, Gaël L'Hostis, Anne-Sylvie Meyza, Romain Pompidou, Alain Servant et Arach Khalatbari, Shyam Bihari Pathak et Benjamin Lauber (musiciens).
Comment porter sur scène ce roman onirique et foisonnant, peuplé de diables et d'animaux fantasmagoriques. Frédéric Servant, adaptateur, scénographe et metteur en scène, promet *« un grand voyage visuel et musical à travers le Moyen Age et l'Orient »*.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. A partir du 1er septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 60 F à 120 F.

THÉÂTRE

NOUVEAUTÉS

Le Bateau pour Lipaïa, d'Alexeï Arbuzov, mise en scène de Jean-Claude Penchenat et Samuel Bonnafil, avec Jean Desailly et Simone Valère.
Les années 70 au bord de la Baltique. Jeux de l'amour entre un homme et une femme qui n'ont plus vingt ans. Mais l'espoir de bonheur et la faculté de faire souffrir demeurent en éveil. Rien ne meurt tant que le cœur bat. Edwige Feuillère et Guy Tréjan avaient fait connaître les émouvants héros de cette aventure, Simone Valère et Jean Desailly les font revivre.
Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. A partir du 6 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 55. De 80 F à 240 F.

Cheese !, de Christopher Durang, mise en scène d'Andrea Dosio, avec Véronique Boulanger, Christel de Héricourt, Marc Fayet, Odile Frédeval et Daniel Girault-Leport.
Description de la famille américaine, centre de tous les *soaps* américains : des Atrides format industriel, laminés par des psys de Minitel. La parodie d'un genre qui, lui-même, parodie les rêves – et cauchemars – de tout un peuple.

MUSIQUE CLASSIQUE

Paris

Orchestre national d'Ile-de-France. Un programme coloré, assez festif pour emporter l'adhésion d'un public qui découvrira une rareté absolue : *Gallia*, de Gounod, chanté ici par l'excellente Valérie Millot, la Marguerite du Faust de Roberto Alagna à Montpellier, au printemps dernier.
Rossini : Guillaume Tell, ouverture. Respighi : Les Pins de Rome. Berlioz : Marche hongroise, Chasse royale et Orage. Gounod : Gallia. Valérie Millot (soprano), Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction). Chaussy. Château de Villarceaux, 17 heures, le 4 septembre. Tél. : 44-94-28-51. Entrée libre.

François Castang, Giovane Quartetto Italiano. Avant d'être producteur à France-Musique, François Castang a « fait » l'acteur. Il s'en souvient. Le voici confronté aux dernières paroles que le Christ prononça sur la croix.
Haydn : les Sept Dernières Paroles du Christ. François Castang (récitant), Giovane Quartetto Italiano. Sceaux. Orangerie, 17 h 30, le 3 septembre. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 125 F.

Le Monde

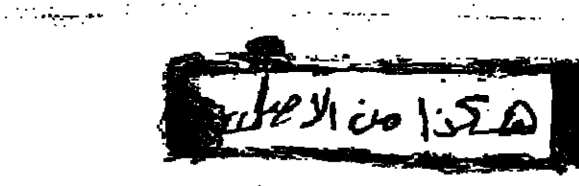
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



D E L A S E M A I N E

Bartlomiej Niziol, Véronique Roux. Agé de vingt ans, Bartlomiej Niziol avait remporté le dernier concours Jacques Thibaud. Ce jeune violoniste polonais ne manque, en effet, ni de présence musicale *ni d'aplomb technique*. Le voici en duo avec une pianiste peu connue, mais excellente musicienne.
Beethoven : Sonate pour violon et piano op. 30 nº 2. Chausson : Poème. Debussy : Sonate pour violon et piano. Bartlomiej Niziol (violon), Véronique Roux (piano). Sceaux. Orangerie, 11 heures, le 4 septembre. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 125 F.

Michel Dalberto. Schubert-Schumann : Dalberto ne quitte pas ces deux compositeurs qui lui portent chance depuis ses dix-neuf ans. Il a bien peu de rivaux dans les œuvres qu'il joue à Sceaux. Brendel, Lupu, Argerich, Freire, Zacharias, Pollini... Qui d'autre ?
Schubert : Sonate pour piano D 664, Moments musicaux. Schumann : Humoresque, Variations sur le nom d'Abegg. Michel Dalberto (piano). Sceaux. Orangerie, 17 h 30, le 4 septembre. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 125 F.

Festival de Besançon
Lorin Maazel. L'Orchestre de Pittsburgh visite l'Europe depuis 1910, et il a été fondé en 1896 ! Otto Klemperer, Fritz Reiner, William Steinberg, Vittorio De Sabata et André Prévin ont été ses directeurs musicaux. Depuis dix ans, Lorin Maazel a pris leur suite... et l'on mesure la perte que fut son départ de l'Orchestre national de France. Son programme bisonlin est à la mesure de l'un des rares chefs d'orchestre de notre époque qui puisse se mesurer tout à la fois aux œuvres qu'il dirige et aux géants de la direction d'autrefois.
Mahler : Symphonie nº 10, adagio. Schedrin : Musique de cirque de la Russie ancienne. Brahms : Symphonie nº 1. Pittsburgh Symphony Orchestra, Lorin Maazel (direction). Palais des sports, 20 h 30, le 2 septembre.

Matt Haimovitz. Beaucoup d'espoirs ont été placés sur le jeune violoncelliste israélien. Découvert par Perlman, élève favori de Leonard Rose, Haimovitz a hérité du violoncelle de Pablo Casals. Ce n'est pas un hasard.
Britten : Suite pour violoncelle seul nº 1. Hindemith : Sonate pour violoncelle seul. Henze : Capriccio. Ligeti : Sonate pour violoncelle. Matt Haimovitz (violoncelle). Salle du Parlement, 16 heures, le 3 septembre.

Till Fellner. Premier Prix du Concours Clara-Haskil decerné tous les deux ans à Vevey au bord du Léman, en Suisse, Till Fellner est un talent inclassable. A vingt ans, il joue Schubert, Beethoven, Chopin comme un vieux routier qui n'aurait pas les doigts rongés par l'arthrite.
Haydn : Variations pour piano en fa mineur. Beethoven : Sonate pour piano op. 10 nº 3. Chopin : Sonate pour piano op. 58. Till Fellner (piano). Salle du Parlement, 17 h 30, le 7 septembre.

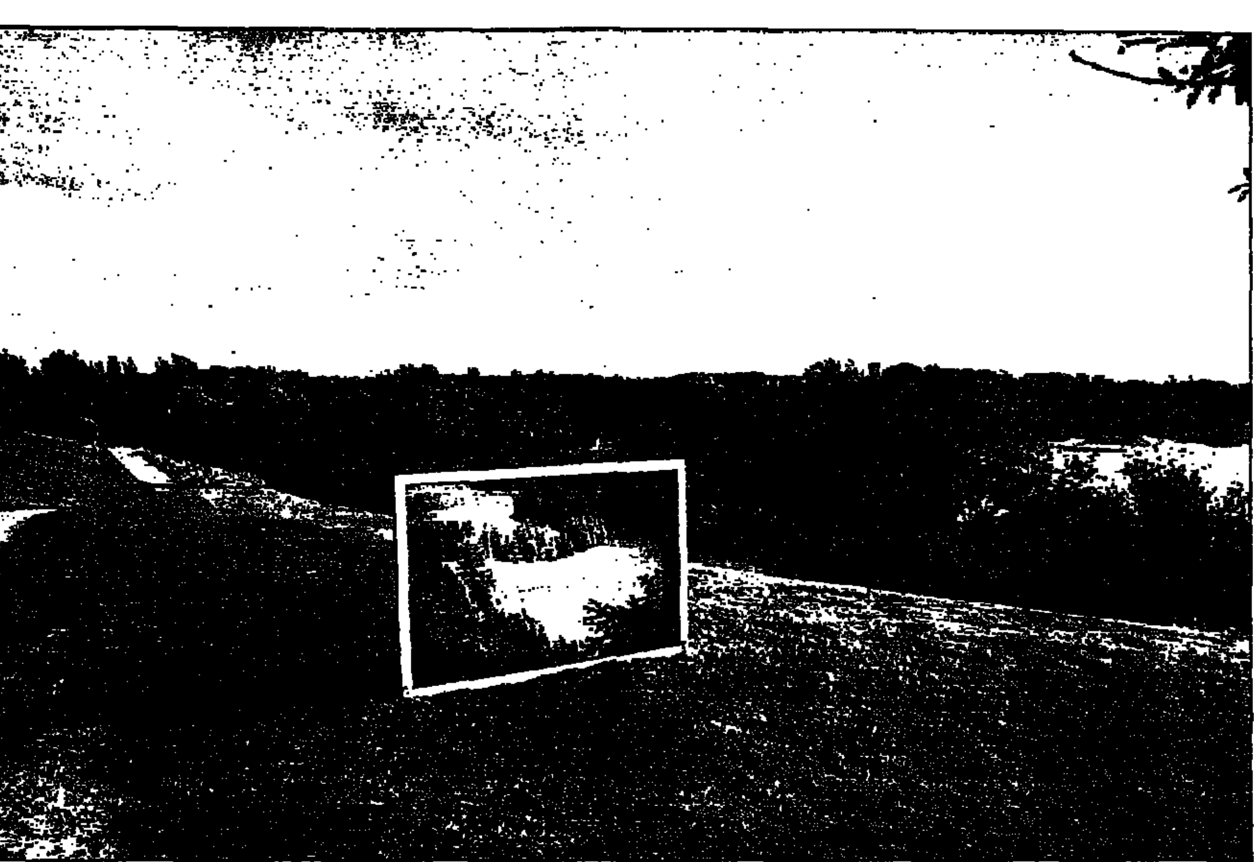
Quatuor Alban Berg. Le quatuor le plus écouté de notre époque ne se lasse pas d'explorer les derniers quatuors de Beethoven. A Besançon, comme à Salzbourg tout récemment, les Berg confrontent la musique du grand Moghol à celle des compositeurs de la trinité viennoise. Un programme très années 70, un peu didactique sans doute, mais pourquoi pas ?
Beethoven : Quatuor à cordes op. 135. Webern : Mouvements pour quatuor à cordes, Bagatelles, Quatuor à cordes op. 28. Beethoven : Quatuor à cordes op. 130, Grande Fugue op. 133. Quatuor Alban Berg. Théâtre de Dole, 20 h 30, le 3 septembre. Renseignements et location Festival de Besançon : tél. : 81-83-08-14. De 50 F à 350 F.

JAZZ

Aldo Romano Quartet. Un toucher à la cymbale tout en légèreté et une caisse claire qui raconte de belles histoires d'amour et de rythme. Aldo Romano, batteur avant tout préoccupé par la mélodie, peu porté sur l'effet de baguettes, conduit l'un de ses quartettes (Paolo Fresu, trompette ; Jean-Michel Pilc, piano ; Michel Bénita, contrebasse) à La Villa, club élégant de la rive gauche aux choix pertinents.
La Villa, 22 h 30, le 31 août et les 1, 2 et 3 septembre. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Debbie Davies. D'abord remarquée au sein des Icebreakers, accompagnateurs d'Albert Collins, à la fin des années 80, la chanteuse et guitariste Debbie Davis rejoint aujourd'hui ses consœurs Lou Ann Barton ou Sue Foley comme récente découverte du blues-rock féminin que les années 90 ont cessé de considérer avec condescendance. Découvrons donc.
New Morning, 20 h 30, le 2 septembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bextet. A la manière de Jimmy Smith et d'Eddy Louiss, ses pères spirituels, Emmanuel Bex considère avec lyrisme l'orgue Hammond (gros meuble aux ronronnements profonds) comme un instrument de percussion. Son actuel Bextet de jeunes flambeurs (Guillaume Kervel aux steel drums, le guitariste Yves Brouqui, Olivier Renne à la batterie et Guillaume Naturel aux saxophones) s'est pris de passion pour les balancements des musiques des Antilles et les contretemps du funk.
Au Duc des Lombards, 22 heures, les 2 et 3 septembre. Tél. : 42-33-22-88. De 50F à 70F.



Exposition « Art grandeur nature » dans le parc de La Courneuve. D.R.

Antoine Hervé, François Moutin, Louis Moutin. Antoine Hervé collectionne les talents. Pianiste surdoué, improvisateur aussi à l'aise dans ses flirts avec la musique contemporaine que dans sa lecture des standards du jazz, compositeur porté vers les pièges et les juxtapositions des genres (comme il l'a montré à la direction de l'ONJ de 1987 à 1989), il s'arrête en club avec la rythmique que demandent tous les pianistes, celle des frères Louis (batterie) et François Moutin (contrebasse).
Petit Opportun, 22 h 45, les 6 et 7 septembre. Tél. : 42-36-01-36.

CHANSON MUSIQUES DU MONDE

Madera. Né en 1978 dans un quartier populaire de Caracas, Madera est un groupe de salsa vénézuélien qui a toujours fait référence aux origines africaines de la culture caraïbe. Les Noirs de San-Augustin-del-Sun ont fait de Madera le pivot de leur culture. Pour compléter le tabeau des grandes migrations noires, il faut attendre la semaine prochaine : le 8 septembre le New Morning recevra le roi du juju nigérian, King Sunny Addé.
New Morning, 20 h 30, le 3 septembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

La Kumpania Zelver. Inspiration tsigane et imaginaire russe.
Sentier des Halles, 20 h 30, les 6, 7 et 8 septembre. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Festival des musiques croisées à Saint-Sever. *Des femmes pour cette* édition au titre-jeux de mot : « Musiques en femmes majeures ». Jazz, musiques traditionnelles et chansons. Le 1er septembre : Dee Dee Bridgewater ; le 2 : Paul Bley en solo joue Carla Bley et Anette Peacock, Clarika, Rachel des Bois ; le 3 : Hélène Labarrière Quintet, Marilis Orionaa, Aïcha Redouane, Elena Ledda, Donnisulmana ; le 4 : Emil Naoumoff joue Lili Boulanger et Clara Schumann, Native. Foie gras dans la cour, grande tablée et rosé frais entre les concerts de ce festival précis et relaxant.
Du 1er au 4 septembre. Tél. : 58-06-86-86

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs 80 œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.

Robert Irwin. L'exposition montre tous *les aspects de l'œuvre de ce californien* peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.

Joan Mitchell. A Paris ses ultimes travaux, à Nantes leur génèse. Les deux valent le déplacement pour comprendre comment, par-delà les modes et la frénésie des avant-gardes, un peintre peut encore construire une œuvre aujourd'hui.
Galerie nationale du Jeu de Paume, Place de la Concorde, Paris, 1er. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 11 septembre. Musée des Beaux-Arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-41-65-65. Jusqu'au 26 septembre.

Félix Nadar. Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus au monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol est l'événement photographique de l'été.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.

Art grandeur nature. Bailly, Burattoni, Abrioux, Defraoui et Leriche ont planté de drôles d'objets, parfois spectaculaires, dans certains cas plus anodins, dans le parc paysager de La Courneuve.
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet. Tél. : 43-93-75-33. Jusqu'au 31 octobre.

RÉGIONS

Le style des années 40. Hollywood, le design et les bas nylon à Alençon, la mode, les métiers d'art et le new look à Granville, les architectes et les designers dans l'urgence de la reconstruction à Saint-Lô, et une tentative hétéroclite, brouillonne mais passionnante de restituer le foisonnement de l'art des années 50 à Cherbourg.
« Le rêve américain, du design aux stars », Musée des beaux-arts et de la dentelle, Alençon.
« De la nécessité du new look. Mode et métiers d'arts de 1937 à 1952 », Musée Christian-Dior, Granville.
« La reconstruction en Europe », Musée des beaux-arts, Saint-Lô.
« Style international ? France-Etats-Unis aller-retour », Musée Thomas-Henry, Cherbourg.
Tél. : 33-23-02-23. Jusqu'au 30 septembre.

Alès : Jeanne Coppel. D'origine roumaine, fixée à Paris, découverte dans les années 50 au Salon des réalités nouvelles, puis quelque peu oubliée, Jeanne Coppel (1896-1971) a excellé dans le collage de papiers déchirés. Une rétrospective.
Musée-Bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle 30100. Tél. : 66-86-98-69. Jusqu'au 9 octobre.

Angers : Alfred Manessier. Un an après la disparition de l'artiste, une exposition qui montre, de la peinture aux vitraux en passant par l'œuvre *tissée*, toutes les facettes de son talent.
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. 41-88-64-65. Abbaye du Ronceray, place de la Laiterie, 49100. Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 43, boulevard Arago, 49100. Jusqu'au 30 octobre.

Antibes : Le regard d'Henriette. Hommage à une galeriste parisienne, Henriette Gomès, qui sut s'intéresser à Giacometti, Balthus, Hélion et beaucoup d'autres, à une époque où ces artistes-là n'étaient guère connus, et pas soutenus.
Château Grimaldi, place Mariejol, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Du 30 juin au 30 septembre.

Avignon : Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre est mal connu. Une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe.
Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.

Calais : Richard Wentworth. Un sculpteur britannique qui jongle avec les objets et dont l'art plein d'humour (anglais) mérite d'être découvert.
Musée des beaux-arts, rue Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Jusqu'au 9 octobre.

Céret : Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.
Musée d'art moderne, 8, bld du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.

Goderville : Le parc de Bailleul. Kim Moltzer, le châtelain, est un artiste. Il a eu l'idée d'inviter quelques confrères (Clareboudt, Paul-Armand Gette, François Méchain, Mosta-Heirt, Emmanuel Saulnier, Nils Udo) à déposer leurs œuvres sur ses pelouses. Le début d'une longue série, espère-t-on, puisque l'expérience devrait être renouvellée chaque année.
Château de Bailleul, Angerville-Bailleul, 76110 Goderville. Tél. : 35-27-77-87. Jusqu'au 30 septembre.

Lectoure (Gers) : L'été photographique. Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : *le Brownie-Flash de son* enfance, les jetables, Instamatic, Agfamatic...
Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700 Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. Jusqu'au 30 septembre.

Marseille : L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de L'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, qui reviendra en compagnie de Friesz ou de Dufy.
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre.

Meymac : Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit bien sombre.
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.

Mouans-Sartoux : Bernard Aubertin. Monochrones rouges, et tableaux-feux d'un artiste sexagénaire, et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait parti du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple.
Espace de l'art concret, château, 06370. Tel. : 93-75-71-50. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures, à partir du 1er octobre jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Nîmes : Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef.
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tel. : 66-76-35-35. Jusqu'au 9 octobre.

Perpignan : Visa pour l'image. Sixième édition du principal Festival international du photojournalisme, qui a toujours lieu en fin d'été. Une trentaine d'expositions (Mary Ellen Mark, Jean-Pierre Pedrazzini, Carl Mydans), des soirées *« fondées sur le principe d'un journal télévisé »* et un marché de l'image de presse fort couru.
Visa pour l'image, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 65000, Perpignan. Tél. : 68-35-97-10. Expositions du 3 septembre au 16 septembre. Soirees du 5 au 10 septembre. Marché professionnel du 3 au 11 septembre.

Rouen : Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové.
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.

Saint-Paul : Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans : 120 tableaux fauves, cubistes et post-cubistes.
Fondation Maeght 06570. Tel. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.

Troyes : Henri Hayden. Henri Hayden eut sa première rétrospective au Musée de Lyon, en 1960, à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'est dire qu'on connait mal ce bon peintre cubiste touché par le retour à l'ordre, mais qui sut se rattraper à la fin de sa vie avec des paysages bien résumés.
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Jusqu'au 26 septembre.

Villeneuve-d'Ascq : Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué *le body art* et le *land art* avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes.
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.

MUSIQUE


CHRISTIAN ROSE

Créateur de la bossa-nova avec Vinicius de Moraes et Joao Gilberto, le Brésilien Antonio Carlos Jobim passe pour être un des musiciens majeurs du continent américain. Si la bande originale du film de Marcel Camus « Orfeu Negro », « la Fille d'Ipanema » ou « Desafinado » continuent, depuis bientôt trente ans, une éblouissante carrière internationale, le travail ultérieur de Tom Jobim reste étonnamment méconnu. « Urubu », « Passarim », « Matita Peré », disques parus au Brésil et aux Etats-Unis, où le compositeur a résidé, sont des hymnes à la nature luxuriante de « ce pays humide et indien, la grande île brésilienne », dont les formes musicales se situent aux confins des musiques érudites, de Villa-Lobos, du jazz symphonique et de la chanson classique. A Rio-de-Janeiro, rencontre avec un musicien actif, personnage éminent de la société civile et amphitryon vissé à l'histoire d'Ipanema.

Portrait de l'inventeur de la bossa-nova

Tom Jobim, l'Indien des villes

RIO-DE-JANEIRO
de notre envoyée spéciale

TOM JOBIM, soixante-sept ans, porte un chapeau de paille, fume des havanes et habite sur les hauteurs de Rio-de-Janeiro une maison d'architecture californienne – bois, béton, verre – dominée par le Corcovado, le Christ rédempteur. Jobim quitte son repère pour déjeuner tous les midis dans une célèbre *churrascaria* – une rôtisserie – d'Ipanema, d'où il commande des plats fabriqués dans les petits bars du marché aux légumes d'en face. Des garçons en veste blanche lui apportent religieusement pizza, *mocoto* (ragoût de pied de bœuf), tripes au poisson frit, selon le jour de la semaine. Tom boit de la bière en bock, du whisky-soda par rasades, *« jamais de cachaça »* (l'alcool de canne à sucre), consommé au temps des vaches maigres, *« quand les moyens me manquaient pour me payer un frigidaire et que la bière était constamment chaude »*. On dit que le compositeur, alors pianiste de bar, craignait de mourir pauvre et d'attraper la turberculose.

Antonio Carlos Jobim (*« Antoine Charles Joubin, descendant d'Européens et de singes amazoniens »*)rit facilement, parle beaucoup, jamais – donc toujours – de sa musique. Tous les samedis matins, sur le parking de la coopérative maraîchère, des estaminets disposent chaises et tables, qu'occuperont jusqu'à l'heure d'un déjeuner tardif, artistes, intellectuels, acteurs, musiciens cariocas. Tom Jobim ne manque aucune de ces *« sessions de bavardage au milieu des voitures, un exercice particulièrement prisé par les Brésiliens »*. Ipanema est son territoire, et la bossa-nova, sa perdition.

Le compositeur de *Garota de Ipanema* est inscrit à la société des auteurs-compositeurs américaine, le BMI. Il en est le principal bénéficiaire, juste derrière les Beatles. Son alter ego au royaume de la bossa-nova, Vinicius de Moraes, mort en 1980, a transféré ses droits à la SACEM française. A eux deux, Jobim le pianiste, Vinicius le chanteur poète, ils continuent de peupler l'univers sonore des ascenseurs, dentistes, aéroports, supermarchés et halls divers, de leurs *Desafinado, A Felicidade, Chega de saudade*, et autres perles musicales universellement connues, chantées, reprises, honorées et souvent enfilées en un collier fadasse pour fin de nuit détendue. *« Une sorte de « musak ». Sur tous les synthétiseurs, il y a un bouton bossa-nova. La bossa, c'est comme le bossu de Notre-Dame. Déformé, étrange. »*

Cette musique inventée au milieu du siècle par la jeunesse libérale de Rio-de-Janeiro, fan de Cole Porter, de Frank Sinatra et de samba radiodiffusée, puis remodelée par un Bahianais illuminé, Joao Gilberto, s'est figée dans l'imaginaire du consommateur et du producteur discographique au seuil de *The Girl from Ipanema*, de Stan Getz. Pourtant, si de jeunes musiciens brésiliens la déclinent toujours aujourd'hui, Antonio Carlos Jobim a cessé de pratiquer le genre depuis de longues années : *« La bossa-nova est devenue un label. Tout ce que je fais est qualifié de bossa-nova, j'écris une valse, un chorinho, c'est de la bossa-nova. »*

Un chat jaune traverse la terrasse ornée de terres cuites du Nordeste, et que la végétation des mornes effleure. Au bord de son piano de concert, Jobim est une statue du Commandeur. Auparavant, il fut un mince dandy aux cheveux noirs qui reluquait les jolies filles depuis la terrasse du bar Veloso et parlait l'argot chic de la zone sud de Rio en contemplant le Christ au lever et au coucher du soleil, en respirant l'air de la forêt de la Tijuca plantée par l'empereur Pedro II et les embruns de l'océan. Puis son beau-père l'envoya étudier la musique classique sous la conduite d'illustres professeurs, dont le compositeur suisse Hans-Joachim Kœllreuter, et il se mit à en écrire. *« J'ai eu des velléités symphoniques, mais je n'avais pas envie d'avoir faim. »*

On dit qu'aujourd'hui, mais le maître n'infirme ni ne confirme, à peine sourit-il, il a mis en chantier une œuvre symphonique. Scepticisme : *« La meilleure issue pour un musicien brésilien, c'est encore l'aéroport international. »* En attendant, Tom Jobim, docile et soucieux du confort des siens, livre des thèmes musicaux pour les feuilletons de la toute-puissante TV Globo, invente des musiques douces pour des publicités rafraîchissantes, sert de guide et de bande sonore pour un film documentaire écologique, etc. Musique érudite, musique populaire, qu'importe : ici, on mélange les genres.*« Mon cheminement suit l'influence de Mario de Andrade* [poète, musicien, inspirateur de l'avant-garde artistique du début du siècle], *qui a dit aux artistes de ce pays d'être brésiliens avant tout. Génial, médiocre, classique, populaire, ou moyen, mais brésilien. »* La chance de ce *« pays pluvieux et héréditaire* [les fiefs coloniaux, les propriétés terriennes] *est d'être métis*, ajoute Jobim, *encore faut-il éviter « le fascisme caboclo »* [métis brésilien, mélange de Noir, d'Indien, de Blanc], *qui affirme que le plus clair vaut mieux que le plus foncé »*.

Personne ici n'a envie d'être exotique

Comment, s'interroge le musicien, *« nos richesses passent-elles aussi facilement dans le domaine de l'exotique »* ? *Orfeu Negro* par exemple, le film de Marcel Camus qui obtint la Palme d'or du Festival de Cannes en 1959, et lança la bossa-nova dans le monde entier. *« Vinicius de Moraes n'était pas d'accord avec la vision de Marcel Camus (carnaval, samba, etc.), qui voulait tourner une version cinématographique de la pièce* Orfeu da Conceçao, *une tragédie grecque à la manière brésilienne écrite par Vinicius, que nous venions de monter au Théâtre municipal de Rio* [les décors étaient d'Oscar Niemeyer]. *Au théâtre, tout était en place. Le retentissement fut énorme. Mais quand les Français sont arrivés, ils ont voulu de nouvelles chansons, des inédits, qui leur appartiennent et qui entraînent le film* [devenu entre-temps *Orfeu Negro*] *vers le succès. »* Douloureusement, Vinicius de Moraes, Tom Jobim et le guitariste Luis Bonfâ, imposé par la production, virent les royalties engendrées par *A Felicidade* ou *Manha de Carnaval* fondre comme neige au soleil au fil des éditeurs, des sous-éditeurs, des coproducteurs, des coparoliers français, du fisc, etc. *« Nous étions jeunes, et nous avions signé de piètres contrats. »* Jobim, depuis, a appris.

« Personne ici, surtout chez les jeunes, n'a envie d'être exotique. D'ailleurs, les jeunes ne connaissent pas le Brésil que je connais, car ce pays est un laboratoire qui évolue à toute vitesse. Ils ne connaissent pas le nom des animaux et des plantes. Quand mon premier fils est né, ils avaient déjà coupé toute la forêt, tout détruit. Dans la Mata Atlantica, cette merveilleuse forêt de montagne qui borde le littoral sud, il y avait tout, des pins natifs, des jaguars, des lynx, des arbres centenaires. Il en reste aujourd'hui 8 %. C'est déjà ça. Le gouvernement a créé des parcs naturels, avec des financements européens. »

C'est dans cette forêt ouverte à l'Atlantique qu'Antonio Carlos Jobim promène son rêve éveillé – rêve politique, poétique et musical. Entre Parati, la ville des pirates de l'or et des diamants de la couronne portugaise, et Angra dos Reis, lieu paradisiaque où une centrale nucléaire a été construite, au mépris de la prudence la plus élémentaire : *« Elle s'enfonce, c'est normal, le site s'appelle « Itaorna ». En tupi-guarani, le mot signifie « pierre pourrie ». On devrait rendre l'étude des langues indigènes obligatoires, ça éviterait les erreurs. »* Jobim ne se lasse pas de multiplier les analyses étymologiques des mots indigènes – faune, flore, lieux-dits. Ipanema – un nom hérité d'un baron pauliste qui avait acheté la plage alors déserte –, la « mauvaise eau, rivière sans poissons ». Cumbica, le nouvel aéroport de Sao-Paulo, fréquemment perturbé pour cause de brouillard épais, « mauvais temps ». *« Le nom même de Rio-de-Janeiro* [la rivière de janvier] *provient d'une erreur des navigateurs portugais : ils ont cru être arrivés à l'embouchure d'un très grand fleuve. Or, Guanabara, le nom indigène, signifie « le lac de la mer », ce qui, vous l'avouerez, est beaucoup plus juste. »*

Le Brésil de Jobim, c'est celui de ces rivages maritimes du sud, où la vie continue à l'indienne : *« Les eaux sont encore propres. Les gens ont une barque pour pêcher, une maison en terre et en paille, montée sur pilotis à cause des marées. Dans le fond du jardin, ils élèvent des poules, vont chercher des cœurs de palmiers dans la forêt, et ils plantent du manioc, une des rares plantes d'origine brésilienne, vénéneuse, un peu de maïs, de riz. »* En 1973, parait l'album *Matita Perê*, du nom d'un oiseau indigène, puis, en 1976, *Urubu* (le vautour), un long poème symphonique dédié au vent, à la majesté animale, et aux mystères amoureux, arrangés par l'Allemand Claus Ogerman. Dix ans plus tard, *Passarim* fait le point sur les racines croisées de l'homme et de l'oiseau, des orchestres à cordes et de la flûte indigène.

Il y a de l'ingénuité dans cette vision de paradis. Jobim en convient. *« Par exemple, j'ai écrit une* Symphonie pour Brasilia *avec Vinicius en 1959, sur une suggestion du président de la République Jucelino Kubitschek, qui voulait organiser un spectacle son et lumière pour l'inauguration de sa nouvelle capitale. Finalement, rien ne s'est fait, sauf la musique. L'écouter aujourd'hui est intéressant. Elle est d'une innocence ! Elle glorifie la nature, le Planalto de Brasilia couvert de serrado* [la végétation sèche et rase], *regorgeant de perdrix, de toucans, de serpents à sonnette. Et voilà, Brasilia est devenue ce qu'elle est aujourd'hui : une ville sans caractère, avec ses deux coupoles inversées, une chambre des députés, un Sénat, qui s'étripent quand il s'agit de légiférer. »*

Tom Jobim a pris des engagements écologistes, il a soutenu Lula (PT-gauche) à la présidentielle de 1992, mais la campagne qui vient de s'ouvrir le laisse sceptique. *« J'ai milité contre la dénationalisation de la Petrobras* [la compagnie des pétroles], *contre l'hyper-inflation. Le Brésil vient d'aligner sa monnaie sur le dollar et d'adopter le réal en remplacement du cruzeiro. C'est la septième fois que je vois retrancher trois zéros à notre monnaie : trois fois sept, vingt et un. Vingt et un zéros ! Et le nouvel exotisme aujourd'hui, c'est l'insécurité. On parle par exemple, des arrastoes,* [les descentes éclair de bandes de jeunes des favelas sur les plages chics] *en exagérant énormément. Personne n'est mort, il n'y a pas eu de blessés, mais les pauvres sont arrivés jusqu'à nous, et tout à coup, ça a été la panique. C'était des gamins qui voulaient prendre un bain de mer, ils ont chapardé une chemise, un pantalon, un sac en passant. Rien de grave. Ce qui est grave, c'est la faim, la misère absolue. Quand j'étais enfant, à Ipanema, il y avait un mendiant. Et nous le connaissions tous par son nom. Aujourd'hui, il y en a dix à chaque coin de rue. »* Rio était la capitale du Brésil, les Indiens vivaient nus. Sur les ondes de Radio Globo, Trénet chantait *Ménilmontant*, Nat King Cole *Sweet Lorraine* et Jobim jouait Debussy.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Parcours

Né à Rio-de-Janeiro le 25 janvier 1927, Tom Jobim y fait des études d'architecture et de musique classique, avant de devenir, après guerre, pianiste de bar à Copacabana. Jeune homme *« moderne »* – amateur de poésie, il lit Carlos Drummond de Andrade, écoute du jazz et admire Ravel – il compose aux côtés des vedettes de l'époque, Dick Farney, crooner tropical, Billy Branco, Lucio Alves, Dolores Duran, Luis Bonfa. En 1956, on le présente à Vinicius de Moraes, de quinze ans son aîné, écrivain et diplomate de carrière, qui cherche un compositeur pour la pièce *Orfeu da Conceçao*. Commence alors une des collaborations les plus fructueuses de l'histoire des musiques populaires. A eux deux, ils construisent trois décennies d'influence bossa-nova, à coup de plusieurs dizaines de tubes planétaires. Musicien sophistiqué, usant d'harmonies complexes, parfois parolier *(Wave, Corcovado, Aguas de Marçol)*, Tom Jobim marie ses talents à ceux d'un poète-musicien, Vinicius. Joao Gilberto, en interprétant ces chansons dans un style jusqu'alors totalement inédit, contribuera à la naissance de cette révolution culturelle brésilienne. Ella Fitzgerald, Nat King Cole, Sarah Vaughan, Stan Getz, feront le reste.

Jusqu'au milieu des années 60, l'amitié de Tom Jobim et de Vinicius de Moraes est sans faille. Mais ce dernier a commencé à travailler avec Carlos Lyra et Baden Powell, qu'il juge moins élitistes. En 1965, Tom Jobim part en Californie. Il travaille avec des musiciens de jazz, croise Joao Gilberto et sa femme Miucha; Stan Getz, Lalo Schiffrin, Sergio Mendes, puis, en 1966, enregistre avec Frank Sinatra. Jobim n'a pas le goût de l'exil. Certaines de ses lettres à Vinicius sont alors signées : Astênio Claustro Fobim, patronyme composite à base d'asthénie et de claustrophobie. Au Brésil, Jobim a été longtemps considéré comme *« américanisé »*. D'autant qu'il y conservera, jusqu'à aujourd'hui, pour des raisons économiques, une résidence officielle, et qu'il y enregistrera tous ses disques ultérieurs, *Wave* (1970), *Matita Perê* (1973) et *Urubu* (1976). Tom Jobim aime peu la scène. Il vient de donner quelques concerts aux États-Unis. Sa dernière apparition en France remonte à 1980, à l'Olympia aux côtés de Vinicius de Moraes, de Baden Powell et de Miucha.

Discographie

Du point de vue des producteurs discographiques, Tom Jobim est une sorte de « non-être ». Il est vrai que cet immense compositeur ne fut chanteur que sur le tard. Jobim fut occulté par ses prestigieux interprètes, Joao Gilberto et Vinicius de Moraes en tête. Mais des albums, tel *Francis Albert Sinatra & Antonio Carlos Jobim*, enregistré aux Etats-Unis en 1967 avec la star américaine, n'ont pas été réédités. La bande originale de la pièce *Orfeu da Concessao* est introuvable, ainsi que *Brasilia, Sinfonia da Alvorada*. Tom Jobim, qui est chez Verve-USA, n'a pas de maison de disques attitrée en France. Des importations apparaissent au gré du marché.

★ *Antonio Carlos Jobim et Miucha*, RGE KAR 256, distribué par DAM. *A Certain Mr Jobim*, 1 CD Discovery DIC 848, distribué par DAM. *Wonderful World of Tom Jobim*, 1 CD Discovery DIC 898, distribué par DAM. *Vai Levando*, avec Miucha, toujours excellent, 1 CD Buda 924212, distribué par Ades. *Urubu*, 1 CD WB Brazil 22928, distribué par DAM (difficilement disponible). *Tom, Vinicius, Toquinho, Miucha*, enregistrement public au Canecao à Rio, 1 CD Cast 4030007. *Passarim, Wave*, ou encore *Stone Flower* sont disponibles en importation. Enfin, pour retrouver le charme et l'influence de la bossa-nova, DAM vient d'importer les trois volumes du *Vinicius de Moraes Songbook*, où les grands chanteurs brésiliens du moment chantent les œuvres de Tom et Vinicius. 3 CD vendus séparément LCD 193, 293, 393.

